M. SYLVESTRE

QUATRIÈME PARTIE (1).

LETTRE XXVIII[e]. — PIERRE A PHILIPPE.

La Tilleraie, 22 juin.

Ce que j'ai entrepris m'est fort pénible. C'est un métier d'espion ou d'inquisiteur; mais comment faire autrement?

Ce matin, j'ai erré dans le parc en véritable mouchard. J'ai vu M[lle] Vallier sortir du pavillon isolé qu'elle habite et se rendre au manoir pour donner ses leçons aux enfans. Pourquoi ne les donne-t-elle pas chez elle, puisqu'elle a un piano qui lui appartient?

J'ai aperçu la négresse qui émondait un rosier à trois pas du pavillon. Je suis arrivé comme par hasard auprès d'elle, et naturellement je me suis arrêté pour lui demander de ses nouvelles. — Ah! je suis guérie, bon monsieur! et si contente! Nous riches à présent. Jolie maison, jolies chambres. Venez donc voir!

— Non, mademoiselle Zoé, ce ne serait pas convenable. Je ne dois pas entrer chez vous.

— Maîtresse ne saura pas.

— Raison de plus.

— Alors, par la fenêtre ouverte, voyez! Joli salon, beau papier tout rose, plafond tout brodé d'or! Ah! tout plus beau que chez l'ancien maître!

— Je vois pourtant là d'assez laides choses qui vous viennent de lui et que M[lle] Vallier a précieusement gardées.

(1) Voyez les livraisons du 1[er] juin, du 15 juin, du 1[er] juillet.

— Grands pistolets et collier de griffes? Ça c'était à pauvre père noir! Jamais jeter ce qui vient de lui!

— Et ces tomahawks, ces mocassins!

— Ça c'était au frère de mademoiselle. Elle jamais jeter non plus. Et le portrait, voyez : pauvre petit! Maîtresse l'aimait plus que tout. Elle pleure tous les jours en le regardant.

— Même depuis qu'elle est ici?

— Encore plus.

— Elle est pourtant contente d'être ici?

— Contente pour moi, oui; pour elle, non. *Monsieur* l'ennuie!

— Ah! M. Gédéon l'ennuie?

— Si brave homme pourtant! Lui mari pour elle quand elle voudra, mari bien bon, bien joli, bien riche!

— Et elle pas vouloir?

Zoé, voyant que je parlais comme elle pour mener plus vite le dialogue, se mit à rire comme rient les nègres, à gorge déployée et sans pouvoir s'arrêter. Heureusement elle se mit à tousser, sans quoi nous y serions encore.

Enfin j'ai réussi à savoir par cette naïve enfant ce qui se passe entre Gédéon et Mlle Vallier. Il lui fait ouvertement la cour en présence de Zoé, qui, par l'ordre de sa maîtresse, ne la quitte jamais quand il vient comme moi flâner autour du pavillon. Jamais il n'y entre. Il ne paraît pas avoir besoin d'être tenu à distance, il s'y tient de lui-même et se conduit absolument comme un homme qui veut épouser. La présence de Zoé ne le gêne pas du tout pour offrir son cœur et sa main, et même devant ses enfans, qu'il amène volontiers avec lui, il parle de ses projets de manière à n'être pas compris, mais dans un sens si honnête qu'ils pourraient le comprendre sans rien perdre de leur respect pour Aldine et pour lui. Telle est du moins l'opinion de Zoé.

Quant à Mlle Vallier, elle lui répond comme si elle ne prenait pas l'offre au sérieux, et elle le décourage si bien que Zoé s'en effraie et s'en désole. — Maîtresse pas raisonnable, pas vouloir marier jamais. Beau M. Gédéon épouser une autre, si ça continue!

Je n'ai pas osé faire de questions trop délicates ni me montrer trop curieux. Je craignais aussi d'être surpris dans cette honteuse occupation de faire parler une suivante. Je me suis éloigné en affectant de l'empêcher d'en dire davantage, afin de lui donner envie d'en dire plus une autre fois. Je suis entré à la villa comme pour chercher un journal dans le salon. C'est dans un salon plus intime, à côté, que Mlle Vallier donne ses leçons aux enfans. Le bruit des gammes que faisait le petit Sam a couvert le bruit de mes pas. Mlle Vallier me tournait le dos. J'ai pu l'examiner à mon aise pour

la première fois depuis que je la connais. Je ne voyais pas sa figure penchée sur le pupitre, mais je contemplais tranquillement sa belle chevelure si moelleuse et d'un ton si doux rabattue en touffes énormes sur sa nuque blanche et forte, son buste un peu serré des épaules, arrondi chastement, souple comme une liane, et si honnêtement vêtu que l'on n'oserait pas le regarder, si elle savait qu'on y songe. On sent en elle, jusque dans le moindre pli de la robe, une décence instinctive, ni cherchée ni affectée, car ce ne serait plus la vraie décence, quelque chose de modeste et de fier, peut-être l'insouciance du succès ou l'inconscience de la séduction. Je me demandais s'il était possible que Gédéon, libre de cœur et de volonté, ne fût pas épris physiquement de cette fille que personne ne peut voir sans ressentir un certain trouble, comme si son austérité cachait des trésors de tendresse ou de volupté, et en même temps je me disais que si cet homme de sens et d'expérience s'imaginait pouvoir la séduire sans l'épouser, il fallait que ce fût là une femme bien hypocrite avec les autres,... ou encore... que je ne sois qu'un niais!

Tout à coup, en me penchant un peu pour la mieux voir, je me suis avisé d'une glace où elle pouvait me voir moi-même, et je me suis sauvé en me sentant rougir comme un écolier pris en faute. Mécontent de moi, je m'en suis allé chez M. Sylvestre. Je voulais lui parler de Jeanne, je ne lui ai parlé que de Mlle Vallier. Je lui ai reproché de songer à partir avec une petite-fille qu'il ne connaît pas, au lieu de songer à surveiller et à diriger cette fille adoptive qui lui a montré tant d'affection et qui a peut-être besoin de ses conseils et de ses avertissemens. Il m'a répondu qu'il était tranquille sur le compte de celle-ci. — Votre Gédéon Nuñez est revenu me voir, et il m'a parlé à cœur ouvert, à ce qu'il dit. Il prétend toujours n'être pas amoureux, et il se défend d'être homme à faire un coup de tête; mais il assure qu'il faut qu'il se remarie. Ses enfans ont besoin d'une mère. Ses sœurs n'entendent rien à la gouverne de sa maison. Il dit que Mlle Vallier est son idéal de raison, de douceur, de convenance et de distinction. Les enfans l'adorent, les valets la respectent. Il tient, lui, à montrer qu'un israélite est aussi désintéressé qu'un autre et ne fait pas toujours du mariage une affaire. Que vous dirai-je? Il me demande en quelque sorte la main d'Aldine, car il me presse de la décider en sa faveur.

— Et vous avez promis...

— Ma foi! oui, j'ai promis de parler pour lui, et je parlerai, à moins qu'elle ne me donne un bon motif pour m'en empêcher. Par malheur, je ne la vois pas souvent à présent : elle a des devoirs à remplir, et moi je ne vais pas dans les châteaux; mais je pourrais

aller bien près, là-haut, sur le versant du bois, et elle viendrait causer avec moi un quart d'heure. Dites-lui cela de ma part, et qu'elle me fasse savoir son jour.

— Ainsi vous me chargez...

— Mais pourquoi pas? Vous n'avez jamais été amoureux d'elle, vous? Vous ne voulez pas de l'amour, vous n'y croyez pas.

Je ne sais si M. Sylvestre a voulu me railler ou me punir. Je ne lui ai pas donné la satisfaction de me taquiner. Je lui ai promis de faire la commission, en ajoutant : — Faudra-t-il que je plaide aussi la cause de mon ami Gédéon?

— Pourquoi non, s'il est vraiment votre ami et s'il mérite de l'être?

— Il ne m'a pas chargé de ses affaires, il ne m'a rien confié.

— Alors ne vous en mêlez pas.

Je lui ai fait part de la résolution que Mlle Vallier a prise de parler à Mme Irène, et du rendez-vous qu'elle doit lui avoir donné de sa part à l'ermitage. Il a été fort attendri de ce dévouement, et, me prenant la main, il m'a dit en me quittant : — Mon ami Pierre, Mlle Vallier est une généreuse et intrépide nature! Je sais ce qu'une telle démarche doit lui coûter. Ah! je regrette que vous n'ayez pas l'indépendance de position de votre ami Nuñez! Peut-être alors comprendriez-vous qu'on peut faire de l'amour l'affaire la plus sage de sa vie.

— Vous parlez ainsi, vous qui avez été si malheureux dans le mariage!

— C'est ma faute, il eût fallu mieux choisir. C'est nous qui avons tort de nous tromper; Dieu, qui a fait l'amour, ne nous a pas interdit le discernement. Allez, allez, l'homme n'a jamais raison de se plaindre, et ce qu'il peut faire de mieux quand il porte la peine de ses aveuglemens, c'est de la porter sans honte et sans faiblesse. C'est la seule manière de les expier.

Je suis revenu à La Tilleraie par le plateau. De là je plongeais d'un côté sur toute la vallée de Vaubuisson, de l'autre je voyais une plaine immense dont les hautes moissons avaient le mouvement d'une mer caressée par la brise. Il faut que j'aie été bien préoccupé depuis quelque temps pour n'avoir pas fait attention au changement qui s'est opéré dans la campagne. Les fourrages et les céréales ont poussé avec tant de vigueur que je ne reconnais plus la place des petits chemins, et que les pommiers, plongés dans cette puissante verdure, semblent s'être enfoncés en terre. Les maisonnettes, basses, éparses dans la campagne, plongent aussi jusqu'à leurs petits toits dans une forêt d'épis. La fertilité de ce sol est presque effrayante. Il faut dire aussi que le paysan travaille sa

terre quatorze heures par jour et n'y laisse pas un brin de plante parasite. La féconde nature s'en rit, car toutes les mauvaises herbes, rejetées sur le bord des chemins ou le long des fossés, poussent là, les unes sur les autres, avec une sorte de folie. Je n'ai jamais vu de fleurs et de graminées sauvages si fières et si dévergondées. Les ruisseaux ne voient plus le soleil, et la terre semble étouffée sous cette toison qui l'opprime. Les arbres sont si chargés de fruits que leurs branches traînent dans le foin avec des attitudes de fatigue et d'accablement. Au milieu de cette richesse inouie, la campagne a quelque chose de pesant et de morne qui m'a passé dans l'âme. M. Sylvestre eût fait des réflexions sur ce luxe de la terre qui déborde sans que l'aisance ait pénétré dans la classe qui cultive et récolte. Moi qui ne me pique pas de tendresse humanitaire, j'étais tout bonnement triste et las quand je suis rentré à La Tilleraie.

LETTRE XXIXe. — JEANNE DE MAGNEVAL A Mlle VALLIER.

22 juin, Paris.

Mon cher ange gardien, maman ira à l'ermitage après-demain, à deux heures de l'après-midi. Elle est si contente que son père consente à la recevoir qu'elle en a remercié Dieu toute la matinée. Je crains même qu'à force de le bénir et de le prier, elle ne l'ait un peu ennuyé, car enfin c'est bientôt fait de lui dire qu'on l'aime et qu'on est content, et je ne vois pas ce que trois heures passées dans une église ajoutent à la vérité de nos sentimens pour lui.

Chère amie, vous croyez donc que maman se prêtera à l'idée d'un voyage que je ferais avec mon grand-père? Ce voyage sera-t-il amusant? Je n'en sais rien; mais si *on* y tient... Vous a-t-*on* reparlé de moi? Il me semble qu'on ne me hait plus. Pourquoi me haïssait-on auparavant? Est-ce à cause de mes cheveux rouges? Non, tout le monde dit qu'ils sont beaux, et maman en est fière. C'est donc toujours ce mystère que personne ne veut me révéler? Oh! je finirai par le savoir, allez! Mon grand-père ne sera pas si impénétrable que maman et vous. Je n'en aurai pas le démenti!

J'ai dit à maman tout ce que je vous ai dit de M. Pierre, je n'ai pas de secrets pour elle. Elle ne l'aime pas, elle; mais elle dit que s'il me plaît et que je le ramène à moi, elle lui pardonnera tout. N'est-ce pas que c'est une bonne mère? Vous, vous êtes une méchante amie de ne vouloir pas me parler de *lui* dans vos lettres. Vous craignez que je n'y pense trop? Si j'y pense trop, ce sera tout de même votre faute. Pourquoi m'avez-vous dit tant de bien de lui? C'est égal, vous êtes mon bon ange, et je vous aime de tout

mon cœur. Vous avez pourtant des jours où vous êtes méchante, ma belle enfant! M'avez-vous assez grondée d'avoir parlé à M. Pierre de notre mariage manqué! Vous dites que c'est de la coquetterie. Eh bien! quand même? Est-ce que je n'ai pas le droit de vouloir plaire à un jeune homme qui n'a rien, moi qui suis riche, et qui n'est pas bien beau, moi qui suis, à ce qu'on dit, une des beautés de Paris? Où est donc mon crime de me sentir désintéressée, généreuse, et pleine de confiance en lui? S'il ne comprend pas cela, il n'a pas de cœur; mais Rebecca, qui est plus consolante que vous, me jure qu'il en a, et qu'il est d'autant plus amoureux de moi qu'il s'en défend et le nie. Nous verrons bien. Je viens de me commander une robe... Oh! ma chère, vous verrez ça, une merveille! une gaze algérienne avec un filet d'argent presque invisible, mais d'un pur! Les quatorze mètres de la jupe passent dans ma bague sans se chiffonner. Avec ça, Dorothée m'a inventé une nouvelle coiffure qui fait bien autrement valoir mes cheveux! A propos, pourquoi donc ne voulez-vous pas prendre un jour de vacances et venir dîner chez nous un dimanche? Maman serait si contente de vous recevoir! Elle dit que si vous vouliez être ma dame de compagnie, elle vous donnerait le double de ce que vous gagnez chez M. Nuñez. Songez-y, ça en vaudrait bien la peine, et je serais si heureuse avec vous! Tâchez qu'on fasse bientôt de la musique à La Tilleraie. Je m'ennuie beaucoup à Paris.

LETTRE XXX[e]. — DE PIERRE A PHILIPPE.

L'Escabeau, 24 juin.

J'ai passé l'après-midi avec l'ermite pendant que M[lle] Vallier était en conférence avec sa fille à l'ermitage. Il était si ému et si agité en attendant le résultat, qu'il ne pouvait rester en place. La famille Diamant est arrivée chez moi fort à propos pour le distraire. Ces braves gens passent à Vaubuisson les fêtes et dimanches, et quand je ne vais pas les chercher, ils viennent me prendre pour la promenade. J'ai eu par eux des nouvelles de mon oncle. Il sait où je suis, et j'ignore qui lui a dit que je gagnais *beaucoup d'argent*. Il souhaite que j'aille le voir; j'irai, et je lui laisserai croire que je suis très riche.

Les Diamant et l'ermite se sont pris en grande amitié, ils se sont déjà rencontrés plusieurs fois à la pêche. Le vieux et digne aventurier qui a eu quatre-vingt mille livres de rente, et puis soixante-trois francs dans sa poche pour toute ressource, a fait, comme je te l'ai dit, bien des métiers. Il est donc au courant de la vie industrielle sous toutes ses formes, et le parfait gentilhomme parle avec

les Diamant comme s'il avait été *dans la partie*. Il leur dit qu'il a été ouvrier, et ils ne savent que penser de lui, car s'il a toutes les connaissances pratiques du petit et du grand commerce, il a aussi cette distinction de manières et cette grâce aristocratique dont les petits bourgeois sont meilleurs juges qu'on ne l'imagine. — Voyez-vous cet homme-là? dit Mme Diamant; ça a beau avoir travaillé, ça a toujours été quelque chose. Je ne dis pas que nous n'ayons pas des sentimens autant que lui. Pour ce qui est de ça, M. Diamant n'est pas au-dessous d'un sénateur ou d'un archevêque; mais quand on n'a pas reçu d'éducation, on ne sait pas se faire valoir. Si votre vieux ermite voulait demeurer dans notre petite maison de Vaubuisson et donner des leçons de n'importe quoi à nos enfans, nous lui ferions le sort plus heureux qu'il ne l'a, et nous serions encore ses obligés, car l'éducation, c'est tout!

L'ermite repousse cette proposition en disant qu'il est trop vieux, qu'il a perdu la mémoire et qu'il ne sait plus rien. Les Diamant ont pourtant beaucoup insisté. Leurs deux garçons travaillent mal à Paris; ce sont de vrais petits Auvergnats qui ont besoin du grand air pour vivre et qui aimeraient mieux monter dans les cheminées pour aller respirer sur les toits que d'étudier dans une classe. Les plaintes et les inquiétudes des parens m'ont donné l'idée de leur rendre service et de leur témoigner mon amitié. Comme leurs enfans passeront les vacances à Vaubuisson, j'ai offert d'être à cette époque leur précepteur pendant deux heures tous les jours, et de bien examiner leurs aptitudes afin d'indiquer la direction à leur donner. La reconnaissance de M. Diamant a été portée au dernier paroxysme quand je lui ai annoncé avec cela que, sur ma recommandation, Gédéon s'enrôlait dans sa clientèle. Il lui donnera de l'occupation, car depuis que Mlle Vallier est chez lui, il ne trouve plus rien d'assez élégant pour se rajeunir, et quinze fois par jour il maudit son tailleur allemand, qui lui inflige, à ce qu'il prétend, la tournure du docteur Faust avant son pacte avec le diable. Je la lui souhaiterais!

Nous avons pu enfin nous arracher aux effusions de nos braves amis pour aller attendre Mlle Vallier dans le bois, tandis que la voiture de Mme Irène s'éloignait dans la direction de Paris; mais il paraît que j'étais de trop dans ce que l'on avait à dire à l'ermite, car j'ai remarqué un certain embarras chez Mlle Vallier en me voyant avec lui, et je me suis hâté de les laisser ensemble. Au bout d'un quart d'heure, l'ermite m'a rejoint. — *Elle* consent! m'a-t-il dit. Elle me confie sa fille pour un an. Oh! ce n'a pas été facile! Elle était furieuse de ne pas me trouver au rendez-vous, et elle a été fort rude et fort mauvaise avec Mlle Vallier; mais la brave fille a

tenu tête et l'a réduite à merci. Si je sais comment elle a fait!... N'importe, nous aurons plus de détails demain, Aldine m'écrira; elle était pressée de rentrer et paraissait émue et fatiguée. Laissons-la respirer. Moi, je vais réfléchir à mon voyage, puisque c'est décidé!

Il m'a fallu lui démontrer que la première chose à faire était d'avoir de l'argent, vu que Mlle Jeanne ne gagnerait pas la Suisse à pied avec un sac sur les épaules. Il est tellement habitué à se passer de tout, que mon observation l'a troublé. Il lui répugne d'accepter la moindre avance de sa fille, et, pour se faire envoyer le revenu de Magneval, il faut qu'il signe une procuration et fasse connaître son nom ici. Le voyant fort tourmenté, j'ai été heureux de lui offrir cinq cents francs et de lui dire qu'il pouvait m'envoyer sa procuration de Lyon ou de Genève, moyennant quoi je le mettrais en règle pour l'avenir avec son régisseur. S'il faut aller pour cela en Champagne, j'irai, et même je désirerais que ce fût nécessaire. Un petit voyage pédestre ne me ferait pas de mal, car, mon ermite parti, je vais singulièrement m'ennuyer dans ma solitude.

LETTRE XXXIe. — D'ALDINE VALLIER A M. SYLVESTRE.

La Tilleraie, 24 juin soir.

Cher et digne ami, vous m'avez dit que vous vouliez me parler de moi avant de partir. Quand vous voudrez; mais aujourd'hui et avant tout parlons de Jeanne. Vous voulez que je vous raconte en détail mon entrevue avec sa mère. A quoi bon? J'ai été d'abord un peu troublée de son emportement contre moi, lorsque j'ai déclaré que vous ne vouliez pas la voir et confessé hardiment que je l'avais trompée en lui donnant un rendez-vous de votre part. Elle a prétendu qu'elle n'écouterait rien, à moins que je ne consentisse à aller chez elle. Mon refus l'a exaspérée, mais j'ai pu adoucir sa colère en lui parlant avec tant de ménagement qu'elle en a été touchée. Alors elle m'a dit qu'elle savait vos projets, que Jeanne les lui avait confiés, et qu'elle ne s'y opposerait pas, si je voulais accompagner sa fille. Il m'a bien fallu lui dire que cela était impossible, que j'étais pauvre, que je ne pouvais me séparer de Zoé, que je devais gagner ma vie et la sienne, et que vous n'étiez pas assez riche pour payer une gouvernante. Alors est revenue cette triste question d'argent. Elle m'a offert un traitement considérable, et malgré le soin que j'ai mis à ne pas le refuser avec trop de vivacité et à ne pas vouloir motiver mon refus, elle a compris de reste que l'idée de lui devoir quelque chose m'était aussi antipathique qu'à vous-même. Elle s'est emportée contre nos fausses délica-

tesses, contre notre intolérance et nos implacables préjugés. Tout ce que le dépit lui a fait dire là-dessus m'a semblé bien curieux. Elle y mettait autant de passion, autant d'éloquence, autant d'indignation que si elle eût plaidé une cause juste contre des ennemis acharnés et cruels. Elle a déclamé contre la pudeur et la fierté, cherchant à rabaisser avec amertume tout ce qu'elle sent au-dessus d'elle; enfin elle ne m'a pas plus épargnée que les autres, et m'a fait entendre que j'étais désireuse de plaire à M. Nuñez. J'avoue que j'ai été en colère; mais elle ne l'a pas vu, et mon apparente patience l'a forcée de rentrer en elle-même, ou tout au moins de faire semblant. Elle a essayé alors de jouer le rôle d'une pécheresse repentante; mais elle m'a déplu davantage sous cet aspect, et ses feintes larmes ne m'ont pas attendrie. Enfin, après bien des paroles et des émotions inutiles, elle a cédé, non à ce qu'elle appelle votre obstination et votre bizarrerie, mais à une considération dont vous ne vous doutez pas, et dont il faut bien que je vous parle.

Apprenez, mon ami, que Jeanne aime ou croit aimer M. Pierre. Je ne crois pas, moi, que ce soit bien sérieux. Elle est si enfant! Vraiment Jeanne n'a encore que quinze ans pour l'expérience et la réflexion. Elle s'abandonne à ses premières impressions avec une naïveté étonnante, et elle donne tout à coup le nom de passions à ses caprices. Heureusement le moindre jouet, une robe, un éventail, une ceinture, l'occupe tout autant qu'un projet de mariage. Quand elle sera avec vous, elle vous parlera certainement à cœur ouvert, et ce sera à vous de juger si vous devez approuver son choix ou l'en dissuader. Je crois savoir d'avance votre opinion : vous aimez et vous estimez M. Pierre; mais vous le trouvez trop positif pour son âge, et je suis un peu de votre avis. Je crains qu'il ne soit pas du tout disposé à aimer Jeanne comme il faudrait l'aimer pour oublier sa mère; mais il y a ici une petite Mme Duport qui, à je ne sais quelle intention, lui monte la tête et lui fait croire que M. Pierre est amoureux d'elle. Plût au ciel que ce fût vrai, car il ne manque à ce brave et bon jeune homme qu'un peu d'enthousiasme et de foi. Certes il serait digne de vous appartenir, et le jour où il serait assez *ému* pour se charger de l'avenir de Jeanne, on pourrait être tranquille sur cet avenir. Quant à moi, je fais mon possible pour qu'il apprécie le charme, la bonté, la généreuse confiance et la touchante naïveté de Jeanne.

Mme Irène croit-elle réellement que l'amour de Jeanne soit sérieux? Elle déteste M. Pierre, et pourtant elle désire vivement qu'il soit son gendre. Est-ce une revanche qu'elle veut prendre du refus qu'il a fait de sa fille? Elle aime à croire avec Mme Duport qu'il s'est épris de Jeanne en la connaissant davantage, et qu'il ira vous re-

joindre en Suisse, à présent qu'il a trouvé des ressources dans son talent. Après tout, ce n'est pas impossible, et j'ai dû non-seulement laisser cette espérance à Mme Irène, mais encore lui en exagérer un peu la solidité. L'important, c'était de la faire consentir à vous laisser Jeanne pour un an. C'est décidé. Fixez l'époque de votre départ. Mme Irène sera censée conduire sa fille en Italie, c'est jusqu'à Lyon seulement qu'elle la conduira, et c'est là que vous l'attendrez pour qu'elle vous soit remise.

Reste à savoir pour combien de temps Jeanne est à vous. Si vous pouvez la marier d'ici à un an, bien certainement elle est à vous pour toujours, et, comme sa volonté est toute-puissante sur sa mère, elle épousera l'homme qu'elle aimera et dont elle sera aimée. Si M. Pierre ne se décide pas à nous faire connaître ses sentimens, je crois qu'elle y renoncera vite et l'oubliera sans effort. Peut-être aussi jugerez-vous à propos de l'inviter à vous rejoindre en voyage, car je ne réponds pas d'avoir raison en supposant que Mme Duport se trompe et que Jeanne s'abuse. Ce sont choses très délicates, et dont je ne peux m'occuper qu'avec beaucoup de réserve et de discrétion.

J'irai demain au rendez-vous que M. Pierre m'a donné de votre part. Je n'ai pas voulu vous laisser vingt-quatre heures dans l'ignorance de ce qui se passe dans le cœur de Jeanne et dans l'esprit de sa mère.

A vous tout mon dévouement. ALDINE VALLIER.

LETTRE XXXIIe. — DE PIERRE A PHILIPPE.

25 juin, L'Escabeau.

Mon ami Diamant, qui a été ce matin en grande conférence avec Gédéon à l'effet d'adoniser ses quarante printemps, est venu me voir en revenant de La Tilleraie. D'après lui, il faudrait croire que Mlle Vallier a écouté les sages conseils de sa petite Zoé, et que son mariage avec le châtelain est à peu près décidé. Les domestiques tiennent la chose pour certaine, et les vieilles sœurs le donnent à entendre sans y apporter le moindre obstacle. Comme elle doit être aujourd'hui en explications avec M. Sylvestre et que celui-ci est revenu de ses préventions sur le compte du prétendant, je pense bien que ce soir ou demain Gédéon viendra me faire la confidence de son bonheur, à moins qu'il ne craigne de m'affliger, car il est certain qu'il me redoute un peu. Il a grand tort, je ne suis pas assez l'ami de Mlle Vallier pour qu'elle me consulte, et, si elle me consultait, je lui répondrais qu'avant tout il faut être d'accord avec

soi-même. Elle est raisonnable et positive. La richesse est un grand bonheur pour ceux qui l'aiment. L'occasion est magnifique. Gédéon a le mérite d'être amoureux : pourquoi hésiterait-elle?

Cinq heures du soir.

Je t'ai quitté brusquement. M. Sylvestre est venu me parler. Il croit que M[lle] Aldine fera de sages réflexions. Elle lui a promis d'en faire. Moi, je crois qu'elles sont toutes faites, et que l'on ne me dit pas tout. Pourquoi M. Sylvestre, si naïf et si franc, veut-il me laisser croire que le mariage n'est encore qu'à l'état d'éventualité? Je me suis senti impatienté contre une réserve qui n'est pas dans son caractère. Est-ce que M[lle] Vallier s'imagine que je suis amoureux d'elle? Gédéon le lui a-t-il persuadé, et par contre l'a-t-elle persuadé à l'ermite? J'ai craint de donner créance à cette absurdité en cherchant à m'éclairer là-dessus. J'ai caché un moment d'humeur, et je me suis vengé en faisant de Gédéon le plus magnifique éloge. L'ermite m'a beaucoup parlé de Jeanne et de ses projets de voyage. C'est dans huit jours qu'il l'emmène. Il m'a demandé si je n'étais pas tenté d'aller faire aussi un tour en Suisse, et j'en suis tenté en effet. Il dit qu'il se fixera pour le reste de la saison du côté de Zurich, et que si je passe par là, il sera heureux de me voir. Pourquoi n'y passerais-je pas?

Je m'ennuie beaucoup ici maintenant, et quand j'aurai terminé le travail que j'ai promis à d'Harmeville, c'est-à-dire dans un ou deux mois, je quitterai cette charmante petite vallée, où je n'aurai plus de motif pour m'enterrer. Le départ de mon ermite m'y fera un vide affreux, et je ne tiens pas à faire mon chemin dans les lettres sous l'égide de Gédéon Nuñez.

LETTRE XXXIII[e]. — JEANNE DE MAGNEVAL A SON GRAND-PÈRE.

Paris, 27 juin.

Grand-père chéri, suspendez vos préparatifs de voyage. Il est inutile de vous condamner à cette fatigue. Je fais ce que vous voulez, je quitte maman et je m'installe à La Tilleraie, où les excellentes demoiselles Nuñez se chargent de moi et de mon mariage, si mariage il y a. La grande question, n'est-ce pas, c'était de devenir pauvre pour vous complaire et pour rassurer certaines consciences farouches? Eh bien! c'est fait. J'ai dit à maman : « Garde ta fortune, je ne veux pas de dot. Tu es jeune encore, Dieu merci; le mari qui me voudra n'aura pendant bien longtemps rien à voir dans tes affaires, et quand viendra cette horrible question de l'hé-

ritage, je ne m'opposerai pas à ce qu'il y renonce, puisque c'est un héritage maudit! »

Vous voyez, cher père, que *je sais tout!* Je voulais tout savoir : me voilà satisfaite, c'est-à-dire désolée; mais vous devez être content de moi, vous, et cela me console un peu. Permettez-moi d'aller vous voir demain, je vous expliquerai ce qui s'est passé. A présent vous me permettrez de vous tenir souvent compagnie, n'est-ce pas? J'ai du chagrin, vous me donnerez du courage.

Votre Jeanne qui vous aime.

LETTRE XXXIV[e]. — PIERRE A PHILIPPE.

L'Escabeau, 28 juin.

Il se passe autour de moi, et peut-être à propos de moi, les choses les plus extravagantes, et j'aurais grand besoin de ta clairvoyance et de tes conseils.

Je me rendais aujourd'hui à La Tilleraie pour dîner. Gédéon m'avait écrit un billet, des reproches sur ma disparition, sur ma sauvagerie. Je crains tant de paraître boudeur et envieux que, malgré mon désir d'être tranquille et de travailler, je suis parti tout de suite, pour montrer la figure d'un homme qui a toute sa quiétude de cœur et toute sa lucidité d'esprit. J'étais à peine entré dans le bois, que je traverse verticalement, parce que c'est le plus court pour gagner les plateaux de La Tilleraie, quand je me suis trouvé en face de M[lle] Jeanne. Surpris de la rencontrer seule dans ce petit désert, je lui ai dit qu'elle avait tort de se promener ainsi.

— Allons donc! m'a-t-elle répondu d'un ton décidé et assez brusque, est-ce que le pays n'est pas sûr? Est-ce que mon amie Aldine ne le parcourt pas seule à toute heure?

— A toute heure, non.

— Eh bien! ne sommes-nous pas en plein jour?

— M[lle] Vallier a eu jusqu'à présent l'excuse de son indépendance dans sa pauvreté...

— J'ai à présent la même excuse.

— Que voulez-vous dire? Votre mère est ruinée?

— Oui, c'est cela. Son banquier a fait faillite, elle n'a plus rien.

J'ai été sur le point d'en faire compliment à M[lle] Jeanne, mais je m'en suis abstenu.

— Vous pensez bien, a-t-elle repris, que ce n'est pas le moment de voyager; je dois songer à économiser, peut-être à travailler. Je viens de voir mon grand-père pour lui expliquer cela; il m'approuve et il est content de moi. A présent voulez-vous me donner le bras pour retourner à La Tilleraie? On vous y attend, je le sais.

— Je n'y vais pas encore, mademoiselle. Il est trop tôt.

— C'est-à-dire que vous ne voulez pas m'accompagner?

— Je ne veux pas vous compromettre, et je ne comprends pas que vous me le fassiez dire.

— Pardon! je ne me croyais pas si facile à compromettre. N'avez-vous jamais escorté Mlle Vallier dans ses visites à l'ermitage?

— Jamais, mademoiselle. Je ne le lui aurais pas offert, et elle ne l'eût pas permis.

— Alors... je vous remercie de votre refus. Au revoir, monsieur Pierre!

Je suis arrivé une heure après elle à La Tilleraie. Dans la soirée, Gédéon m'a pris à part. — Vous savez, m'a-t-il dit, que Mlle Irène est ruinée?

— Est-ce vrai?

— Vous en doutez? Eh bien! vous avez raison, je ne veux pas vous tromper; il n'y a pas un mot de vrai. Le banquier qui a fait faillite n'avait à elle que des sommes insignifiantes.

— Pourquoi fait-elle courir ce bruit?

— Pour lever les scrupules de l'homme qui épousera sa fille.

— C'est donc un piége tendu d'avance à l'amoureux naïf qui s'y laissera prendre?

— Peut-être! Mais Jeanne fera échouer cette combinaison.

— Comment cela?

— Elle refusera toute espèce de dot.

— Je ne comprends pas.

— Jeanne sait tout; une femme de chambre l'a éclairée sur sa situation; elle quitte sa mère. Oh! c'est une fille énergique avec son air enfant! Il paraît qu'elle a écrasé la pauvre Irène. Rebecca a assisté à une vraie scène de mélodrame.

— Eh bien! Mlle Jeanne a eu tort!

— Vous trouvez?

— Oui. Dans les mélodrames, la fille intéressante adore sa mère quand même. C'est classique, et ce n'est pas vraisemblable, mais c'est généreux. J'aurais autant aimé Mlle Jeanne moins réaliste.

— Ah! que voulez-vous? cette petite aime peut-être quelqu'un! Ce n'est pas sa faute si le passé de sa mère est un obstacle! Naturellement l'innocence se révolte contre le vice qui lui fait porter la peine de sa honte.

— L'innocence ne devrait pas si bien comprendre ce que c'est que la honte et le vice.

— L'innocence devine ce qu'elle ne comprend pas. D'ailleurs Irène s'est chargée d'éclairer sa fille, car elle a perdu la tête, et dans son chagrin, dans sa colère, elle a déclamé sur tous les tons,

tantôt s'oubliant jusqu'à maudire les femmes honnêtes, vieille habitude de son métier, tantôt jouant la Madeleine aux pieds du Christ, autre rengaine du diable fait ermite, si bien que la petite, qui voyait trouble probablement dans tout cela, est arrivée à voir assez clair pour vouloir retourner au couvent.

— C'est ce qu'elle aurait dû faire sans rien dire, et puisqu'elle est dévote, il fallait se faire religieuse et donner sa dot à la communauté. L'église n'est pas fière, elle ne demande jamais d'où vient l'argent qu'on lui apporte.

— L'église a raison, mon cher. L'argent est innocent et bon comme tout ce dont l'homme abuse. Est-ce que vous avez les idées du moyen âge par hasard? Dans ce temps-là, quand un homme avait fait pacte avec le diable, on rasait sa maison et on stérilisait son champ en y semant du sel. Était-ce assez bête de détruire une habitation qui n'en pouvait mais, et qui eût servi de refuge à quelque pauvre famille! Quant à la terre, à supposer qu'on l'eût stérilisée avec le sel, l'idée de frapper de mort l'instrument du travail de l'homme, la propriété inaliénable des générations, le don de Dieu enfin, c'est tout bonnement un crime, et je ne comprends pas qu'un garçon d'esprit comme vous, un esprit éminemment social et pratique, en soit encore à croire qu'il y ait de la terre maudite et de l'argent souillé.

— Ainsi vous épouseriez Mlle Jeanne avec la fortune de sa mère?

— Avec ou sans cela, parfaitement, si je l'aimais.

— Vous le pourriez en tout cas, vous qui êtes dix fois plus riche qu'elle; mais si vous étiez pauvre?..,

— Dans ce cas-là, je ferais un établissement de charité avec la dot de ma femme, et personne n'aurait rien à dire.

— Mlle Jeanne est plus scrupuleuse, puisqu'elle paraît renoncer à son héritage, à moins que ce ne soit une feinte?

— Ce n'est pas une feinte, c'est un coup de tête. Il paraît qu'il y a un petit fief de Magneval en Champagne et une espèce de grand-père en Suisse ou en Italie, qui lui en assurera la propriété tout de suite. Donc elle n'est pas dans la misère, et peut s'établir médiocrement, mais honnêtement.

— Alors l'idée du couvent était une petite comédie?

— Non, c'était le premier mouvement. Oh! comme vous êtes sévère pour cette charmante fille! Elle est charmante dans tout cela, je vous jure, très fière et très résignée. D'ailleurs ma cousine Rebecca, qui est une femme de tête, a tout arrangé pour le mieux. Elle se charge de marier Jeanne, elle la prend avec elle; mes sœurs aussi s'offrent à lui servir de tantes. Moi naturellement, je deviens son oncle, et je l'engage à passer l'été chez nous avec Mme Duport, dont

le mari est forcé d'aller en Allemagne pour des affaires. La pauvre Irène, pour couvrir tout cet éclat, fait semblant de courir après son banquier et passe en Angleterre, où elle restera peut-être. Ainsi tout s'arrange pour le mieux, et si vous alliez devenir amoureux de ma belle pupille, je vous dirais : Pourquoi non, mon cher? Mille écus de rente en Champagne et une femme ravissante sous la main, ce n'est pas un mariage d'argent, et dans votre position ce n'est pas non plus une folie. Nous reparlerons de ça quelque jour, si vous voulez.

— Parlons-en tout de suite, mon cher ami.

— Ah! vous y mordez? Voilà qui est bien, et je m'en réjouis.

— Vous allez trop vite. Je n'ai aucune envie de me marier, et il est très probable que je ne ferai jamais à aucune femme le sacrifice de mon indépendance.

— Tant pis pour vous! vous ne connaîtrez jamais l'amour. On n'aime que les femmes honnêtes, mon cher, et on n'est aimé que par elles. Or les femmes honnêtes veulent qu'on les épouse, c'est leur droit.

Gédéon avait raison; c'est l'homme pratique, qui dit avec conviction ces vérités banales que nos paradoxes ne peuvent changer. J'ai reconnu que ma réponse n'avait pas été sérieuse, mais je lui ai déclaré que je ne me marierais pas par amour, comme il l'entendait.

— Vous croyez que je prêche le mariage d'amour? C'est selon comme vous entendez l'amour. Si vous en faites une folle passion, je m'inscris contre l'amour de tête; mais si vous en faites une vive et solide amitié, la joie des sens, le contentement du cœur et la sécurité de l'esprit, je vous dirai que tout ce qui n'est pas cela n'est que libertinage, délire ou vanité. Donc un homme intelligent et raisonnable doit se marier, c'est-à-dire s'attacher pour toujours à une femme pure. Il y en a qui n'exigent pas pour cela qu'on les épouse : elles ont tort. C'est une générosité dont nous abusons presque toujours, et, comme ces unions-là ont tous les inconvéniens du mariage sans en avoir les avantages, il est bien plus simple de sanctionner son affection et de s'ôter la mauvaise chance du caprice. C'est l'opinion de votre ermite, que j'ai été voir hier, et qui par parenthèse est un homme charmant. Je le consultais sur le choix d'un mari pour ma pupille Jeanne, et tout ce qu'il m'a dit sur le mariage m'a donné envie de me marier aussi.

— Pourquoi vous moquez-vous de moi, mon cher ami? Ce n'est pas l'ermite qui vous a donné cette idée-là : elle vous est venue depuis que Mlle Vallier demeure chez vous.

— Vous l'a-t-elle dit?

— L'ermite me l'a dit.

— Eh bien... qu'en dites-vous?

— Que vous faites un très bon choix. Pourquoi me regardez-vous fixement?

— Parce que... parce que... je ne peux pas m'expliquer que vous ne soyez pas un peu amoureux d'*elle!* Tous ceux qui la connaissent en sont épris.

— Eh bien! moi, je ne comprendrais pas que je fusse *un peu* amoureux d'elle. Elle mérite mieux que cela, et si j'étais accessible à une passion, elle en serait peut-être l'objet; mais comme ma raison, ma pauvreté, c'est-à-dire ma conscience, m'interdit de songer au mariage, et qu'une personne comme elle n'est pas faite pour inspirer une autre idée, je ne me permets pas de songer un peu à elle. Je suis assez sage et assez fort pour n'y pas songer du tout.

— C'est parler en homme de cœur et en homme d'honneur. Donc vous pouvez bien songer à une autre?

— Vous y tenez, je le vois. Je vous remercie de votre sollicitude, mais je vous en dispense. Je n'aime pas Mlle Jeanne, et il n'est pas nécessaire que je l'aime pour que vous soyez le plus heureux des hommes.

— Vous me croyez jaloux?

— Qui sait? Dites-moi que vous ne l'êtes pas.

— Je mentirais. Je suis jaloux de tout le monde; mais je vous estime trop pour ne pas me rassurer sur ce qui vous concerne, et ma reconnaissance...

— Oh! mon cher ami, m'écriai-je un peu irrité, ne parlons pas de cela! Je ne veux pas de votre amitié, si elle est le prix d'un prétendu sacrifice. Ce sacrifice-là serait au-dessus de mes forces, et je vous jure que je ne le ferais à personne. On doit sacrifier son amour au bonheur de la personne aimée, on ne peut le sacrifier à aucun autre homme. Je ne vous sacrifie donc rien. Je n'aime personne. Ne me remerciez jamais, si vous ne voulez pas m'offenser mortellement.

— Vous avez raison, répondit Gédéon en me serrant impétueusement la main, vous me donnez une leçon que je comprends et que je ne mériterai plus.

Dans la soirée, Mme Duport m'a pris à part aussi. Moins sincère et par conséquent moins habile que son cousin Gédéon, elle m'a laissé voir clairement, à travers ses ruses, qu'elle comptait me faire épouser Jeanne. C'est, je le crois, une sorte de vengeance du refus que j'ai fait d'elle-même. Il lui plaît de me mettre en contradiction avec mes principes, et comme cette femme n'en a pas, elle s'imagine que j'en viendrais fort bien un jour, après avoir refusé par ostentation la dot de Jeanne, à m'accommoder sournoisement de

son héritage. Je l'ai remerciée avec amertume de la charmante opinion qu'elle a de moi, et elle s'est tirée d'affaire avec des plaisanteries. Elle a l'esprit mordant et spontané qui pallie dans le monde l'absence de jugement; mais je ne lui pardonne pas, moi, et si Jeanne n'était en somme une honnête créature, je me vengerais de tout cela en me moquant d'elle.

Je lui en veux pourtant, à cette sotte petite fille! C'est elle qui m'attire tous ces ennuis. Croirais-tu qu'elle me suppose amoureux d'elle, d'une part parce que Rebecca s'évertue à le lui persuader, de l'autre parce que ces jours-ci j'ai dit à son grand-père que, s'il allait en Suisse, j'irais peut-être l'y rejoindre? J'avais du dépit, tu sais pourquoi. A présent que j'ai contraint Gédéon à être sincère et que j'ai pu sauvegarder ma dignité vis-à-vis de lui, je suis très calme, et je ne sais pas pourquoi je n'achèverais pas mon travail à L'Escabeau. Je ne serai nulle part aussi bien pour me recueillir, et m'y enfermer tranquillement est la meilleure réponse que je puisse faire à Mlle Jeanne pour lui prouver qu'elle n'a pas mis le feu dans ma cervelle.

LETTRE XXXVe. — Mlle VALLIER A M. SYLVESTRE.

La Tilleraie, 4 juillet.

Mon ami, j'ai réfléchi à tout ce que vous m'avez dit, et voici ma réponse, c'est la même que je vous ai faite de vive voix : je n'aime pas M. Nuñez. Tout est là, voyez-vous! Je le regarde comme un honnête et excellent homme : il est généreux, sociable et dévoué; il me témoigne un respect qui me touche, et certes sa proposition n'a rien dont je ne sois honorée; mais que voulez-vous? il y a un idéal... Ai-je un idéal, moi, qui connais si peu de gens et qui ai presque toujours vécu seule? Non! Je ne saurais dire comment serait l'homme que je pourrais aimer; je sais seulement que M. Nuñez n'est pas cet homme-là. Je me consulte, je me raisonne, rien n'y fait. D'abord je n'aime pas les Juifs. N'allez pas croire que j'aie d'antiques préjugés. Je n'aime pas les Anglais non plus, et je ne sais pas pourquoi. Je crois que ces gens trop pratiques me ressemblent trop, car j'ai toujours été forcée de pratiquer une raison au-dessus de mon âge, et je ne peux pas dire que cela m'ait rendue heureuse. Si je devais l'être, ce serait précisément dans la société de gens poétiques et romanesques comme je le suis dans une certaine région bien mystérieuse de ma pensée; mais il n'est pas permis à tout le monde d'aller à Corinthe! Je suis clouée au terre-à-terre, j'y marche sans langueur et sans avoir la prétention d'être faite pour quelque chose de mieux. J'ai mon Corinthe dans un coin de

la cervelle, et quand j'ai fini ma journée de labeur et de raison, je me promène en rêve dans la ville enchantée. Je ne saurais vous dire si elle est d'or ou de pierre, et si ses habitans sont bruns ou blonds; mais personne n'y travaille, personne n'y amasse de richesses, tout le monde y jouit du présent et s'y adonne à la contemplation du beau. Si on y parle de l'avenir, ce n'est pas pour savoir quelle figure on y fera, mais quel mérite on y aura acquis. Eh bien! il n'y a rien de corinthien dans les préoccupations de cette brave famille Nuñez. Ils sont artistes à leur manière, c'est-à-dire à leurs heures, et ils passent du calcul à l'enthousiasme avec une facilité qui me confond. Moi, ce n'est pas sans une secrète souffrance que je me plie à leurs alternatives, et ma souffrance me fait sentir que je suis autre, non pas meilleure, non pas si bonne ni si sage peut-être, mais plus moi-même, plus Française, c'est-à-dire plus jalouse de m'appartenir et de subir les chances de l'imprévu. Je veux par exemple pleurer sous le charme de la musique, ou y être complétement insensible, si ma fantaisie m'emporte ailleurs. Enfin je suis peut-être un peu folle, et je veux avoir le droit de l'être. Qu'est-ce que cela fait, si personne ne s'en aperçoit et ne s'en doute jamais?

Vous reconnaîtrez peut-être là l'effet de ma jeunesse brisée par une tyrannie dont je ressens encore par momens la stupeur et l'effroi. Aussi le mariage m'épouvante, et, s'il m'était permis de rester comme je suis, une fille dont personne n'a besoin de s'occuper et qui n'a besoin de personne pour maintenir sa dignité, je m'estimerais très contente de mon sort et ne penserais jamais au lendemain.

Mais voilà qu'on veut le changer, mon sort! Pourquoi, puisque je ne m'en plains pas? On prétend qu'il faut que je sois riche : quel droit ai-je à cela, et pourquoi d'ailleurs accepterais-je les terribles soucis attachés à une grande responsabilité? Enfin on prétend me rendre heureuse, comme si le bonheur était quelque chose qu'on peut nous donner par-devant notaire! Je n'ai aucun besoin de ce qu'on m'offre, moi! Le luxe m'est odieux depuis que j'ai porté malgré moi des saphirs et des rubis comme des chaînes d'esclavage sur mes bras d'enfant. Cette grande maison toute peinte et toute dorée où me voilà ne me dit rien du tout. C'est comme une riche auberge hospitalière qui appartient à tous les visiteurs, et dont la possession ne cause aucune jouissance à celui qui en fait les frais. Les tableaux, les vases et les statues me rappellent le bric-à-brac de mon pauvre père : j'étais bien plus chez moi à L'Escabeau!

Et puis, voyez-vous, il y a trop de devoirs attachés à cette situation. Il y a deux jeunes enfans à élever, deux vieilles sœurs à entourer de soins, une nombreuse famille, une clientèle immense de

parens, d'amis, d'employés, d'associés, de coreligionnaires, un monde enfin à comprendre ou à deviner, à contenir ou à satisfaire, afin que le rôle important et actif de M. Nuñez ne soit entravé par rien et reste tel qu'il l'entend. Tout ne me plaît pas dans l'édifice de cette puissance et dans l'arrangement de cette cité. Indépendante comme je suis, je peux m'en retirer le jour où je ne saurai plus faire ma note juste dans ce concert; mais si j'étais le chef d'orchestre!... Ah! mon Dieu! j'en perdrais la tête, et si je manquais à la moindre des obligations que cela impose, je n'aurais pas d'excuse; je n'aurais plus qu'à me dire : Tu l'as voulu, George Dandin!

Tout cela ne me paraîtrait rien pourtant, si j'aimais M. Nuñez. Je ne connais pas l'amour; mais dans l'idée que je m'en fais, c'est une des applications de la foi divine, de cette foi qui transporte les montagnes. Quand je regarde l'intelligente et belle figure de M. Nuñez, je ne me demande donc pas si elle me plaît, si je la voudrais plus ou moins jeune, avec des yeux d'une autre couleur et un nez d'une autre forme. Non, je crois l'amour plus mystérieux que cela, et la notion vague que j'en ai est trop chaste pour que je m'arrête à l'examen de la personne extérieure. Son caractère n'a certes rien qui me soit antipathique; mais quand je ferme les yeux et que je me vois Mme Nuñez, riche, parée, trônant dans cette opulence qui est l'œuvre de M. Nuñez, je me sens laide, ridicule, triste, ennuyée, et je me dis alors avec certitude : J'appartiens à un milieu, par conséquent à un homme que je n'aime pas. Il faut qu'il soit laid, puisque je trouve laid tout ce qu'il a créé, depuis ses enfans jusqu'aux fontaines de son jardin.

Alors j'ouvre les yeux, et je me regarde, et je respire! Je ne suis pas Mme Nuñez, je suis moi, jeune, libre et forte. L'avenir m'appartient, donc le présent est très bon. Zoé est guérie, le plus grand souci de mon existence est effacé. Je dois cela à M. Nuñez; je suis reconnaissante, dévouée, attachée à ses enfans. Ils sont très gentils, ces enfans-là, ils ne sont pas miens. Je leur donne les bonnes notions qu'on veut que je leur donne; s'ils n'en profitent pas, ils ont une famille pour les punir et les contrarier. Je m'impose beaucoup de peine pour eux; c'est de la fatigue, voilà tout : cela ne saurait aller jusqu'à la douleur, et si j'ai jamais des enfans à moi, je leur apporterai une âme vierge de cette passion maternelle qui leur sera due.

Pourtant vous m'avez prescrit de réfléchir encore, mon ami, avant de décourager entièrement M. Nuñez. Vous m'avez dit des choses fortes et vraies. Oui, il est très vrai que l'idée d'être mère un jour fait battre violemment mon cœur, et que si je n'avais pas cet instinct-là, je ne serais pas une femme. Il est encore vrai que

dans peu d'années je m'épouvanterai peut-être de l'isolement de ma vie, et que le besoin d'aimer, longtemps refoulé par la raison, ou détourné par la préoccupation du travail quotidien, s'imposera à moi avec une force que je ne peux pas prévoir. Alors il est possible que, sous le coup d'une émotion trop vive, je fasse un choix précipité, beaucoup moins bon que celui que je pourrais faire en ce moment. Je laisse donc échapper une occasion unique dans ma vie sous certains rapports, et comme je ne peux logiquement prétendre à un riche mariage, si j'élève une famille, ce sera avec toutes les anxiétés, toutes les fatigues, tous les périls de la pauvreté. Hélas! oui, je sais bien : si j'écoute mes instincts, si je consulte mes goûts, j'aurai un sort plus que modeste, et ma famille viendra augmenter le chiffre des austères nécessiteux ou des ambitieux éconduits de cette société déjà si pleine de misères cachées ou d'aspirations inquiètes. Devant ce danger, l'amour d'un honnête homme pauvre me paraîtra peut-être un acte de générosité que je n'oserai pas accepter. Peut-être m'abstiendrai-je de vivre par crainte de gâter la vie d'un autre. Vivre seule ou vivre dans la douleur et l'effroi, voilà mon avenir.

M. Nuñez, à qui j'ai dit franchement tout ce que je vous ai dit à vous-même, ne manque pas d'argumens pour m'amener à ses vues, argumens auxquels je ne sais que répondre. Il y met une grande obstination, et je ne puis m'en fâcher, car en réalité, si c'est une manière de me faire la cour, elle ne ressemble en rien à une tentative de séduction. Il ne cherche pas à surprendre mon imagination ni à émouvoir ma sensibilité par des phrases de roman ou de drame. Il raisonne, il plaide, il dit tout ce qu'on peut dire de plus loyal et de plus sage pour me convaincre, et il y a des momens où je me demande si je ne suis pas une folle de rêver autre chose que la solution du bon sens; mais l'instant d'après je reprends possession de mon idéal inconnu, et cette chimère d'un bonheur probablement irréalisable me berce comme une eau qui chante, et m'empêche d'écouter et de comprendre la théorie conjugale de M. Nuñez.

Enfin, malgré mon impatience de sincérité, je suis forcée de consentir à réfléchir trois mois avant de lui dire non absolument. Il me promet de ne plus me questionner ni me prêcher jusqu'à la fin de cette épreuve. Il s'impose le silence, il me jure qu'il ne sera ni troublé, ni importun, ni chagrin. Il combat la terreur que j'ai de me conduire en coquette qui se fait attendre et désirer, en me jurant qu'il n'a pas de passion pour moi dans le sens que l'on donne à ce mot. Sa passion, c'est sa volonté, dit-il, et il est assez fort pour vaincre l'impatience et le dépit. Dois-je me fier à ces pro-

messes, qui annoncent une grande énergie de caractère ou une raison supérieure à toute émotion? J'ai peur d'être vaine et ridicule en doutant de son empire sur lui-même, car en somme je ne suis pas bien jolie et ne me crois pas assez brillante pour tourner une tête si positive dans la gouverne de ses affaires. Je l'ai pourtant menacé, s'il manquait à son serment, de quitter brusquement sa maison et de m'en aller bien loin. Il n'a fait qu'en rire; il dit qu'une fille pauvre ne peut aller loin, et qu'un homme riche la découvre en deux jours, fût-elle cachée dans une cave. C'est une menace de me poursuivre et de m'obséder; mais je ne le crains pas du tout, preuve que je ne l'aime pas!

En voilà bien assez sur mon compte; parlons de Jeanne. La voilà installée ici avec Mme Duport. Ce n'est pas la mère adoptive que je lui aurais choisie; mais il n'y aura pas autant d'inconvéniens que je l'avais craint d'abord. La belle Rebecca est fort mondaine et ne se plaît à la campagne que les jours où Paris vient l'y trouver. Or, comme on ne peut pas être en fête tous les jours de la semaine, et qu'au fond de la vie brillante qu'on mène ici il y a une stricte régularité d'occupations et beaucoup d'ordre, elle s'arrange, en l'absence de son mari, pour courir d'une villégiature à l'autre avec sa belle-mère, qui a les mêmes besoins de bruit et de changement. On ne la verra donc guère ici que les jours de concert ou de réunion un peu nombreuse, et Jeanne a refusé de l'accompagner dans ses courses. L'enfant se plaît ici, quoique un peu désappointée depuis quelques jours. M. Pierre ne s'est pas montré, et il parle de devenir avare de ses visites. Il travaille, et il a raison.

Je crois que s'il aime Jeanne, il ne l'épousera qu'avec la certitude d'avoir des ressources bien soutenues et une certaine fécondité de talent; mais l'aime-t-il? Elle prétend qu'elle en est sûre, parce qu'il l'a vertement grondée un jour où il l'a rencontrée seule dans les bois. Ne pourriez-vous essayer de savoir si cette chère enfant ne s'abuse pas? Il m'est cruel de chercher à la dissuader, et pourtant doit-on entretenir une illusion dangereuse? Je vous soumets le problème, et je vous quitte : voilà les enfans debout. Il est sept heures du matin.

A vous bien tendrement et respectueusement. ALDINE.

LETTRE XXXVIe. — DE PHILIPPE A PIERRE.

Volvic, 6 juillet.

Mon cher enfant, je n'aime pas ce qui se passe autour de toi. Je n'aime plus Mlle Vallier du moment qu'elle est si positive; mais je

crains que tu ne la regrettes sérieusement, et je crains aussi qu'on ne te rende amoureux de Jeanne, *mal amoureux*, par dépit ou par caprice, et qu'entraîné dans quelque folle équivoque, tu ne te trouves forcé d'épouser la fille de la courtisane. C'est ce qu'il ne faudrait pas. Tu me parais très bien pénétrer le plan de Mme Rebecca; mais le deviner n'est pas le déjouer. Moi, je ne crois pas du tout au grand caractère de cette Jeanne qui se débarrasse si brusquement et si facilement de sa mère, mais qui ne voudra peut-être pas se débarrasser d'un avenir de cent mille livres de rentes pour plaire à son grand-père et à toi le jour où tu aurais fait la sottise (Dieu t'en garde!) de te compromettre auprès d'elle. Je sais bien qu'on peut faire ce qu'indique M. Gédéon, utiliser pour les pauvres les talens d'or de Laïs; mais, je suppose que sa fille y consente, quel sera le lendemain d'un tel sacrifice? Il faut une certaine vertu pour quitter ses habits roses et tout ce qui s'ensuit, quand on est une des beautés de Paris, nourrie dans le luxe et habituée à ne rien faire. Je te voudrais plus loin de La Tilleraie et plus près de moi.

Tu as beau faire et beau dire, mon ami Pierre, l'amour est le grand moteur de toutes les sottises humaines, et c'est tout simple: il est le grand prestige de la vie, le grand besoin, la grande aspiration de tout notre être. Pour le conquérir, on risque tout, et beaucoup sont blessés ou tués sur la brèche. Tu en as cherché trop long pour t'en défendre, et, comme un imprudent, tu as nié le danger. Le danger y est, va, et il est immense. Il ne faut point venir nous dire, à nous autres médecins qui voyons la science échouer devant le ravage intellectuel et physique des passions, que la passion pour la femme est une chose factice, née du mysticisme ou de la chevalerie, de la mode ou de la littérature. Ta, ta, ta! En tout temps, il y a eu de violentes déterminations de l'instinct ou de la volonté pour tel ou tel objet, et la femme est le principal. Si l'on ramenait l'homme à l'état de nature en lui disant : « Assouvis tes sens, l'univers t'y convie, et ta liberté n'aura de limites que celles de ton énergie, » le premier animal de la création ne serait pas audessous des autres animaux; il choisirait sa compagne, il la garderait avec jalousie, il veillerait sur elle et partagerait avec elle le soin de la famille. La civilisation n'a rien à voir là-dedans. Vous pourrez poétiser ou matérialiser outre mesure cet entraînement, il sera toujours fatal, puisqu'il est naturel, c'est-à-dire qu'il est fatalement divin.

Mais choisissons bien. Plus nous sommes intelligens, plus nous devons savoir discerner et fonder l'association sur la base d'une véritable sympathie. L'ermite des Grez a raison : qui se trompe a tort de se tromper et n'a plus le droit de se plaindre. Il en est

temps encore, mon cher raisonneur! Raisonnez bien, et à force de nier le prestige de la femme n'allez pas le subir un beau jour dans ce qu'il a de fallacieux et de funeste!

Tu ne veux donc pas venir te retremper dans l'air de ma montagne? Ah! tu as bien tort! Ma mère dit que tu es un ingrat, et moi j'enrage de ne pouvoir aller me planter à tes côtés comme l'Ulysse ou le Mentor de L'Escabeau! Tu m'enverrais au diable, mais je ne te laisserais pas coqueter à La Tilleraie autour de ces beaux oiseaux dont le vol n'est pas mesuré sur le tien.

LETTRE XXXVII[e]. — DE PIERRE A PHILIPPE.

L'Escabeau, 15 juillet.

Ne crois pas que je ne tienne aucun compte de tes prévisions et de tes avertissemens. Bien au contraire, je relis plus d'une fois tes lettres; elles résument la théorie d'un bon sens que je suis loin de dédaigner. Ce qu'il a de particulier, c'est qu'il part de l'idéal, dont tu fais une loi physiologique, une nécessité de notre organisation. Tu combats sans ménagement toute révolte contre l'amour vrai tel que tu l'entends. Tu as peut-être raison d'en faire un sentiment exclusif et souverain, une sorte de religion naturelle que l'on ne transgresse pas sans honte et sans souffrance. Gédéon semble être sous l'empire de ce sentiment vrai, car il entoure M[lle] Vallier d'une muette et fervente adoration, et, comme sans aucun doute elle en est touchée, il se trouve qu'il aura discerné et conquis la compagne qui lui convient, tandis que j'ai l'humiliation d'être le jouet du caprice de M[lle] Jeanne, qui ne me convient sous aucun rapport sérieux.

Tu as très bien défini la situation. On voudrait me rendre amoureux de cette jeune fille, et il y a une véritable conspiration autour de nous. Gédéon et ses sœurs, M[lle] Vallier, Rebecca,... et l'ermite lui-même! Oui, le candide et généreux M. Sylvestre a cru me faire entendre avec finesse, mais en réalité m'a dit fort clairement qu'il serait heureux de me donner Magneval et sa petite-fille, et qu'un cœur généreux et droit comme le mien devrait se faire un devoir et une joie de réhabiliter l'avenir de cette enfant. Au moment où il me parlait ainsi en axiomes d'une naïve transparence, M[lle] Jeanne est arrivée comme par hasard à l'ermitage. Elle a d'abord joué gaîment et insolemment la surprise; mais devant mon regard elle a rougi, et ses yeux se sont remplis de larmes. Voilà le danger, oui, tu l'as pressenti! On peut devenir amoureux sans aimer, et j'ai éprouvé un grand trouble en voyant que ma figure railleuse et

mauvaise perçait d'un trait amer ce jeune cœur à la fois timide et présomptueux. Oui, elle est séduisante, la fille aux cheveux fauves! Elle avait justement je ne sais quelle coiffure de rubans écarlates qui rehaussait encore l'éclat de cette auréole naturelle. Elle était dans un rayon de soleil, et semblait être descendue de l'astre même pour entrer comme une conquérante apparition dans le sombre réduit de l'ermite. L'ange de l'annonciation n'était pas plus lumineux et plus éblouissant quand il apporta l'extase dans la maison du charpentier. Et moi, quand à cette invasion triomphante de l'ange je vis succéder sur les joues de la jeune fille le trouble de la pudeur alarmée, j'eus un peu de vertige, et je faillis dire à l'ermite : Bénissez-nous!

Mais j'ai su me défendre de cette folie, et je me suis retiré après quelques mots insignifians échangés avec eux. Pourtant j'ai été encore plus faible quand je me suis trouvé seul dans le bois. Mon cœur grondait et battait dans ma poitrine, j'avais le sang dans les oreilles, je m'imaginais entendre le rire frais, un peu forcé, et toujours enfantin quand même de cette belle fille sans cœur ou sans conscience, car je ne l'aime pas, je te le jure, et je la juge encore plus sévèrement que tu ne le fais. Ou elle joue une comédie pour se faire épouser, ou elle n'aime ni he plaint sa mère. Je sais que celle-ci, pour la première fois peut-être de sa vie, a eu un chagrin vrai, on dit même un désespoir sérieux. C'est un châtiment mérité... Mais j'ai été voir mon oncle, moi; j'ai vu sa tristesse, j'ai été désarmé, je l'ai embrassé avec une effusion qui m'a fait sentir que ce n'est pas à nous de punir nos parens, et que fussent-ils mille fois injustes, égarés ou coupables, nous sommes odieux quand nous les faisons volontairement souffrir.

Alors ce beau rire de Jeanne qui me chantait dans la cervelle m'a semblé aigre et discordant. Je me suis senti impropre à cette cruelle mission de la séparer de la femme qui l'a portée dans ses entrailles, et d'approuver l'ingratitude et la cruauté. Non! si j'étais l'époux de Jeanne, j'aurais pitié de sa mère, je ne saurais pas la chasser de chez moi lorsqu'elle viendrait implorer un regard de sa fille, car enfin il n'est jamais entré dans l'esprit de cette malheureuse, si coupable qu'elle soit, de l'exploiter et de la perdre. Au contraire elle se sacrifie, elle s'annule, elle s'en va... Je lui ferais grâce, et comme la perversité est incorrigible dans de telles âmes, comme l'amour maternel ne les purifie pas, quoi qu'on en dise, le lendemain Irène dirait à Rebecca : « Je le savais bien qu'on ne tiendrait pas rigueur à mes cent mille livres de rente! »

Se charge qui voudra de Jeanne! Sa destinée est un problème que je ne puis résoudre. L'amour me donnerait peut-être le cou-

rage de braver tous les soupçons, mais ce que je sens n'est pas de l'amour; c'est un autre délire, et je serais bien lâche si je ne savais pas le surmonter.

Pourtant le danger y est, tu l'as dit!... Figure-toi qu'avec la résolution d'aller m'enfermer chez moi je suis resté dans le bois à l'attendre. Je voulais la voir passer sans qu'elle me vît, et comme cette fois elle était accompagné d'un vieux domestique de La Tilleraie, je n'avais pas à redouter un tête-à-tête. J'ai attendu cinq heures, et j'ai attendu en vain, elle avait pris un autre chemin; alors, moi, j'ai été pris de je ne sais quelle impatience et de je ne sais quel besoin de la revoir. J'ai couru à La Tilleraie, où je m'étais juré de ne pas retourner avant la fin de la quinzaine, et, au lieu de revenir travailler, j'y ai passé la soirée.

Quand je suis arrivé, Jeanne était dans le jardin avec Mlle Vallier, toutes deux assises sur un banc. Jeanne semblait fatiguée ou triste. En me voyant, elle s'est ranimée, et, bien que je fusse à une certaine distance, j'ai entendu un cri de joie ou de triomphe mal étouffé. J'ai vu le geste de Mlle Vallier qui semblait lui dire : Contenez-vous donc!

J'ai été les saluer sans affectation. Au bout d'un instant, Mlle Vallier m'a demandé si je restais à dîner.

— Oui, si votre question est une invitation.

Elle a paru surprise.

— Me prenez-vous donc pour la maîtresse de la maison?

Jeanne s'est écriée follement : — Si vous ne l'êtes pas encore, vous le serez bientôt!

Aldine est devenue très pâle, elle s'est levée avec un léger haussement d'épaules, et, sans répondre, elle s'est dirigée vers son pavillon, me laissant cette fois, soit à dessein, soit par distraction, seul avec Jeanne.

J'ai demandé à celle-ci pourquoi son amie semblait blessée d'entendre annoncer son prochain mariage. — Que voulez-vous? elle est d'une fierté si farouche! Elle s'imagine qu'on l'accusera d'ambition; mais s'il y a de méchantes langues qui la déprécient, nous la défendrons, n'est-ce pas?

— Vous la défendrez, vous qui connaissez ses sentimens. Quant à moi, je les ignore.

— Vraiment! elle ne vous a pas confié à vous, son ami, qu'elle aimait M. Nuñez très sincèrement et pour lui-même?

— Je ne me suis pas permis de le lui demander; mais, puisqu'elle vous l'a dit et que vous me le répétez, je n'en doute pas.

— Elle ne me l'a pas dit, mais je le vois de reste, et si vous ne le voyez pas, c'est que vous êtes aveugle.

— Je ne cherche pas à être clairvoyant; ce genre de curiosité n'est pas l'apanage de mon sexe.

— Voilà une épigramme?

— Non, c'est une réflexion.

— Dites que c'est un reproche; vous me croyez curieuse.

— Si je vous avais assez étudiée pour avoir des reproches de détail à vous faire, c'est moi qui mériterais d'être accusé de curiosité indiscrète et de mauvais goût.

— En d'autres termes, vous ne m'avez jamais fait l'honneur de vous intéresser à moi? Je me flattais du contraire. La fille de l'ermite et l'amie d'Aldine avait quelque droit à votre sympathie.

— C'est possible; mais que feriez-vous de ma sympathie?

— Vous me donneriez de bons conseils, vous m'en avez donné déjà.

— Vous ne les avez pas suivis.

— Je les ai dépassés. J'ai quitté...

— Oh! ne vous vantez pas de cela; personne ne vous engageait à quitter ainsi votre mère...

— Alors... vous me blâmez, vous?

— Vous voulez que je vous le dise?

— Oui, j'aime mieux savoir ce que vous pensez de moi.

— Eh bien! je vous blâme.

— Vous croyez que je n'aime pas ma mère?

— Je le crois.

— Vous me dites cela d'un ton!... Vous voulez donc me la faire haïr?

Elle accompagnait cette violente réplique d'un regard si étrange, si passionné ou si hautain, que je l'ai regardée à mon tour avec étonnement. Est-ce de l'amour qu'elle a pour moi? me disais-je; est-ce de l'aversion? Et si c'était de l'amour, serais-je vaincu? On est venu nous interrompre. J'aurais dû partir au bout d'un quart d'heure, car je me sentais tout tremblant. Pourquoi suis-je resté? Elle était si belle, ce soir, avec ses cheveux en désordre qu'elle n'a pas pris la peine de lisser en rentrant, avec ses yeux ardens, sa bouche éblouissante toute pleine de mots caressans ou amers! Il y a du sphinx dans cette tête d'enfant gâté. M[lle] Vallier n'a pas reparu, elle a fait dire qu'elle avait des lettres à écrire. Nous étions seuls avec Gédéon, qui paraissait tourmenté de son absence et qui a lu les journaux toute la soirée en pensant à autre chose. Ses sœurs ont fait galerie un moment pour rire des excentricités de Jeanne, qui tantôt s'efforçait de me railler ou de me flatter, et tantôt se mettait au piano pour le labourer avec furie. Une de ces respectables demoiselles s'est endormie quand même. L'autre, qui est plus nerveuse, a

trouvé que Jeanne lui écorchait les oreilles et s'est sauvée ; j'avoue que j'avais aussi les nerfs très malades, et que, me trouvant seul un moment avec elle, je me suis approché du piano avec la volonté de le lui fermer sur les doigts. J'étais perdu, si j'eusse cédé à ce mouvement d'impatience. Elle le provoquait. Elle voulait me voir colère, brutal peut-être, afin de se fâcher à son tour, ou de pleurer, que sais-je? Il y avait dans toutes ses paroles, dans tous ses mouvemens une fièvre d'amour ou une rage de coquetterie. O vanité! j'ai failli m'y laisser prendre : heureusement j'ai eu une meilleure inspiration; j'ai feint de m'endormir comme Mlle Noémi Nuñez. Et comme j'étais tourné vers la fenêtre, j'ai eu assez de sang-froid pour voir que Gédéon était assis dehors; puis je l'ai vu se lever, marcher dans la direction du pavillon, revenir, retourner et revenir encore. C'était une simple promenade, inquiète, agitée peut-être, mais sans intention d'aller chez sa fiancée, dont il paraît respecter aveuglément les moindres volontés. Pourquoi le fait-elle souffrir? A-t-elle des caprices, elle aussi? Moi, j'ai peur que les femmes ne vaillent rien!

Quand il est rentré, j'ai fait semblant de m'éveiller, et il n'a pu s'empêcher de rire, car sa fantasque pupille était en train de casser le piano. Il l'en a arrachée sans façon, et Jeanne s'est laissé prendre les mains, les bras et un peu la taille en riant aux éclats. Les sœurs sont rentrées aussi, et nous ont proposé je ne sais quel jeu de cartes où l'on se dispute. Je n'y comprenais rien. J'ai demandé à regarder jouer. Gédéon a été le partner de Jeanne. Ils se sont taquinés très amicalement, et se sont dit avec des regards émoustillés de grosses injures. J'observais Jeanne. Elle est coquette, rien de plus, et j'ai été parfaitement sot de me croire l'objet d'une attaque sérieuse. Elle a fait bien plus de frais ce soir pour irriter, surprendre et occuper Gédéon qu'elle n'en avait fait pour moi; je me suis retiré calmé. Voilà où j'en suis. Encore deux ou trois observations de ce genre, et le danger est passé. C'est une beauté qui parle aux sens. Elle l'ignore et cherche sans doute à éveiller une émotion plus sérieuse, mais malgré elle son charme n'agit pas sur l'âme. Elle n'empêchera pas Gédéon d'aimer Aldine, et moi de trouver que Gédéon a raison.

Chose étrange, c'est quand je pense à Mlle Vallier que je me sens fort contre Jeanne, car il y a des momens... Mon cher Philippe, je veux te dire bien naïvement ce qui se passe en moi. Tu m'as souvent reproché de marcher sur de petites échasses de ma façon, et de vouloir être plus grand d'une coudée que ma taille naturelle. C'est peut-être vrai, je n'en rougis pas, je crois que nous sommes tous ainsi, et peut-être faut-il qu'il en soit ainsi pour que nous tirions de notre petite stature tout le parti possible. Vouloir se

grandir, c'est aspirer au grand. Il me plaisait, je te l'avoue, d'avoir assez profité de mes études et de mes réflexions pour m'élever au-dessus des passions factices et des idées fausses. Je ne suis pas un sot pour cela, mais je puis bien être un homme faible encore et forcé de rester un peu en arrière de son ambition. Reçois donc ma confession entière; oui, je regrette que Mlle Vallier ne puisse être rien pour moi, et son mariage avec Gédéon me fera souffrir. Je ne puis croire que j'éprouve de l'amour pour une femme qui n'a jamais daigné songer à m'en inspirer. Je suis donc persuadé que mon regret est un mauvais sentiment et que je dois le combattre. C'est de la personnalité jalouse, de l'amour-propre blessé, c'est le dépit de voir apprécier un mérite qui n'a pas apprécié le mien! Mais je m'en suis très bien défendu. Je ne l'ai pas laissé paraître; je ne me suis pas permis d'y songer; j'ai assez bien travaillé quand même. Je suis certain d'assister avec dignité et cordialité au mariage; je veux même y assister, être le garçon d'honneur de Gédéon, s'il le faut. Je veux rester son ami, je veux dire et penser de sa femme tout le bien possible. Encore une fois, et bien que je sois peut-être la proie d'une sotte souffrance, je ne suis pas un sot, car cette souffrance, je la surmonterai.

A côté de cette défaillance intérieure que je constate et *jugule*, comme tu dis à propos de l'invasion de certains maux physiques, j'éprouve une surexcitation très naturelle en songeant que Jeanne, soit par dépit, soit par goût momentané, soit par caprice nerveux, désire être à moi. Que veux-tu? L'épreuve est rude pour un homme de vingt-quatre ans qui n'a pas abusé de la vie, et si ma raison juge froidement cette situation, mes sens ne la supportent pas sans révolte. Mon sommeil et mon travail en sont un peu troublés, et je reconnais que si je dois affronter l'intimité de Mlle Vallier, je dois fuir celle de Jeanne. Je ne peux pas me faire un grand crime de cette émotion involontaire, mais je me mépriserais beaucoup, si, pour me donner le droit d'y céder, je me nourrissais l'esprit de sophismes; non, il n'y aura pas de cela! Je ne me persuaderai pas que mon imagination peut parler à la place de ma conscience, qu'il m'est permis de donner le change à mon cœur quand je sens qu'il n'est pas en jeu. Non, je ne me laisserai pas entraîner à un mariage qui me répugne, par la raison que je ne ferai pas la cour à Mlle Jeanne... Et si j'avais le malheur de lui dire un mot d'amour, ce serait un mot brutal qui la dégoûterait de moi; ce ne serait pas une phrase de convention, c'est-à-dire un mensonge et un piége. J'aimerais mieux être grossier que lâche; mais ne crains pas que cela m'arrive. J'éviterai si bien l'occasion qu'elle ne reviendra pas.

Et puis je pensais à l'*autre!* Comme je te le disais, quand son

image se présente à moi, celle de Jeanne disparaît. Et pourtant Jeanne est admirablement belle, Aldine ne l'est pas; mais sa grâce parle à l'esprit et son sourire va droit au cœur. On sent que si elle aimait, on l'aimerait d'amour et d'amitié, ce qui serait sans doute l'idéal de l'affection. Et pourquoi n'aimerait-elle pas Gédéon? Je n'en sais rien, moi, je ne suis pas femme. Il est peut-être très séduisant quand il parle aux femmes. Jeanne est coquette avec lui aussi. Était-ce pour me piquer au jeu? Je rougirais de m'y laisser prendre.

Depuis cette soirée, c'est-à-dire depuis quatre jours, je me suis tenu coi à L'Escabeau, et je n'ai même pas causé avec mon ermite, bien que je l'aie vu aller à la pêche et que nous ayons échangé de loin un signe amical. Je ne veux plus qu'il me parle de Jeanne, je serais forcé de lui faire de la peine, et j'espère qu'il comprendra mon silence. J'ai à peu près terminé mon second article, je n'en suis pas mécontent. J'ai le travail facile, je ne me fatigue pas, car je dors très bien et tout de suite après avoir veillé assez avant dans la nuit. Ne t'inquiète donc pas de moi quand je mets un peu d'intervalle entre mes lettres. Je les fais assez longues et assez détaillées pour te dédommager. Je me suis promis et je te promets de continuer l'analyse consciencieuse et fidèle de cette phase de ma vie. C'est une étude qui n'a rien de bien dramatique; tout se bornera, je crois, à naviguer tant bien que mal, mais sans naufrage, entre deux écueils, puisque le temps d'aborder ce que tu regardes comme la terre promise n'est pas encore venu pour ton ami Pierre. Dans cette navigation, j'ai tout de même une étoile propice que je ne puis invoquer, mais dont la mystérieuse et salutaire influence me préserve du météore à l'ardente chevelure. Aldine me sauvera de Jeanne, et elle ne le saura pas : est-ce que les étoiles savent qu'elles nous éclairent et nous guident?

LETTRE XXXVIII[e]. — DE PIERRE A PHILIPPE.

16 juillet, L'Escabeau.

Ce matin, j'ai vu passer l'ermite si près de ma baraque que j'ai craint de manquer à tous les devoirs de l'amitié en n'allant pas le rejoindre. Je pensais en être quitte pour quelques instans de causerie, car il était équipé pour la pêche, et la pêche à la ligne requiert la solitude ou le silence; mais en me voyant il a posé son attirail à terre, et, s'asseyant sous une saulée à la lisière d'un pré, il m'a dit d'un air confiant et amical : — Causons!

L'endroit était charmant : le pré, doucement incliné vers l'eau, était tout parsemé de spirée-reine-des-prés et de grandes sali-

caires pourpre qui dépassaient princièrement la foule pressée des vulgaires plantes fourragères. Nous avions pour siéges et pour lits de repos de larges blocs de grès, masses hétérogènes descendues jadis de la colline et enfouies dans la terre, que leur dos usé et arrondi perce de place en place. Ces beaux grès propres et sains, semés dans l'herbe sous un clair ombrage, invitent au repos, et l'ermite les connaît bien. — Voilà, me dit-il, un des riches et moelleux boudoirs que dame nature met à ma disposition. Il faut aussi que j'en remercie la généreuse hospitalité de mes semblables, car tout le monde n'est pas autorisé à pénétrer dans ces herbages. En qualité de pauvre discret, j'ai la permission d'aller partout. On sait comme j'aime la beauté des plantes, comme je mesure et dirige mes pas pour ne pas fouler l'herbe, et comme je respecte les petits rejets des arbres. N'est-ce pas là un privilége quasi royal? Toute la vallée m'appartient, et quand le paysan jaloux et un peu despote vient à moi d'un air menaçant, sitôt qu'il me reconnaît, il sourit et me confirme mon droit en me disant : « Tiens, c'est vous, monsieur Sylvestre? Alors c'est bon, c'est bon; restez tranquille, on ne vous dit rien. » Je vous demande un peu quel est le potentat à qui Jacques Bonhomme a jamais d'aussi bon cœur prêté foi et hommage.

C'est ici, continua-t-il, une de mes retraites favorites. Voyez, à cent pas de nous, comme le ruisseau est gracieux en se laissant tournoyer mollement dans cette déchirure du terrain! C'est lui qui a dévasté cette petite rive; il lui a plu, après avoir glissé, docile et muet dans les prairies, de faire ici une légère pirouette et d'y amasser un peu de sable pour y sommeiller un instant avant de reprendre sa marche silencieuse et mesurée. Tout s'est prêté à son innocente fantaisie, la berge s'est élargie, les iris et les argentines se sont approchées pour jouer avec l'eau, les aunes se sont penchés pour l'ombrager, et l'homme, en établissant là un gué, lui a permis de s'étendre et de repartir sans effort. Il y a dans tout cela une mansuétude que l'on ne trouve pas dans la grande culture des plaines ou dans la lutte avec les grands cours d'eau. La petite culture a bien ses petits ennemis; mais elle s'arrange avec eux et leur cède quelque chose pour recevoir quelque chose en échange. Si ce ruisseau était mieux réglé dans son cours, ce pré serait moins frais et moins vert, de même que, si ces roches qui en mangent une partie étaient extirpées du sol, le sol, effondré par les pluies, s'en irait combler et détourner le lit du ruisseau. *Plus tard...* (vous savez, je dis toujours ce mot-là, qui est tout mon fonds de réserve contre les choses mauvaises du présent), plus tard l'homme comprendra qu'il ne faut pas tant dénaturer la terre pour s'en servir, et que

l'on pourrait concilier le beau avec l'utile; mais ce n'est pas d'agriculture que je voulais vous parler. J'ai en tête, depuis quelques jours, de savoir où vous en êtes, et de reprendre avec vous notre discussion sur le bonheur.

— Eh bien! monsieur Sylvestre, je crois à présent que le bonheur existe.

— Bon! Et à quoi vous êtes-vous aperçu de cela?

— A la privation de certains biens qui m'ont paru constituer pour les autres, non pas seulement des élémens de bonheur, mais le bonheur lui-même.

— Vous avez reconnu alors l'excellence de certains dons de Dieu, dons tellement précieux qu'ils peuvent à un moment donné nous faire oublier toutes les misères de la vie?

— S'ils n'avaient cette vertu qu'à un moment donné, ils seraient trop fugitifs pour être le bonheur.

— Oh! quels progrès vous avez faits, mon cher père! Vous en voilà venu à penser avec moi qu'il y a une telle somme de bonheur répandue dans le fait de l'existence et dans l'exercice de la vie, que l'homme sera heureux le jour où il saura l'être?

— Je ne vais pas encore si loin; les hypothèses ont toutes une base qui leur permet de s'établir, et je ne me permets aucune hypothèse, n'ayant pas encore des bases assez solides dans l'esprit. Je n'en suis encore qu'à l'expérience personnelle et aux réflexions successives qu'elle fait naître; mais je crois avec vous que certains hommes peuvent être heureux quand ils ont découvert où gît leur idéal.

— Certains hommes? s'écria M. Sylvestre un peu indigné. Oh! ne dites pas cela! Tous ont des droits égaux, et Dieu ne consacre pas les priviléges.

— Voilà où je ne puis encore vous suivre. Les doctrines du socialisme humanitaire, qui, plaçant le bonheur tout à fait en dehors de l'individu, le font consister dans l'établissement d'une société idéale de leur façon, m'ont toujours semblé très pernicieuses. Elles conduisent tout droit aux révolutions, dont à coup sûr je ne m'inquiète pas à un point de vue personnel, moi qui désormais n'ai rien à perdre et qui aurais peut-être tout à gagner dans un milieu agité et dans une éclosion d'aventures politiques; mais je hais les révolutions qui n'aboutissent pas à l'amélioration des individus, et je ne crois pas aux sociétés meilleures que ceux qui les font. Je crois que les masses, comme on dit aujourd'hui, du moment qu'elles seraient imbues de ce principe, que la société leur doit le bonheur, quelque ignorantes ou corrompues qu'elles soient, deviendraient ivres de fureur et de tyrannie. Personne n'étant capable de ce bon-

heur qui veut avant tout l'ordre, le travail, le dévouement et la modestie, et tout le monde croyant en être digne, nous verrions une lutte effroyable s'établir entre la foule follement exigeante et l'éphémère dictature ou l'intolérable conflit parlementaire chargé de la contenter à l'instant même et sans réserve. La civilisation périrait dans cette tourmente, et le seul refuge serait encore une fois...

— N'achevez pas, ne blasphémez pas, s'écria M. Sylvestre en interrompant l'exposé de ma proposition. Vous voulez dire que vous aimez mieux voir périr la liberté que votre vaine civilisation d'hier ou d'avant-hier? Eh bien! moi, je dis : Périsse l'ouvrage d'hier et de ce matin plutôt que l'âme d'un peuple! Et savez-vous ce que c'est que l'âme d'un peuple? C'est sa volonté d'être heureux, c'est l'éternelle aspiration au bonheur, qui est la promesse éternelle de Dieu à l'humanité. Les gouvernemens les plus craintifs le savent bien, car ils ne prétendent pas détruire ce rêve sacré qui seul maintient le courage des hommes et l'activité de leur industrie. Ils promettent toujours les élémens du bonheur, même quand ils en sapent la base, la liberté! Ils se redressent même un peu contre le clergé romain quand celui-ci proclame qu'il n'y a ni repos, ni bonheur à chercher sur la terre, et que le progrès est la *peste* des sociétés. Le pouvoir se débat alors contre les doctrines de mort et d'abrutissement, — trop tard peut-être pour ses propres intérêts, mais jamais trop tard pour faire vibrer la corde de l'énergie populaire. Faites donc attention, vous qui ne voulez pas des rêves socialistes, que vous donnez la main au mysticisme, qui n'en veut pas non plus.

Je l'interrompis à mon tour.

— Permettez, monsieur Sylvestre. Si on laissait faire le mysticisme, l'univers deviendrait un grand monastère. L'idéal de la communauté a pris naissance dans les cloîtres, et vos socialistes ne font que vouloir répéter ce qui a prospéré avant eux, l'anéantissement de l'individu dans l'association!

— S'il est des socialistes qui veulent cette chose monstrueuse, je vous les abandonne de tout mon cœur, répliqua l'ermite; mais est-ce que je vous parle, moi, d'anéantir ou seulement d'amoindrir l'individu? Avec vos étroits systèmes philosophiques, qui ne veulent et ne peuvent jamais concilier les extrêmes et relier les antithèses par un troisième terme, vous rendez toute conclusion impossible. Vous voulez que l'individu prime l'association, et dès lors vous nous accusez de vouloir une association qui supprime l'individu. Nous ne sommes pas si exclusifs qu'il vous plaît de l'être. Nous voulons que tout homme cherche en lui-même les instincts, les facultés et le libre développement de son bonheur; mais nous vou-

lons aussi que tout homme sache qu'il ne trouvera en lui-même que la moitié de ce qu'il cherche, et que l'égoïsme n'est qu'une demi-satisfaction sans réelle solidité, sans élémens suffisans de durée. Nous voulons que, tout en se rendant propre au bonheur et digne de le posséder par la sagesse, la poésie, la pureté des mœurs et le sentiment du beau et du bon, l'individu soit bien pénétré que ce bonheur-là est inséparable du bonheur des autres, et qu'il doit vouloir ardemment pour tous ses semblables la possibilité d'aspirer aux mêmes biens, c'est-à-dire à l'instruction, à une somme nécessaire de loisir, à l'absence des rigoureuses nécessités, des travaux excessifs et des maladies qu'engendre la misère, à la liberté, à la sécurité, à la notion de l'égalité sainte et de la fraternité en Dieu. Si tous les hommes n'ont pas ces moyens d'arriver au bonheur, aucune sagesse, aucune vertu, aucune force d'intelligence et de volonté ne la donnera même aux hommes d'élite, car je vous défie, fussiez-vous Socrate ou Jésus, de triompher froidement dans la gloire du supplice et de ne pas pleurer des larmes de sang sur l'aveuglement et la méchanceté des hommes qui l'infligent.

Voyons, ajouta-t-il, vous voilà jeune, instruit, libre; que vous manque-t-il pour être heureux? Une philosophie comme la mienne? Non, car, quelque riante qu'elle vous paraisse, elle ne m'inspire que l'espoir, le courage et la foi dans l'avenir de la race humaine; elle ne me donne qu'un bonheur très relatif et troublé cent fois le jour par le spectacle du monde que j'ai sous les yeux. Je ne suis donc pas heureux. Non, mon enfant, nous ne le sommes ni l'un ni l'autre, et si vous prétendiez que votre stoïque appréciation de la réalité suffit au repos de votre esprit et au développement de vos facultés, je ne vous croirais pas. Cherchons donc ce qui nous manque. Est-ce l'amour? Il n'est plus de mon âge, et il est assuré au vôtre. Est-ce le bien-être? Je suis habitué à m'en passer, et quand même vous ne seriez pas certain d'en acquérir, vous êtes de force à vous en passer aussi. Est-ce la gloire, l'influence, un peu d'autorité sur les autres? Vous êtes plus sérieux que cela, et moi je n'y ai jamais songé. Nous sommes donc des gens assez forts, des philosophes convenablement trempés : qui trouvera son bonheur en lui-même, si nous ne l'y trouvons pas?

Eh bien! nous ne l'y trouvons pas complet et assuré, parce que son complément indispensable est en dehors de nous, parce qu'il n'y a pas de lien volontaire et solide entre nous et les autres *nous* qui composent la société où nous vivons, et parce que, eussions-nous ce lien, cet idéal d'une société parfaite en France, il nous manquerait encore pour la solidifier le concours d'autres sociétés fondées sur les mêmes bases, la fraternité européenne. Et après

cela encore il faudrait à l'Europe la fraternité universelle. Tant que des sociétés protesteront contre le principe, le principe aura à lutter, et toute lutte trouble le vrai bonheur quand elle ne l'exclut pas. Quelle satisfaction espérez-vous retirer de votre semblable, si vous sentez en lui un ennemi? Avec la loi du chacun pour soi, nous sommes tous ennemis les uns des autres, et sous ce rapport nous vivons encore à l'état sauvage. Nous nous arrachons les membres de la proie, et, si nous l'osions, nous nous tuerions les uns les autres pour faire de la place aux besoins inassouvis. Où est le bonheur d'être riche, s'il faut toujours craindre d'être dévalisé par les voleurs ou exploité par les intrigans? Où est la sécurité de l'amour, cette chose infiniment précieuse et rare à l'état complet, si autour de vous les ardeurs mal contenues, l'amitié sans foi, le désir sans respect, les convoitises sans pudeur, menacent sans cesse le trésor que vous cachez en vain? Où est le bonheur de faire le bien quand chacun voit l'insuffisance effrayante de ses ressources et la mine inépuisable de la misère? Quand vous avez donné à un pauvre, il en arrive cent autres à qui vous ne pouvez donner, ou à qui vous ne pouvez donner que le pain du corps, sans espoir de détruire en eux l'abaissement et les vices du désespoir. Où est l'enivrement de la gloire, d'un succès quelconque, quand vous sentez l'irritation de vos rivaux et la haine qui vous attend? Où est la jouissance de contempler et d'étudier la nature quand vous savez que tant d'yeux et d'intelligences sont fermés à ses bienfaits et à ses clartés?

J'énumérerais ainsi tous les élémens dont se compose le bonheur individuel, et j'aurais cent mille fois trop d'exemples et de preuves pour vous montrer que le manque d'association dans les intérêts et par conséquent dans les sentimens rend à peu près nulle la somme de bonheur que chacun pourrait trouver en soi. Vous me faites l'effet d'un homme qui prétendrait faire couler un fleuve en isolant chaque goutte d'eau dans un récipient particulier. L'humanité est un seul être, et pour que chaque parcelle animée de cet être concoure au développement et à la durée de sa vie, il faut des conditions générales et absolues de vie pour l'être entier. C'est par là seulement que chacune de ses molécules vivra de la vie qui lui est propre et pourra remplir la fonction particulière qui lui est assignée. Quand je vois combien nous sommes loin de ces conditions vitales, je renonce à l'idée du bonheur sur la terre, je ne le vois possible ni en moi ni en dehors de moi, et il y a des jours où, anéanti, je me cache dans les rochers, appuyant ma tête endolorie et mes mains épuisées sur leurs flancs arides, comme pour leur demander l'admirable privilége dont ils jouissent, celui de savoir attendre sans impatience et sans crainte la longue transformation des

choses. Voilà pourquoi j'aime les pierres. Elles se désagrégent sans souffrir, et souvent je voudrais être calme et patient comme elles; mais la forte virtualité qui est dans l'homme reprend le dessus, et, instruit par l'imposante majesté des choses inertes, ce réservoir inépuisable des choses qui doivent vivre, je sens la foi me ranimer. Je m'exerce à la science de l'*attente*, c'est-à-dire à la certitude des ressources de mon espèce, et je me dis que les hommes meilleurs, les hommes heureux, sont en germe dans ceux dont Rousseau disait encore hier : *Malheureux humains que nous sommes!*

Il termina en me disant : — A présent vous comprenez ma formule : « le bonheur est en nous et en dehors de nous. » J'ajouterai qu'avec ces deux termes il est encore incomplet. Il faut dire encore qu'il est aussi *au-delà de nous*, et je viens de vous le démontrer en vous montrant dans quelle possession du sens de l'avenir je puise mon courage. Il faut donc nous aimer nous-mêmes, aimer nos semblables et les aimer, ainsi que nous-mêmes, dans l'accomplissement des temps que la logique divine nous fait clairement entrevoir. Je ne puis dire que je trouve mes contemporains fort sages et fort aimables; mais ils sont perfectibles, et pour cela je les aime dans le présent comme dans le passé et l'avenir. Avec cette notion, j'ai beau souffrir, je ne suis pas radicalement malheureux; mais qu'il y a loin de cette vertu relative, de ces théories de transition, de cette philosophie péniblement acquise et laborieusement gardée, à la félicité que l'homme pourra un jour trouver en lui-même et dans les autres! Alors il s'apercevra que cette terre tant excommuniée par les mystiques, cette vallée de larmes, ce champ de bataille, est une délicieuse oasis parmi les innombrables oasis de l'immensité; mais je vous parlerai un autre jour du bonheur intrinsèque dont jouit notre planète. J'ai beaucoup trop bavardé aujourd'hui, et je n'ai pas pêché le moindre goujon...

Il me quitta sans avoir fait aucune allusion aux projets de mariage que je lui attribuais l'autre jour. M'étais-je trompé, ou bien a-t-il compris que ces projets étaient irréalisables? Je suis en somme très content d'avoir retrouvé *mon fils* tel qu'il était avant ses aventures paternelles. Le voilà replongé dans son idéal philosophique et oubliant les soucis et les déceptions de la vie réelle. J'ai cru devoir te transcrire tout au long notre entretien. Tu aimes notre ermite, et l'esquisse de sa doctrine explique celle de sa physionomie, que tu m'as plus d'une fois reproché de laisser incomplète.

Gédéon m'a écrit ceci : « Vous semblez nous fuir, et puisque vous n'en dites pas la raison, il faut que je la devine. Voyons. Une certaine beauté coiffée de rubans rouges est absente de chez nous

pour huit jours. Si cette nouvelle nous ramène notre ami, nous serons à l'avenir plus discrets et plus prudens. »

La fin est énigmatique. Se reproche-t-on d'avoir un peu compromis Jeanne vis-à-vis de moi, et se promet-on de ne pas recommencer? Ou bien me promet-on, à moi, de ne plus chercher à me surprendre et de me laisser le temps de la réflexion? N'importe, j'irai demain à La Tilleraie, pour que l'on ne doute pas de ma protestation. Et pourquoi n'irais-je pas ce soir? Il n'est que huit heures, et il fera si bon revenir à minuit, à la pure clarté des étoiles!

17 juillet, L'Escabeau.

Je reprends ma lettre d'hier. J'ai donc passé ma soirée à La Tilleraie. Une soirée charmante! Il n'y avait pas d'étrangers, les enfans étaient couchés, et Mlle Vallier, qui d'ordinaire se retire comme eux à neuf heures, pour aller veiller dans son pavillon, a consenti à rester. Gédéon l'en a priée avec instance, disant que sans elle j'allais m'ennuyer. Elle a souri en répondant qu'elle ne se croyait pas très amusante. — Il n'y a qu'une personne que j'égaie, a-t-elle ajouté, c'est ma pauvre Zoé, qui n'est pas difficile, et qui trouve la soirée bien longue quand je m'attarde ici.

— Eh bien! s'est écrié Gédéon, je vais la chercher!

— Vous n'y songez pas! Elle n'est pas en toilette, elle n'osera jamais.

— Bah! je lui dirai que vous avez besoin d'elle.

— Vous allez l'inquiéter!

— Non, je la ferai rire, elle ne demande que cela.

— Mais vous n'allez pas entrer chez moi? a repris Mlle Vallier d'un ton ferme, quoique enjoué. Mon domicile est inviolable, vous savez les conventions?

— Parbleu! a répondu gaîment Gédéon. Je vais lui jouer un air de guitare, et il faudra bien qu'elle paraisse au balcon. Pierre, venez avec moi, vous chanterez!

Et, prenant une guitare dans le petit salon, il m'a emmené à la conquête de la négresse. Les demoiselles Nuñez et Aldine nous ont suivis pour assister à la scène comique; mais rien de plaisant n'est résulté de l'entreprise : Zoé, attendant sa maîtresse avec l'impatience accoutumée, venait au-devant d'elle. On l'a ramenée au salon, où elle s'est utilisée tout de suite en roulant des *allegradores* pour la provision de la cheminée. J'ai remarqué la gentillesse, c'est le mot, de Gédéon causant avec cette petite comme avec une enfant qu'il voulait adopter aussi, et dont il imposerait au besoin la présence à ses hôtes sur un pied d'égalité. Il lui a reproché de ne

jamais paraître aux soirées de musique, et il lui a demandé si c'était par coquetterie, c'est-à-dire par manque de toilette, qu'elle se cachait ainsi. La négresse a répondu que non, qu'elle avait de plus belles robes que *maîtresse*, parce que quand *maîtresse* en achetait deux, elle gardait pour elle la plus laide et la moins chère. Elle a ajouté que, quant à elle, si elle ne venait pas au salon, c'est parce qu'elle était *noire, née esclave*, par conséquent moins qu'une domestique blanche.

Comme Gédéon allait probablement dire ce que j'étais en train de penser, j'eus l'étourderie de le dire avant lui. Je fis observer à Zoé qu'elle avait été soignée et traitée par Mlle Vallier comme une sœur, et que dès lors tout le monde lui devait les mêmes égards qu'à sa maîtresse. Mlle Vallier me regarda avec surprise, et je me hâtai d'ajouter que j'exprimais à coup sûr la pensée du maître de la maison.

— Et je vous remercie de m'avoir si bien deviné! s'écria Gédéon en souriant, car je n'aurais pas su m'exprimer aussi bien.

Il avait peut-être un peu de dépit; mais je m'attachai à le dissiper, et il reprit confiance; la causerie devint amicale et facile.

Je ne connaissais vraiment pas Mlle Vallier. C'est plus qu'une charmante femme, c'est une femme fortement trempée, et je ne suis plus du tout surpris qu'un homme riche et solidement posé dans la société veuille la mettre à la tête de sa famille et de sa maison. Il faut qu'elle ait un tact exquis et un profond sentiment des plus hautes convenances pour se maintenir avec tant de modestie et de fierté dans la délicate situation où elle se trouve placée. Si elle aime Gédéon, c'est avec tant de pudeur et de retenue qu'il est impossible de surprendre en elle la plus légère émotion au milieu des soins dont il l'entoure et des prévenances dont il l'accable en quelque sorte, car elle ne peut faire un mouvement, lever les yeux ou étendre la main sans qu'il se précipite pour deviner ce qu'elle veut et la servir avec une impétuosité convulsive. Je ne sais si elle en est flattée ou importunée, elle a l'air de ne pas s'en apercevoir. Elle lui parle avec une liberté d'esprit extraordinaire, mais on ne peut deviner si c'est l'effet d'une confiance absolue ou d'une indifférence inexorable. Cela est bien singulier, et j'en suis réduit à croire qu'elle prend tranquillement possession du rang qu'il lui offre comme d'une chose due à ses instincts de haute sagesse et de grâce accomplie. Oui, elle est née pour les situations les plus élevées, les plus difficiles peut-être, et Gédéon comprend qu'elle lui fait beaucoup d'honneur en agréant ses millions.

Pourtant rien ne trahit chez elle l'ambition grande ou petite. La conversation a roulé sur l'ermite des Grez. Gédéon l'a vu plusieurs fois, et il fait le plus grand éloge de son esprit et de ses manières.

Ses sœurs, qui n'avaient jamais été bien curieuses des bizarreries de ce vieillard, commencent à chercher par quel moyen elles l'attireront chez elles, et ni Mlle Vallier ni moi ne suffisions à répondre à leurs questions. Elles voulaient absolument deviner quel personnage autrefois important pouvait être cet homme supérieur tombé dans une si profonde misère, ou volontairement adonné à la vie cénobitique. Elles cherchaient naïvement quelle figure historique avait mystérieusement disparu de la scène du monde depuis une dizaine d'années.

— Je ne puis vous répondre, leur dit Gédéon. Je ne sais rien. Je crois bien que Mlle Vallier et l'ami Pierre savent tout; mais ils ne vous le diront pas. Ils sont impénétrables.

Je regardais attentivement la figure de Gédéon pendant qu'il parlait ainsi. J'ai cru voir qu'il en sait autant que nous. Est-ce avec la permission de l'ermite que Mlle Vallier lui a confié son secret? est-ce l'ermite lui-même ou Mlle Jeanne qui a parlé? Nous avons calmé les deux vieilles filles en leur disant que tous leurs efforts pour attirer M. Sylvestre dans leur salon resteraient parfaitement inutiles et ne lui seraient nullement agréables. Et comme elles s'extasiaient sur l'étrange amour de cet homme pour la solitude et la pauvreté, Mlle Vallier leur a répondu de manière à leur faire sentir qu'elle appréciait beaucoup plus la liberté d'une telle existence que l'opulence dont elles font si grand cas. Nouvelle surprise de leur part. — C'est que vous ne savez pas, leur dit-elle, les compensations que l'on trouve dans l'indépendance et dans le sentiment de sa force. Pour ceux qui ont passé par la vie restreinte à sa plus simple expression, tout ce qui vous paraît nécessaire semble absolument inutile, et beaucoup de choses que vous trouvez agréables sont à leurs yeux importunes et fatigantes.

Elles ont beaucoup réclamé contre ce qui leur semblait être un paradoxe. Gédéon, pensif, ne disait rien. J'ai cru pouvoir parler et dire que le seul bonheur d'une âme élevée comme celle de Mlle Vallier était de se dévouer.

— N'exagérez pas, me dit-elle, c'est là une tendance, et non un bonheur. C'est la consolation des malheureux; leur récompense est de voir leur dévouement devenir utile. Tout cela, c'est le devoir avec ses douleurs et ses joies, ce n'est pas le bonheur.

— Alors, dit Gédéon, le bonheur, c'est...

— Je n'en sais rien, reprit-elle. Il y a des gens tellement pris dans l'engrenage du devoir qu'ils n'ont pas le loisir de savoir si le bonheur existe, et qu'ils n'ont pas même le droit d'y songer.

— Tout le monde a le droit d'échapper aux devoirs qui dépassent les forces, répliqua Gédéon : c'est la plupart du temps une question

d'argent, et tout le monde a le droit de s'enrichir; mais vous avez des préventions, je dirais même des préjugés contre la richesse, et je crois que Pierre les partage.

Je répondis que non, mais je crus devoir développer ma courte théorie. Tu la connais : que les richesses bien acquises soient bien employées, et je les regarde comme de bons instrumens dans la main de bons ouvriers; mais qu'elles soient le but personnel de l'activité de l'individu, c'est, selon moi, un mal. Travailler à la richesse collective et sociale en se contentant des conditions où le travail est un bien, une vertu, une santé, voilà l'ambition légitime et l'activité logique : tout ce qui dépasse ou contredit ce terme est vanité, intempérance ou manie.

Gédéon répliqua fort sagement que dans une société bien ordonnée on pourrait juger du mérite de l'individu d'après le chiffre de son avoir. Celui qui vivrait dans la misère serait avec raison réputé incapable, paresseux ou prodigue, et celui qui arriverait à une vaine opulence pourrait être accusé de cupidité, d'intempérance ou de folie; mais dans le monde troublé où nous vivons il n'en est pas ainsi. La misère peut être grandeur, et la richesse vertu. Tout dépend des hasards, des nécessités, des charges mal réparties, des obligations anormales, enfin de tout ce qu'il y a de factice ou de fatal, de brutal ou d'aveugle dans un monde en voie de transformation depuis la base jusqu'au faîte. Il ne faut donc pas dire d'un homme qu'il est bon ou mauvais parce qu'il est riche, ou parce qu'il est pauvre; il faut connaître sa vie ou réserver son propre jugement.

— Moi qui vous parle, ajouta-t-il, j'ai beaucoup travaillé pour devenir riche. Mes parens ne m'avaient pas enseigné d'autre science que celle de faire de l'argent avec de l'argent. Ils exigeaient que toute ma volonté, toute mon intelligence, toute mon énergie, tout mon temps, fussent consacrés à cet aride labeur. Et comme mes instincts s'y refusaient un peu, j'étais menacé de leur malédiction. J'ai cédé à leur vœu, et j'ai senti la fièvre du gain, qui est une passion de joueur, se développer en moi, me changer, me transformer et m'enivrer, comme il arrive à tous ceux qui font violence à leur nature pour se jeter dans l'extrême; mais j'ai eu le bonheur de m'arrêter à temps. Redevenu libre, j'ai quitté les affaires, et je n'en fais plus que pour rendre service aux autres. J'ai senti la force des affections, et j'ai compris que le bonheur était là. Je crois être dans le vrai et n'avoir pas grand'chose à me reprocher, car si j'ai eu, d'abord comme insouciant et ensuite comme ambitieux, une première jeunesse assez mal réglée, j'ai eu la victoire d'une maturité assez saine, et me voilà riche sans être ni un aigle ni un idiot, ni un coquin ni un grand homme.

— Personne ici ne se permet de vous juger, reprit Mlle Vallier,

et le parti que vous avez pris de quitter les affaires prouve que, quant à la théorie, nous sommes d'accord. Je peux donc dire, sans vous blesser en rien, qu'il ne sied pas aux pauvres de rêver la richesse et le fardeau d'obligations qu'elle impose, car ils ne sauraient le porter.

Ici Gédéon se leva et parla avec une vivacité inattendue, comme si, blessé au cœur par le dédain de Mlle Vallier pour sa prépondérance sociale, dont il avait fait si bon marché, il se décidait à la lui faire sentir.

— Si vous dites, s'écria-t-il, que les pauvres ne sauraient pas être de bons riches, vous confondez tous les pauvres dans un égal mépris. Moi, je vous abandonnais les riches, ne voulant pas tomber dans des généralités de critique ou d'éloge qui n'aboutiraient qu'à des personnalités; mais vous abandonnez bien davantage la cause que vous sembliez défendre, car, selon vous, les pauvres seraient tous incapables ou égoïstes.

— Il me semble, dis-je à mon tour, que nous confondons ici la richesse et la pauvreté avec leurs effets.

— Eh bien! reprit Gédéon, il est impossible, vu l'état des choses sociales et humaines, de faire autrement. La richesse par elle-même est une force, et comme on n'a pas encore trouvé le moyen d'en répartir également les bienfaits, il y a nécessairement des gens qui sont plus ou moins forts dans la société selon qu'ils sont plus ou moins riches. La pauvreté constitue un état de faiblesse. Celui qui ne peut rien pour lui-même ne peut rien pour les autres, tandis que le riche peut beaucoup pour lui et pour beaucoup d'autres. Qu'il se serve mal de sa force ou qu'il ne s'en serve pas, c'est tant pis pour lui et pour la société. Les avares sont des fous qui se coupent les mains pour ne pas porter le fardeau du devoir. Les prodigues sont un autre genre d'insensés qui jettent leurs armes au milieu du combat de la vie. Les uns et les autres sont la proie d'un vertige; mais que prouve tout cela contre la richesse? De ce qu'il y a des ivrognes qui s'usent et se tuent, s'ensuit-il que le vin ne soit pas un cordial généreux destiné à retremper le corps et l'esprit? Vouloir toujours acquérir sans jamais user de ce que l'on acquiert est certainement une maladie que j'ai condamnée; mais ne venez pas me dire que la volonté de ne jamais posséder soit une vertu ou une sagesse. C'est comme si vous me disiez qu'étant faible il ne faut pas souhaiter d'acquérir des forces. C'est nier la logique, c'est déposséder l'homme du besoin de s'améliorer, c'est nier le progrès, et je m'étonne de trouver cette doctrine d'impuissance et de paresse chez deux disciples de M. Sylvestre.

— Permettez, répondit Mlle Vallier, M. Sylvestre croit que, si la richesse n'est pas une force collective dont on pourrait répandre le

bienfait sur tous les hommes, c'est parce qu'elle se concentre trop dans les mains d'un petit nombre qui ne veulent ni ne savent en faire profiter le grand nombre. D'après lui, les riches seraient des gens démesurément forts qui, bien loin d'aider et de porter les faibles, seraient pour la plupart déterminés à les écraser. Admettons qu'il se trompe, qu'il ne les connaît pas, que la plupart soient des hommes de progrès et d'intelligence, et qu'on doive à leur initiative les merveilles de l'industrie et l'espoir du bien-être général : il n'en est pas moins vrai que cette foule de malheureux et d'incapables placés sous la dépendance de quelques personnes habiles, disposant de toutes les forces sociales et parfaitement libres de s'en mal servir, ne présente pas un tableau bien rassurant. Moi, je comprends que l'on ait de l'inquiétude, et qu'une âme tendre et fière comme celle de notre ermite soit naturellement portée à prendre le parti de ces faibles et de ces inhabiles contre les gens heureux et superbes qui ont tout et qui peuvent tout.

— Alors il faut ruiner les riches, les piller ou les pendre? dit Gédéon avec un enjouement très amer. Si votre ermite a raison, je ne vois pas d'autre conclusion raisonnable : la confiscation, l'exil ou la mort pour les capitalistes, après quoi les hommes vivront en frères et sauront tous le moyen de créer la richesse.

L'éclat de rire de Mlle Vallier fit rentrer Gédéon en lui-même. — Je sais bien, dit-il, que vous avez horreur de ces choses-là; mais enfin où veut-il en venir, votre ermite?

— Oh! je ne sais pas, répondit-elle; il ne me l'a pas dit; c'eût été peine perdue. S'il a un système, je ne le comprendrais pas; mais je sais bien qu'il ne veut tuer ni voler personne, et qu'il ne fait pas de prédications incendiaires, car il ne dit sa pensée qu'à ses amis intimes.

— C'est-à-dire à vous et à Pierre?

— Pourquoi vous en tourmentez-vous, si vous la jugez insensée?

— Je ne dis pas cela, je voudrais le mieux connaître et savoir si votre ami est un rêveur, un enragé ou un apôtre.

— Ce n'est rien de tout cela, c'est un sage.

— Et vous, Pierre, que dites-vous?

— Moi, je dis que c'est un saint.

— Ce n'est pas la même chose.

— Non certes, repris-je; les saints ont le droit de franchir les tristes et froides limites de la raison.

— La raison n'est pas la sagesse, dit Mlle Vallier; les vrais sages méprisent l'égoïsme et la petite prudence du monde. La vraie sagesse est une sainteté, et la vraie sainteté est une haute et sublime sagesse.

— Allons, je suis battu pour ce qui concerne M. Sylvestre, dit

Gédéon; mais le problème de la richesse n'est pas résolu. Mlle Vallier ne me dit pas ce qu'il faut faire des riches.

— Il faut en faire des sages, répondit-elle.

— C'est-à-dire des ermites?

— Non, il leur faudrait trop d'idéal; mais il y a sagesse et sagesse. C'est à vous autres de connaître celle qui ne dépasse pas vos forces. Moi, qui n'ai pas besoin de m'élever si haut, je ne puis vous l'enseigner.

— Que voulez-vous dire par là? Je ne vous entends pas. Pierre, est-ce que vous comprenez?

Il me regardait avec des yeux moitié supplians, moitié menaçans.

— Non, répondis-je, je ne sais pas du tout pourquoi Mlle Vallier ne prétendrait pas à une grandeur morale qu'elle sait si bien définir.

— Je veux bien m'expliquer, répondit-elle. Les grands devoirs sont des montagnes que je ne me sens pas obligée de gravir. Je ne suis pas bien forte, et je me suis déjà beaucoup fatiguée à monter et à descendre de petites collines insignifiantes où les chemins étaient bien durs. Ce n'est probablement pas fini. Je n'ai donc pas à me préparer à autre chose, et cela suffit à ma taille. La sagesse des gens qui sont dans ma position consiste à savoir se passer de ce que vous appelez le bonheur. Oh! j'ai lu attentivement l'article de M. Sorède dans la *revue*. Je ne sais pas encore s'il croit au bonheur ou s'il le nie, la question n'est pas là pour moi; mais j'ai tiré ma petite conclusion d'avance : c'est que de tout temps les hommes se sont rendus malheureux pour avoir voulu être plus heureux qu'il ne leur est nécessaire de l'être, et je me suis bien sérieusement demandé s'ils méritaient une si grande félicité quand tout dans l'univers se soumet à la souffrance et se contente de la somme de compensations qui lui est échue. Puisque le bonheur, qui est, je le suppose, le plein exercice d'une grande plénitude de hautes facultés, est si difficile, pour ne pas dire impossible à atteindre, pourquoi donc ne mettrait-on pas son ambition à posséder quelque chose de plus facile à saisir, la résignation par exemple, la modestie des aspirations, une sagesse douce et pieuse, une patience attendrie que je comparerai, si vous le permettez, à un jour de pluie fine avec quelques doux rayons de soleil? Ne peut-on vivre avec cela quand on n'est ni aigle, ni lion, ni d'humeur conquérante, ni doué de forces immenses, ni saint Michel, ni millionnaire, ni riche, ni ermite? Je comprends bien que M. Sorède, écrivain, ambitionne la renommée, que M. Nuñez, capitaliste, aspire à répandre des bienfaits, et que M. Sylvestre, philosophe, rêve les victoires du stoïcisme. Il n'en faut pas tant au commun des martyrs; qu'ils montent paisiblement

les degrés de leur calvaire ignoré et qu'ils se disent : Je ne pourrais pas boire la mer, je dois et je peux me contenter d'une goutte de rosée.

J'essaie de te traduire comme je peux le langage facile et charmant de M[lle] Vallier. Elle parlait avec une conviction si touchante et si gracieuse que Gédéon, éperdu, fit le mouvement de saisir ses mains pour les baiser; mais, comme si elle eût pressenti ce mouvement, elle se leva sans le voir et alla frapper sur l'épaule de Zoé en lui disant : Sais-tu, petite, qu'il est onze heures, et que le médecin gronderait s'il te voyait encore debout! Allons dormir.

En parlant à sa négresse, elle rencontra je ne sais comment mes yeux, et je sais encore moins comment et pourquoi ils étaient humides. La peinture qu'elle venait de faire de la résignation m'avait ému apparemment. Elle tressaillit d'une manière imperceptible; mais ce tressaillement n'exprimait que la surprise, et je crois que Gédéon ne s'en aperçut pas.

— Quelle âme forte et quelle douceur de caractère! s'écria-t-il quand elle fut sortie.

— C'est un ange, dit une de ses sœurs.

— C'est une sainte, ajouta l'autre, et toutes deux se retirèrent.

— Et vous, mon ami Pierre, qu'en pensez-vous? me dit Gédéon quand nous fûmes seuls.

— Je pense que vous êtes un *sage* de l'avoir choisie, mais je pense aussi que j'ai à travailler, et qu'il faut que je me sauve.

— Bien, bien... un moment! Dites-moi si vous croyez qu'elle me pardonnera d'être riche?

— Allez-vous souhaiter qu'elle vous en fasse un mérite?

— Non, vous avez raison. Si elle m'agrée, je serai bien sûr de lui plaire!

— Amen et bonsoir, mon cher ami.

Il me suivit jusque chez moi, sous prétexte d'avoir besoin de prendre l'air, mais en réalité pour me confier ses perplexités, qui m'ont paru assez plaisantes. Tantôt il redoute d'être accepté à cause de sa fortune, tantôt il veut qu'on lui tienne compte de cet avantage. Voilà un embarras où ni toi ni moi ne nous trouverons jamais. De plus il voudrait savoir, et savoir par moi, s'il est aimé. Il croit qu'il le sera; mais il s'impatiente. Il m'a répété dix fois : Tâchez donc de le lui faire dire! Voilà une commission trop délicate, je ne m'en charge pas.

George Sand.

(*La cinquième partie au prochain n°.*)

DE
LA VIE FUTURE

I. *La Vie future*, par M. Th. Henri Martin. — II. *La Vie éternelle*, par M. Ernest Naville. — III. *La Pluralité des mondes habités*, par M. Camille Flammarion. — IV. *La Pluralité des existences de l'âme*, par M. André Pezzani.

« Les mânes sont quelque chose, la mort ne finit pas tout. » Ainsi parlait un des maîtres de l'élégie latine au souvenir de celle qu'il avait aimée et qu'il croyait revoir encore dans ses nuits rêveuses. Ce vers de Properce rend assez bien, sous la forme d'une proposition vague, cette croyance indécise et variable, mais vivace, que la raison et l'imagination, la tradition et la superstition suggéraient ensemble à presque toute l'antiquité païenne, et qui s'est perpétuée après elle, avec des traits plus distincts, sur un fond plus solide et mieux défini. C'était la croyance en un avenir pour l'humanité au-delà de cette vie, en un mode d'existence inconnu, conçu quelquefois comme ayant précédé la naissance, toujours comme postérieur à la mort. Cette idée, presque constamment accompagnée de la foi dans une différence de destinée réservée aux bons et aux méchans par une justice éternelle, représentait la vie future soit comme continuée, soit comme suspendue par intervalle, en sorte que dans les religions ou les opinions traditionnelles elle était souvent accompagnée de l'idée de résurrection, et ce n'était guère que pour les esprits éclairés, et particulièrement pour la philosophie, qu'elle s'élevait jusqu'à devenir la pure idée de l'immortalité de l'âme.

Le dogme de la vie future peut en effet prendre ces deux formes, qui doivent être soigneusement distinguées, quoiqu'elles puissent

quelquefois être réunies dans une commune croyance, la résurrection et l'immortalité. L'imagination des peuples, l'esprit des temps primitifs, se portent plus naturellement vers la première. La mort offre un tel aspect d'anéantissement que, pour attribuer à ceux qu'elle a frappés une existence ultérieure, on se figure volontiers qu'un pouvoir miraculeux les fait revivre. On les suppose soit immédiatement, soit après certains délais, soit accidentellement, rappelés à la vie, quelquefois même par des moyens surnaturels, mais terrestres, qui les ramènent temporairement sur la terre, et de là vient l'ancienne croyance aux apparitions et aux évocations; mais la pensée d'un principe qui subsiste dans l'humanité distinct et indépendant du corps mortel est une pensée philosophique, une vérité de science qui n'était guère entrevue que confusément par le vulgaire, qui même aujourd'hui n'est pas conçue bien distinctement par toutes les intelligences. Sans doute on pourrait prouver à tous ceux qui croient à une résurrection qu'ils admettent forcément quelque chose qui soit ressuscité. Ce n'est pas le néant pour eux qui redevient homme. Entre la mort et la renaissance, ils supposent donc un intervalle, un je ne sais quoi, un je ne sais quel état comparé le plus souvent au sommeil et à l'insensibilité qui l'accompagne, et ce qui persiste ainsi d'une vie à l'autre est ce qu'un peu de réflexion pourrait amener à la conception d'une âme immortelle. Cependant il faut arriver à des philosophes, et à des philosophes d'élite, dans un siècle avancé, pour trouver accouplés ces deux mots âme et immortalité (1). Jusque-là, l'espérance et la tradition se bornent en général à dire, dans les termes de Platon lui-même, qu'il reste quelque chose aux morts, et quelque chose de beaucoup meilleur pour les bons que pour les méchans. Platon même, au lieu de dire que l'âme survit, dit quelquefois qu'elle revit, et semble ainsi confondre l'immortalité avec la résurrection (2). Cependant le *Phédon* demeure encore ce qui s'est tenté de plus fort et de plus heureux pour persuader à la raison que l'âme est immortelle. *Le prix est beau, et l'espérance est grande. La tentative est digne qu'on en coure le hasard* (3). Après deux mille quatre cents ans, on ne saurait encore rien donner de mieux à lire à qui douterait de la vie à venir que l'écrit pathétique qui consolait Caton après Pharsale et le préparait dans une nuit suprême à la mort libératrice.

Ces derniers mots seront à peine lus qu'on m'arrêtera pour me demander si je compte les livres religieux pour rien, et si j'entends

(1) Platon, *Phédon*, XVII, XLIV, XLVIII, LIV et *passim*. — *Animorum immortalitas*, Cicéron, *Tusc.* I, 11, 14, et *passim*. — *Animorum æternitas, id., ib.*, 17, 23. — *Immortalitas animæ*, Tacite, *Ann.*, XVI, 19.
(2) *Phédon*, XVI, XVII, etc.
(3) *Ibid.*, LXIII.

qu'ils ne puissent lutter avec les œuvres de la sagesse profane, pour persuader l'homme des destinées qui l'attendent au-delà du tombeau. A Dieu ne plaise! Le catéchisme fait plus de croyans à l'autre vie que toute la littérature philosophique, et un paysan chrétien en est plus assuré que Socrate au moment de boire la ciguë; mais le christianisme est dispensé par sa puissance même du soin d'établir distinctement le dogme de l'autre vie. Il l'enseigne ou plutôt il le comprend dans sa doctrine, dont ce dogme est un élément nécessaire. Il suffit que par voie de tradition ou d'autorité il ait obtenu la foi pour lui-même, cette foi s'étend naturellement à tous les articles de son symbole, et sans aucune recherche, sans appareil de démonstration, il laisse les fidèles pleins de confiance dans l'avenir éternel, unique motif de la révélation, car si tout finissait à la mort, qu'importerait la doctrine du péché et du salut?

C'est l'avantage de la religion et de toute religion sur toute philosophie, qu'elle affirme ce que la philosophie démontre, et qu'elle a d'autres moyens de se faire accepter que de discuter avec la raison. Toute religion est historique avant d'être philosophique. Par le témoignage et la tradition, par le rôle qu'elle remplit dans l'éducation, par les sentimens auxquels elle s'adresse, par les facultés qu'elle met en jeu, elle emporte tous les doutes, elle ne les laisse pas même naître et fraie aux divers dogmes dont elle se compose un accès facile et durable dans les esprits dont elle s'est emparée. Si au genre d'influence qui lui appartient elle ajoute l'antiquité de son origine, les beautés de son histoire, la grandeur ou la subtilité de ses dogmes, des souvenirs touchans et des leçons utiles, il ne faut pas s'étonner qu'elle s'assure un empire à peu près absolu, et c'est ainsi que, même humainement considéré, le christianisme a pu créer dans les âmes des croyances qui ne périront pas. Au nombre de ces croyances est la vie éternelle, car tel est le nom sacré de la doctrine de l'immortalité de l'âme. Sous ce nom, elle n'en est que plus puissante et plus durable, et plus d'un chrétien qui ignore ou connaît à peine ces mots, *âme immortelle*, est aussi pénétré de la vérité qu'ils expriment que s'ils lui étaient familiers, et rapporte à cette vérité fortifiante et réprimante ses espérances et ses actions. Rien ne surpassera jamais l'ascendant de la religion comme force persuasive; elle sera toujours le plus prompt et le plus sûr moyen de maîtriser l'esprit humain.

I.

Mais quoique les doctrines religieuses ne s'imposent point par l'évidence et ne s'établissent point par l'analyse, l'observation ou le raisonnement, comme les doctrines scientifiques, il y a cepen-

dant une manière scientifique de traiter la religion : c'est la théologie. La théologie est l'application de la raison aux vérités tenues pour révélées. La religion étant prise comme un fait, ses dogmes étant admis à titre de tradition, la raison peut entreprendre, par les moyens qui lui sont exclusivement propres, de rechercher, d'exposer, de fixer le sens, la portée, l'autorité et la vérité de ses enseignemens, et une doctrine historique revêt ainsi les apparences d'une doctrine rationnelle. Telle est pourtant, au point de vue de l'influence pratique sur la croyance, l'infériorité de la voie de discussion, que ce qui commence à obscurcir et à ébranler la religion dans les esprits, c'est la théologie orthodoxe elle-même. Elle divulgue les doutes qu'elle prétend lever, elle fait toucher au doigt les difficultés qu'elle s'attache à résoudre. Ce n'est pas une raison pour la proscrire; il y a des esprits qui en ont besoin. Tous même ont besoin, soit pour donner, soit pour recevoir un enseignement, d'une forme systématique. Cette forme est celle de la science, et la science est au rang des nécessités de l'intelligence humaine. Il y a en nous un certain rationalisme naturel qui réclame sa part. Il la veut plus forte, il domine chez certains hommes dont les facultés critiques sont plus développées que toutes les autres. Pour ceux-là, lors même que l'éducation ou les circonstances ont jeté dans leur âme les fondemens de la foi, il faut encore que la foi devienne à un certain degré science. Ce sont les philosophes de la religion, et ils ne sont pas les moindres dans le royaume des saints. L'église assurément ne met pas les saint Augustin et les saint Thomas au-dessous des François d'Assise et des Vincent de Paul.

Ce n'est guère que pour ceux chez qui prévaut l'esprit scientifique que les pages de ce recueil sont écrites, et puisque nous parlons ici de l'autre vie, nous dirons que ce dogme n'a pas été négligé par la théologie contemporaine. A ceux qui tiendraient à bien connaître dans sa teneur, dans sa substance et ses conséquences, ce fondement de leur foi religieuse, nous indiquerions, sans les entraîner dans l'ombre des écoles ecclésiastiques, deux ouvrages qui, avec des mérites communs et des mérites différens, peuvent satisfaire pleinement la curiosité des esprits modérés, et mettre celle des esprits plus exigeans sur la voie des recherches à faire et des problèmes à résoudre : c'est *la Vie future*, par M. Henri Martin, et *la Vie éternelle*, par M. Ernest Naville.

M. Henri Martin ne doit pas être confondu avec son homonyme, l'auteur distingué d'une importante histoire de France. On pourrait s'y méprendre, précisément dans la question qui nous occupe, car l'habile historien appartient à une école dont Jean Reynaud est le chef et qui, jalouse de rattacher notre esprit national à son ber-

ceau celtique, forte du témoignage de César, attribue par privilége aux druides, instituteurs de nos ancêtres, la foi dans la survivance et la transmigration des âmes; mais l'écrivain dont nous parlons, M. Henri Martin, catholique orthodoxe et fervent, est si éloigné de cette école qu'un des motifs qui lui ont mis la plume à la main est le désir de réfuter le système de Jean Reynaud. Sincère chrétien, philosophe sincère, il s'efforce de rattacher par des nœuds étroits sa philosophie à sa foi, quoiqu'il fût prêt à sacrifier sans hésitation ni regret l'une à l'autre. Peu d'hommes ont une connaissance plus solide et plus étendue des sciences de l'antiquité, dont il promet dès longtemps d'écrire l'histoire. C'est donc avec une parfaite compétence qu'il a entrepris la critique des systèmes de métempsycose anciens et modernes, et s'est attaché à leur opposer la doctrine chrétienne de la vie future. En abordant ce grave sujet, il ne pouvait manquer de se heurter tout d'abord à une pierre d'achoppement souvent signalée. Le christianisme est un développement et une réforme du judaïsme. Or le judaïsme, du moins le judaïsme mosaïque, s'il ne garde pas absolument le silence sur la vie future, en parle si rarement, si obscurément, qu'il a presque réalisé le paradoxe d'une religion qui pourrait se passer du dogme sans lequel toute religion est inutile. Le législateur sacré des Hébreux semble avoir borné à ce monde tous les intérêts du peuple de Dieu. On peut ne pas aller aussi loin que saint Jean Chrysostome et même que saint Thomas d'Aquin, qui veulent que la vie future lui ait été cachée; mais au moins dans le Pentateuque elle n'est insinuée qu'en termes équivoques et susceptibles d'une autre interprétation, et même dans les livres postérieurs de l'Ancien Testament elle demeure la plupart du temps supposée plutôt que professée. Au moins faut-il reconnaître, avec saint Augustin, avec Grotius, Bossuet, Leibnitz, Fleury, que la religion juive ne mettait pas au premier rang, comme article fondamental, la certitude d'une vie à venir avec toutes ses conséquences. Cette singularité est si frappante qu'au moins dans sa première édition M. Martin consacrait bien la moitié de son livre à l'expliquer, et dans la seconde encore il se sent condamné à la tâche ingrate d'inventer des raisons divines pour motiver une omission qui ne peut au premier abord qu'étonner la raison humaine. A le suivre dans sa tentative laborieuse, on ne peut se défendre de penser à la facilité et à la satisfaction que trouveraient les plus ardens apologistes à soutenir la thèse contraire, si l'Écriture avait tenu un contraire langage. Supposé que l'enseignement mosaïque établît aussi formellement l'immortalité de l'âme et en développât les conséquences avec autant de clarté qu'il expose par exemple le monothéisme, de quelle ar-

deur, de quel ton de triomphe exalterait-on ce privilége éminent d'une doctrine qui, seule au milieu des obscurités des religions anciennes, aurait mis en pleine lumière cette double vérité, un seul Dieu et une autre vie! Au lieu de cela, il faut que les plus sincères se résignent à soutenir que la vie future est une de ces vérités dangereuses dont on peut abuser, que le peuple juif, inférieur à ces nations idolâtres à qui nos missionnaires la portent sans hésitation ni ménagement, n'aurait pu l'entendre sans la confondre avec le pouvoir de ressusciter les morts par une évocation, et que Dieu, comme un monarque sage, a dû *entourer de voiles prudens* ce qu'il prescrirait aujourd'hui de proclamer sur les toits. Ainsi c'est en législateur politique que le Seigneur aurait agi lorsqu'il a laissé dans l'ombre le fondement de toute espérance et de toute obligation religieuse; mais cette politique qui conseille de mettre la vérité à l'écart parce qu'on en peut faire abus, et de tenir le peuple dans l'erreur ou l'ignorance de peur qu'il ne s'égare en s'éclairant, n'est ni bonne, ni belle, quand elle est pratiquée par un roi de la terre; comment donc l'imputer à un roi qui s'appelle Jéhovah? Que des sujets de Louis XIV et Bossuet lui-même se laissent persuader ainsi par la raison d'état, cela se comprend, on n'en savait alors pas davantage. Aujourd'hui de tels argumens ne se peuvent souffrir, et il est surprenant que M. Henri Martin n'y ait pas pensé. A qui persuader qu'il y ait une situation sociale où l'attente d'une autre vie soit une vérité nuisible?

Le seul tort est d'avoir essayé d'expliquer l'inexplicable. Il valait mieux sans doute, comme le fait l'auteur avec plus de succès, aller droit à la croyance chrétienne et la montrer qui s'élève au-dessus des opinions confuses et changeantes de l'ancien monde, pour déterminer par des affirmations positives la certitude et les conditions des destinées de l'humanité et fonder la foi la plus précise et la plus durable dans la vie à venir qui ait jamais existé sur la terre. Il serait sans doute injuste de soutenir que l'antiquité ait été étrangère à l'*attente d'une autre existence après cette vie fugitive qui ne peut satisfaire ni la pensée ni les désirs de l'homme :* M. Henri Martin établit même qu'il n'est point de temps ni de peuple qui n'en offre au moins des traces visibles, et chez les nations les plus célèbres cette attente reposait sur des dogmes publics ou secrets qui lui donnaient une forme distincte; mais la beauté de quelques-uns de ces dogmes et surtout des maximes morales auxquelles ils servaient d'appui n'empêchait pas qu'un mélange de fictions bizarres ou de préjugés superstitieux n'en altérât la pureté et n'en compromît la puissance. La superstition, qui peut un temps servir à la religion en contribuant à son influence, lui nuit à la longue

en la décriant dans l'esprit des sages. Elle est cause qu'en devenant plus éclairés les peuples deviennent incrédules, et, malgré les efforts méritoires et souvent heureux de la philosophie pour renouveler ou raffermir les bases de la doctrine d'une autre vie, la croyance s'en était affaiblie dans l'antiquité gréco-latine aux approches de l'ère chrétienne. Les fables du Styx et du Tartare avaient discrédité les idées mêmes dont elles avaient été longtemps les symboles. En cela comme en tant de choses, le christianisme vint bien à propos pour restaurer les espérances du genre humain, et M. Henri Martin s'attache à montrer avec développement toute la supériorité que ses enseignemens lui paraissent avoir sur les croyances antérieures, soit traditions populaires, soit doctrines hiératiques, soit hypothèses de philosophes. Il est trop éclairé, trop familier avec Platon pour contester que la vie future soit parfaitement conciliable avec l'idée d'un principe spirituel qui, dégagé par la mort des liens de l'organisme, survivrait au corps et persisterait à jamais seul, incorruptible et libre, ce qui est la pure doctrine de l'immortalité de l'âme; mais il remarque que les anciens l'ont en général associée à l'idée d'une résurrection possible de l'être humain tout entier, ou du moins encore pourvu d'une forme sensible. Cette addition aux révélations du pur spiritualisme a pu prêter à quelques erreurs regrettables, elle a certainement favorisé l'hypothèse de la métempsycose; mais elle a paru généralement satisfaire mieux à certains besoins de l'esprit humain. Elle a donné un corps, pour ainsi dire, à la croyance comme à l'âme elle-même, elle a rangé l'imagination du côté de la raison, et M. Martin n'hésite pas à déclarer que le christianisme a plus et mieux fait pour la vie future qu'aucune métaphysique, en la fondant à la fois sur le principe de la spiritualité de l'âme et sur le dogme de la résurrection des corps. Cette double doctrine donne lieu à une multitude de questions de philosophie, de théologie, de physique même, et l'auteur les traite avec autant de clarté que de savoir, d'autant plus hardi à les aborder qu'il est rassuré contre les difficultés qu'elles présentent par l'orthodoxie de ses solutions. En effet, si les philosophes peuvent reprocher aux théologiens quelque timidité quand il s'agit de poser les principes, les théologiens sont beaucoup moins timides que les philosophes à l'égard des questions particulières. Pourvus d'une foi préalable qu'ils ne mettent jamais en jeu, ils ne craignent pas de la compromettre au contact des théories hasardées ou des objections insolubles. Ainsi, en se rattachant aux plus saines des interprétations adoptées par l'église, M. Henri Martin a pu se jeter avec une intrépidité savante au milieu des problèmes ardus qui font reculer d'effroi les élèves et les maîtres mêmes des

écoles profanes. Son livre offre un exposé complet où toutes les parties du sujet sont discutées, où du moins rien n'est omis d'essentiel. C'est presque un traité de christianisme, recommandable par la pensée comme par l'érudition. S'il y reste des lacunes et des obscurités, j'ai bien peur qu'il ne faille s'en prendre aux vides de la connaissance humaine en pareille matière, vides que les religions mêmes ont vainement prétendu combler.

L'ouvrage de M. Naville est d'un autre genre, quoique dans le même esprit. Ce n'est plus un traité scientifique, ce sont sept discours ou plutôt sept sermons, car ils n'auraient pas été déplacés dans la chaire évangélique, et le ton, oratoire sans déclamation, est plus propre à gagner et à toucher l'auditeur que la diction froide de l'érudit et du critique. Ce n'est pas que M. Ernest Naville se contente de traiter des questions aussi sérieuses avec une éloquence superficielle. Ancien professeur de philosophie, il les étudie en elles-mêmes et pour elles-mêmes, et, quoique décidé d'avance à les résoudre chrétiennement, il ne néglige presqu'aucune des armes que la raison peut prêter à la foi. Il est un de ces philosophes qui aiment et cultivent la science, mais qui trembleraient de la voir longtemps cheminer sans l'appui de la révélation. L'objet de son étude n'est pas, comme il le dit lui-même, une survivance quelconque des âmes, une sorte d'immortalité anonyme, c'est la vie éternelle offerte et promise par Jésus-Christ. C'est la philosophie de l'Évangile qu'il a prêchée devant un auditoire de croyans avec un talent qui n'a jamais été mieux inspiré. A ceux qu'effaroucheraient les analyses et les recherches toujours un peu scientifiques de M. Henri Martin, nous recommanderons avec confiance les sept oraisons de M. Ernest Naville. Avec plus d'ornement et de mouvement, la pensée n'en repose pas moins sur un fonds solide de connaissances et de réflexions, et, en s'inquiétant particulièrement de l'état actuel des esprits et des attaques de la critique contemporaine, l'orateur a su donner à sa parole un à-propos qui la rend plus propre à pénétrer dans les âmes et à s'y graver.

II.

Dans les jours où j'écris, grand est le nombre de ceux qui goûtent peu les vérités religieuses quand on les sépare d'une foi positive, et qui iraient jusqu'à les dédaigner, si on les leur présentait dégagées de la garantie d'un appel au surnaturel. Je ne juge pas cette disposition, qui aurait fort surpris, il y a une trentaine d'années, une bonne partie de ceux-là mêmes qui l'éprouvent à présent; je la constate et j'y défère, lorsqu'ayant à discuter sur la vie fu-

ture, je prends mes sûretés en commençant par la placer sous la protection d'une science toute chrétienne. Ce n'est pas que j'ignore tout ce que dans les termes où l'exprime la philosophie orthodoxe elle peut encore soulever d'objections particulières et provoquer de doutes raisonnés. Ainsi un écrivain fort sérieux, déjà connu par un essai remarquable de philosophie originale, M. Charles Lambert, vient de publier un ouvrage où la critique le dispute à l'érudition, pour établir que la vie éternelle de l'Évangile devrait être entendue comme une abolition de la mort en ce monde (1). Selon lui, l'idée biblique de l'introduction de la mort sur la terre par l'effet du péché, entendue littéralement par David, l'avait conduit à l'espoir d'un retour à l'immortalité par la destruction du péché. Cet espoir recueilli par le Messie, mais fécondé et réalisé par la pensée d'un sublime sacrifice, aurait été l'âme de la mission du Rédempteur, vainqueur en mourant du péché et de la mort, et ce serait là le résultat vingt fois prédit par lui en termes ambigus à ses disciples, et que saint Paul aurait annoncé, non plus seulement au peuple de David, mais aux nations, c'est-à-dire à l'humanité entière. Le savoir nous manque pour apprécier une interprétation que M. Lambert appuie sur une étude attentive des textes sacrés; mais nous devons lui dire que son herméneutique serait aussi exacte qu'elle nous paraît neuve, qu'elle ne changerait rien à l'esprit réel du christianisme. Les religions ne sont pas comme les systèmes philosophiques. Ceux-ci, on est en droit de leur demander ce qu'ils ont voulu dire, et d'en fixer le véritable sens par une analyse rigoureuse des termes et des idées; mais les religions, étant surtout du ressort de l'histoire, doivent être traitées historiquement. Il faut les entendre comme elles ont été entendues; elles sont encore plutôt des événemens et des institutions que des doctrines. Quand l'enseignement dont le Nouveau Testament est le monument authentique aurait eu pour objet une sorte d'immortalité terrestre, que par une erreur assez étrange on aurait prise plus tard pour la destinée des âmes après la mort, cette grande méprise, engendrée par la nécessité d'accommoder les prédictions aux événemens, n'en serait pas moins elle-même un grave événement, le plus grave des événemens, et qui a influé sur le sort de l'humanité. C'est cette croyance-là qu'on appelle le christianisme, celui qui a été et qui est, si, comme vous le voulez, ce n'est pas celui qui aurait dû être. La plus savante exégèse n'est bonne que pour les esprits exigeans et curieux : elle intéresse à peine les masses, elle ne peut rien sur les faits accomplis. Un seul christianisme importe,

(1) *L'Immortalité selon le Christ*, 1865.

c'est celui de l'histoire. Fût-il une inconséquence, il n'en est pas moins la forme près de vingt fois séculaire sous laquelle les peuples de l'Europe et de l'Amérique, c'est-à-dire les sociétés les plus civilisées de l'histoire et du globe, ont accepté et compris les promesses et les menaces attachées au dogme philosophique de l'immortalité de l'âme. Tout est dans cette parole que, selon saint Jean, prononçait le Christ à la dernière cène : « Père, l'heure est venue, glorifie ton fils pour que ton fils te glorifie, comme tu lui as donné puissance sur toute chair, pour que tout ce que tu lui as donné leur donne la vie éternelle. Or la vie éternelle, c'est pour eux de te connaître, toi le seul Dieu véritable, et Jésus-Christ, que tu as envoyé (1). »

On espère avoir fait jusqu'ici à la théologie sacrée sa juste part avec respect et sincérité. On a reconnu expressément que, pour captiver la croyance, les affirmations fondées sur le témoignage d'une tradition non contestée sont supérieures aux conclusions laborieuses d'une inquisition philosophique incessamment remise au contrôle de la raison. Il ne s'ensuit pas cependant que ces affirmations si persuasives soient elles-mêmes à l'abri de toute objection. De fait, elles ne réussissent pas à convaincre tout le monde ; il ne faut jamais oublier que, sous la forme chrétienne, elles n'ont encore gagné que la minorité du genre humain, et parmi les nations converties combien d'intelligences rebelles trouvent moyen de douter et de contredire, en présence même des héritiers de la prédication apostolique ! Il y a des esprits qui, sans repousser la révélation, ont besoin que les propositions fondamentales sur lesquelles elle s'appuie leur soient préalablement et démonstrativement enseignées. Ils veulent des preuves et non des témoignages ; ils demandent des raisons et non des traditions. Ces esprits ne sont pas à mépriser, et les deux écrivains orthodoxes que nous avons cités, surtout M. Henri Martin, sont loin de les avoir négligés. Plus d'une de leurs pages a été écrite pour les esprits de cette nature ; mais pour eux aussi la doctrine chrétienne de la vie future a des difficultés spéciales que laissent subsister tous les écrits et tous les systèmes orthodoxes à nous connus. Nous en indiquerons quelques-unes.

Nous ne concevons guère ceux qui contestent au christianisme d'être spiritualiste. Quelques expressions équivoques ou malheureuses, qu'on retrouverait dans les pères et jusque dans saint Paul,

(1) Ces paroles, traduites ici littéralement, offrent un exemple des expressions sur lesquelles M. Lambert croit pouvoir édifier son système. Littéralement, c'est à *toute chair* que la vie éternelle est promise, d'où l'on pourrait à la rigueur prétendre que la vie éternelle n'est que l'immortalité de l'homme en chair et en os.

n'empêchent point que l'enseignement constant de l'église ou des églises soit conforme à l'idée d'un principe intelligent et moral qui subsiste dans l'homme, et qui est lié au corps sans en dépendre absolument. Il est de foi que ce principe, *délivré de ce corps de mort*, est immédiatement, en quittant la terre, soumis au jugement qui décide de son sort, et l'admet sans intervalle à la béatitude éternelle ou le livre aux épreuves soit expiatoires, soit pénales, décrétées par la divine justice; mais si l'âme est distincte du corps et lui survit, comment lui a-t-elle été unie? comment est-elle née? Cette question, embarrassante pour le théologien comme pour le philosophe, est résolue par le premier à l'aide d'un acte spécial de création. C'est du moins la solution ordinaire; c'est celle de saint Thomas d'Aquin, c'est celle de M. Henri Martin. Ainsi chaque âme est créée à part à une époque plus ou moins rapprochée de la conception ou de la naissance. N'insistons pas sur la répugnance que l'esprit éprouve à mettre ainsi la puissance créatrice aux ordres de certains phénomènes naturels déterminés par les passions humaines. Bornons-nous à demander comment alors des âmes peuvent sortir des mains du Créateur entachées de la souillure du péché originel. Pour expliquer cette première cause du mal moral, pour en rendre l'homme seul responsable, on soutient dans tous les livres que Dieu, qui ne fait rien que de bien, n'a pu créer l'homme pécheur, et qu'Adam, formé dans l'état d'innocence, a seul, avec Ève et le tentateur, introduit le péché dans le monde. Et voilà que par une contradiction flagrante on veut que l'âme, que toutes les âmes, non pas engendrées, mais créées, le soient par Dieu même en un état de péché tel qu'il suffit pour les priver de la béatitude, s'il n'est miraculeusement remis! Ainsi Dieu produirait à chaque fois et l'âme et le péché, qui ne vient pas de lui!

Quoique l'âme rendue à elle-même par la mort n'ait pas besoin d'organes pour exister et même pour connaître soit les biens, soit les maux de l'autre vie, la religion nous apprend qu'à la fin des temps l'esprit doit renaître sous une forme extérieure, reprendre un corps, reprendre son corps, pour subir le jugement définitif qui prononce de nouveau sur son sort éternel. Tout le monde connaît les difficultés de ce dogme singulier. Je veux bien qu'il ne s'agisse pas de la renaissance du corps identique avec lequel l'âme a vécu, j'admets avec M. Martin qu'il ne soit question que du principe d'identité de la nature organique de l'individu, qui n'est pas le corps matériel; mais cette opinion, tolérée et non pas acceptée par l'église, donne naissance à des difficultés nouvelles. Ce principe d'identité, c'est l'âme même, s'il faut suivre la définition de l'âme donnée par Aristote et adoptée par des conciles. C'est l'âme

encore, si l'on s'en rapporte à la définition de Descartes, qui n'admet rien dans l'homme qu'une âme constituée par la pensée et un corps tout mécanique. Enfin, si l'on supposait, ce que ne prouve aucune bonne psychologie, qu'il y eût dans l'homme un troisième principe qui ne serait ni l'âme ni le corps, que deviendrait, où serait ce troisième principe qui, à la mort, ne suivrait ni le corps, qui va se dissoudre et périr, ni l'âme, qui ne doit le reprendre qu'au dernier jugement?

Enfin comment ne pas indiquer ce doute de l'esprit, cet effroi du cœur, soulevés l'un et l'autre contre l'éternité des peines? Le sujet est trop grave pour être traité en passant; le lecteur trouvera plus qu'un dédommagement dans l'ouvrage écrit par M. Callet avec beaucoup de verve et d'émotion (1). On rappellera seulement ici cette question connue : comment le dogme de la résurrection du corps est-il compatible avec la peine du feu éternel entendu au sens propre que l'église ne rejette pas, et s'il faut, avec M. Martin, prendre figurativement ces mots, résurrection, corps, feu éternel, le dogme ne s'évanouit-il pas en quelque sorte dans une métaphore arbitraire? Quant au fond de l'idée, il a quelque chose de si terrible que notre église a été obligée de le tempérer par l'atténuation du purgatoire, et que de notre temps elle permet à ses plus célèbres docteurs d'élargir tellement les conditions du salut que le dogme du petit nombre des élus est remplacé par celui du petit nombre des réprouvés.

On voit que la doctrine si formelle et si péremptoire de la vie future selon la foi n'échappe pas, dès qu'on l'examine, à la triste condition de nos plus importantes croyances; elle offre de cruelles difficultés. De là des doutes possibles, légitimes, si l'on veut, mais qui, je le répète, ne sont pas inévitables, car l'office de la religion est de persuader, non de démontrer, et les hommes reçoivent d'elle une certitude volontaire, acceptée une fois pour toutes, et non pas une conviction débattue qu'il faut incessamment reviser. Cette certitude pieuse n'est point celle de l'évidence; elle ne se fonde ni sur des axiomes, ni sur l'observation, ni sur la déduction. Elle est d'une tout autre nature. Qu'importe si, pour celui qui la possède, elle est inébranlable?

III.

Mais, si la foi brave les difficultés qu'on lui oppose, il n'en est pas de même de la raison. Celle-ci ne se doit qu'à la vérité qu'elle

(1) *L'Enfer*, par M. Auguste Callet, 1861.

voit, et elle est tenue de s'arrêter sincèrement devant les obstacles qu'elle ne peut franchir, de suspendre son jugement devant les objections qu'elle ne peut résoudre. Elle n'a pas, comme la foi, le droit d'ériger les problèmes en théorèmes, et de poser au besoin la contradiction en principe. Aussi les incertitudes, s'il s'en élève sur la réalité de l'autre vie, ont-elles en philosophie de plus graves conséquences, et l'on ne s'en débarrasse pas aisément. Il faut toujours citer les paroles de Socrate : « Il semble bien que l'âme est immortelle... C'est une espérance dont il faut comme s'enchanter soi-même. » Cicéron est plus affirmatif dans une des *Tusculanes* qui se lit encore après le *Phédon,* qu'elle ne fait guère que répéter; mais ailleurs il montre moins d'assurance, et il fait dire au vieux Caton : « Je crois les âmes des hommes immortelles; si c'est une erreur, c'est une erreur que j'aime. » Tacite invoque l'autorité des sages pour espérer que les grandes âmes ne s'éteignent point avec le corps. Enfin M. Cousin, résumant tout ce que l'esprit humain a trouvé de mieux, a dit avec une sincérité courageuse : « La philosophie démontre qu'il y a dans l'homme un principe qui ne peut périr; mais que ce principe reparaisse dans un autre monde, avec le même ordre de facultés et les mêmes lois qu'il avait dans celui-ci, qu'il y porte les conséquences des bonnes et des mauvaises actions qu'il a pu commettre,... c'est là une probabilité sublime qui échappe peut-être à la rigueur de la démonstration, mais qu'autorisent et consacrent le vœu secret du cœur et l'assentiment universel des peuples. » M. Franck est plus confiant : le mot de démonstration ne l'effraie pas; il a présenté avec autant de clarté que de force toutes les preuves qui en justifient l'emploi, et il les a ramenées à une puissante unité (1).

Nous nous rangeons volontiers du côté de M. Franck, et ne nous sentons nulle envie de contester ses conclusions; mais depuis que Kant a écrit, et surtout de nos jours, la science métaphysique ne saurait mettre trop de soin à sonder et à raffermir les croyances mêmes qui sont comme les appuis nécessaires de la raison et de la conscience dans la conduite de la vie. Il importe de leur donner, s'il se peut, le caractère scientifique dans un temps où la science aspire à devenir l'unique autorité. Aucune vérité ne brille d'une lumière sans nuage; nulle preuve n'est absolument sans objection. La philosophie fera donc bien de reviser incessamment les titres de la vie future à la croyance humaine, et de les mettre à l'abri de tout débat. On a vu sur quelles raisons principales M. Cousin fon-

(1) Voyez, dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques,* les articles *âme* et *immortalité.*

dait cette ***probabilité sublime.*** Au vœu du cœur et au consentement universel qu'il invoque, on ajoute d'ordinaire d'autres preuves ou considérations, — l'autorité des sages, — l'intérêt de la morale, — la nécessité de concilier l'ordre général avec la justice de Dieu, — la nature de l'âme. De ces raisons, dont aucune peut-être à elle seule ne serait décisive, on compose ce que M. Franck s'est cru en droit d'appeler une démonstration. Le besoin de les réunir semble l'aveu que sur chacune il pouvait y avoir quelque chose à redire.

Ainsi le consentement universel bien examiné pourrait n'être pas une aussi péremptoire autorité qu'il le paraît à Cicéron. « Si haut que l'on remonte, si loin que la vue s'étende, point de nation si barbare, dit-il, qu'elle ne reconnaisse l'existence des dieux, et en toute matière l'accord de toutes les nations doit être tenu pour une loi de la nature. » C'est en effet par une loi de la nature que les peuples divers se seraient rencontrés dans une même opinion; mais il ne suit pas nécessairement de ce qu'une opinion est naturelle qu'elle soit vraie. Nous avons vu dans une religion fondée sur l'unité de Dieu la vie future presque oubliée, et maintenant on sait sur les meilleures autorités qu'il existe dans une grande partie du monde une énormité singulière, une religion athée, ou plus exactement un système sur les destinées de l'homme en ce monde et dans l'autre où l'idée de Dieu ne trouve aucune place. Tel est le bouddhisme, que nous font connaître des livres excellens. Comment donc prétendre à rencontrer parmi les hommes en matière religieuse une décisive unanimité? Notre capacité d'erreur est plus grande qu'on ne croit.

Quant au *vœu secret du cœur*, il est de la nature de la foi. C'est un motif de détermination plus puissant peut-être qu'un argument logique; mais, pour lui attribuer une valeur absolue, il faudrait avoir prouvé que l'homme est incapable d'illusions naturelles, et que le monde est constitué pour lui plaire. On ne peut s'étonner que ce genre de preuve touchât particulièrement Rousseau : une âme vraiment sensible n'en demandera pas d'autre.

L'autorité des sages, que Tacite invoquait, est faite pour ébranler au moins tout esprit d'une certaine élévation. Lorsqu'il se laissait aller à être lui-même, M. Royer-Collard avouait que cette considération mettait seule un temps d'arrêt à son scepticisme illimité, et qu'il aimait, après tout, à penser avec les seuls hommes de tous les siècles qu'il aurait aimé à entendre. Il n'est cependant que trop certain que les plus intelligens et les meilleurs n'échappent pas à l'influence de leur pays et de leur temps, et leur accord n'est pas un signe infaillible d'infaillibilité.

C'est une considération souvent prépondérante dans les choses

que l'intérêt de la morale. Il y a toujours une hardiesse assez suspecte à le négliger; mais il ne peut au fond fournir qu'un argument politique, un peu gâté par l'usage que les politiques en ont fait. Il n'est pas jusqu'à Robespierre qui n'en ait usé, et qui n'ait proclamé l'immortalité de l'âme pour se débarrasser d'Hébert et des hébertistes. Ce serait pourtant une témérité bien orgueilleuse que de compter pour rien le seul argument à peu près qui ramenât Kant aux vérités de la métaphysique religieuse, et c'est au moins un préjugé d'un grand poids en faveur d'une opinion qu'elle profite à la morale.

Les deux dernières preuves que nous avons indiquées sont d'un ordre plus élevé, plus difficiles à établir, et, bien établies, elles seraient les plus scientifiques, les plus directes, les plus fortes; mais elles ont l'inconvénient, comme elles ont l'honneur, d'appartenir à la théologie rationnelle et à la psychologie rationnelle, c'est-à-dire à deux parties de la métaphysique contre lesquelles Kant a dirigé ses plus redoutables batteries. Cependant il tombe sous le sens que si l'on parvenait à mettre hors de question l'idée de la justice de Dieu, telle que la raison humaine la conçoit, et à déduire de cette justice, combinée avec les autres attributs divins, la nécessité de la vie future, on élèverait la *probabilité sublime* au rang d'une vérité absolue, et elle partagerait la certitude de l'existence de Dieu.

De même, si plus directement encore on réussit à trouver dans la nature même de l'âme le signe et le gage de son immortalité, la vérité ainsi obtenue naîtra de la science même, elle en fera partie, et passera au rang des principes de la psychologie. C'est au fond la tentative de Platon dans le *Phédon*; mais sa démonstration célèbre, répétée par Cicéron dans sa *République* et ses *Tusculanes*, n'aboutit guère à prouver qu'une chose : c'est que l'âme, n'étant pas de même nature que le corps, ne périt pas nécessairement avec lui. Il en est de même de tout ce qu'on nous enseigne dans les écoles. On s'y réduit en général à montrer que l'âme, ayant d'autres lois d'existence que le corps, doit pouvoir exister sans lui, puisqu'elle existe autrement. Or c'est là une possibilité et non pas une certitude.

On ne saurait donc recommander avec trop d'insistance ces deux capitales questions à l'étude approfondie des philosophes. Celle surtout qui est du ressort de la psychologie mérite toute leur attention. La psychologie a pour ainsi dire des réparations à faire à l'immortalité de l'âme. Elle l'a trop négligée, par crainte, je le sais, non par dédain. Elle a droit assurément à toutes les louanges que nous lui donnons : elle est le commencement et la base de toute bonne philosophie; mais souvent elle se contente de cela, et sur

cette base on ne construit rien. La méthode psychologique est la seule voie sûre pour arriver à la métaphysique, mais souvent elle n'y arrive pas. La psychologie parmi nous se ressent toujours de son origine; elle a gardé de l'école écossaise une timidité systématique qui touche au scepticisme. Je le confesse pour moi et pour des philosophes qui valent mieux que moi, nous avons trop prudemment tenu à faire de la psychologie une science purement descriptive, et l'exposition des phénomènes de la conscience nous a suffi, au point de nous rendre indifférens aux lumières que projettent ces phénomènes sur l'être même qui leur donna naissance. Jouffroy s'est obstiné à circonscrire ses recherches en-deçà de l'être. Il décrit attentivement, supérieurement, les modes d'action de l'âme, et ne veut absolument pas savoir ce qu'elle est. Il se doute bien qu'elle est une chose simple et spirituelle, il admet volontiers qu'elle est immortelle; mais ce n'est pas son affaire, ni celle de la science qu'il enseigne, et tout au plus veut-il bien accepter comme un fait de quelque valeur que l'esprit croit assez naturellement à son existence propre dans le présent et dans l'avenir. Cela du moins est un phénomène du moi. Il faut absolument sortir de cette impasse, et il me semble que nos philosophes contemporains commencent à y penser; mais, à mon avis, ils n'y travaillent pas encore avec assez de hardiesse et de suite. Entre le scepticisme et le positivisme, qui les pressent, leur intérêt et leur devoir est de rendre à la science qu'ils professent les allures et les droits d'une science de la réalité des choses.

On nous permettra d'indiquer plusieurs des points de vue qu'il nous semble que la psychologie aurait à considérer pour mieux connaître la nature et la destinée de l'âme. Nous terminerons par la revue de quelques tentatives récentes en ce sens, et qui, bien qu'accomplies en dehors des écoles psychologiques, doivent leur donner à réfléchir.

IV.

Nous ne venons pas certes chercher querelle au spiritualisme. Dans son expression ordinaire, il représente la vérité, quoiqu'il ne la représente pas tout entière ni avec une parfaite exactitude. Oui, l'homme est matière et esprit, ou plus simplement il a un corps et une âme, et ce sont deux choses différentes; mais est-ce là tout l'homme? Est-ce bien là l'homme, ce qui *a* ces deux choses différentes? S'il les *a*, il n'est ni l'une ni l'autre, il est donc une troisième. Si elles ne sont que deux propriétés dont il soit le sujet, elles ne sont plus deux choses, deux substances. Et si elles sont

deux substances, ayant chacune l'être en soi, qu'est-il, lui? Un nom, il n'y a plus d'homme. Ces difficultés, qui ne paraissent au premier abord porter que sur les termes, et auxquelles on s'arrête peu, ne sont cependant pas évitées ni résolues dans beaucoup d'expositions de la doctrine spiritualiste. Les Écossais ont rendu à Descartes cet hommage de déclarer qu'il avait, plus nettement que personne avant lui, marqué la distinction du corps et de l'esprit. Cela est vrai. Descartes mérite cet hommage; mais en vérité je crains qu'il ne le mérite trop. « L'esprit, dit-il, est une substance dont l'essence est de penser, le corps une substance dont l'essence est l'étendue. La pensée n'est pas étendue, l'étendue ne pense point. » Voilà donc deux substances non-seulement différentes, mais essentiellement contraires. Or l'homme est corps et esprit : qu'est-il et qu'est-ce que cela veut dire? Qu'il est l'un et l'autre, ni l'un ni l'autre, l'un ou l'autre? Dans le premier cas, il n'y a pas d'homme, mais deux êtres et qui n'ont rien de commun, à moins qu'il ne soit un troisième être qui n'est ni énoncé ni défini, et ce serait alors le second cas. Or Descartes en est à mille lieues, et il incline au dernier. Il existe par ce qu'il pense, en tant qu'il pense; il est esprit. Que devient le corps? Une mécanique. On a cru quelquefois que la théorie cartésienne qui réduit l'animal au pur mécanisme était une fantaisie, une supposition du plus inventif des philosophes : c'était une nécessité. Il ne pouvait établir aucune relation entre le corps et l'âme, aucune jonction, aucune influence réciproque. Aussi Arnauld lui a-t-il reproché d'avoir défini la matière et l'esprit, mais non pas l'homme. L'homme de Descartes n'est pas un animal; son esprit n'est pas une âme; le nom d'homme désigne un phénomène, et non plus un être. Ces objections ne seraient pas, j'en conviens, un obstacle à l'immortalité du principe pensant; mais elles en sont un à la vérité du spiritualisme comme doctrine anthropologique. Ni le sentiment universel, ni l'expérience de la vie, ni la physiologie, ni l'observation du moi dans ses modes et dans son action ne cadrent avec le spiritualisme exprimé dans les termes mêmes de Descartes. Or, sans s'y astreindre rigoureusement, notre école ne s'en est pas assez librement écartée. Je me permets cette critique parce que je l'ai méritée moi-même, et je suis persuadé qu'on a négligé de mieux étudier l'homme pour avoir porté des scrupules exagérés dans la recherche des parties obscures de la psychologie. Ainsi l'on ne s'est pas assez appliqué à définir le corps et l'âme de manière à n'en pas rendre l'union absolument inexplicable. Qu'importe, s'est-on dit, puisque les hypothèses imaginées pour l'expliquer n'ont servi qu'à prouver que ce problème est hors de la portée de la science? Avec cette idée, on s'abstient de tenir

compte des faits qu'on ne peut éclaircir dans l'examen des faits qu'on peut connaître, et, renonçant à tout système sur l'union du corps et de l'âme, on en pose, on en exprime la distinction comme si cette union n'existait pas; mais, cette union étant un fait certain, c'est la distinction qu'on réussit à rendre douteuse. Du moins on la hérisse de difficultés épineuses dont on ne sera quitte qu'à la condition de se faire, fût-ce par voie de supposition, ce que Bacon appelle *doctrina de fœdere*, c'est-à-dire une doctrine des rapports du physique et du moral.

Ce n'est pas tout. On ne réussira jamais à instituer une saine théorie de l'âme dans son état actuel, si l'on s'interdit de la considérer dans son passé et dans son avenir. Quel moyen de parler affirmativement de la nature de l'âme, si l'on ne se fait absolument aucune idée de son origine, et si l'on prend le parti de la définir de telle sorte qu'elle n'ait pas d'origine possible? J'ai remarqué déjà que la théologie s'est montrée souvent plus hardie que la philosophie. Ainsi les théologiens n'ont pas reculé devant ce problème de l'origine de l'âme; les philosophes s'en éloignent au contraire avec un saint respect, et, sous prétexte qu'il est impénétrable, le déclarent indifférent. Les pères de l'église, à leur tête saint Augustin, à leur suite saint Thomas d'Aquin, sont loin d'en juger ainsi. Ils veulent savoir d'où vient l'âme en naissant, tandis qu'Origène, qui la dit préexistante à cette vie, croit n'avoir plus besoin d'expliquer sa naissance. J'ouvre au contraire nos traités de psychologie et les plus récens, je consulte M. Garnier, M. Waddington, M. Nourrisson (1); ils gardent le silence sur ce point obscur et délicat. On dirait qu'ils se récusent devant la question, comme si elle appartenait exclusivement à la physiologie; mais alors de quel droit parler de spiritualisme, et lorsqu'on en parle, lorsqu'on affirme que l'âme est un esprit pur, n'est-on pas tenu de montrer qu'un esprit pur peut naître ou survenir dans une génération qui semble purement organique? Comment d'ailleurs l'origine de l'être ne serait-elle pas une question de métaphysique?

Ainsi, faute d'avoir assez exactement déterminé la nature de l'âme, on rend impénétrable l'obscurité de ses rapports avec le corps, et, faute d'avoir éclairci les deux questions, on élimine arbitrairement celle de son origine. Or ces éliminations ou ces abstentions successives ont finalement pour effet d'envelopper dans la même proscription toute recherche sur le mode d'existence de l'âme après la mort; on la déclare bien immortelle, mais on ne prend pas la peine d'examiner, de conjecturer comment cette im-

(1) *Traité des facultés de l'Ame. — De l'Ame humaine. — La Nature humaine.*

mortalité est possible. Tous ces points, dit-on, sont hors de la science. Alors ils se tournent en objections contre la science. Tous ces points, dit-on encore, sont des questions insolubles. Il se peut; je veux dire que peut-être on n'en saurait donner de solution évidente et péremptoire; mais il resterait à les résoudre par des hypothèses. Une hypothèse non prouvée, mais qui concorde avec les faits, est un procédé légitime et usité dans les sciences. En ne se pourvoyant pas, sur l'origine de l'âme, sur son union avec le corps, sur sa destinée après cette vie, d'hypothèses compatibles avec tout ce qu'on sait et tout ce qu'on affirme de son existence et de sa nature, on compromet tout ce qu'on affirme et tout ce qu'on sait de l'une et de l'autre. Pour ne vouloir parler des choses qu'avec certitude, on rend incertain tout ce qu'on en dit, et la science qui se récuse sur tant de questions finit par être récusée sur toutes.

V.

C'est cette considération entre autres qui a donné naissance aux recherches et aux spéculations dont il nous reste à entretenir le lecteur. Nous les présenterons, non comme des complémens acquis à la science de l'homme, il s'en faut bien, mais comme les produits intéressans d'une curiosité légitime, comme les tentatives ingénieuses d'une juste ambition de faire converger toutes nos connaissances vers la vérité philosophique. Nous voulons parler des essais hasardés dans ces derniers temps pour déterminer presque scientifiquement les conditions d'existence et de séjour de l'âme après la mort. Ce n'est pas la moins obscure ni la moins difficile des questions que nous avons signalées à la psychologie comme moins étrangères à son objet qu'elle ne l'a paru croire jusqu'à présent : non cependant que la psychologie puisse à elle seule les résoudre, car l'expérience interne ne nous dit rien du monde où nous pouvons nous survivre. Il faut, pour oser y pénétrer, que le champ de la pensée s'agrandisse; autrement on reste éternellement en présence de quelques idées partielles et détachées qui ne se laissent point coordonner ensemble. D'abord une psychologie timide et restreinte se borne à supposer qu'il y a une âme et qu'elle survit; puis vient la théodicée, qui tient seulement à nous annoncer un avenir de peine et de récompense; enfin la théologie, comme confirmation, nous présente le monde comme divisé en deux parties seulement, le paradis et l'enfer. Que faire, avec ces trois notions isolées, obtenues par des voies différentes, de ce que nous enseigne l'astronomie de l'immensité du monde, tandis que l'astronomie elle-même, séparée des autres sciences, ne nous le montre que

comme un vaste système de pierres en mouvement? Voilà évidemment quatre points de vue fort divers, et dont aucun ne peut satisfaire l'esprit qui les considère chacun à part; il n'en sera pas de même si l'esprit s'y place successivement, s'attache à éclairer l'un par l'autre et à combiner ensemble les sciences de l'âme, du monde et de Dieu, et même la tradition évangélique. Cette pensée, développée par Jean Reynaud, a inspiré les travaux et déterminé le caractère d'une école dont il peut être considéré comme le fondateur, et qui a constamment cherché à édifier un système sur la réunion de ces deux idées, — l'immortalité de l'âme et la pluralité des mondes.

Jean Reynaud a été un des hommes distingués de notre temps. Esprit élevé et ferme en même temps qu'ingénieux et subtil, il unissait la force de tête nécessaire au mathématicien avec cette vivacité d'imagination qui rend aisément systématique. Il était réfléchi et hasardeux, exact et téméraire, et, comme plus d'un géomètre, son goût pour la démonstration ne le préservait pas des chimères. Ses qualités pouvaient en faire un inventeur, mais ne garantissaient pas la solidité de ses théories ni la vérité de ses découvertes. L'ouvrage où il a exposé ses vues, *Ciel et Terre*, répond à ce qu'on devait espérer comme à ce qu'on pouvait craindre de son tour d'esprit, de ce genre périlleux de supériorité qui peut s'élever aux grandes vérités comme aux grands paradoxes et qui ne craint pas d'aventurer la raison dans les nuages de l'hypothèse. Ce n'en est pas moins un livre grave et qui impose à ceux mêmes qu'il ne persuade pas. Quoique la lecture en soit difficile, car la manière mâle et simple de l'écrivain réclame toujours l'attention et ne la délasse jamais, l'ouvrage a eu plus de succès qu'on ne pouvait l'augurer du genre sérieux auquel il appartient, et ceux qui croient connaître notre temps parce qu'ils en disent grand mal ne se seraient jamais doutés que de hautes idées hasardées sous une forme austère pussent trouver autant d'accès dans la pensée contemporaine. Ce n'a pas été, ce ne sera jamais le livre de la foule; mais nous savons des esprits qui, sans se donner pour méditatifs, sont sérieux et sincères, simples et vrais, et qu'il a touchés profondément en leur ouvrant des perspectives sur l'inconnu.

Cet ouvrage a donné le signal, et plus d'un écrivain s'est élancé dans la même voie. Ceux qui voudront apprécier définitivement leurs travaux feront bien de revenir au livre qui en a été comme le point de départ. L'analyse n'en est pas nécessaire cependant pour parler de l'influence qu'il a exercée (1). Rappelons seulement quelques idées

(1) Voyez la *Revue* du 1er août 1855.

générales. La constitution du globe terrestre oblige l'homme dans son organisation présente à toutes les conditions connues de son existence, conditions dont la dureté est adoucie par une certaine perfectibilité d'ailleurs limitée. En même temps la faiblesse de toutes les théories sur l'origine des âmes ramène à la pensée de leur préexistence dans une autre économie que l'économie terrestre. Cette préexistence suppose leur transmigration par des mondes différens, et cette transmigration suppose entre ces mondes une corrélation et une harmonie que l'astronomie fait entrevoir. Cette succession d'existences diverses, qui, à en juger par celle qui nous est connue, sont très loin d'être parfaites, ne peut s'expliquer que par l'accomplissement d'une loi morale qui n'est elle-même que la justice divine. Ce doit être une série d'épreuves, d'expiations, de progrès, qui conduisent, par un amendement, par une purification continuelle, à des degrés de plus en plus élevés d'excellence et de béatitude. Telle est, en termes fort sommaires, la doctrine ou plutôt la religion de Jean Reynaud.

Ce sont là de bien libres spéculations, et quelques-unes sont de véritables hérésies. On se tromperait toutefois, si l'on prenait l'auteur pour un adversaire du christianisme. Il n'en parle qu'avec respect et déférence, et met un soin singulier à montrer que lorsqu'il se sépare de l'église, c'est l'église qui s'est trompée sur la tradition et qui a méconnu le vrai sens des livres saints. Il échoue certainement dans la défense de son orthodoxie, mais il n'est pas après tout beaucoup plus hérétique qu'Origène. Il ressemble en effet bien moins aux philosophes incrédules qu'à ces chrétiens indépendans des premiers siècles qui, en invoquant l'autorité du Christ, en citant l'Écriture, substituaient une gnose nouvelle et une doctrine originale en style d'évangile à ce qui est demeuré ou devenu à travers les siècles la tradition des apôtres.

La métempsycose, malgré l'autorité de Platon, n'est pas beaucoup plus de mise dans la religion naturelle que dans la religion révélée. Il s'en faut cependant que la philosophie de Jean Reynaud ait usurpé le titre qu'il lui donne de philosophie religieuse. Partout, dans son livre, vous trouverez l'idée d'un plan divin, celle d'une providence, celle d'une suprême justice, la responsabilité de l'homme, la nécessité d'une expiation pénale, enfin le monde soumis à un ensemble de lois qui concordent avec la loi morale. Que faut-il de plus pour imprimer à une doctrine le caractère le plus religieux? D'ailleurs la métempsycose peut être une erreur, mais nullement une impiété. La résurrection, dit un écrivain célèbre, est la forme sémitique de l'immortalité de l'âme; or dans toute doctrine de l'immortalité de l'âme il reste quelque chose de l'idée de la résurrection.

Survivre à la mort du corps, mais dans un autre milieu et sous une autre forme que la vie humaine, c'est à quelques égards renaître, et comme le lieu et les conditions de cette renaissance sont nécessairement des choses nouvelles, c'est comme une transmigration de l'âme dans un nouvel être. L'orthodoxie elle-même assigne à l'âme après la mort deux phases au moins, d'abord l'existence à l'état provisoire d'esprit pur, puis le retour final à des accidens corporels. Or le corps même, qui sera un jour reconstitué, doit être renouvelé et transfiguré, au moins pour les bienheureux. Ces changemens, sans compter le passage du lieu du purgatoire au séjour des élus, représentent bien quelques sortes de métempsycose. La différence, et elle est capitale, c'est que l'âme, dans les idées chrétiennes, ne cessera pas de se connaître pour la même âme, et qu'étant dans le secret de ses mutations providentielles, elle en comprendra le sens et la raison et pourra s'appliquer la loi morale qui les lui impose. Il est étrange en effet de tenir si grand compte de la justice de Dieu, de la responsabilité des êtres libres, de l'idée de l'expiation, et de supprimer dans l'homme la conscience et le souvenir, en sorte qu'il mérite et démérite sans le savoir, qu'il expie sans s'en douter, qu'il soit justifié sans que sa volonté y entre pour rien. C'est introduire le fatalisme dans l'empire de la liberté humaine; c'est proclamer l'immortalité de l'âme en détruisant son identité.

Jean Reynaud n'a pas ignoré ces objections; mais, en essayant d'y répondre, il ne les a pas détruites. Voyons si ses successeurs ont été plus heureux.

Du temps que l'on croyait la terre immobile, on la prenait naturellement pour le centre de l'univers. Le soleil n'existait que pour elle, et l'homme était exactement le roi de la création. Les idées religieuses se réglaient sur ces illusions, et les plus justes, les plus vraies elles-mêmes, appliquées à un monde amoindri, prenaient les proportions de notre égoïsme, qui croyait remplir à lui seul tout l'espace habitable.

Un étroit empyrée au-dessus des nuages, la surface du globe et ses cavités intérieures, c'était là le ciel et la terre, et c'était tout. Le christianisme lui-même, au moins dans l'esprit de la foule, confondant la fin du genre humain avec la fin du monde, se réduisait à la mesure d'un système qui peut-être exagérait l'homme, mais certainement diminuait Dieu et son ouvrage. Une liaison si étroite s'était établie entre ses dogmes et une fausse cosmologie, que lorsque le système du monde fut mieux connu et que la science restitua au *cosmos* son immensité, l'église prit l'alarme et traita d'hérésies dangereuses les découvertes qui inscrivaient en beaucoup plus

grands caractères la gloire du Très-Haut au front des étoiles. Ces puérils préjugés ne sont peut-être pas entièrement dissipés, il est du moins certain que le premier jour qu'un fidèle d'un esprit simple entend parler de l'énormité des distances célestes et de la multitude innombrable des astres, sa foi en est un moment troublée. Il craint que dans un si vaste ensemble l'homme et la terre ne soient trop peu de chose pour avoir attiré la sollicitude divine au point de mériter le miracle de la révélation. Cette crainte même est une faiblesse d'esprit, et désormais tous les docteurs éclairés admettent sans scrupule la grandeur de l'univers et la pluralité des mondes. Ils ne se récrient plus à la supposition que la terre ne soit pas seule habitée, ni l'homme le seul être vivant, sensible, intelligent, qui porte sur sa face un reflet de la lumière éternelle. A proprement parler, depuis Copernic et Newton, ces mots de terre et de ciel ont changé de sens. Cette dualité n'est plus la vraie division des choses. Tout est ciel; la terre même est dans le ciel et en fait partie. Pour concevoir que l'homme passât d'une existence à une autre, il a toujours fallu supposer que, par une transmigration dont l'observation de la nature physique ne nous donne aucune idée, il changeât de résidence et allât, comme on dit, dans un autre monde. Puis donc qu'il y a désormais tant de mondes divers, comment cet autre monde ne serait-il pas un de ceux-là, et de quel droit affirmer que le système planétaire, que même tous les systèmes qui de sphère en sphère s'étendent dans l'espace soient nécessairement étrangers à l'existence de l'homme, maintenant surtout qu'ils ne sont plus inaccessibles à sa raison? C'est au développement de l'idée contraire que M. Camille Flammarion a consacré un ouvrage remarquable, intitulé *la Pluralité des Mondes habités*.

Le livre commence par une description des élémens du système du monde, et surtout du système solaire. C'est un tableau plein de grandeur et d'éclat. Une exacte précision et une parfaite clarté n'ôtent rien à l'intérêt que le talent animé de l'écrivain a su répandre dans cette exposition, technique et pittoresque à la fois. Des données que possède la science aujourd'hui, il a cru pouvoir induire des notions certaines sur la constitution des divers astres placés dans la sphère d'attraction du soleil, et de ces notions, qu'il rend au moins probables, il tire des conclusions peu favorables à notre pauvre planète. Il établit d'une manière plausible que la terre, reléguée dans la hiérarchie planétaire à un rang inférieur, ne peut, comme monde habitable, soutenir la comparaison avec d'autres globes qui tournent aussi autour du soleil, par exemple avec Jupiter, qu'il décrit avec magnificence. Cette partie de l'ou-

vrage, encore toute scientifique, quoique l'hypothèse n'en soit pas bannie et que la conjecture commence à s'y montrer, se lit avec curiosité et captive l'attention, qui s'en détache malaisément. C'est ce que l'auteur a fait de mieux, et son style, qui parfois effleure la déclamation ou s'égare dans le vague, n'a guère, tant qu'il marche appuyé sur la science, que les qualités qui plaisent à l'imagination sans inquiéter la raison.

Comme l'auteur croit en Dieu, en un Dieu juste qui a des desseins et qui fait tout avec sagesse, il ne peut souffrir que cette hiérarchie harmonique des mondes n'ait aucun but, et que, soigneusement observée, elle ne doive pas nous suggérer quelques vues inductives sur la place et la fin de l'existence de l'être fixé un moment à la surface de l'un des plus humbles satellites du soleil. Ici l'hypothèse philosophique vient se greffer sur l'hypothèse scientifique, et l'auteur se croit fondé à reproduire l'idée de la pluralité des existences d'un même être concordante avec la pluralité des habitations qu'il peut traverser. La pensée n'est pas nouvelle, et il en trace une histoire assez curieuse; mais pendant longtemps elle a pu se ranger parmi les visions d'un monde imaginaire. La nouveauté est de la rattacher à l'étude méthodique du système de l'univers tel que le révèlent l'observation et la géométrie.

Cette partie métaphysique de l'ouvrage avait besoin d'être la mieux exécutée : elle ne l'est pas; elle manque de preuves et de développement. Sans être dénuée d'intérêt, elle devrait, pour provoquer un examen sérieux et approfondi, être complétée par un second ouvrage que M. Flammarion annonce, et qui sera la description et la discussion des mondes imaginaires. Tel qu'il est, son livre, qui est à sa quatrième édition, mérite le succès qu'il a obtenu. Il est d'une lecture plus facile et plus attrayante que l'ouvrage de Jean Reynaud, et il peut suffire à ceux qui veulent prendre une teinture des idées d'une école déjà pourvue de quelques-unes des conditions nécessaires pour devenir une secte. Après Reynaud, M. Flammarion est en tout cas le premier qui doive être lu.

Parmi les écrivains qui, sans s'être concertés pour la plupart, professent des doctrines analogues et ne sont pas fort connus, nous pouvons citer encore M. Pezzani, auteur de quinze ouvrages qui n'ont pas tous une valeur égale, mais dont le plus curieux et le plus intéressant a pour titre : *la Pluralité des existences de l'âme*. M. Pezzani se donne pour un continuateur de Jean Reynaud et de M. Flammarion; mais il s'attache spécialement au problème philosophique et moral, jugeant avec quelque raison le problème astronomique résolu. Il y a plusieurs mondes, pour parler le langage usité depuis Fontenelle, et ces mondes sont habités; il me

semble que, malgré Hegel et M. Whewell, le simple sens commun a décidé ce dernier point. Maintenant ce point décidé se lie-t-il à la transmigration de l'âme immortelle? On peut encore pencher pour l'affirmative. Si l'âme ne remplit pas l'espace à la manière d'un corps qui en déplace un autre, l'expérience et la conscience, si ce n'est la raison, nous disent qu'elle occupe un point dans l'espace. Il faut donc qu'elle soit quelque part, et ce point peut-il être ailleurs que dans le ciel ou l'espace céleste? Il n'y en a pas d'autre. Dire ensuite que ce soit dans tel astre déterminé, c'est une pure conjecture, une hypothèse, et bien plus conjecturale, plus hypothétique encore est la pensée d'une succession d'existences diverses qui pour l'âme précèdent et suivent cette vie. M. Pezzani n'hésite pas. Les trois quarts de son livre sont employés à chercher dans tous les temps et dans tous les pays la doctrine de ces réincarnations successives, car il tient à la retrouver dans l'histoire, à montrer que, plus ou moins voilée ou altérée, elle a subsisté au fond de la plupart des religions et des philosophies, et que l'humanité ne l'a jamais abandonnée. Il y a beaucoup à apprendre dans cette partie du livre, qui nous donne d'une manière intéressante ce qu'on pourrait appeler la littérature du sujet. Venant enfin au fond de la doctrine, l'auteur l'appuie sur le fait, qu'il tient pour incontestable, de l'inégalité native des âmes sous le rapport de l'intelligence et de la moralité. Pas plus que les théologiens, il n'admet que Dieu puisse en être l'auteur. Cette inégalité ne peut donc être primitive, elle est le résultat d'un passé inconnu; le péché originel est le péché antérieur; c'est l'effet de diverses existences d'où l'âme sort dans un état fort différent de développement et de perfection. Ces existences peuvent être considérées comme des épreuves qui progressivement l'élèvent et l'épurent. L'enfer, comme l'exprime l'étymologie du mot, n'est que le lieu *inférieur*, par exemple la terre. Il n'y a donc pas d'enfer absolu, c'est-à-dire d'éternité des peines, pas plus qu'il n'y a de béatitude oisive, sans travail et sans progrès. Quant à la personnalité de l'âme, elle subsiste à travers toutes ces phases de l'existence, et les éclipses de la mémoire n'ont jamais entraîné l'extinction de l'être pendant les intervalles échappés à son souvenir. Telle est en résumé la doctrine. On goûte si peu aujourd'hui les spéculations sur l'inconnu, on paraît si résolu à n'admettre que ce qui est ou expérimental ou traditionnel, qu'on sera surpris peut-être de l'attention que nous réclamons pour des recherches quelque peu chimériques; nous pouvons cependant assurer à ceux qui liront le livre de M. Pezzani qu'ils ne s'en repentiront pas.

VI.

Il faut bien en effet se l'avouer à soi-même, on ne peut penser à la survivance de l'âme sans que l'imagination cherche à se la figurer sous des traits déterminés. On est nécessairement entraîné à concevoir une existence d'un nouveau genre dans un milieu nouveau. Le dogme catholique, qui prête à l'âme renaissante une forme corporelle, conduit à supposer un monde matériel où les lois fondamentales de la physique seraient interverties, et que l'imagination des peintres de toutes les écoles s'est plu à reproduire fantastiquement. Le pur spiritualisme lui-même nous oblige de douer l'âme d'une propriété que les scholastiques appelaient la *vélocité*, et qui lui permette de traverser l'espace et de changer de milieu d'une manière inconnue. C'est même cette dérogation aux phénomènes observables qui motive quelquefois l'incrédulité de l'empirisme des sciences naturelles. Il ne peut donc être inutile de répondre à ces suppositions ou à ces doutes par des recherches sérieuses et des considérations cosmologiques qui ôtent jusqu'à un certain point aux espérances religieuses cet air de magie qui les discrédite auprès de certains esprits. Des hypothèses scientifiques (car je ne crois pas qu'on puisse obtenir davantage), en montrant la possibilité de rattacher à la physique générale les anticipations de la croyance métaphysique, ne seraient donc ni sans à-propos ni sans fruit. Bien loin de s'éprendre du surnaturel, comme c'est la mode aujourd'hui, il faut s'efforcer d'en restreindre le domaine dans l'intérêt de la religion même, car au fond il n'y a pas de surnaturel, il n'y a que de l'inconnu. Tout ce qui est vrai, Dieu lui-même, est nécessairement dans la nature des choses.

Ayons donc, nous autres défenseurs du spiritualisme, le courage de nous rappeler les difficultés et les lacunes mystérieuses de nos doctrines, et pour les mettre à l'abri des atteintes de la critique moderne reconnaissons la nécessité d'aborder d'embarrassans problèmes dont on ne se délivre pas en les négligeant. Provoquer des recherches hardies a été notre principal but en écrivant ces pages. Or quiconque reviendra à ces problèmes trop longtemps écartés s'apercevra bientôt que, parmi nos diverses spéculations sur la nature et l'avenir de l'âme, il en est qui donneraient lieu de penser qu'elle est indestructible, d'où l'on conclurait aisément qu'elle est éternelle, et la métempsycose sortirait de là comme une conséquence naturelle. La question de la naissance de l'âme ne peut donc être impunément séparée de celle de sa nature, objet constant des études des spiritualistes.

Maintenant nous devons, en finissant, rappeler les termes constans dans lesquels la psychologie rationnelle doit poser ces questions. Il y a dans l'homme un principe pensant. Il se connaît pensant et pense d'après certaines lois qu'il reconnaît pour les lois des choses. Ce sont des vérités qui l'ont précédé et qu'il tient pour éternelles. Comme la connaissance lui en est naturelle et que cette connaissance suppose quelque chose d'antérieur, on a pu appeler les notions dont elle se compose des idées innées, ou bien, avec Platon, le fait de les concevoir une réminiscence ou une participation aux idées divines. Toutes ces expressions ne veulent dire, à parler simplement, qu'une chose : c'est que nous sommes naturellement capables de vérité, c'est-à-dire intelligens; mais de ce que les idées fondamentales de l'intelligence correspondent à des vérités qui la précèdent, il ne suit pas nécessairement que l'intelligence ait existé avant le temps où elle les a connues, où elle s'est connue elle-même. La préexistence de son objet et de ses lois n'implique pas la sienne. A ne consulter que l'expérience, nous l'avons vue naître : elle n'existe dans sa plénitude que lorsqu'elle a conscience d'elle-même. Cependant tout porte à croire que le principe pensant existe en puissance ou en germe avant la naissance. Il a, comme l'organisme, sa vie embryonnaire, vie sans conscience aucune. Tout au moins existe-t-il dans l'enfant qui vient au monde, quoique la conscience alors soit encore bien faible, bien obscure, et que la mémoire, dont elle a grand besoin pour se développer, soit à peu près nulle. Les deux ou trois premières années de l'enfance elles-mêmes ne laissent guère de souvenir. Ainsi les apparences expérimentales n'attestent nullement une existence antérieure à celle-ci, et la formation lente de la mémoire, et par elle le développement de la conscience, ne déposent pas en nous d'une intelligence qui ait vécu avant nous. La succession des incarnations est donc une pure hypothèse.

En tout, l'analogie de la raison humaine avec la vérité ou avec une raison indépendante de l'humanité n'entraîne pas entre l'une et l'autre une solidarité, encore moins une identité d'existence. Il faut oser le remarquer, quoique cette analogie ait été plus d'une fois invoquée à l'appui de l'immortalité de l'âme. De quelques beaux développemens que cette thèse soit susceptible, il faut en bien calculer la portée. Au fond, il n'en sort légitimement que l'existence de Dieu, ou plutôt d'une raison divine, et celle d'une certaine relation, d'une certaine communauté entre Dieu et l'homme. On ne peut guère en tirer autre chose sans courir risque de panthéisme. Voyons pourtant comment on en raisonne, et comme il nous semble qu'on en doit raisonner.

Qu'il y ait dans l'homme quelque chose de divin, comment en douter, quand ceux mêmes qu'on appelle quelquefois athées disent que c'est tout ce qu'il y a de divin au monde? Cette parcelle divine, cette flamme céleste, ce souffle de Jéhovah dans la Bible, c'est ce qui est en nous de pure intelligence, de pure raison, de vérité. « O raison, n'es-tu pas le Dieu que je cherche? » s'écrie Fénelon. Temps perdu que de parler de philosophie avec ceux qui nieraient cela! S'il n'y a pas de raison, il n'y a pas de Dieu, car la raison en soi, c'est Dieu même. Sur ce point, tout le monde est d'accord : Aristote avec Platon, Plotin avec saint Augustin, M. Cousin avec M. Vacherot. Cette idée implique l'immortalité du principe divin qui est en nous, et, à rester dans les termes généraux, il semble qu'il ne subsiste ni doute ni débat. Notre mort n'emporte pas ce qui ne peut périr.

Mais l'accord est apparent, il passe à la faveur d'une équivoque. Ce je ne sais quoi de divin, est-ce bien toute l'âme humaine, est-ce notre être moral, ce dont enfin l'immortalité nous intéresse? Dès qu'on s'explique là-dessus, on se divise. Aristote, qui insère dans l'homme un principe de raison qui lui vient du dehors, tient sans doute ce principe pour indissoluble et impérissable; mais cet intellect pur, ce principe *noétique*, sans souvenir, sans personnalité, simple et impassible, n'est venu et n'a passé dans l'homme qu'accidentellement, et demeure comme étranger à sa nature.

Ce qui est immortel pour Aristote, ce n'est donc pas l'âme, c'est l'intelligence. Et cette distinction a de graves conséquences pour les intérêts de l'humanité et le salut de ses meilleures espérances. On a critiqué cette distinction, et surtout l'abus qu'on en peut faire. On a dit (1) que c'était une idée de gnostique qui avait égaré quelques pères de l'église. On aurait pu ajouter que l'idée était chrétienne ou plutôt paulinienne. Saint Paul fait une grande différence entre l'homme psychique et l'homme pneumatique, — pour parler français, entre l'âme et l'esprit, — et ce n'est peut-être pas l'unique trace qu'on puisse apercevoir dans ses épîtres d'un commencement ou d'un avant-goût de gnosticisme. Socrate s'exprimait mieux. On n'a pas assez remarqué que, dans le *Phèdon*, l'immortalité est promise, non pas au *nous*, au verbe, au principe de l'intelligence, mais à l'âme même, à la *psyché*, au principe à la fois de la raison et de la vie, à l'acte constitutif de l'homme même. Telle est la doctrine que doivent soutenir tous ceux qui se disent platoniciens, et voici comme il nous paraît qu'elle peut être établie en bonne psychologie.

(1) M. Henri Martin.

On sait que nous ne discutons pas avec ceux qui nieraient qu'il existe telle chose que la vérité homogène à la raison, et que nous en trouvons le signe et le gage dans le *moi*, dans ce que la conscience nous y révèle de vérité et de raison. Or, s'il est de la nature de la vérité et de la raison d'être immortelles, elles ne peuvent l'être sans un *moi* quelconque. Qu'est-ce qu'une vérité et une raison sans conscience? Une vérité qui ne peut être connue, une raison qui ne se connaît pas, c'est comme rien. Aussi admet-on que l'élément *noétique* dans l'homme n'est pas soumis à la mort du corps. Mais le noétique est la connaissance ou l'intelligence de la vérité. La vérité, c'est l'existence, la nature et l'ordre des choses. C'est sous ces trois rapports que notre esprit les conçoit et les connaît : conception imparfaite, connaissance limitée, ainsi le veut la nature humaine, mais conception et connaissance à quelque degré lucides, distinctes et certaines. Or cette intelligence n'est pas seulement spéculative, elle est active. La conscience, qui nous la révèle, nous la montre également noétique et pratique. Il est de la nature du *moi*, non-seulement de penser l'ordre des choses, mais, par la faculté de vouloir, de l'employer, de le mettre en œuvre, et jusqu'à un certain point de le diriger. Son pouvoir sur l'organisme n'est qu'un moyen instrumental de donner à cette volonté et à son action une réalité objective sur la terre et dans la sphère de l'expérience. L'homme exerce son activité en tirant parti et en prenant la direction de la causalité, c'est-à-dire en disposant des causes en vue des effets. Dans cet usage de son activité comme dans la connaissance de l'ordre des choses, il perçoit avec une certitude qui ne peut être ébranlée le bien et le mal, j'entends ces mots équivoques dans tous leurs sens, l'honnête et le déshonnête, le bonheur et le malheur, le beau et le laid, ce qu'il doit aimer et ce qu'il doit haïr. Ce sont là des facultés, des notions, des propriétés, des modes d'action, ou, de quelque manière qu'on veuille les appeler, des élémens du *moi* pensant, et la conscience, qui les éclaire tous, les enveloppe dans la même certitude. Or tout cela, c'est l'âme humaine, telle qu'elle se manifeste dans un *moi* indivisible. Si donc, comme on en convient généralement, le pur intellect est de sa nature immortel, il l'est avec tout ce qui en est inséparable. Il l'est avec sa conscience, et la conscience ne va pas sans souvenir. Il n'a pas l'immortalité d'une vérité abstraite, mais il a celle d'un être réel : c'est celle de l'âme tout entière. Les positivistes, qui généralement admirent beaucoup la convention nationale, ne devraient donc pas la trouver si sotte d'avoir reconnu, avec l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme.

CHARLES DE RÉMUSAT.

DEUX NÉGOCIATIONS

DE

LA DIPLOMATIE EUROPÉENNE

POLOGNE ET DANEMARK. — 1863-64.

Denmark and Germany, correspondence respecting the affairs of the duchies Holstein, Lauenburg and Schleswig, presented to both Houses of Parliament (mars-juin 1864). — *Protocols of conferences held in London relative to the affairs of Denmark, presented to both Houses of Parliament* (juillet 1864). — *Exposé de la situation de l'empire* et *Documens diplomatiques*, etc. (novembre 1863, mars 1864 et février 1865). — Papiers d'état communiqués au *rigsraad* de Copenhague (1864). — Pièces inédites, etc.

V.

UNE EXÉCUTION FÉDÉRALE ET UNE OCCUPATION PACIFIQUE.

I.

Lorsque le bon abbé de Saint-Pierre eut imaginé sa *diète européenne*, qui devait établir la paix perpétuelle du monde, l'évêque de Fréjus ne trouva qu'un seul défaut à cette conception, de tout point d'ailleurs excellente. « Vous avez oublié, monsieur l'abbé, lui dit-il, de commencer par envoyer une troupe de missionnaires pour disposer le cœur et l'esprit des princes... » C'est un argument de même nature que fit valoir lord Russell contre le congrès européen dont la France venait de saisir les cabinets au commencement de novembre 1863 (1), et le langage tenu en cette occasion par le chef du *foreign office* a été, on ne saurait le nier, aussi judicieux qu'ir-

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril; voyez aussi, dans la *Revue* du 15 septembre, du 1er octobre 1864, et du 1er janvier 1865, le commencement de cette série.

réfutable. Aux invocations quelque peu idylliques de M. Drouyn de Lhuys, l'impassible Johnny opposa les dures réalités du temps, les considérations tirées de la force des choses et de la faiblesse des humains; ce fut, comme eût dit Voltaire, un curieux dialogue entre un ministre entendu et « un secrétaire d'état de la république de Platon. » Si, selon un mot maintenant célèbre, il suffisait en effet dans les affaires compliquées de ce monde d'être logique pour être juste, l'auteur de la verte dépêche à lord Cowley du 25 novembre 1863 pourrait aisément défier tout reproche, et il importe aussi de reconnaître que le comte Russell n'a été dans ce moment solennel que la conscience même de la nation britannique. L'Angleterre s'était montrée dès le premier jour unanime à repousser toute idée de congrès. Aussi, à l'ouverture du parlement, M. Disraeli félicitait-il les ministres de la reine d'avoir décliné une proposition qu'il ne craignait pas de qualifier d'*adroite manœuvre*, et il n'est pas jusqu'à MM. Cobden et Bright qui ne crussent devoir traiter sans merci les illusions d'un gouvernement ami du *free-trade*, les répudier avec un dédain marqué. Toutefois il est permis de se demander si lord John avait bien fait de prendre l'initiative d'un refus aussi péremptoire, et surtout de formuler sa réponse en des termes aussi acerbes, aussi blessans pour le souverain d'un grand pays. « Mon noble ami, devait dire plus tard (1) à ce sujet le très honorable M. Gladstone en prenant la défense de son collègue le principal secrétaire d'état, mon noble ami est un homme de loyauté et d'honneur, toujours porté à exprimer sa pensée *avec aussi peu de circonlocutions que les circonstances peuvent le permettre...* » Mais les circonstances d'alors permettaient-elles de se passer de toute circonlocution, et le moment était-il bien choisi par le ministre britannique pour faire sortir du puits de sa sagesse la vérité nue et choquante? Un mois auparavant, le cabinet de Saint-James était en instances auprès du cabinet des Tuileries pour une action commune en faveur du Danemark, qui pouvait bien aboutir à une guerre avec l'Allemagne; un mois plus tard, il devait renouveler sa démarche en l'accentuant d'une manière encore plus significative, — et c'est dans l'intervalle de ces deux propositions, au moment même où un changement de règne venait d'aggraver les complications, les périls sur les bords de l'Eider, que lord Russell jugeait opportun d'infliger au gouvernement de la France une mortifiante leçon, de combattre « une idée » assurément peu viable, et qui, pour mourir de sa mort naturelle, n'avait nul besoin d'un pareil déploiement des forces britanniques! Il y a en diplomatie un art bien simple, presque élémentaire, et dont le chef actuel du *foreign office*

(1) Séance de la chambre des communes du 4 juillet 1864.

ne paraît guère se douter : c'est l'art de laisser dire par les autres ce qu'on aurait de la mauvaise grâce à dire soi-même. Serait-il donc vraiment si difficile, comme l'assurait Horace, de ne *point* écrire de satire, et le principal secrétaire d'état ne pouvait-il pas s'en remettre à l'Autriche, à la Russie et à la Prusse du soin d'enterrer le malencontreux projet de congrès, en se ménageant pour lui-même tout le bénéfice de sa réserve auprès d'un gouvernement allié dont le concours était jugé indispensable pour le salut de la monarchie danoise?

Lord Russell ne se borna pas d'ailleurs à exprimer sa pensée : il fit de la propagande, et une propagande des plus actives même. Pendant tout ce mois de novembre 1863, il perdit presque entièrement de vue les dangers du Danemark et n'eut qu'une seule et fiévreuse préoccupation : il tint à préserver les cours étrangères de la contagion de l'idée française, et ne se lassa pas de prêcher à Vienne, à Saint-Pétersbourg et à Berlin l'abstention du congrès. Il prêchait des convertis, qui ne se refusèrent pas néanmoins le malin plaisir de le maintenir quelque temps dans le doute sur leurs dispositions véritables. On parle ici de la Russie et de la Prusse, car l'Autriche était trop irritée et effrayée pour user d'artifice et déguiser ses sentimens. Le discours du trône du 5 novembre avait été accueilli à Vienne avec une stupeur et une consternation faciles à comprendre. On ne savait comment concilier cette improvisation soudaine avec la politique suivie depuis tant de mois, avec les ouvertures toutes récentes de M. de Gramont touchant une alliance contre la Russie; on ne se dissimulait pas non plus que les principes énoncés dans le manifeste français ébranlaient les fondemens mêmes de la monarchie des Habsbourg. Vainement le cabinet des Tuileries s'efforçait-il bientôt d'atténuer le sens de son manifeste, de *dégraisser sa proposition,* pour emprunter une expression caractéristique au cardinal de Retz. Dans la seconde moitié de novembre, le prince de Metternich mandait de Compiègne au comte de Rechberg que la France n'entendait soumettre au congrès projeté que quatre « questions pendantes, » à savoir les questions d'Italie, de Pologne, des duchés de l'Elbe et des principautés danubiennes; que pour l'Italie le cabinet des Tuileries se bornerait à demander la reconnaissance des faits accomplis; quant aux affaires polonaises, l'intention du gouvernement français serait de revendiquer une autonomie complète pour le royaume de 1815 et une administration séparée pour les « anciennes provinces » (la Lithuanie et la Ruthénie). L'ambassadeur de François-Joseph terminait même sa dépêche en exprimant sa conviction intime que l'empereur Napoléon accepterait encore à ce moment toute combinaison qui pourrait unir la France et l'Autriche dans une action commune

contre la Russie. De telles explications n'étaient cependant pas de nature à rassurer le cabinet de Vienne, d'autant plus qu'un rapport secret du général Benedek lui signalait en même temps une recrudescence d'agitation en Vénétie et demandait la formation immédiate d'un corps de 60,000 hommes près de Vérone (1). Il n'en fallait pas tant pour rendre l'Autriche méfiante, pour lui faire voir partout des embûches et des piéges : aussi le comte Appony reçut-il promptement des instructions pour féliciter le gouvernement britannique de son « initiative, » à laquelle le cabinet impérial s'empressait d'adhérer en tout point.

L'adhésion de la Russie ne s'obtint pas avec la même facilité. Le prince Gortchakov, on s'en souvient, n'avait pas été aussi complétement que M. de Rechberg pris au dépourvu par le discours du 5 novembre; il n'était pas resté tout à fait étranger à la brusque évolution de la France, qui faisait alors l'étonnement du monde politique : il ne pouvait donc décemment condamner sans phrase et sans délai une pensée dont il avait lui-même déposé le premier germe dans ses insinuantes conversations avec le marquis Pepoli (2). D'ailleurs il était dans l'intérêt manifeste du cabinet de Saint-Pétersbourg de laisser l'incident se prolonger et s'envenimer; on tenait aussi à faire quelque peu expier à lord Russell le ton *magistral* de ses récentes remontrances, et on ne céda à ses sollicitations de plus en plus vives qu'après avoir reçu des explications très satisfaisantes et catégoriques, après s'être bien prémuni contre tout prochain retour de l'entente entre les deux grandes puissances de l'Occident. On trouve à ce sujet, dans la correspondance de lord Napier, un passage éminemment significatif, et qui n'a pas manqué d'être relevé dans les discussions du parlement britannique aussitôt qu'on en a eu connaissance. « Le prince Gortchakov est d'avis, écrivait l'ambassadeur anglais en date du 6 janvier 1864, qu'il serait très désirable que l'action de l'Autriche et de la Prusse ne fût séparée de l'Angleterre et de la Russie dans aucune des questions pendantes. *Les quatre gouvernemens, qui heureusement pensent et agissent maintenant en parfaite harmonie dans une question bien autrement importante que celle de Slesvig-Holstein*, ne devraient

(1) Le rapport du général Benedek était daté de Vérone et adressé au comte Degenfeld, ministre de la guerre. Le gouverneur-général du royaume lombardo-vénitien se prévalait surtout des papiers saisis sur un émissaire piémontais dans les environs de Peschiera. D'après cette correspondance, Garibaldi, dont la complète guérison était prévue pour le mois de février, devait entrer en Vénétie, au commencement du mois de mars, à la tête de volontaires que le Piémont viendrait bientôt secourir « sans avoir déclaré la guerre à l'Autriche. » Avec cette « invasion » devait coïncider un soulèvement de la Hongrie.

(2) Voyez la troisième partie de cette étude, *M. de Bismark et l'Alliance du Nord* (*Revue* du 1er janvier 1865).

pas, sur cette dernière matière, se fendre (*split*) en deux camps opposés... »

Ainsi, vers la fin de 1863, les gouvernemens du Nord étaient « heureusement » d'accord avec l'Angleterre sur une question bien autrement importante que celle des duchés de l'Elbe, et rien de plus facile à coup sûr que d'indiquer le terrain sur lequel se fit le rapprochement et de nommer la grande puissance dont il n'est pas parlé dans ce nouveau concert européen si ingénument dénoncé. Rien aussi de moins étonnant au fond que de voir ici la Prusse expressément comprise dans la joyeuse « harmonie » qui charmait tant le vice-chancelier russe, bien que le cabinet de Berlin eût d'abord affecté une divergence d'opinion assez marquée et donné par cela même beaucoup de soucis à la candide diplomatie du *foreign office*. De toutes les grandes puissances en effet, la Prusse avait été la seule à répondre d'une manière presque sympathique à l'appel d'un congrès. Dans sa lettre à l'empereur Napoléon du 18 novembre 1863, le roi Guillaume I[er] avait offert « son concours impartial et désintéressé à la tâche d'établir entre les puissances convoquées l'accord préalable sur le principe du congrès, » et il n'avait pas non plus décliné l'invitation de venir à Paris, « sûr qu'il était d'y retrouver l'accueil cordial qui lui rendait si cher le souvenir de son séjour à Compiègne. » Les mobiles de cette conduite sont aisés à comprendre. Trop heureux de voir lord Russell si alarmé, si complétement absorbé par la proposition française, M. de Bismark s'était bien gardé de le rassurer plus tôt qu'il n'était besoin, de lui rendre prématurément toute liberté d'esprit, de lui créer par exemple des loisirs qui lui auraient permis de penser sérieusement au péril du Danemark. « La Prusse n'avait rien à redouter de la proposition française, se plaisait à dire M. de Bismark dans ses conversations avec l'ambassadeur anglais pendant tout ce mois de novembre; la Prusse n'étant jamais sortie de la limite des traités (il oubliait le grand-duché de Posen), elle n'avait pas d'intérêt direct à en empêcher la révision, devenue peut-être nécessaire. » Du reste, le ministre du roi Guillaume I[er] n'avait-il pas lancé le premier, et dès l'été, ce mot d'un *congrès européen*, et n'était-ce pas au fait le moyen le plus simple de mettre fin aux « embarras » du conflit dano-allemand? M. de Bismark se savait sans peur et sans reproche, — et en quoi donc, après tout, un appel suprême à la justice pouvait-il effaroucher la monarchie de Frédéric le Grand, une monarchie qui avait toujours eu pour devise ces deux mots sublimes et touchans : *suum cuique?* Sir Andrew Buchanan fut assez déconcerté par un pareil langage; il prit la peine de ramener le président du conseil à une appréciation plus « pratique » des affaires, et ne se lassa pas de combattre une *idéologie* vraiment déplorable. Il insista sur les impossibilités de la

conception française, sur la situation difficile de la Prusse dans l'aréopage projeté, sur les desseins on ne peut plus ténébreux de l'empereur Napoléon. — Et puis, ajoutait l'ambassadeur britannique, le congrès ne devait-il pas forcément s'occuper de la question polonaise, et le gouvernement du roi n'avait-il pas déclaré à plusieurs reprises que toute reconstitution d'une Pologne, la plus restreinte même, serait un danger pour la Prusse? — L'argument était à coup sûr étrange dans la bouche d'un agent qui jusqu'alors, d'accord en cela avec son chef du *foreign office*, n'avait cessé de protester contre une pareille assertion toutes les fois que le cabinet de Berlin avait voulu la reproduire pendant la dernière campagne diplomatique. Aussi M. de Bismark s'empressa-t-il de « prendre acte » des paroles de M. Buchanan et de « se féliciter » de voir enfin l'Angleterre lui rendre justice; mais il n'en continua pas moins à envisager avec une parfaite sérénité l'hypothèse d'un congrès. « Les puissances dont les intérêts sont plus particulièrement engagés dans cette question polonaise ne pourraient-elles *s'accorder d'avance*, demandait ingénieusement le ministre prussien, sur l'attitude à garder dans la réunion réclamée par la France, et, cette précaution remplie, quel inconvénient y aurait-il alors à *tenter l'entreprise?* » La Prusse, dans tous les cas, ne pouvait procéder qu'avec la plus grande circonspection à l'égard de l'empereur des Français, ajoutait mystérieusement le président du conseil de Prusse, et M. de Bismark se donnait ainsi jusqu'au bout l'air de regretter que le refus de l'Angleterre rendît toute réunion d'un congrès impossible.

Quoi qu'il en soit de ces regrets de M. de Bismark, la proposition française se trouvait être décidément écartée vers le milieu de décembre, et lord Russell put enfin respirer. Ne devait-il même pas être fier à bon droit du résultat de sa dernière et laborieuse équipée? Il avait isolé le cabinet des Tuileries, rétabli « l'harmonie » entre les quatre grandes puissances, et, ce qui est plus encore, tandis que les autres gouvernemens s'étaient contentés de répondre à l'empereur des Français avec une courtoisie évasive et diversement nuancée, lui, il avait exprimé sa pensée en « homme de loyauté et d'honneur; » il l'avait exprimée avec aussi peu de circonlocutions et autant de mauvaise humeur que possible... Malheureusement, dans ces cinq ou six semaines si bien remplies par la guerre faite à un fantôme, les catastrophes s'étaient multipliées du côté de la Baltique. Un monarque patriote y était mort au milieu de la crise, un prétendant étrange y avait surgi, les premières lueurs d'une guerre de succession avaient apparu à l'horizon, et pendant que sir Andrew Buchanan s'était épuisé à combattre l'idéologie française à Berlin et à y prêcher des vues « pratiques, » M. de Bismark avait tranquillement marqué ses étapes vers le port de Kiel...

Coïncidence fatale, et qui a bien étrangement signalé la fin comme les débuts de cette longue tragédie de l'Eider! En 1848, lors de la première tentative des Allemands sur les duchés, et au moment même où ils allaient envahir le territoire danois, le décès subit de Christian VIII venait ajouter au péril de la monarchie menacée dans son intégrité. Seize années plus tard, le successeur de Christian expirait, lui aussi, et d'une manière également imprévue, au milieu de complications semblables, à la veille d'une seconde invasion allemande bien plus calamiteuse encore. Certes les vicissitudes contemporaines du Danemark n'ont point manqué d'incidens dramatiques, et il y a comme un *rhythme* douloureux et saisissant dans cette double et soudaine intervention de la mort aux momens des crises suprêmes pour l'état scandinave. Ce n'est d'ailleurs que par cette fin que les deux règnes se ressemblent, et si l'histoire a pu garder rancune au bon roi Christian pour sa longue incurie envers la propagande du *slesvig-holsteinisme*, elle ne saurait par contre refuser de reconnaître en son successeur un monarque aussi vigilant que patriotique. Arrivé au pouvoir au milieu de la tourmente de 1848 et de l'épreuve terrible que fit subir à son trône l'Allemagne « régénérée » et avide de conquêtes, Frédéric VII eut toujours présens à l'esprit les dangers auxquels son royaume demeurait exposé; il fut loin de les croire à jamais conjurés par les débiles arrangemens de la diplomatie en 1852, et il voulut s'entourer d'appuis plus solides. Animé d'un amour ardent pour la nationalité danoise, il ne cessa de la protéger et de la développer dans toutes les sphères, de l'encourager jusque dans les plus humbles de ses manifestations, — jusque dans ces fouilles archéologiques qui attestaient un passé reculé et autochthone, — et en même temps il résolut de retremper les forces de son peuple dans l'exercice digne et viril de la vie publique. Il eut hâte de doter son pays des institutions les plus larges et les plus libérales; il encourut ainsi la disgrâce du tsar Nicolas, la mauvaise humeur constante de MM. de Manteuffel et de Buol, sans cependant se laisser jamais détourner de sa voie ni emporter par le triste courant de réaction devenu si général depuis 1852. Il se montra jusqu'à la fin le propagateur zélé et éclairé de toutes les réformes. Dans sa politique extérieure, Frédéric VII fut attentif à multiplier partout ses relations, à se ménager des amitiés et des protections pour le moment toujours prévu d'une lutte suprême. Il fut un des premiers à reconnaître le nouveau royaume d'Italie; il donna volontiers un prince de sa famille à la Grèce secouant sa dynastie bavaroise, et il eut l'esprit assez délié pour ne pas même prendre ombrage du *mouvement scandinave*, qui semblait lui promettre l'assistance éventuelle de la Suède. Parmi les grandes puissances, il croyait

pouvoir toujours compter sur la Russie, dont l'appui efficace ne lui avait pas fait défaut en 1848; mais sa plus ferme confiance, il la plaçait surtout dans l'intérêt que l'Angleterre n'avait cessé de lui témoigner. Le mariage du prince de Galles avec la fille du duc de Glüksbourg, l'héritier désigné du trône, les ovations prodigieuses, enthousiastes, vraiment populaires, qui accueillirent la belle princesse Alexandra lors de son entrée à Londres, ne firent naturellement que relever à cet égard les espérances du Danemark. Le moyen de supposer que la Grande-Bretagne, si puissante, si fière, devenue même si *démonstrative*, souffrirait jamais qu'on démembrât la patrie de sa future et gracieuse reine! Ce fut cependant le cabinet de Saint-James qui donna le premier signal de ce démembrement par la fatale dépêche de Gotha du 24 septembre 1862. Et lorsque, dans l'année suivante, les ministres britanniques voulurent réparer le mal, apaiser l'effroyable tempête qu'ils avaient déchaînée eux-mêmes, ils ne surent au fond faire autre chose qu'imposer au gouvernement de Copenhague des concessions toujours nouvelles et de plus en plus pénibles! Frédéric VII s'était prêté à toutes les transactions que lui recommandaient tour à tour lord Russell et l'ambassadeur anglais sir A. Paget; il avait répondu du ton le plus conciliant aux hautaines sommations du *Bund* vers la fin du mois d'août 1863; il avait souscrit aux points stipulés entre M. Buchanan et M. de Bismark dans la fameuse *minute* du 14 octobre, en ne rejetant même pas d'une manière absolue « l'avis » de révoquer entièrement la patente du 30 mars. Sans doute ces diverses et douloureuses concessions, le roi les faisait avec bien peu d'empressement et en s'en défendant même beaucoup: il les faisait cependant, il suivait docilement les conseils du cabinet de Saint-James; il espérait qu'à l'heure des épreuves l'Angleterre lui tiendrait compte de tant de sacrifices. Disons-le toutefois, jusque dans ces condescendances envers la Grande-Bretagne, l'honnête souverain ne se départit pas de la conviction qu'il s'était formée de bonne heure sur les intérêts vitaux de sa monarchie, et jamais peut-être prince n'est demeuré jusqu'au bout aussi conséquent avec lui-même. Dès les premiers jours de son avénement, il avait fait la loyale déclaration (1) qu'il accorderait au Holstein tout ce qu'on pourrait désirer, mais qu'il n'aliénerait jamais rien de l'antique patrimoine du peuple danois, et ce programme, on le retrouve tout entier dans les deux derniers actes importans de son règne. Le même jour en effet où le *risgraad* de Copenhague, après plusieurs semaines de longs et solennels débats, donnait sa sanction définitive au projet

(1) Dans sa réponse aux insurgés de Rendsbourg, le 4 avril 1848. — Voyez la *Revue* du 1er avril.

de constitution que lui avait présenté le gouvernement pour les provinces scandinaves, le plénipotentiaire de Frédéric VII à Francfort soumettait au *Bund* un décret de son souverain qui accordait au Holstein le droit de voter lui-même son budget normal et complétait ainsi l'autonomie absolue de ce duché fédéral. Ceci se passait le 14 novembre 1863; le lendemain, Frédéric VII avait cessé de vivre... Assurément il n'est point sans grandeur, ce spectacle d'un monarque retraçant ainsi pour la dernière fois, d'une main près de se dessécher, l'extrême limite de ses concessions et de ses droits, et disparaissant ensuite pour ne pas être témoin du triomphe de l'iniquité et de la ruine de son peuple.

Chose curieuse, aux yeux de lord Russell, cet événement fut d'abord loin d'offrir un caractère menaçant; il contribua même à ranimer en lui des espérances de paix. La semaine d'auparavant, dans sa dépêche éplorée du 9 novembre à sir Andrew Buchanan, le ministre britannique semblait décidément abandonner la partie, et déclarait renoncer à une médiation que la duplicité du cabinet prussien rendait tout à fait dérisoire; mais le 18 du même mois il se reprenait à traiter, et offrait de nouveau sa médiation à Copenhague, à Vienne, à Berlin et à Francfort. C'est que la mort de Frédéric VII lui paraissait rouvrir la porte aux négociations; c'est qu'il espérait, disait-il naïvement, qu'on aurait des égards pour la situation douloureuse du Danemark; le *Bund* allait maintenant « retarder l'exécution, donner au nouveau roi le temps de se reconnaître et de former son gouvernement. » Lord John comptait sur la délicatesse de cœur de M. de Bismark, sur le sentiment des convenances qui distingue si éminemment ce bon peuple tudesque! Il est juste toutefois de reconnaître que le langage du comte Rechberg put un instant autoriser quelque peu des illusions si étranges. Au reçu de la grave nouvelle de Copenhague, M. de Rechberg exprimait devant lord Bloomfield « l'espoir que cet événement, triste en lui-même, n'en aurait pas moins un effet favorable pour les affaires du Holstein; » il déclarait avoir écrit « dans un sens conciliant » à Francfort et à Copenhague, et l'ambassadeur eut hâte de transmettre par le télégraphe cette bonne nouvelle à sa seigneurie du *foreign office*. « Son excellence, ajoutait lord Bloomfield, est évidemment désireuse d'employer l'influence de l'Autriche afin d'arrêter autant que possible toute complication qui pourrait surgir à la suite de ce changement de règne. » Dans le lamentable imbroglio dont le jeu désormais se resserrait de plus en plus, l'Autriche allait ainsi rappeler en maintes circonstances encore ce personnage connu de la comédie qui, au plus fort de l'action, profite de chaque *a parte* pour dire qu'il aurait grande envie de s'en aller...

L'envie de s'en aller, l'Autriche l'éprouvait régulièrement au passage de chacun des innombrables gués dont cette question de Slesvig-Holstein était sillonnée, comme d'autant de Rubicons internationaux. De temps en temps, un doute s'élevait dans l'esprit des hommes d'état de Vienne; ils se demandaient s'ils n'allaient pas tout bonnement à une guerre européenne, et s'ils ne se trouveraient pas en fin de compte, autre doute plus cuisant encore, avoir travaillé pour le roi de Prusse! M. de Rechberg eut plus d'une fois de ces retours, de ces défaillances *lucides*, s'il est permis de s'exprimer ainsi; mais il suffisait presque toujours d'une sommation, d'un avis, d'une « communication » venue de Berlin pour triompher des hésitations du cabinet autrichien et le faire marcher droit dans ce qu'on appelait le chemin de la vertu et du patriotisme! Et par exemple, immédiatement après avoir annoncé au principal secrétaire d'état les dispositions si heureuses de M. de Rechberg à la suite du décès du roi Frédéric VII, lord Bloomfield dut de nouveau affliger son chef par la dépêche suivante, datée du 18 novembre, du jour même où lord John revenait à son offre de médiation. « Le comte Rechberg m'a informé hier, écrivit-il, que le baron Werther (l'ambassadeur prussien à Vienne) venait de lui faire une autre communication touchant l'incompatibilité de la constitution votée par le *rigsraad* avec les engagemens que le Danemark avait contractés envers l'Allemagne à l'égard du Slesvig. Son excellence me dit que ce procédé du gouvernement de Copenhague était bien regrettable, et ne pouvait que compliquer les affaires en augmentant les difficultés dont cette question n'était déjà que trop entourée... » Dans l'espace de deux jours, l'aspect des choses se trouvait donc complétement changé à Vienne. Décidément le baron Werther avait le don de persuader.

Cette constitution de novembre, qui devint ainsi d'un jour à l'autre le grand grief de M. de Bismark et le sujet des doléances du comte Rechberg, n'était point cependant un fait soudain, imprévu, un acte de « trahison, » un coup d'état diplomatique du « violent » parti de l'Eider! La loi avait été soumise au *rigsraad* par le monarque défunt dès le 28 septembre; elle avait été discutée dans chacun de ses articles par la représentation nationale, débattue solennellement, publiquement, pendant six longues semaines, et sans devenir pendant tout ce temps l'objet d'une observation quelconque de la part des deux puissances allemandes. Bien au contraire, pendant tous ces débats du *rigsraad*, le président du conseil à Berlin avait tenu un langage qui ne pouvait qu'encourager le gouvernement de Copenhague dans une œuvre poursuivie au su et aux yeux de l'Europe entière (1). Préoccupé alors d'obtenir du cabinet de

(1) Rien de plus curieux, de plus instructif que la correspondance de M. Quaade, en-

Saint-James son désistement absolu dans la question polonaise et d'arracher à lord Russell sa déclaration de *satisfait* vis-à-vis du prince Gortchakov, M. de Bismark s'était montré à cette époque (octobre 1863) des plus concilians dans les affaires des duchés, formulant même, dans ses conversations avec sir Andrew Buchanan, le programme *d'un Danemark indépendant jusqu'à l'Eider et d'un Holstein indépendant jusqu'au même fleuve.* Or ce programme, il était précisément réalisé en tout point par la loi fondamentale que le *rigsraad* venait de sanctionner à la veille du décès de Frédéric VII, et que le nouveau monarque était tenu de proclamer, à moins de provoquer un soulèvement national. Le peuple danois avait religieusement recueilli ce testament politique de son roi patriote; il voyait

voyé du Danemark à Berlin, du mois d'octobre et des premiers jours de novembre 1863. De cette correspondance, qui a été communiquée au *rigsraad* en août 1864, il ressort avec une clarté lumineuse qu'à cette époque (à l'époque où fut discutée la nouvelle constitution dans le parlement de Copenhague), M. de Bismark *conspirait* avec l'Angleterre et le Danemark dans le dessein d'arranger le différend de la manière la plus avantageuse pour la monarchie scandinave, la plus décevante pour la *grande patrie allemande*. M. Quaade ne tarit pas d'éloges sur le ministre prussien. « Je puis déclarer en conscience que le gouvernement prussien désire que l'exécution n'ait pas lieu. M. de Bismark m'a assuré que lui personnellement et le gouvernement dont il fait partie sont en faveur d'un arrangement (21 octobre). » — « Ce qui est important pour moi, c'est d'éviter soigneusement tout ce qui pourrait manifester de ma part un manque de confiance dans les paroles ou dans le pouvoir de M. de Bismark. Il m'a donné itérativement l'assurance que l'affaire était dans la meilleure situation possible; il est sincère dans ses efforts pour trouver une issue pacifique (23 octobre). » — Le 6 novembre encore, M. Quaade écrivait : « Le premier ministre de Prusse, soit en raison de ses vues personnelles, soit à cause de l'attitude prise par l'Angleterre, a mis l'affaire dans une position *qui dépasse de beaucoup tout ce qu'on aurait pu prévoir...* » Et l'envoyé danois remarquait avec regret que la diplomatie britannique n'avait pas pu ou voulu agir à Vienne avec autant de succès qu'à Berlin. « Je ne suis pas certain que la question soit envisagée à Vienne, du côté de l'Angleterre, avec la même netteté et la même chaleur qu'elle l'est ici... » Par la *netteté* du point de vue, il fallait entendre ceci : c'est que le Danemark fît des concessions dans le Holstein, ôtant ainsi tout prétexte à l'exécution fédérale, et qu'il agît avec le Slesvig selon ses convenances. « D'après ce que l'ambassadeur anglais m'a rapporté confidentiellement, M. de Bismark a dit : Que la question du Holstein soit seulement arrangée, et il n'y aura plus de risque. Si le gouvernement danois accorde au Holstein ce que la diète demande, l'exécution est impossible, et quant à la seconde partie de l'affaire (le Slesvig), *assurément personne ne fera la guerre pour cela* (23 octobre). » — « Le grand mérite de M. de Bismark dans la situation présente des affaires, écrit de nouveau M. Quaade en date du 6 novembre, me paraît consister en ce qu'il s'abstient complétement de faire aucune allusion à tout ce qui ne se renferme pas strictement dans la question du Holstein... » Citons encore un autre passage étrangement naïf de la correspondance de M. Quaade (8 octobre). En parlant de l'arrangement tel quel des affaires du Holstein, M. de Bismark dit : « Les projets de *danisation* dans le Slesvig n'en seraient que de plus facile exécution. » Et M. Quaade ajoute : « Ici je crus devoir protester immédiatement; j'ai dit que mon gouvernement n'avait nullement le dessein d'incorporer le Slesvig... » Ainsi au mois d'octobre 1863 M. de Bismark se montrait plus danois que le gouvernement de Copenhague lui-même. Ce dernier trait achève le tableau.

dans cette charte le palladium de sa liberté et de son intégrité, il l'embrassait dans l'étreinte suprême de l'amour et de la mort, il insistait avec d'autant plus d'ardeur sur une promulgation immédiate, qu'il n'était pas le seul à supposer chez son nouveau souverain de forts penchans germaniques. Christian IX ne pouvait se dispenser de donner un gage à son malheureux peuple, à la sécurité de son trône; lord Russell lui-même, interrogé par le télégraphe (17 novembre), ne voulut point prendre la responsabilité d'une décision négative, lui qui dans toutes les autres circonstances ne ménageait guère les conseils péremptoires au gouvernement de Copenhague. Et c'est à un pareil moment que M. de Bismark s'avisait tout à coup de trouver la charte de novembre « incompatible » avec les intérêts de l'Allemagne, et que le comte Rechberg se plaignait des « procédés » du Danemark!... « Je ne pus cacher mon extrême étonnement à M. de Balan (l'envoyé prussien) à l'endroit de ces protestations inattendues, écrit sir A. Paget de Copenhague en date du 18 novembre. Rien de ce qui s'est passé, lui dis-je, dans les négociations avec M. de Bismark ne pouvait faire supposer qu'il était contraire à la loi en question; jamais une parole n'a été prononcée à ce sujet par lui ni devant M. Buchanan ni devant l'envoyé danois à Berlin; le débat avait toujours roulé sur le budget normal du Holstein, et sous ce rapport le gouvernement danois a satisfait à toutes les exigences de M. de Bismark. D'ailleurs le projet de constitution a été discuté pendant les six dernières semaines dans le *rigsraad;* c'était alors le moment de produire des objections, au lieu de venir ainsi à la onzième heure : un tel mode de procéder était étrange, pour ne rien dire de plus. — M. de Balan admit qu'on eût mieux fait de protester plus tôt, mais que ce n'était pas cependant de sa faute, *attendu qu'il était vers ce temps en congé!* — On avait si peu de raisons, continuai-je, de croire M. de Bismark opposé à la nouvelle constitution, que, quant à moi personnellement, je pensais qu'elle fondait précisément l'état de choses que le cabinet prussien semblait si désireux de voir introduire. Je citai à l'appui le passage d'une lettre de sir Andrew Buchanan où le président du conseil de Prusse demandait un arrangement des affaires danoises, de telle sorte qu'il y eût *un Danemark indépendant jusqu'à l'Eider et un Holstein indépendant jusqu'au même fleuve.* C'étaient les propres expressions de M. de Bismark, et ce langage a été tenu non pas seulement à sir Andrew Buchanan, mais aussi à l'envoyé danois; j'ai lu la dépêche de ce dernier rapportant le même fait. Avec quel semblant de raison, demandai-je, M. de Bismark peut-il donc venir maintenant accuser le gouvernement danois d'ajouter aux complications existantes, puisque la mesure dont il s'agit est précisément en accord parfait

avec les vues qu'il exposait lui-même il y a trois semaines? — M. de Balan put seulement répondre qu'il n'avait pas eu connaissance de ce langage de M. de Bismark; *il convint qu'il y avait contradiction* entre ce qui avait été dit alors et la démarche qui lui était prescrite maintenant; mais il ne pouvait, pour ce qui le regardait, que suivre ses instructions officielles... »

Il fallut bien passer cette *contradiction* à M. de Bismark, et peu de jours après l'on dut même lui savoir gré de ses « vues modérées dans la question (1), » car l'Allemagne en était à demander déjà tout autre chose que le retrait de la constitution de novembre; elle demandait la franche spoliation du Danemark et proclamait le duc d'Augustenbourg souverain légitime des duchés!... Ce n'était pas, bien entendu, le vieux duc Christian-Auguste Augustenbourg qui se mettait cette fois sur les rangs, l'ancien et perfide conseiller du bon roi Christian VIII, l'exilé qui en 1852, et contre un million et demi de *rixdalers* reçu du gouvernement de Copenhague par l'entremise de M. de Bismark, s'était solennellement engagé « *pour lui et sa famille*, sur sa parole et son honneur de prince, à ne rien entreprendre qui pût troubler la tranquillité de la monarchie danoise. » Ce noble vieillard était désormais « décidé à se retirer de la vie publique et à passer ses derniers jours dans son château de Primtenau, dans le repos et le *contentement*. » Ainsi s'exprimait-il dans un acte daté du 16 novembre 1863; mais par ce même acte il déclarait céder « à son bien-aimé fils Frédéric » tous ses droits, notamment le droit de souveraineté dans les duchés de l'Elbe, « ses duchés héréditaires, » et le bien-aimé Frédéric s'empressait d'annoncer son joyeux avénement aux peuples du Slesvig et du Holstein; un paragraphe spécial de la proclamation était aussi consacré aux habitans du Lauenbourg, — « beau pays échangé contre un pays dont je porte le nom! » disait le prince Frédéric dans un galimatias double et attendri... L'impudence de cette démarche ne fut égalée que par l'enthousiasme avec lequel l'accueillit la loyale et généreuse nation allemande. Les démocrates d'outre-Rhin ne jurèrent que par « l'ancien ordre de succession » qu'invoquait le manifeste du prétendant; les *unitaires*, toujours désolés de la multiplicité des princes régnans dans la *grande patrie*, apprirent néanmoins avec une joie ineffable qu'il y avait un souverain de plus en Germanie; le duc de Cobourg-Gotha fut le premier à reconnaître le prince Frédéric; le *Bund* ordonna à son comité l'examen approfondi de la *question de succession*, et avant tout il résolut de ne plus admettre dans son sein le plénipotentiaire de Christian IX pour le Hol-

(1) L'expression est du prince Gortchakov; on la trouve dans la dépêche citée plus loin de lord Napier, et qui porte la date du 1er décembre 1863.

stein. Dans leur premier élan pour le jeune et vaillant champion « du droit et de l'honneur allemand, » les patriotes teutons voulurent bien lui pardonner jusqu'à un appel fait à « l'ennemi héréditaire, » jusqu'à la lettre adressée de Gotha le 2 décembre 1863 à l'empereur des Français, dans laquelle le prétendant invoquait pour les « souffrances » du Slesvig-Holstein les sympathies d'un grand souverain « qui n'a jamais été indifférent à la voix des peuples opprimés : l'Europe entière en est témoin (1). » L'appel finissait par un curieux *anch'io!* « Et moi aussi, disait le prince Frédéric à Napoléon III, j'ai eu à lutter contre un sort hostile, j'ai eu à supporter de pénibles revers, et si un mouvement d'orgueil m'était permis, j'ajouterais : Et moi aussi, je n'ai jamais renoncé à l'espérance, ni surtout à mon devoir!... » L'auteur de l'épître oubliait seulement d'ajouter qu'il n'avait non plus jamais renoncé au million et demi de *rixdalers* reçu par son père. Le souverain de la France fit à cette lettre, le 10 décembre 1863, l'honneur d'une réponse. Il y rappelait qu'ayant combattu pour l'indépendance italienne, élevé la voix pour la nation polonaise, il ne saurait en Allemagne avoir d'autres sentimens ni obéir à d'autres principes. « *Le Danemark a pu avoir des torts envers l'Allemagne...* Toutefois, ajoutait l'empereur Napoléon III, si ce pays était opprimé par de puissans voisins, l'opinion publique en France se retournerait de son côté. » Ces paroles ne manquaient pas sans doute de gravité, car c'était la première fois que le gouvernement français déclarait ainsi hautement vouloir tenir la balance égale dans le conflit sur l'Eider, et admettait que le Danemark « avait pu avoir des torts; » mais le motif de ce changement, il sera permis de le chercher dans un passage de la lettre où l'empereur exprimait « son regret, sous ce rapport comme sous bien d'autres, que l'Angleterre eût refusé d'assister au *congrès* qu'il avait proposé... »

Malgré la haute distinction dont le duc d'Augustenbourg était ainsi devenu l'objet, nous nous garderons bien de lui accorder dans ce récit une place plus grande qu'il ne mérite et qu'il n'est probablement destiné à occuper dans ses « duchés héréditaires. » Bornons-nous à noter ici que le prétendant forma un ministère composé d'un M. Samwer, décréta le 5 décembre « un emprunt volontaire et *sans intérêts,* » dont nous ne connaissons pas le résultat, et annonça le dessein d'organiser sur le territoire de Cobourg « une armée slesvico-holsteinoise, » que seul le mauvais vouloir

(1) Du reste, le prétendant sut tenir plus d'un langage, et on lit aussi dans les *state papers* la dépêche suivante de lord Napier en date du 25 décembre : « Le prince Frédéric Augustenbourg a adressé une lettre à l'empereur de Russie où il sollicite d'être reconnu au nom des *principes légitimistes*. Le prince Gortchakov m'informe que la lettre ne sera pas renvoyée, mais qu'elle sera laissée sans réponse... »

de l'Autriche et de la Prusse a très certainement empêchée de se couvrir de gloire. L'Autriche et la Prusse en effet furent loin d'éprouver pour « le champion du droit et de l'honneur allemand » la sympathie qu'il inspirait aux petits états et aux grands patriotes de la Germanie. M. de Bismark jugea prudent de ne pas se prononcer du tout dans cette « question de succession; » l'ambassadeur anglais à Berlin remarquait seulement avec une certaine satisfaction (dépêche du 28 novembre) que la fameuse *Gazette de la Croix*, l'organe intime du ministre et du parti des *hobereaux*, ne cessait de tourner en ridicule l'enthousiasme de messieurs les libéraux pour la cause de la légitimité dans les duchés, et de parler du jeune duc et de sa famille sur un ton d'hostilité extrême. Le cabinet de Vienne tint un langage plus clair, très décidé, piquant même à rappeler aujourd'hui, — aujourd'hui que l'Autriche plaide assez chaleureusement la cause du prince Frédéric dans le vain espoir d'empêcher Kiel de devenir un port prussien! En 1863, le cabinet de Vienne avait de tout autres convictions à ce sujet. « Le comte Rechberg me dit, écrivait lord Bloomfield le 26 novembre, que ces prétentions du duc d'Augustenbourg étaient insoutenables et ne sauraient résister à un examen critique. Le père du duc a renoncé par un acte solennel et pour toujours en son nom et au nom de sa famille; ni lui ni son fils ne peuvent plus se dégager de cet acte, ou c'en est fait de la foi des traités, et tout prince serait désormais libre de répudier les obligations contractées par son prédécesseur! Le futur empereur d'Autriche, par exemple, pourrait ainsi déclarer qu'il n'était pas lié par les engagemens de Villafranca, et ressaisir la Lombardie... » Dans un autre entretien avec l'ambassadeur anglais (dépêche du 19 novembre), le ministre autrichien citait la curieuse opinion du prince Schwarzenberg, opinion qu'il s'était formée « sur de bonnes autorités juridiques, » à savoir que, les prétentions des Augustenbourg une fois admises, il faudrait reconnaître de toute force que l'empereur de Russie avait des droits bien plus antérieurs et incontestables à la succession dans les duchés!...

Tout en estimant à leur juste valeur les « droits » du prince Frédéric, les deux grandes puissances allemandes ne se firent pourtant pas faute de profiter de l'effervescence que sa cause provoquait en Germanie, de l'excitation toujours croissante des esprits, pour démontrer à l'Angleterre l'impossibilité où elles se trouvaient de résister au courant. M. de Bismark surtout affectait devant M. Buchanan un air « très alarmé; » il se déclarait débordé par le sentiment populaire et la pression des petits états, — les deux choses que d'ordinaire cependant il redoutait le moins et bravait même le plus volontiers; — il appréhendait « un mouvement dé-

mocratique » en Allemagne, une insurrection nationale dans les duchés, la proclamation du duc d'Augustenbourg sur le Mein et sur l'Eider; enfin il trépignait sur une douzaine de volcans en travail d'éruption. Sir A. Paget eut beau exprimer (2 décembre) l'opinion très sensée « que si l'Autriche et la Prusse voulaient agir avec bonne foi et sincérité, elles amèneraient bien facilement la confédération à ne demander que des choses raisonnables; » lord Russell eut beau rassurer le cabinet de Berlin sur l'état intérieur des duchés, *où tout était calme*. « Notre ministre à Copenhague, s'empressa-t-il de répondre le 2 décembre, me mande que le Holstein est parfaitement tranquille, et ce rapport est confirmé par le langage du comte Blome et du baron Plessen. » Rien n'y fit : M. de Bismark tint absolument à être « très alarmé. » Et alors se joua une scène magnifique, — la plus magnifique peut-être de toute cette longue pièce de cape et d'épée, — et qu'il importe de suivre de près dans les précieuses révélations des *state papers* anglais.

Rendant un jour compte de la situation des partis à Berlin, sir Andrew Buchanan s'exprimait en ces termes : « Des personnes ayant des intimités avec le gouvernement et le ministère des affaires étrangères parlent de l'impossibilité pour la Prusse de résister à un mouvement si général, si populaire, du danger même qu'il y aurait à contrarier à ce point le sentiment national; mais en même temps elles sont convaincues que le gouvernement restera fidèle à ses obligations internationales, et qu'il ne se laissera pas emporter par le courant comme les petits états. Ces personnes croient donc que le gouvernement n'a devant lui qu'une seule voie de salut : c'est d'adopter quelque demi-mesure (*by adopting some half measure*) qui donnerait une certaine satisfaction au vœu populaire. Elles affirment qu'une exécution dans le Holstein calmerait à la fois l'effervescence du moment et préviendrait tout mouvement révolutionnaire dans les duchés... » C'est cette *demi-mesure* en effet que l'ingénieux ministre de Guillaume Ier allait prendre à tâche de faire agréer au cabinet de Saint-James. « M. de Bismark me dit, — écrivait le 28 novembre sir Andrew Buchanan à lord Russell, — qu'il avait conclu des rapports de M. de Bernstorff que votre seigneurie pensait, comme lui, qu'une exécution fédérale préviendrait tout mouvement révolutionnaire dans le Holstein, et serait en même temps à un certain degré une *reconnaissance indirecte* du roi Christian IX comme duc de Holstein de la part de la diète de Francfort. Son excellence affirma que l'état alarmant de l'Allemagne commandait qu'il fût procédé immédiatement à l'exécution; mais elle ne put ou ne voulut m'expliquer comment une pareille exécution serait une reconnaissance de la souveraineté du roi Christian et pourrait éviter l'apparence d'une occupation... » Ainsi c'était pour préserver

Christian IX d'une révolution que la Prusse demandait à entrer dans ses états; c'était pour le faire reconnaître « indirectement » comme souverain du Holstein qu'elle pressait l'exécution! Il a été donné au ministre de la philosophique et transcendante Prusse de trouver de la sorte un pendant précieux au célèbre axiome de Descartes, un principe qu'on pourrait formuler par ces mots : *je dépouille, donc je reconnais!* Et, chose curieuse, cette thèse incroyable vint assaillir le cabinet de Saint-James de divers côtés à la fois, de Vienne par exemple et même de Saint-Pétersbourg! « Le comte Rechberg, écrivait lord Bloomfield en date du 26 novembre, ne voit plus la possibilité d'arrêter l'exécution; bien au contraire, son excellence est maintenant convaincue que plus on hâtera l'exécution et mieux cela vaudra *tant pour le Danemark* que pour le Holstein, qu'on empêchera ainsi de devenir la proie de l'anarchie et de la confusion. La présence des troupes régulières agissant au nom de la confédération germanique contribuera plus que toute autre chose à maintenir l'ordre et l'autorité dans ce duché jusqu'à l'époque où le différend sera complétement vidé... » De son côté, lord Napier mandait le 1er décembre de Saint-Pétersbourg : « Le langage du prince Gortchakov me fait croire qu'il est persuadé que M. de Bismark a des *vues modérées* dans cette question. Le vice-chancelier est disposé à considérer une exécution fédérale, si elle est bien conduite (*if properly managed*), comme une *mesure conservatrice*, comme le moyen de procurer une satisfaction légitime au parti modéré en Allemagne et de décourager ainsi les desseins de la secte révolutionnaire. Dans l'opinion du prince, les troupes fédérales, agissant d'après des instructions judicieuses, assureraient l'ordre, et maintiendraient la distinction nécessaire entre la question législative et la question dynastique... »

Assurément ce langage du prince Gortchakov était significatif : il prouvait que les trois cours du Nord « pensaient et agissaient en harmonie parfaite, » plus parfaite même que ne voulut jamais l'admettre le cabinet de Saint-James, qui demeura jusqu'au bout persuadé que la Russie n'avait cessé de lui prêter « un loyal concours. » Quoi qu'il en soit, la triple argumentation de Berlin, de Vienne et de Saint-Pétersbourg ne manqua pas d'émouvoir lord John Russell. S'il pouvait en effet contenter le parti « modéré » en Allemagne, laisser occuper le Holstein, laisser la Prusse mener à bien sa *demi-mesure*, — puis discuter sur le reste, exercer la médiation qu'il tenait toujours à la disposition du *Bund!...* Et au fait la diète fédérale, qui s'obstinait à repousser de son sein le plénipotentiaire de Christian IX, ne serait-elle pas forcée de reconnaître ce même souverain en se transportant chez lui, en occupant son

territoire, — de le reconnaître *indirectement* du moins, *à un certain degré*, comme le disait si bien M. de Bismark? Le moyen d'exécuter fédéralement un prince en lui contestant le caractère de prince fédéral!... Une objection se présentait toutefois ici à la grave diplomatie britannique. Puisque, comme on ne cessait de l'affirmer, l'Allemagne était si exaltée, le Holstein prêt à éclater et à acclamer le duc d'Augustenbourg, n'y avait-il pas alors à craindre que l'apparition des forces allemandes sur l'Eider ne devînt le signal d'une explosion, que des cris séditieux ne fussent poussés, « l'autorité du roi méconnue, » et que les troupes fédérales, au lieu d'*exécuter*, ne s'avisassent de « fraterniser » avec les insurgés qui se lèveraient dans le Holstein? — Qu'à cela ne tienne! répondit à cette question M. de Rechberg, on saura y pourvoir. — « Si j'ai bien compris son excellence, écrivait lord Bloomfield le 10 décembre, il est entendu que, pour se prémunir contre toute fraternisation entre les soldats autrichiens et les habitans du Holstein, la brigade impériale sera composée de régimens *hongrois* et *polonais...* » O nationalité, que de comédies on joue en ton nom!... C'est pour délivrer des « frères allemands » que les puissances germaniques se mettaient en campagne contre le Danemark; mais en même temps elles se gardaient bien de trop *fraterniser* avec ces *frères*, et pour mieux s'en préserver elles confiaient l'œuvre libératrice à des Hongrois, à des Polonais qu'elles opprimaient!... Certes il appartenait de droit à l'Autriche de dire ainsi le dernier et sublime mot de cette sainte « guerre de nationalité » sur l'Eider!...

Avant de se résigner toutefois à la *demi-mesure* de M. de Bismark, lord Russell avait eu soin d'épuiser tous les moyens, de demander tous les délais; il avait tenu surtout à bien semoncer les petites cours allemandes sur leur conduite « injustifiable. » Il envoya missive sur missive à la Bavière, au Wurtemberg, à la Saxe et au Hanovre; il expliqua longuement et itérativement la grande, l'incommensurable différence qu'il y avait entre une exécution plus ou moins légale et opportune dans le Holstein et une attaque contre le Slesvig, pour ne plus rien dire de l'inconcevable prétention des petits états à ne pas reconnaître le traité de Londres et le principe de l'intégrité de la monarchie danoise. En train de faire la leçon à tout le monde, le principal secrétaire d'état en fit même à l'un de ses propres agens, à l'un de ceux qui certes en avaient le moins besoin, et M. Malet (le seul peut-être des diplomates britanniques qui ait montré dans toute cette affaire de la sagacité et de la prévoyance) reçut une verte réprimande pour avoir imité inconsidérément les Germains en donnant au traité de Londres le « *sobriquet* (*nick-name*) de protocole de Londres; » il était prié de ne plus

jamais confondre les deux expressions (1)! De temps en temps, lord Russell se tournait aussi du côté de la France et invitait le comte Cowley à « communiquer » à M. Drouyn de Lhuys telle de ses missives qu'il destinait pour Copenhague, pour Berlin, pour Francfort ou pour Dresde. M. Drouyn de Lhuys lisait tout « attentivement, » prononçait un *sempre bene*, mais ne montrait nulle velléité de suivre de si beaux exemples d'éloquence. En dernier lieu, le principal secrétaire d'état s'attachait avec ardeur à une proposition venue soudain de Saint-Pétersbourg. Vers la fin de novembre 1863, le prince Gortchakov suggéra tout à coup l'idée d'une mission spéciale à Copenhague, qui, sous le prétexte de complimenter le roi Christian IX de son accession, rechercherait les moyens d'un arrangement possible. Certes l'inspiration était pour le moins singulière : en bonne logique, c'était plutôt sur Berlin qu'il eût fallu diriger les pacificateurs, et La Fontaine a négligé ce trait d'une ambassade envoyée par les lions et les aigles pour persuader à l'agneau de ne pas troubler la boisson du loup. Quoi qu'il en soit, la France ne se refusa point à la tentative, et le général Fleury fut désigné pour être le collègue du conseiller d'état russe M. d'Ewers dans cette mission au roi Christian. Le cabinet de Saint-James choisit pour son représentant lord Wodehouse, jeune diplomate plein d'espérance qui, avant de partir, avait prononcé dans le parlement un discours chaleureux en faveur du Danemark, et devait pour cela même être d'autant mieux écouté à Copenhague.

Il faut bien le reconnaître en effet, le cabinet de Saint-James avait été jusque-là beaucoup plus heureux dans ses négociations avec le « violent » parti de l'Eider qu'avec M. de Bismark, dont le prince Gortchakov avait pourtant loué les « vues modérées... » Il va sans dire que le gouvernement de Copenhague s'était empressé d'accepter dès l'origine (le jour même de l'offre, le 20 novembre) la médiation britannique, que l'Allemagne s'obstinait à repousser; M. Hall avait seulement à cette occasion hasardé une remarque, demandant s'il ne vaudrait pas mieux réserver la question des duchés au *congrès européen* que la France venait de proposer, ou à une conférence spéciale des puissances signataires du traité de Londres. Le ministre britannique remercia (30 novembre) le Danemark de son acquiescement à la médiation proposée; quant à la remarque concernant le congrès, on répondit sèchement « que le gouvernement de la reine n'avait point accepté l'invitation de l'empereur des Français. » L'offre de médiation n'ayant produit aucun effet sur l'Allemagne, le chef du *foreign office* eut hâte (25 novembre) d'émettre

(1) Voyez la dépêche à sir A. Malet du 14 décembre 1863, sur laquelle M. Disraeli a si agréablement plaisanté le comte Russell pendant la grande discussion du *vote of censure* (4 juillet 1864).

« l'opinion » que le roi Christian devrait révoquer « et dans le plus bref délai possible » la *patente du* 30 *mars* (1). Le Danemark s'exécuta (4 décembre), bien que M. Hall ne pût découvrir aucune utilité à cette démarche pénible, le débat étant maintenant transporté sur un tout autre terrain. « Je répondis à M. Hall, écrit sir A. Paget le 9 décembre, que je partageais ses vues et que je n'espérais pas non plus un résultat quelconque de cette révocation; toutefois, comme le décret de la diète de Francfort se prévaut de la patente du 30 mars pour justifier l'exécution, il est peut-être utile de la retirer... » Après avoir ainsi fait ôter à l'exécution jusqu'à l'ombre d'un prétexte, le cabinet britannique insista de nouveau (depuis le 7 décembre) auprès du gouvernement de Copenhague pour qu'il subît cette mesure fédérale sans résistance et évacuât le Holstein!... La demande était grave, le sacrifice à faire des plus douloureux, car, comme le disait M. Hall à l'ambassadeur anglais (dépêche du 10 décembre), « si le sentiment public était fort en Allemagne, il l'était bien aussi dans le Danemark. » Et puis, l'exécution n'ayant plus aucun prétexte quant au Holstein, c'était donc en vue du Slesvig qu'on voulait entrer sur le territoire danois. Le *Bund* le déclarait d'ailleurs en propres termes, et les deux grandes puissances allemandes commençaient, elles aussi, à tenir le même langage. Déjà en effet la *demi-mesure* de M. de Bismark prenait distinctement les amples formes d'une mesure des plus complètes : ce n'étaient plus les petits états « qui méconnaissaient l'autorité du roi, » M. de Rechberg lui-même déclarait (dans la séance du *reichsrath* du 4 décembre) que l'occupation du Holstein ne préjugeait en rien « la question de succession, » c'est-à-dire, pour parler le langage du ministre de Guillaume Ier, que l'exécution ne serait point une *reconnaissance indirecte* de la souveraineté du roi Christian dans les duchés. En même temps les cours de Vienne et de Berlin refusaient de recevoir l'amiral Irminger, qui devait simplement leur notifier l'avénement du nouveau monarque danois (2). Sir A. Paget

(1) Voyez, sur la signification de cette patente, la quatrième partie de cette étude, *les Duchés de l'Elbe et les interventions anglaises* (*Revue* du 1er avril).

(2) « Je demandai à M. de Bismark, — écrit lord Wodehouse le 12 décembre, — sur quoi au monde l'Autriche et la Prusse peuvent se fonder pour ne pas recevoir un envoyé de Christian IX venant leur annoncer l'accession de ce souverain au trône du Danemark. La diète de Francfort ne prétend pas, je suppose, étendre ses droits jusque sur le Danemark proprement dit, et si Christian IX n'est pas le roi de ce pays, je serais bien aise d'apprendre qui doit être considéré comme tel... » L'amiral Irminger avait attendu huit jours à Berlin sans obtenir une audience du roi; on finit par lui en promettre une à son retour de Vienne. « J'ai exprimé à ce sujet, écrivait M. Buchanan le 5 décembre, mes appréhensions à M. de Bismark que le comte Rechberg ne vît dans cet arrangement un désir de la Prusse de rejeter sur le dos de l'Autriche une cause d'impopularité... » Les appréhensions de sir A. Buchanan ne tardèrent pas à se vérifier.

n'en « conseilla » pas moins l'évacuation du pays jusqu'à la frontière du Slesvig; lord Wodehouse, fraîchement débarqué, joignit ses prières, ses recommandations, sa pression, — et le Danemark céda aussi sur ce point (20 décembre). Lord Wodehouse n'avait pas pour cela épuisé tous ses conseils : il lui restait encore un autre moyen de salut à faire agréer, — l'abrogation de la charte de novembre, « le suicide, » comme l'appelait M. Hall; — mais la première partie de la besogne était déjà faite avant Noël, et la diplomatie anglaise était parvenue à aplanir les routes devant M. de Bismark jusqu'à l'Eider.

Donc, dès le 21 décembre, les Danois commencèrent à évacuer le Holstein, et à mesure qu'ils se retiraient, on voyait entrer les troupes fédérales. Parmi ces troupes, dont la plus grande partie restait échelonnée dans le nord de la Germanie, on distinguait des régimens hongrois de la patrie d'Arpad, des régimens polonais de la Galicie et du grand-duché de Posen : on ne voyait pas « l'armée slesvico-holsteinoise » que le duc d'Augustenbourg avait déclaré former sur le territoire de Cobourg. Le duc n'en resta pas pour cela inactif : il adressa une proclamation à ses chers sujets de Slesvig-Holstein où il les engageait « à respecter les commissaires du *Bund* et à éviter les *conflits...* » Sérieusement la mouche du coche pensait faire aller la machine.

II.

Au moment où les troupes de Christian IX évacuaient le duché de Holstein, le cabinet de Copenhague adressait à ses agens une dépêche circulaire, en date du 24 décembre, qui protestait en termes dignes et mesurés contre les violences subies et en faisait pressentir de nouvelles. « Ce n'est pas sans faire un grand effort sur nos sentimens, disait la circulaire danoise, que nous avons accepté d'attendre de ce côté de l'Eider la marche ultérieure des événemens. Si nous avons pris cette résolution, c'est uniquement pour nous rendre aux conseils et aux instances des puissans gouvernemens amis et pour différer aussi longtemps que possible une collision à main armée, — *collision qui néanmoins nous semble inévitable.* » Inévitable en effet était désormais le conflit, et l'attitude de l'Allemagne, de ses peuples aussi bien que de ses gouvernemens, ne laissait guère de doute à cet égard. Le ministre de Hesse-Darmstadt baron de Dalwigk, un de ces imperceptibles satellites qui gravitaient alors autour du corps germanique, et qui pendant un moment se flatta même de briller par sa propre lumière, déclarait le 18 dé-

Le comte Rechberg renvoya à la Prusse « une cause d'impopularité... » L'amiral ne fut pas admis devant l'empereur François-Joseph, et dès lors il devint naturellement « impossible » de l'admettre devant le roi Guillaume Ier.

cembre à sir A. Malet « que le moins que l'Allemagne puisse accepter en tout cas, ce serait le Holstein, le Lauenbourg et la partie méridionale du Slesvig; son excellence penchait même pour l'annexion de ce troisième duché en entier. » Les états secondaires de la confédération germanique avaient décidément épousé la cause du jeune et chevaleresque prétendant; ils demandaient sa reconnaissance immédiate par la diète de Francfort, et poussaient de toute leur force à « l'œuvre nationale » de la Baltique. Du reste, cette œuvre, ils auraient bien mieux aimé la voir protégée par l'empereur d'Autriche que par M. de Bismark, et le duc de Cobourg, l'ancien, mais désabusé zélateur de « l'hégémonie » prussienne, envoyait au commencement de décembre 1863 son confident intime, M. de Loewenfels, avec une lettre autographe à Vienne, pour supplier François-Joseph « de ne pas faire obstacle à un mouvement devenu irrésistible et de se placer lui-même à la tête du parti populaire en Allemagne (1). » Une politique aussi hasardeuse convenait bien peu, il est vrai, aux sentimens et aux traditions de la vieille maison des Habsbourg, et de tous les gouvernemens germaniques (en exceptant peut-être le Hanovre), celui de l'Autriche se montra sans contredit le moins épris de la grande cause des duchés, le plus désireux de trouver une issue pacifique quelconque à un débat qui ne laissait pas de lui inspirer de graves appréhensions. C'était déjà, au gré de certains et loyaux personnages de la cour, un fâcheux inconvénient de cette question du Slesvig de présenter une analogie si embarrassante avec la question hongroise, — le point vulnérable de l'empire « régénéré » par la patente de M. Schmerling du 26 février 1861. Il fallait bien s'avouer que si le *rigsraad* unitaire de M. Hall menaçait « d'une manière criminelle, » au dire des Allemands, la prétendue « autonomie » du Slesvig, le *reichsrath* unitaire de M. Schmerling faisait, lui, bien autrement violence à la plus légitime des autonomies historiques, à cette antique constitution hongroise que le peuple magyar défendait précisément alors avec une persévérance et un sens de légalité admirables contre la patente impériale du 26 février. En dehors de cette considération tout intime, mais qui ne manquait pas de poids dans certains cercles de la *Burg*, il y avait bien d'autres raisons encore pour mettre l'Autriche en garde contre les entraînemens des états secondaires. Pour un gouvernement qui faisait toujours profession de respecter scrupuleusement les engagemens internationaux, il était plus que gênant, il était presque impossible de répudier un pacte aussi solennel, aussi européen que le traité de Londres, de le répudier surtout à un moment où la France venait de consterner les cabinets

(1) Dépêche de lord Bloomfield du 3 décembre 1863.

conservateurs par sa déclaration contre les traités de 1815. On ne pouvait non plus se dissimuler que l'agitation allemande pour les duchés présentait un caractère et invoquait un principe que l'Autriche, moins que toute autre puissance au monde, était libre d'admettre. Dans un de ces *a parte* dont il a été parlé plus haut, et où le gouvernement de Vienne trahissait de temps en temps le grand malaise qu'il éprouvait, le comte Rechberg déclarait à lord Bloomfield (dépêche du 31 décembre) « que personne ne regrettait plus que lui la tournure que semblait prendre l'affaire danoise, *rien n'étant plus éloigné des désirs et des intérêts de l'Autriche que de soulever la question des nationalités...* » A tous ces scrupules de conduite et de principe venait s'ajouter encore une crainte bien autrement grave et sérieuse, la crainte de troubler la paix du monde et de donner le branle à une conflagration européenne.

D'un autre côté cependant, comment rompre brusquement en visière avec les aspirations de la *grande patrie*, qu'on avait jusqu'ici flattées et encouragées? Comment permettre à la Prusse d'exploiter à elle seule et au profit de son « hégémonie » un mouvement aussi populaire? Comment surtout s'aliéner les sympathies de la Germanie à un moment où l'on en avait plus besoin que jamais, à la veille peut-être du jour où l'on aurait à réclamer son aide pour la défense du Mincio? Depuis le discours impérial français du 5 novembre, les hommes d'état autrichiens demeuraient obsédés par la pensée qu'une seconde guerre d'Italie était imminente, qu'au printemps une armée française descendrait de nouveau dans les plaines de la Lombardie, et en passant en revue les alliés possibles dans la lutte qu'ils croyaient proche, ils ne trouvaient guère que l'Allemagne sur laquelle on pût compter avec quelque assurance, pourvu qu'on lui donnât les gages d'une politique « nationale » sur l'Eider. Au milieu de ces perplexités, de ces tiraillemens en sens divers, le gouvernement autrichien crut que le plus sage était de s'unir à la Prusse et de tâcher de résoudre avec elle tant bien que mal, très probablement beaucoup plus mal que bien, le problème si ardu et si épineux du Slesvig-Holstein. L'action commune avec la Prusse présentait déjà, et dès le premier abord, un avantage considérable : c'est qu'on aurait, dans tous les cas, avec qui partager l'impopularité d'un arrangement qui, pour satisfaire à un degré quelconque la diplomatie européenne, devrait nécessairement mécontenter au plus haut point « l'honneur et le droit allemands, » — et le cabinet de Vienne ne pensait guère alors à un autre dénoûment possible. De plus, en marchant de concert avec Berlin, on était au moins sûr de ne jamais s'avancer au-delà de ce que pourrait permettre la Russie, car M. de Rechberg, beaucoup plus clairvoyant en cela que le ministre britannique, se doutait bien que M. de Bismark ne ferait

pas un seul pas qui risquerait de sérieusement déplaire au prince Gortchakov; à ce sujet, on avait même à Vienne des assurances très positives. Enfin, et pour dernière raison déterminante, la Prusse avait, aux yeux des hommes politiques autrichiens, un mérite précieux dans la circonstance, et qui la distinguait très avantageusement des autres états de la confédération, beaucoup trop emportés : la Prusse reconnaissait les engagemens pris envers l'Europe en 1852 et entendait maintenir le traité de Londres!

C'était là en effet le langage qu'avait constamment tenu jusqu'ici M. de Bismark, non-seulement à Copenhague et à Londres, mais bien aussi à Vienne et à Saint-Pétersbourg : il demandait péremptoirement au Danemark le rappel de la constitution de novembre, mais il protestait toujours de son respect pour les stipulations de 1852. Bientôt cependant il entendit ne plus accorder ce respect qu'*à terme*, jusqu'au 1er janvier 1864 (1) : si d'ici là la malencontreuse constitution n'était pas révoquée, « les puissances allemandes se considéreraient comme déliées de tous leurs engagemens envers le Danemark, y compris le traité de 1852. » Ainsi le déclarait-il le 12 décembre à lord Wodehouse, qui s'était arrêté deux jours à Berlin avant d'aller remplir sa mission auprès de Christian IX. Lord Wodehouse objecta qu'un pareil changement de la loi fondamentale d'un pays ne pouvait, dans tous les cas, se faire en un si bref délai, que, le *rigsraad* danois expirant sous peu de jours, il faudrait convoquer une assemblée nouvelle pour trancher une question aussi capitale. « Son excellence me dit (lisons-nous dans la dépêche du noble lord du 12 décembre) qu'il lui importait peu quelle assemblée abrogerait en définitive la loi; il était toutefois convaincu qu'il serait nécessaire que le roi du Danemark se séparât de ses ministres actuels, et qu'un *coup d'état serait la meilleure solution* de la difficulté. Le fait était que l'Allemagne ne serait jamais en bons termes avec le Danemark *aussi longtemps que les institutions démocratiques du Danemark seraient maintenues...* » Ainsi le ministre prussien prétendait imposer un *coup d'état* à une monarchie voisine, lui faire changer des institutions entachées à ses yeux de *démocratie!* « J'ai dit, continue lord Wodehouse, que je regrettais d'entendre ce langage, qui équivalait à une intervention dans les affaires intérieures d'un état indépendant, » et il pressa son interlocuteur d'indiquer les moyens d'un arrangement; on lui répondit « que c'était non aux Allemands, mais aux Danois de les proposer. » Qu'on veuille bien admirer ici le machiavélisme constant de la diplomatie germanique, qui, tout en réprouvant l'un

(1) Dès que le cabinet autrichien eut donné *carte blanche* au comte Karolyi pour se concerter avec lui. (Dépêche de lord Bloomfield, 10 décembre).

après l'autre chacun des divers essais que faisait le Danemark depuis tantôt vingt ans pour organiser ses états (la patente de 1846, la constitution de 1849, la constitution *commune* de 1855, la suspension de cette constitution *commune* pour le Holstein en 1858, la patente du 30 mars 1863, la constitution de novembre 1863), se gardait bien cependant de préciser un plan quelconque pour un établissement comme elle l'entendait, et disait toujours que *c'était aux Danois de faire des propositions!* « Les gouvernemens d'Autriche et de Prusse, écrivait sir A. Buchanan le 14 décembre (le lendemain du départ de lord Wodehouse pour Copenhague), continuent de la sorte la vieille politique de la diète de Francfort, dont le Danemark s'est tant de fois plaint : ils énoncent seulement ce à quoi ils s'opposent, mais ils refusent positivement de donner la moindre indication sur la nature d'un arrangement qui pourrait enfin leur agréer... » Sir A. Buchanan ne put même obtenir du président du conseil prussien la promesse de ne pas envahir le Slesvig alors que le gouvernement de Copenhague se déclarerait prêt à abroger la constitution. « M. de Bismark répliqua, mandait le ministre anglais le 31 décembre, qu'il ne pouvait donner de promesse positive pour l'avenir sans la sanction du roi, et qu'il ne pouvait non plus soumettre à la sanction du roi une pensée arrêtée dans une question qui subissait journellement le contre-coup d'incidens multiples et échappant à tout contrôle!.. » Notons aussi au passage cette intervention soudaine du nom du roi dans les pourparlers de Berlin. A la « pression » dont M. de Bismark se disait toujours victime de la part des états secondaires et des révolutionnaires allemands vint s'ajouter en effet, surtout vers la fin de décembre, l'animation croissante du monarque lui-même, de Guillaume Ier, que le président du conseil déclarait avoir toutes les peines du monde à maîtriser. D'ailleurs le prince Gortchakov avait déjà depuis plusieurs semaines charitablement prévenu lord Napier que M. de Bismark « contenait le roi de Prusse, qu'un entourage exalté poussait à des mesures plus extrêmes. » Vers l'approche du nouvel an, des bruits divers arrivaient au *foreign office*, qui présentaient la position de ce ministre comme fortement ébranlée par suite de sa résistance à la fougue patriotique de son souverain, et il y eut un moment où lord Russell dut faire des vœux pour la conservation à son poste de cet étrange « conservateur de la paix (1)! » Quoi d'étonnant dès lors que M. Hall, dans sa circulaire du 24 décembre, jugeât une collision « inévitable, » que M. Drouyn de

(1) Dépêches de lord Napier (1er décembre 1863), de lord Loftus (20 décembre 1863) et de sir A. Malet (2 janvier 1864).

Lhuys exprimât vers le même temps à M. Grey ses doutes sur une issue pacifique possible, et que sir A. Malet prédît (2 janvier 1864) la ruine certaine de la monarchie danoise, si elle n'était point secourue?

Lord Russell s'obstina pourtant dans ses espérances de paix. N'avait-il pas offert sa « médiation » à l'Allemagne? L'Angleterre, la Russie et la France n'avaient-elles pas aussi envoyé une ambassade spéciale à Copenhague, ambassade pleine de solennité et de persuasion? Il est vrai que des trois personnages qui composaient cette « mission extraordinaire, » l'un parlait peu et manquait souvent d'instructions, tandis que l'autre en était amplement pourvu et ne soufflait mot pour cela. Arrivé le 16 au soir à Copenhague, le général Fleury en repartit dès le 20, ayant soigneusement évité toute démarche commune avec ses deux collègues : il s'était contenté d'une ou deux entrevues avec le roi et M. Hall. Invité par lord Wodehouse à joindre ses efforts aux siens, le général Fleury répondit « que ses instructions n'étaient pas qu'il prît part ici à des négociations, mais de faire savoir d'une manière explicite au gouvernement du roi Christian que, si le Danemark était engagé dans une guerre avec l'Allemagne, la France ne lui viendrait pas en aide... » L'envoyé spécial de Russie, le conseiller d'état M. d'Ewers, fit preuve de plus de confraternité. Il en référait trop souvent peut-être à Saint-Pétersbourg à propos de tout incident, mais il ne refusait jamais d'assister lord Wodehouse et sir A. Paget dans leurs pourparlers avec les divers membres du gouvernement. Lui aussi, il recommandait la soumission absolue aux exigences de l'Allemagne; il ne compromettait guère par de pareilles recommandations les bons rapports du prince Gortchakov avec M. de Bismark. Le premier et important résultat de cette étrange mission fut, comme on l'a vu plus haut, l'évacuation du Holstein par les Danois devant les troupes fédérales. Cette concession obtenue, l'envoyé de l'Angleterre se mit en devoir de faire agréer au gouvernement de Copenhague un second sacrifice bien plus immense, le retrait de la loi fondamentale du pays! Ce point ne se trouvait pas dans les instructions qu'il avait emportées de Londres : le principal secrétaire d'état britannique n'avait pas encore prévu alors cette nécessité impérieuse; mais, informé depuis de l'*ultimatum* posé à Berlin, il s'était empressé d'écrire le 17 décembre une note à l'adresse du Danemark et d'y réunir les « argumens pour la révocation de la constitution. » Le ministre qui n'avait pas trouvé une seule objection à faire contre la loi pendant les six semaines que dura la discussion du *rigsraad*, le ministre qui, un mois auparavant, n'avait pas osé en déconseiller la signature au roi Christian montant sur le trône, le même ministre, subitement illuminé, déclarait maintenant cette constitu-

tion de novembre « contraire aux engagemens de la cour du Danemark, » et demandait « qu'elle fût rapportée!... » — « C'est le désir du gouvernement de sa majesté, ajoutait l'imperturbable conseiller, que cela soit fait de la manière qui conviendra le plus à la *dignité* et au caractère du Danemark comme nation *libre et indépendante!* » Trois jours après, il expédiait une dépêche électrique pour Copenhague, annonçant « que le rappel de la constitution était *indispensable.* » Cette fois il ne fut pas même fait mention de « la dignité et du caractère : » c'était sans doute la faute du laconisme obligé du télégraphe. Lord Wodehouse entreprit courageusement une œuvre aussi difficile; il ne demandait pas mieux que d'y réussir, « de mettre fin (*put an end*) à la constitution, » ainsi qu'il s'exprimait avec une aisance toute cavalière dans une de ses dépêches; mais il devait rencontrer une résistance opiniâtre, — et c'est ici, dans la correspondance des deux agens britanniques, qu'il faut se donner le spectacle d'un poignant débat entre le client si constamment sacrifié et le superbe protecteur si ardent toujours à prêcher « l'immolation de soi-même (1)... »

Certes, disaient les ministres de Christian IX, le Danemark a donné des preuves assez nombreuses de sa déférence pour les conseils du cabinet de Saint-James : il a répondu humblement à une sommation hautaine du *Bund*, révoqué la patente du 30 mars, subi une exécution fédérale injustifiable, évacué le Holstein sans coup férir. Aujourd'hui on lui demande d'abolir sa loi fondamentale, de briser le seul lien qui unit un peuple cruellement éprouvé à un souverain nouveau, peu connu ou méconnu dans le pays, et dont lord Russell lui-même, dans ses missives aux diverses puissances, exalte si inconsidérément les « sympathies germaniques! » Aux angoisses de l'invasion étrangère, on nous propose ainsi d'ajouter la tourmente des bouleversemens intérieurs! Du reste, cette concession accordée aux Allemands, est-on bien sûr de n'avoir pas à en faire d'autres encore, et le contraire plutôt n'est-il pas avéré dès à présent? Le plus digne, le plus politique aussi ne serait-il point dès lors de prendre une forte position dans le Slesvig et d'accepter la lutte, devenue inévitable? Ne pourrait-on même pas se reprocher d'avoir attendu jusque-là, d'avoir laissé venir l'hiver, car n'était-ce pas sur la saison des glaces que les Allemands avaient compté dès l'origine, et au su de tout le monde, pour mettre complétement hors de combat la seule force sérieuse que le Danemark pût leur opposer, sa marine?...

Les agens britanniques ne surent trop que répliquer à une ar-

(1) *Self-immolation*, le mot est de sir A. Buchanan (dépêche du 5 janvier 1864). Pour le résumé qui suit, voyez les dépêches de lord Wodehouse et sir A. Paget (21, 22 et 24 décembre 1863).

gumentation aussi animée et pressante. « J'engageai M. Hall, raconte lord Wodehouse, à bien peser la gravité des dangers qui menaçaient le royaume. Il était de mon devoir de lui déclarer que, si le gouvernement danois repoussait notre conseil, le gouvernement de sa majesté devait laisser le Danemark s'engager dans la lutte avec l'Allemagne sous sa propre responsabilité. » M. Hall répondit qu'il ne connaissait que trop les dangers dont le Danemark était menacé, s'il repoussait le conseil de l'Angleterre; mais les dangers qu'il courait en l'acceptant étaient encore plus graves... « Maintenant le roi et son peuple étaient unis, et cette union cordiale du roi et du peuple avait la puissance d'une forteresse : si la constitution était abolie, ce grand avantage serait perdu. » Passant ensuite aux divers modes d'exécution, le ministre danois démontrait que le *rigsraad* allait expirer légalement dans vingt-quatre heures, et qu'il était inutile de vouloir prolonger ses séances, puisqu'on n'obtiendrait jamais de lui un vote favorable à l'abrogation. Il faudrait donc réunir un nouveau parlement, faire procéder à des élections; mais outre que de tels préparatifs demanderaient beaucoup plus de temps que n'en accordait l'ultimatum de Berlin (le 1er janvier, et on était au 20 décembre!), outre aussi qu'il était fort douteux que le *rigsraad* futur se montrât moins récalcitrant, la nouvelle assemblée ne pourrait, dans tous les cas, être convoquée qu'au nom de la constitution de novembre : or M. de Bismark avait déclaré que toute mise en pratique de la constitution de novembre serait considérée par lui comme un *casus belli*. On tournait dans un cercle vicieux... Lord Wodehouse, il est vrai, « espérait » pouvoir obtenir une prolongation du fatal délai qui rendrait la réunion d'un nouveau *rigsraad* possible, pourvu, bien entendu, que les membres du Slesvig ne fussent pas appelés à y prendre place, — c'est-à-dire pourvu que l'on tranchât d'avance la question sur laquelle on se donnerait l'air de vouloir consulter le pays! « Il n'est pas d'usage, s'écria M. Hall, de convoquer un parlement dans la seule pensée de lui faire commettre un suicide!... » Et il finit par demander quel était l'*équivalent* qu'on lui offrait en échange d'un sacrifice aussi immense, aussi plein de périls? Promettait-on au moins que ce serait là le terme des concessions imposées? On n'avait pas même la certitude de voir toute la question déférée à un verdict de l'Europe; on n'avait pas même l'assurance que le Slesvig ne serait point envahi malgré le rappel de la constitution!... Comme dernier expédient, le ministre danois proposa de *suspendre* la constitution jusqu'au 1er janvier 1865; on aurait ainsi toute une année devant soi pour négocier. Lord Wodehouse trouva que l'idée n'était pas tout à fait mauvaise (*not altogether a bad one*); il ne lui donna pas de suite pourtant, et M. Hall finit par se démettre de

son poste (le 24 décembre), pour ne pas faire obstacle à des essais d'arrangement avec l'Allemagne. Une crise ministérielle s'ensuivit, qui dura plusieurs jours, et c'est seulement vers la fin de l'année que l'évêque Monrad put compléter une administration nouvelle. M. Monrad du reste se montra aussi peu disposé que son prédécesseur à inaugurer l'œuvre du « suicide. » Il dit le 31 décembre à sir A. Paget que, « si un arrangement définitif en réalité pouvait être proposé au Danemark, on consentirait à de grands sacrifices, mais qu'il ne souscrirait à aucune espèce de concession qui n'aurait pour effet que d'obtenir un résultat temporaire. » Et l'évêque-ministre répéta à plusieurs reprises que, « dans l'état actuel des affaires, il ne restait plus d'autre parti à prendre que de *lancer le peuple* (1). »

Tandis que la diplomatie anglaise éprouvait de si grandes difficultés à « en finir » avec la constitution à Copenhague, le cabinet de Saint-James était constamment tenu en éveil, en alarme, par des propos excentriques de M. de Bismark, que sir A. Buchanan s'empressait de rapporter en toute hâte à Londres. Le 20 décembre par exemple, le président du conseil de Berlin jetait négligemment, et pour la première fois, une pensée à laquelle il réservait encore un rôle des plus importans, la pensée « qu'une guerre avec le Danemark mettrait fin à tous les engagemens de l'Allemagne envers l'Europe concernant cette monarchie. » Trois jours après, il déclarait à l'ambassadeur britannique que la Prusse n'avait que « deux alternatives » devant elle : ou répudier les obligations de 1852 et laisser le *Bund* procéder à l'installation du duc d'Augustenbourg dans le Holstein, ou bien maintenir les obligations de 1852, mais à la condition que les puissances resteraient *neutres* dans la guerre que ferait le *Bund* au Danemark pour la revendication de ses droits dans le Slesvig! Le principal secrétaire d'état protesta de toutes ses forces contre les « alternatives » et les aphorismes de Berlin, et le ministre de Guillaume Ier s'étonna à son tour d'être si mal compris. Il tenait toujours aux engagemens internationaux, au traité de Londres. « Le respect du traité de Londres! disait-il à sir A. Buchanan, mais vous prêchez un converti! » Il ne voulait pour rien au monde déchirer ce traité, encore moins faire la guerre au Danemark, et c'est précisément pour éviter l'une et l'autre de ces extrémités qu'il demandait... à occuper le Slesvig, à l'occuper pacifiquement et comme « un *gage* de l'accomplissement par le Danemark des vœux légitimes de l'Allemagne. » La proposition était éminemment conservatrice, soutenait-il, *faite sur la base du maintien de l'intégrité de la mo-*

(1) Ces trois mots curieux sont en français dans la dépêche de sir A. Paget du 3 janvier 1864.

narchie danoise, et la preuve, c'est que la diète de Francfort accueillait avec déplaisir ce projet (le 28 décembre), comme entaché d'une reconnaissance indirecte des droits de Christian IX. En effet, continuait à démontrer le ministre prussien, en se saisissant du Slesvig comme d'un « gage, » ne confirmait-on pas par cela même les titres du Danemark sur ce duché, et ne prévenait-on pas tout mouvement révolutionnaire, toute acclamation du duc d'Augustenbourg?... C'était, comme on le voit, la répétition exacte de la pièce jouée un mois auparavant à propos du Holstein, l'application au pays d'au-delà de l'Eider de la fameuse *demi-mesure* qui avait fait des merveilles dans le pays en-deçà de ce fleuve. On procédait contre le Danemark par une « exécution » dans la première de ses provinces, par une « saisie » dans la seconde, le tout pour mieux constater sa souveraineté légitime! Et pour que l'analogie fût complète de tous points, cette fois encore Vienne et Saint-Pétersbourg trouvèrent les argumens de M. de Bismark aussi pleins de vérité que de *modération*. Cette fois pourtant lord Russell n'y tint plus, la plaisanterie devenait trop forte même pour lui, et il adressa à Vienne, à Saint-Pétersbourg et à Berlin une dépêche identique (29 décembre), dans laquelle il déclarait « que le gouvernement de sa majesté était incapable de comprendre (*at a loss to understand*) comment une agression du territoire danois pouvait être considérée comme une barrière élevée contre les passions extrêmes de l'Allemagne; bien au contraire, une telle agression, au lieu d'être un frein, deviendrait un éperon pour les mouvemens révolutionnaires... » C'était parler d'or, et c'était même parler de fer et de feu lorsque lord Russell faisait savoir le 1er janvier 1864 à M. de Bismark, et par le télégraphe, « que l'invasion du Slesvig mettrait en *grand danger* les relations de la Grande-Bretagne et de la Prusse (1)... » Il est vrai que le chef du *foreign office* atténua bientôt notablement cette parole trop courageuse, et qu'il en donna le 6 janvier la curieuse explication qui suit : « le gouvernement de sa majesté *n'a pas dit* que les relations de l'Angleterre et de la Prusse pourraient être exposées par une invasion du Slesvig, bien qu'il crût qu'une pareille invasion pourrait avoir cet effet (*might do so*), si on ne donnait pas au Danemark le temps nécessaire pour accorder les concessions qu'on lui demandait. Le gouvernement de sa majesté se plaît à croire que le gouvernement de Prusse a, comme celui d'Autriche, l'intention de jouer un *rôle honorable* dans la crise présente!... » Toujours est-il que cette menace du cabinet de Saint-James fit de l'impression à Berlin. Le 1er janvier si redouté,

(1) Le menaçant télégramme a été omis dans le *blue book*, mais on le trouve résumé dans la réponse de sir A. Buchanan du 2 janvier. Voyez aussi les explications de lord Russell dans sa dépêche du 6 janvier.

et que M. de Bismark avait fixé comme le dernier jour de l'état de paix, se passa sans encombre; lord Russell eut un moment de répit, et travailla aussitôt avec ardeur à la réunion d'une conférence européenne qui devrait enfin mettre un terme au différend dano-allemand.

Cette nécessité de convoquer une conférence des divers gouvernemens de l'Europe n'avait pas été d'abord trop reconnue par la diplomatie britannique, et lord Russell ne se décida pour un tel projet que bien tard, vers les derniers jours de l'année 1863. Jusque-là il avait constamment pensé que les efforts de l'Angleterre seule suffiraient. Il s'en tenait au projet du mois d'octobre, alors que, dans la plus parfaite entente avec M. de Bismark au sujet de la question polonaise, il avait été convenu que, pour le règlement définitif du litige sur l'Eider, il ne serait fait appel qu'à l'*unique médiation* du cabinet de Saint-James (1); mais on était déjà loin de ces beaux jours d'octobre. De très graves événemens avaient eu lieu depuis lors, et la France entre autres avait fait sa fameuse proposition d'un congrès, qui était devenue le signal d'un notable déplacement des positions sur l'échiquier diplomatique de l'Europe. Débouté par l'Angleterre, le cabinet des Tuileries n'avait pas cependant complétement renoncé à son idée; il avait même profité de la grave complication survenue dans l'intervalle au sujet des duchés de l'Elbe, pour démontrer la sagesse de ses prévisions, et dans une circulaire datée du 8 décembre M. Drouyn de Lhuys s'était adressé aux différens gouvernemens du continent pour leur proposer, à défaut d'un congrès général, une réunion préalable dans le sens qu'avait indiqué le roi de Prusse dans sa lettre à l'empereur Napoléon III, — une conférence des ministres qui s'entendrait sur les questions qu'on pourrait soumettre plus tard au jugement éclairé des souverains. Lord Russell ne put cacher devant M. de Bernstorff « sa surprise » de voir le gouvernement français persister dans des projets qui, pour assumer une forme plus modeste, n'en devenaient pas pour cela plus « pratiques. » Il apprit avec satisfaction qu'on était du même avis à Saint-Pétersbourg, et que M. de Rechberg, lui aussi, ne croyait pas que la question des duchés « fût déjà mûre pour les délibérations d'un congrès européen. » Autre fut le sentiment de M. de Bismark. Pourquoi pas des conférences ministérielles sur toutes les questions pendantes? demanda le ministre prussien, qui feignait de garder un faible pour l'*idéologie* française. Et puisqu'on ne vou-

(1) M. Quaade écrivait alors à M. Hall : « *En conséquence d'une observation de l'ambassadeur anglais,* je crois bon de vous avertir que le gouvernement du roi ne doit pas essayer de provoquer *d'autre médiation que celle de l'Angleterre,* pas plus que l'intervention de plusieurs gouvernemens... » (Papiers d'état communiqués au *rigsraad.*)

lait pas même de ce « congrès restreint, » il suggérait une *conférence spéciale* sur les affaires du Danemark en désignant *Paris* pour lieu de réunion (dépêche de sir A. Buchanan du 16 décembre). Le gouvernement britannique fut d'abord loin d'être ravi de la suggestion prussienne, et le lieu indiqué pour le rendez-vous n'entrait pas pour peu dans ce sentiment de répulsion, car qui lui garantissait qu'une conférence spéciale à Paris n'engendrerait pas, par impossible, un congrès général, et qu'à l'encontre de l'aventure arrivée jadis au vainqueur des Philistins, ce ne serait point cette fois du *doux et de l'utile* que sortirait l'*animal dévorant*, pour parler le langage du Samson de la Bible?... Après quelques jours d'hésitation, lord Russell déclara le 24 décembre qu'il ne « répugnait pas » à ce que la question fût discutée dans une conférence, pourvu, bien entendu, qu'elle se bornât « strictement » à ce seul sujet. Il n'avait pas non plus d'objection contre Paris, « bien que les conférences antérieures sur ces affaires aient été tenues jusqu'à présent à Londres. » L'adhésion, comme on le voit, n'était pas des plus chaleureuses; mais la situation s'aggravant d'un moment à l'autre, et lord Bloomfield ayant mandé (24 décembre) que l'Autriche était très désireuse (*anxious*) « qu'une conférence se réunît le plus tôt possible, pour que la question des duchés pût dépouiller son caractère germanique exclusif et assumer un caractère européen » (M. de Rechberg cherchait une issue!), le ministre britannique commença par éprouver pour l'idée de M. de Bismark une ardeur qui alla croissant à mesure même que l'auteur primitif se refroidissait pour elle.

Comment cependant faire la proposition d'une conférence sur la question danoise au cabinet des Tuileries? Après avoir exprimé sa pensée « avec aussi peu de circonlocutions que possible, » après avoir dit son fait au gouvernement de la France au sujet du congrès et « heureusement » rétabli contre lui « l'harmonie » des quatre grandes puissances, le principal secrétaire d'état ressentait quelque gêne de venir de nouveau lui parler d'une conférence spéciale à Paris, « strictement limitée » à la question des duchés. Il demanda conseil à Saint-Pétersbourg (1), et le prince Gortchakov fut d'avis que le mieux serait d'employer l'intermédiaire du gouvernement de Copenhague. C'était maintenant au pauvre Danemark de tirer lord Russell d'embarras! Le télégraphe joua immédiatement pour Copenhague, et lord Wodehouse fit une proposition,... non pas précisément une proposition (soyons bien exact), mais une insinuation, ainsi qu'il eut soin de le faire remarquer à M. Vedel,

(1) Voyez, sur cette plaisante transaction, les dépêches de lord Napier (25 décembre), de lord Wodehouse (26, 29 et 30 décembre), de lord Bloomfield (31 décembre).

sous-secrétaire dans le cabinet danois. Le nom importait peu à l'affaire; mais M. Vedel voulut savoir si la conférence prendrait pour base le traité de Londres, c'est-à-dire le principe de l'intégrité de la monarchie danoise. — L'intégrité de la monarchie! s'écria le diplomate anglais, elle est indiscutable : c'est la femme de César, dont il ne doit pas même être parlé! « Ce serait, dans mon opinion, une méprise (*mistake*) que de faire mention spéciale du traité de Londres, car ce serait faire supposer que la validité en pût être mise en doute. » Le gouvernement de Copenhague trouvait que c'était peut-être trop de respectueuse réserve; il ne pouvait pas, dans tous les cas, préparer dans les vingt-quatre heures les notes qu'on lui inspirait : le nouveau cabinet n'avait même pas encore un ministre des affaires étrangères pour les écrire convenablement. Impatienté de ce retard et pressé par les événemens, aiguillonné surtout par l'Autriche, qui croyait *qu'on ne devrait pas perdre un seul instant*, le ministre britannique se décida enfin à faire lui-même la grave démarche. Déjà le 28 décembre il avait adressé aux cosignataires du traité de Londres (France, Russie, Autriche, Prusse, Suède et Danemark) une missive quelque peu philosophique, où, traitant « l'embarrassante et inextricable question de Slesvig-Holstein à un point de vue plus large et plus général, qui pourrait fournir un fil conducteur pour s'échapper du *noir labyrinthe* vers la clarté du jour, » il s'était efforcé d'établir les « principes d'un arrangement. » Il fallait pour cela tout simplement donner une égale satisfaction aux exigences du Danemark, maintenu dans son intégrité, et aux vœux de ses habitans d'origine allemande, — chose d'autant plus facile à l'heure qu'il est (disait lord Russell), que le nouveau souverain Christian IX « *était né Allemand* et naturellement disposé à traiter ses sujets germaniques avec la même libéralité que ses sujets danois. » Guidé par ces deux principes, le cabinet de Saint-James fit donc, le dernier jour de l'an 1863, la proposition formelle d'une conférence « pour traiter du différend entre le Danemark et l'Allemagne. » La conférence siégerait « à Paris ou à Londres, » serait composée des représentans des puissances signataires du traité de 1852, « plus d'un ministre de la diète germanique; » enfin le *statu quo* serait maintenu dans les duchés jusqu'à l'achèvement des travaux de la réunion. C'est ce que lord Russell appelait les *bases de la conférence*, — bases que M. de Rechberg et M. de Bismark devaient encore manier et remanier pendant plusieurs semaines. Le ministre de Guillaume Ier s'élevait surtout contre la condition du *statu quo*, et, ce qui est bien plus curieux encore, c'est que le prince Gortchakov ne la goûtait guère non plus, « le *statu quo*, disait-il à lord Napier (dépêche du 5 janvier), étant la loi fondamentale votée

par le *rigsraad* et acceptée par le roi. » M. de Bismark, lui, ne comprenait pas pourquoi, tout en traitant d'un arrangement à Paris ou à Londres, il ne pourrait pas s'avancer dans le Slesvig et y saisir un « gage matériel. » A l'instar des pieux compagnons de Néhémie, le président du conseil de Prusse voulait absolument travailler d'une main au temple de la paix, et de l'autre pousser son épée dans les reins de l'*agresseur* danois.

Le temple manquait malheureusement de bien d'autres *bases* encore; le sol même où il devait être placé se dérobait sous lui, et le *foreign office* n'avait pas encore expédié sa note solennelle que déjà tous les cabinets étaient informés que le gouvernement français se refuserait plus ou moins clairement à la conférence projetée. D'ailleurs, et bien avant l'éclosion de ce projet de conférence, de nombreux indices étaient venus prouver que la France avait depuis un certain temps ses vues originales dans la question des duchés : il suffisait de se rappeler la lettre de l'empereur des Français au duc d'Augustenbourg et le langage tenu par son aide-de-camp à Copenhague. Depuis l'avortement du congrès, le cabinet des Tuileries avait évidemment commencé à envisager le litige dano-allemand sous un jour nouveau. Il éprouvait des doutes et des perplexités, il se demandait si les Danois « ne pouvaient avoir des torts, » s'il ne s'agissait pas sur l'Eider du principe sacré des nationalités, et si M. de Bismark, M. de Beust ou le prince Frédéric ne seraient pas d'aventure les défenseurs du *droit nouveau* contre un traité vermoulu.... A ces grands scrupules vinrent s'ajouter des oublis plus singuliers encore. Et par exemple, lorsque le chargé d'affaires britannique de Paris, M. Grey, « communiquait » à M. Drouyn de Lhuys les instructions données à lord Wodehouse, le ministre français fut « tout étonné » d'y trouver la mention qu'en 1851 et 1852 l'Autriche et la Prusse avaient explicitement renoncé à toute prétention d'une *union* entre le Slesvig et le Holstein. « Son excellence me déclara n'avoir pas eu soupçon d'un pareil fait, encore moins s'est-il jamais douté que la diète elle-même eût adhéré à cette déclaration; il prit note des différentes dates citées à ce sujet dans notre dépêche, et dit qu'il examinerait soigneusement toute la question... Il avoua son entière ignorance de tous ces détails (1). »

Ce n'est pas sans une émotion profonde qu'on peut lire dans les *state papers* le récit que fait lord Cowley de sa première entrevue avec M. Drouyn de Lhuys où il fut parlé de la conférence (29 décembre) : ce simple récit est toute une situation. On y voit deux grands gouvernemens se rencontrer malgré eux après un éloigne-

(1) Voyez les dépêches de lord Cowley des 24 et 25 décembre (*inclosure*).

ment qui a accumulé un trésor de griefs, tristes tous les deux, désabusés, et, comme dit le poète, « avares en paroles pour ne pas être prodigues en récriminations... » Le ministre français commença par expliquer qu'un grand nombre de souverains ayant gracieusement accepté les invitations de l'empereur pour un congrès, il ne conviendrait pas à la dignité de l'empereur et il serait contraire aux égards dus à ces souverains qu'une conférence à laquelle ils ne seraient pas appelés fût tenue à Paris. Tout en déclinant la « courtoisie » qu'on avait voulu faire à la capitale de la France, M. Drouyn de Lhuys exprimait également ses doutes que la diète allemande pût agréer Londres, lieu où fut signé ce traité de 1852 qui risque bien de devenir une « lettre morte. » Il avait aussi des objections contre l'idée d'adjoindre à la réunion projetée un représentant de la diète fédérale. Lord Russell l'avait évidemment émise dans le désir d'en finir avec la tactique des Allemands, qui prétextaient toujours de leur *Bund* pour échapper aux obligations contractées par leurs gouvernemens; mais M. Drouyn de Lhuys pensait qu'un tel plénipotentiaire du *Bund* ne manquerait certainement pas d'user de tous les moyens pour défaire les arrangemens de 1852. En général, il déclarait vouloir avant tout attendre que les puissances germaniques eussent indiqué d'une manière précise « leurs exigences envers le Danemark, » à quoi lord Cowley répondit qu'on pourrait attendre ainsi dans l'éternité (*for ever*), et pendant ce temps la Germanie dicterait sa loi au Danemark. En ce qui touchait cette monarchie scandinave, et tout en regrettant que sa conduite n'ait pas été « plus libérale » dans les duchés, le ministre de France convint, il est vrai, que ses droits, en vertu du traité de Londres, étaient indiscutables; mais quant à prendre les armes pour sa défense, le gouvernement de l'empereur « avait besoin de voir plus clair devant lui avant de se prononcer. » Du reste, et malgré ce qu'avait pu dire à Copenhague le général Fleury, l'empereur gardait toujours une pleine liberté d'action selon les circonstances... L'ambassadeur anglais fit un effort suprême pour rompre la glace. « Ce serait, dit-il, une chose pénible (*a grievous thing*) que la différence d'opinions qui s'est manifestée sur les mérites d'un congrès général fût de nature à diviser les deux gouvernemens à tel point que chacun en vînt à suivre une conduite isolée. J'espère qu'il n'en sera point ainsi. Le gouvernement de la reine fera tout son possible pour l'éviter; il a le désir sincère d'agir de concert avec le gouvernement impérial en cette question. Nous pensons qu'en nous entendant nous pouvons éviter la guerre, qui sans cela est imminente... » — « M. Drouyn de Lhuys me répondit qu'il partageait cette manière de voir; mais il n'ajouta rien à ces paroles. »

Très alarmé par les rapports de son ambassadeur à Paris, le principal secrétaire d'état eut l'idée qu'une proposition venant directement de Copenhague trouverait peut-être plus de faveur auprès du cabinet impérial, et il télégraphia en ce sens à lord Wodehouse. L'envoyé spécial répondit que le gouvernement danois, au lieu d'une conférence, préférerait demander la *médiation* des puissances non germaniques signataires du traité de Londres (l'Angleterre, la France, la Russie et la Suède). Lord John Russell voulut bien l'admettre, et, sans attendre les notes de Copenhague, il chargea immédiatement lord Cowley de proposer au cabinet des Tuileries un « concert des quatre puissances non germaniques » pour obtenir un délai d'abord et pour travailler ensuite à une « conférence ou à une médiation des puissances non germaniques ou à tout autre mode d'un arrangement amiable. » C'était le 5 janvier; mais vers ce temps M. Drouyn de Lhuys devint presque inabordable pour l'ambassadeur anglais : il était indisposé, il devait prendre les ordres de l'empereur, il donnerait sa réponse par écrit et promptement; cette réponse ne s'en faisait pas moins singulièrement attendre (1). On eut cependant plusieurs courtes entrevues (le 3, le 5 et le 7), qui n'amenèrent à aucun résultat. Le ministre de France avait toujours les mêmes objections : il trouvait que la présence d'un plénipotentiaire de la diète ne produirait que de la « confusion » dans les débats; il estimait en général que les propositions du cabinet de Saint-James n'étaient point « pratiques. » « Il n'avait pas besoin de dire que les sentimens nés des circonstances passées ne doivent point influer sur une décision dans une cause aussi importante; » mais il demandait ce qu'on ferait si l'Allemagne n'acceptait pas la médiation proposée et continuait les hostilités. Lord Cowley répondit naïvement « que dans ce cas de *nouvelles délibérations* entre les puissances deviendraient nécessaires : à quoi bon cependant s'occuper par anticipation de difficultés qui peut-être ne se réaliseront jamais?... » On comprend qu'une pareille perspective n'avait guère de quoi sourire à un ministre déjà si éprouvé par les négociations au sujet de la Pologne, et l'ambassadeur anglais eut beau représenter que les grandes

(1) On lit entre autres dans une dépêche de lord Cowley du 7 janvier : « J'ai informé votre seigneurie que M. Drouyn de Lhuys m'a fait espérer le 5 une réponse dans le courant de la journée. Le jour passa toutefois sans aucune communication de la part de son excellence. Le lendemain, et au reçu de votre télégramme, je ne perdis pas un instant; je me rendis chez le ministre et le priai de me fixer une heure. A quatre heures de l'après-midi, deux billets m'ont été remis de la part de son excellence, l'un daté de la veille, *et qui a ainsi mis vingt-quatre heures à arriver chez moi*. Il déclarait que le gouvernement impérial, avant de nous répondre, veut attendre les communications de Copenhague... »

puissances « devraient au moins se donner la *consolation* de n'avoir rien négligé pour détourner un malheur, » il eut beau même s'écrier : « Ce n'est pas *en nous croisant les bras* que nous empêcherons la guerre d'éclater ! » le ministre de France ne se laissa pas persuader. Il voulut, dans tous les cas, attendre l'arrivée des notes du Danemark, qui devaient déjà être en route.

Il s'en faut néanmoins que M. Drouyn de Lhuys se fût entièrement « croisé les bras, » et pendant que le comte Cowley s'efforçait en vain de faire sortir le cabinet des Tuileries de sa désespérante inertie, l'agent britannique près la cour du Hanovre, M. Howard, signalait au *foreign office* le 9 janvier l'existence d'une circulaire française qui traitait du projet de conférence et tranchait même à certains égards le fond de la question. La circulaire portait la date du 4 janvier et était surtout destinée aux états secondaires de l'Allemagne (1). M. Drouyn de Lhuys y parlait du projet anglais et établissait d'abord la différence qui existait entre une conférence discutant une question spéciale et le congrès général ou restreint dont l'empereur avait conçu la pensée. « Un congrès ayant à régler les intérêts les plus divers eût offert des élémens de transactions qui feront nécessairement défaut, si la délibération demeure circonscrite à un objet isolé. » Toutefois le gouvernement français ne se refuserait pas à la tentative de la Grande-Bretagne; mais la conférence de Londres de 1852 n'ayant fait qu'une *œuvre impuissante*, « ainsi que l'état présent des choses le prouve surabondamment, » il serait essentiel, en se réunissant aujourd'hui, « de se placer dans des conditions propres à donner l'espoir d'un résultat plus satisfaisant. » Avant donc de se déclarer définitivement, le cabinet des Tuileries voulait s'assurer « de la manière de voir des états allemands. » Ces états accepteraient-ils le *statu quo* pour la conférence, et la diète de Francfort consentirait-elle à être représentée au sein d'une telle réunion et à lui déférer sa cause ?

Tout dans ce document, aussi bien que dans les circonstances qui l'accompagnèrent, était de nature à étonner quelque peu, à surprendre bien d'autres gouvernemens encore que celui de l'Angleterre. On ne saurait peut-être faire un reproche au cabinet des Tuileries de n'avoir pas communiqué sa circulaire à lord Cowley (le comte Russell n'a pas péché par un excès d'égards envers la France en cette année 1863), il est également inutile de demander s'il n'y avait pas une légère contradiction entre le langage tenu devant l'ambassadeur anglais sur les inconvéniens de l'admission

(1) Elle n'a pas été comprise parmi les pièces diplomatiques que le gouvernement français a présentées au corps législatif sur les affaires des duchés de l'Elbe.

d'un plénipotentiaire de la diète, sur la « confusion » qui en résulterait, et cet appel direct et exclusif aux états secondaires, à la diète; mais le plus grave sans contredit, ce fut l'arrêt prononcé sur les stipulations de 1852, qualifiées ainsi publiquement, et devant l'Allemagne, d'*œuvre impuissante*. La déclaration allait au-delà de ce que souhaitait probablement l'Autriche, au-delà même de ce qu'avait osé dire jusqu'à présent M. de Bismark : le trait frappait un autre encore que le *foreign office;* il ne faisait que heurter lord John, il atteignait le Danemark au cœur. Cette circulaire du 4 janvier fut la *dépêche de Gotha* du cabinet des Tuileries pour la malheureuse monarchie scandinave. Certes le traité de Londres était loin de constituer un chef-d'œuvre, et on n'a point manqué dans ce récit d'en relever à l'occasion tous les côtés défectueux (1); mais le moment était-il bien choisi par la France pour passer solennellement condamnation sur lui? Aussi peu, oserions-nous dire, que le fut, par rapport à la Pologne, le moment où l'on déclarait que les traités de 1815 avaient cessé d'exister. Les stipulations de Vienne demeuraient en novembre 1863 le seul soutien européen pour les Polonais, comme les stipulations de Londres constituaient en janvier 1864 la plus forte position diplomatique du Danemark. L'arrêt prononcé en novembre ne put qu'être agréable au prince Gortchakov, comme le manifeste du 4 janvier dut nécessairement remplir de joie le cœur de MM. de Beust et de Pfordten. Les sourdes menées de ces derniers, les allées et venues des divers petits diplomates des états secondaires germaniques faisaient-elles réellement illusion à la France et l'amenaient-elles à croire qu'une *troisième Allemagne* était en train de se former, dont il importerait de se ménager l'amitié à la veille d'une conflagration générale? Ou bien le cabinet des Tuileries ne voulait-il faire ressortir les nombreuses divergences des gouvernemens que pour mieux démontrer la nécessité d'un congrès et amener jusqu'à lord Russell à invoquer « l'idéologie » française comme le seul fil conducteur du « noir labyrinthe? » Ou bien encore ne cherchait-on que la simple satisfaction de déchirer un traité quelconque, celui de Londres, qui était à portée, à défaut de celui de Vienne, qui persistait à ne pas vouloir disparaître?

Le ministre britannique dut refouler dans son cœur le dépit que lui causa la circulaire française; il eut soin seulement, à partir du 9 janvier (puisque décidément on parlait de la femme de César), de placer le « maintien du traité de Londres » à la tête des « bases de conférence » qu'il ne cessait de remanier avec MM. de Rech-

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril 1865.

berg et Bismark, et il continua ses négociations avec Paris. Il envoya le 10 janvier 1864 une nouvelle proposition, — la cinquième depuis dix jours, si nous avons bien compté. Les puissances non germaniques devraient faire une « représentation commune » (*joint representation*) à la diète de Francfort « portant que l'invasion du Slesvig constituerait un acte de guerre envers le Danemark, et lui opposant la grave responsabilité dont elle se chargerait en rompant par des mesures précipitées la paix de l'Europe. » M. Drouyn de Lhuys demanda de nouveau à prendre les ordres de l'empereur; il attendit jusqu'au 14 janvier, et alors il rapporta la réponse qui avait déjà été faite en septembre 1863 à M. Grey, au commencement même de ces complications, — la réponse qui devait être faite plus d'une fois encore dans le cours des événemens, et qui était comme le refrain et la moralité saisissante de cette douloureuse négociation au sujet du Danemark. « M. Drouyn de Lhuys m'a fait remarquer, — lisons-nous dans la dépêche de lord Cowley du 14 janvier, — qu'il ne pouvait oublier que, quand la Russie a été avertie par la France, la Grande-Bretagne et l'Autriche, de la responsabilité qu'elle encourait par sa conduite envers la Pologne, le prince Gortchakov avait répondu que la Russie était prête à assumer cette responsabilité devant Dieu et devant les hommes. Il (M. Drouyn de Lhuys) ne se soucierait pas, quant à lui, de provoquer maintenant, et de la part de l'Allemagne, une réponse du même genre, qui serait accueillie avec une même indifférence... » — « Du reste, ajoutait le ministre de France, l'empereur ne voyait pas quel avantage il y aurait à faire à la diète de Francfort des représentations qu'il serait plus logique assurément d'adresser à l'Autriche et à la Prusse, puisque c'étaient ces deux grandes puissances qui non-seulement avaient proposé au *Bund* l'invasion du Slesvig, mais qui s'apprêtaient à exécuter ce dessein, avec ou même sans le consentement de la confédération. » En effet, au moment où lord Cowley insistait sur une « représentation commune » à l'adresse de la diète de Francfort, celle-ci avait déjà fini son rôle : un véritable coup d'état venait d'avoir lieu sur les bords du Mein, et M. de Bismark était maintenant le seul exécuteur de la grande œuvre patriotique...

Force nous est donc de retourner ici un peu en arrière et de raconter un épisode de l'histoire intérieure de l'Allemagne. Ce fut, dans le drame général qui occupait la scène du monde, un drame tout intime, éminemment tudesque, et auquel on pourrait bien donner pour titre : ***grandeur et décadence des petits états germaniques.***

III.

Il a été parlé plus d'une fois dans ce récit de l'ardeur avec laquelle les états secondaires de l'Allemagne avaient embrassé dès l'origine la cause du Slesvig-Holstein. Seul, le royaume de Hanovre avait fait longtemps exception et donné des espérances à la diplomatie britannique. Enclavée dans la Prusse, cette patrie des deux Schlegel et de la maison actuellement régnante en Angleterre n'avait guère hâte de voir à sa frontière de l'est (la frontière du Holstein) les sombres poteaux *noirs et blancs* qui ne la serraient déjà que trop des divers autres côtés, et le ministre hanovrien comte Platen fit tout son possible pour amener une solution pacifique du différend. Il mérita même à ce titre, et plus d'une fois, les vives félicitations du comte Russell, qui, lorsqu'elles furent connues plus tard (à l'apparition des *state papers*), soulevèrent contre M. de Platen la grande colère de tous les bons patriotes. Vers la fin de 1863 toutefois, M. Howard dut mander au comte Russell (31 décembre) que le Hanovre, lui aussi, ne reconnaissait plus le traité de Londres, soit qu'il ne pût résister plus longtemps au courant général, soit qu'il eût à ce moment l'espoir, l'illusion, que « la délivrance des duchés, » qui avait été, en 1848, une entreprise toute prussienne, pourrait bien cette fois devenir une œuvre nationale, une œuvre vraiment allemande, l'œuvre en un mot des états secondaires. Ces états avaient de tout temps cherché dans la question de l'Eider un petit rôle pour eux, l'occasion de se produire, de devenir marteau après avoir toujours été enclume. Du reste, et depuis l'extension que commencèrent à prendre dès 1840 les tendances unitaires en Allemagne, les petites cours furent hantées bien souvent par l'idée d'une *triade,* d'une solidarité étroite à établir parmi les états secondaires afin de s'interposer entre l'Autriche et la Prusse, afin d'échapper aussi aux annexions et aux hégémonies futures, et de faire figure dans le monde, s'il était possible. Étoiles microscopiques et au point même d'être déclarées filantes, elles se demandaient si, serrées en un groupe unique, elles ne formeraient pas une constellation qui aurait sa place dans le système européen. Ce *parti de Würzbourg* (ainsi qu'on devait le nommer bientôt en l'opposant au *parti de Gotha*) était depuis bien des années déjà dirigé par une espèce de triumvirat composé de M. de Beust, ministre de la Saxe, M. de Pfordten, plénipotentiaire de la Bavière près la diète de Francfort, et M. le baron de Dalwigk, ministre de Hesse-Darmstadt. Ancien professeur de droit à l'université de Leipzig, M. de Pfordten était le grand jurisconsulte du parti, le rappor-

teur constant et interminable dans les comités du *Bund*, l'homme qui maintenant avait surtout à cœur de bien établir les droits héréditaires du duc d'Augustenbourg. Nous ne saurions trop dire ce qu'était dans le triumvirat M. de Dalwigk ; bornons-nous à constater qu'il faisait nombre. Quant à M. de Beust, il fut le diplomate par excellence, le Richelieu, le Talleyrand et le prince de Ligne de cette *troisième Allemagne* en train de se former.

Fier de ses succès de salon, de sa prestance et de l'air dégagé de ses notes, M. de Beust n'a jamais pu se consoler d'être le grand ministre d'un tout petit royaume. C'est, à ce qu'on prétend, lord Clarendon qui le définit un jour « un aigle en cage, » et il est certain dans tous les cas que l'homme d'état que son portefeuille attachait à la jolie ville de Dresde n'a négligé aucune occasion de constater qu'il aspirait vers la région des tempêtes, qu'il savait regarder le soleil et pousser bravement son cri. A l'époque de la guerre d'Italie par exemple, il engageait une polémique acerbe avec le prince Gortchakov pour prouver que l'Allemagne était un « grand tout, » ayant le droit de secourir l'Autriche contre la France, et il n'avait pas encore fini sa démonstration lorsqu'intervint la paix de Villafranca. On se doute bien quelle fascination exerça sur cet esprit remuant la grande effervescence du patriotisme germanique dans la cause des duchés. Au mois de décembre 1863, il tint à la chambre de Dresde un discours significatif que lord Russell s'empressa de dénoncer à l'indignation de MM. de Rechberg et de Bismark. « Il est à peine nécessaire de rappeler à la chambre, disait M. de Beust, que le gouvernement de la Saxe a depuis nombre d'années plaidé ce principe, que les états secondaires devraient cimenter entre eux une alliance étroite : l'idée dominante de ce projet était qu'une occasion pourrait se présenter où ce groupe, influent s'il est uni, aurait non-seulement à imposer aux deux grandes puissances (l'Autriche et la Prusse) une ligne politique purement allemande, mais à poursuivre cette ligne contre la volonté même de ces puissances... » Quant au traité de Londres, le ministre de Saxe avait été l'un des premiers à le déclarer lettre morte malgré la signature qu'il avait apposée dans le temps à cet acte international. Interpellé à ce sujet par M. Murray, ambassadeur anglais près la cour de Dresde (dépêche du 26 décembre), M. de Beust répondit qu'il avait bien pu donner au traité de Londres son « assentiment, » mais qu'il ne lui avait jamais accordé son « adhésion ! »

Dans un curieux entretien qu'eut un jour M. de Bismark avec l'envoyé danois au commencement d'octobre 1863, — à l'époque où il *conspirait* avec M. Quaade et M. Buchanan pour le bonheur du Dane-

mark, — le ministre de Guillaume Ier dit qu'il voudrait bien voir ce que les petits états pourraient faire dans la question du Slesvig-Holstein, si son gouvernement se retirait du jeu. « Jusqu'à ce moment, — ainsi s'exprimait le président du conseil en belle humeur (1), — toutes les fois que la question danoise était remise sur le tapis, le reste de l'Allemagne avait toujours dit à la Prusse : *Hiç Rhodus, hic salta;* maintenant c'est à la Prusse de répéter aux petits états le même mot... » Le mot n'embarrassait guère M. de Beust, il ne demandait même pas mieux que de faire le *saut*, qui ne lui paraissait point du tout périlleux. L'entreprise, selon lui, était des plus simples et des plus faciles. Le duc d'Augustenbourg n'avait qu'à être reconnu par la diète de Francfort comme souverain légitime du Holstein, et puisque heureusement, grâce à l'exécution fédérale, ce pays était occupé par des troupes allemandes sous le commandement du général saxon Hake, l'installation du prince Frédéric se ferait sans encombre. Resterait le Slesvig, sur lequel la diète n'avait pas peut-être une entière compétence, mais sur lequel le prince Frédéric avait des droits incontestables. Or qu'est-ce qui pourrait empêcher le prince Frédéric, déjà en possession du Holstein, de conquérir sur le Danemark son duché héréditaire du Slesvig à l'aide de son armée, à l'aide aussi des « volontaires d'Allemagne » qui accourraient de toutes parts, et des troupes du *Bund*, qui n'a jamais reconnu le traité de Londres? L'œuvre nationale serait ainsi accomplie par la nation elle-même, par l'élan de son héroïque jeunesse, sans l'immixtion des grandes puissances germaniques, et par conséquent sans fournir de prétexte à l'intervention de l'Europe. *Farà da se* (2)!

C'est cette ingénieuse combinaison dans la tête (« tête trop forte pour son royaume, » disait vers ce temps un diplomate français) que M. de Beust se mit en route subitement le 18 décembre pour Munich, après avoir annoncé son départ au corps diplomatique de Dresde avec une solennité inaccoutumée. Le même jour arrivait à Munich le duc d'Augustenbourg, voyageant *incognito* sous le nom du comte Storman-Augusten, et le roi de Bavière le recevait au bas de son escalier. Des conciliabules eurent lieu, un plan de campagne fut arrêté; le Wurtemberg et le Hanovre lui-même entrèrent de loin dans la ligue. On ne négligea pas non plus de renouveler auprès de l'Autriche l'appel récemment fait par le duc de Cobourg, et

(1) Dépêche de M. Quaade du 8 octobre 1863. (Papiers d'état communiqués au *rigsraad*.)

(2) Les dépêches de lord Loftus des 23 et 29 décembre résument assez bien le plan de conduite des états secondaires. Voyez aussi la dépêche de M. Murray du 19 décembre.

on fit entrevoir l'assistance certaine du *Bund* dans l'éventualité d'une guerre d'Italie, si l'empereur François-Joseph voulait favoriser l'élan patriotique de l'Allemagne. Des tentatives furent-elles aussi faites alors et simultanément dans la direction de Paris? La logique de la situation le ferait déjà supposer, à défaut même d'autres indices, qui cependant ne manquent pas. Quoi qu'il en soit, les résultats de l'entrevue de Munich ne tardèrent point à se produire : lorsque le 28 décembre 1863 l'Autriche et la Prusse soumirent à la diète le projet d'une « occupation éventuelle » du Slesvig comme *gage*, le baron Dalwigk leur opposa immédiatement un contre-projet tendant à la reconnaissance indirecte des droits du duc d'Augustenbourg. Deux jours après (30 décembre), le prétendant arrivait tout à coup et « inopinément » à Kiel. Le pays était occupé par des troupes saxonnes et hanovriennes (les contingens de la Prusse et de l'Autriche demeuraient encore dans le nord de l'Allemagne), — et alors eurent lieu des scènes que sir A. Paget juge ainsi dans une dépêche du 31 décembre qui prend presque la forme des *terzine* dantesques, — *facit indignatio versum.* — « Une exécution fédérale d'une légalité quelque peu douteuse est votée par la diète; des armées, au nombre de cinquante mille hommes, sont mises en mouvement pour exécuter ce décret fédéral; les commissaires de la diète, dans la forme voulue et selon l'usage consacré, annoncent que leur mission est de prendre possession du duché au nom de la diète, sans préjudice des droits du souverain, qui ne sont que temporairement suspendus; le roi de Danemark, quoique persuadé que ses droits sont injustement attaqués, retire son armée du Holstein pour ne pas précipiter les actes d'hostilité; les troupes fédérales entrent dans le duché avec des bandes jouant l'air révolutionnaire (1); les couleurs du duc d'Augustenbourg sont partout déployées, tandis qu'en même temps les couleurs du roi de Danemark sont partout arrachées. Des affiches, il est vrai, sont publiées qui défendent de proclamer le duc d'Augustenbourg, mais le duc n'en est pas moins proclamé partout, sinon par le fait des commissaires de la diète, du moins en leur présence, et, pour couronner le tout, le prétendant lui-même arrive à Kiel, où, sous la protection de l'autorité de la diète, il lui est permis de résider, bientôt même de se déclarer souverain. Voilà les procédés sur lesquels l'Europe est appelée à se prononcer!... »

Lord John Russell se prononça sans retard et protesta énergiquement à Vienne. Le comte Rechberg blâma devant le duc de Gramont et lord Bloomfield (dépêche du 31 décembre) « l'apathie » du

(1) L'air du *Slesvig-Holstein enlacé par la mer.*

commissaire saxon et du général Hake, et déclara qu'il fallait « se débarrasser du duc d'Augustenbourg, dût-on y employer la force! » Le 2 janvier 1864, l'Autriche et la Prusse proposèrent à la diète d'inviter le prétendant à quitter le Holstein; mais, bien qu'appuyées par la Saxe (par M. de Beust!), elles restèrent en minorité. L'exaspération du ministre britannique fut à son comble. Les menées du *Bund* et de M. de Beust n'avaient pas laissé de l'irriter depuis longtemps. Dès le 25 décembre 1863, il avait demandé à M. de Bismark « de vouloir bien lui indiquer, *pour son information*, le traité ou document qui conférait à la diète le droit de décider dans des questions de succession. » Le président du conseil à Berlin répondit avec une bonhomie narquoise « qu'il ne connaissait aucun traité ou document de ce genre, et que si le gouvernement britannique voulait poser la même question à la diète de Francfort, *il l'embarrasserait beaucoup* (1)! » Trop heureux de pouvoir à son tour mettre quelqu'un dans l'embarras, le principal secrétaire d'état se garda de négliger l'occasion. Il fit à la diète la communication solennelle du traité de Londres, et entama une correspondance des plus aigres avec les divers états secondaires. Le 5 janvier 1864, il leur adressa une dépêche courte, mais d'une originalité vraiment magnifique. — Puisque, disait-il, ce n'est plus une exécution fédérale que veulent les Allemands dans le Holstein, mais le renversement de la dynastie, la loyauté leur commandait au moins d'évacuer sur-le-champ ce duché, pour que le Danemark pût le défendre contre leur invasion; « autrement une *fraude* aurait été commise, et l'exécution fédérale n'aurait servi que de prétexte pour une conquête déguisée... » En honnête et loyal Anglais, lord John demandait aux petits états de jouer *fair play* et de ne pas employer la ruse, — comme si la ruse n'était pas l'arme constante et pour ainsi dire le droit naturel de tout être faible et dépendant, de la femme, du nègre et des hommes d'état tels que M. de Beust! Il est vrai qu'il n'y a rien de si arrogant que l'être faible, lorsqu'il se sent à l'abri d'une correction. Aussi M. de Beust répondit-il (5 janvier) à une des semonces du comte Russell par la note la plus insultante qu'ait jamais eu à décacheter le *foreign office*, et où il affirmait que le langage blessant du noble lord « égalait la légèreté de ses assertions et son ignorance des choses qui se passaient en Allemagne. » A la lecture de ce document étrange (car M. de Beust avait eu soin de lui donner la plus grande publicité possible), M. de Bismark remarqua finement « qu'une telle note n'aurait jamais été écrite, si l'Angleterre eût été une puissance continentale, ou la Saxe une

(1) Dépêche de sir A. Buchanan du 31 décembre 1863.

puissance maritime (1)... » Qui le sait cependant? « Il est de mon devoir de dire, écrivait sir A. Malet au principal secrétaire d'état le 8 janvier, qu'il y a ici une *indifférence miraculeuse* pour toutes nos représentations, et la conviction étant absolue que l'Angleterre n'interviendra pas matériellement, nos avis ne sont d'aucun poids... »

L'Angleterre ne tarda pas cependant à trouver un vengeur de sa dignité compromise, de son autorité méconnue, et ce vengeur ne fut autre que M. de Bismark-Schœnhausen. Le ministre de Guillaume Ier eut hâte d'exploiter l'incident et de faire valoir ses *vues modérées* auprès de la diplomatie britannique, car enfin qu'avait-il voulu par sa motion à la diète du 28 décembre 1863 qui lui avait attiré le télégramme menaçant de Londres?... Rien qu'une occupation « éventuelle » et pacifique du Slesvig, une simple prise de « gage » qui reconnaissait implicitement les droits du roi Christian IX, et laissait tout le temps à des conférences et à un arrangement à l'amiable, tandis que le *Bund* poussait à la guerre, au renversement de la dynastie, à la révolution! Qui sait du reste où tendait « l'ambition » des petits états? Les avances que leur faisait le cabinet des Tuileries, la lettre impériale au duc d'Augustenbourg, la circulaire de M. Drouyn de Lhuys déclarant le traité de Londres une « œuvre impuissante, » n'étaient-ce point là les symptômes d'une situation des plus graves, d'un travail souterrain formidable, d'une tentative de faire revivre la néfaste confédération du Rhin? Heureusement M. de Bismark était là pour veiller au salut du monde : il promit de faire rentrer le *Bund* dans ses limites, M. de Beust dans son lit, et il tint parole. Dès le 2 janvier, lord Russell put annoncer par le télégraphe à M. Howard, son envoyé en Hanovre, la bonne nouvelle « que l'Autriche et la Prusse étaient désormais résolues à *prendre en leurs mains* la conduite de l'exécution fédérale. » Cette phrase devint le mot d'ordre de la situation. « Dans les mains de l'Autriche et de la Prusse, disait M. de Rechberg à lord Bloomfield (dépêche du 7 janvier), la question ne saurait compromettre la paix de l'Europe. » Alors on vit un spectacle curieux : l'homme qui avait jusqu'ici tant redouté (il le disait du moins) l'esprit ombrageux du *Bund* et les « mouvemens démocratiques » en Allemagne, le même homme se mit tout à coup à traiter toutes ces puissances et tous ces spectres avec un sans-gêne et un dédain cavalier qui permettaient de suspecter gravement la sincérité de ses terreurs de la veille. Le 4 janvier, M. de Bismark, dans un comité de la chambre de Berlin, faisait une sortie violente contre les états secondaires et la confédération germanique. — Les

(1) Dépêche de sir A. Buchanan du 14 janvier 1864.

questions politiques, déclarait-il, n'étaient pas des questions de droit, mais de force, et la Prusse était une puissance européenne qui ne se laisserait pas *majoriser* par quelques voix au sein de la diète fédérale. Il déniait à cette diète le droit de décider dans la question de succession; elle n'avait pas de droits souverains quelconques, elle était une simple *compagnie d'assurance*. Et le ministre concluait en comparant d'une manière encore plus significative qu'originale les deux grandes puissances allemandes à une « serre » (*glashaus*) qui protégeait les états secondaires de la confédération contre les *courans d'air de l'Europe!...* De son côté, M. de Rechberg adressait le 10 janvier 1864 une longue dépêche au gouvernement de Bavière, pour démontrer que l'Autriche non plus ne pouvait se laisser *majoriser* par la diète de Francfort, et que la motion faite par les deux grandes puissances le 28 décembre 1863 allait « jusqu'à la dernière limite » du droit fédéral. Simultanément, et à coup sûr non sans une suggestion venue de Berlin, le *Journal officiel* de Saint-Pétersbourg publiait tout à coup (9 janvier) le *protocole de Varsovie* de 1851. C'était rappeler à M. de Beust et aux états secondaires que la maison de Gottorp n'avait renoncé à certains droits qu'en faveur de l'arrangement consacré par le traité de Londres, et que si ce traité venait à être annulé, si la question de succession était posée, la Russie pourrait bien faire valoir des titres que le prince Schwarzenberg lui-même avait déclarés « supérieurs et antérieurs » à ceux du duc d'Augustenbourg (1).

Les tempêtes s'accumulaient de toutes parts au-dessus de « l'aigle » de Dresde, et déjà le 7 janvier sir A. Buchanan put écrire que le langage des états secondaires devenait « plus modéré, » qu'ils commençaient même à considérer la réunion d'une conférence comme un moyen désirable de sortir d'une position décidément trop dangereuse. L'ambassadeur anglais ajoutait encore une remarque qui peint on ne peut mieux la situation. « L'attitude

(1) Dépêche de lord Napier du 10 janvier. N'oublions pas de noter que lord Russell avait soin de faire toujours et simultanément à la Russie les mêmes propositions qu'il adressait au cabinet des Tuileries : or rien de plus caractéristique que l'attitude du prince Gortchakov dans toutes ces circonstances. Il était toujours d'accord lorsqu'il s'agissait d'exhorter le Danemark aux concessions; il fut beaucoup moins empressé dès qu'il fut question d'arrêter l'agresseur. Le vice-chancelier russe voulait bien participer à des démarches contre la diète, « son désir (écrit lord Napier le 10 et le 11 janvier) étant *d'encourager l'Autriche et la Prusse à réassumer leur contrôle sur la confédération*;... mais il avait une grande répugnance (*great reluctance*) à faire des représentations à la Prusse et à l'Autriche. » — C'était, comme on le voit, tout le contraire de la France, qui aurait trouvé « au moins logique » de s'en prendre à l'Autriche et à la Prusse, mais qui ne voulait d'aucune manière blesser la diète et les états secondaires. Cette différence de vues explique à elle seule toute la situation politique en janvier 1864.

de la Prusse, dit-il, est devenue une cause d'anxiété pour les petites cours; on se demande si l'objet réel de ses armemens est bien celui qu'elle indique, et si ce n'est pas plutôt contre l'Allemagne, et non contre le Danemark, qu'elle réunit tant de troupes... » Vint enfin la grande journée du 14 janvier. Ce jour-là, l'Autriche et la Prusse renouvelèrent leur motion du 28 décembre au sein de la diète fédérale, qui la rejeta à une majorité considérable (11 voix contre 5), et immédiatement après ce vote les deux grandes puissances déclarèrent « que, vu leur position spéciale et l'impérieuse urgence de la question, elles ne croyaient pas pouvoir se soustraire à l'obligation de *prendre en main propre* la défense des droits de la confédération dans le Slesvig et de procéder aux mesures réclamées par cette défense. » Qu'on veuille bien réfléchir sur l'étrangeté de la complication : c'est pour sa prétendue désobéissance au *Bund* que le roi de Danemark a été puni d'une exécution fédérale, et c'est pour mieux renforcer cette punition que l'Autriche et la Prusse notifiaient maintenant leur désobéissance au même *Bund!* « La déclaration des deux grandes puissances germaniques, écrit sir A. Malet le 14 janvier, est une violation flagrante de la constitution fédérale. Les états secondaires poussent de hauts cris : ils disent que la diète est virtuellement dissoute!... » Ce fut en effet un coup d'état véritable, et la Saxe et la Bavière firent d'abord mine de résister. Déjà même on affirmait que les troupes fédérales dans le Holstein allaient s'opposer au passage de l'armée austro-prussienne, et certes le tableau eût été complet, si la campagne entreprise pour la délivrance des *frères* au-delà de l'Eider eût préludé et fini par une guerre civile entre les autres *frères* en-deçà de ce fleuve; mais cette extrémité fut évitée. Le *Bund* trouva plus sage de se résigner, d'accepter quelques explications « rassurantes, » et bientôt (20 janvier) le général Hake, la grande épée de M. de Beust, évacuait Kiel pour prévenir tout « conflit » avec les généraux austro-prussiens qui préparaient leur entrée.

La politique « nationale » du *farà da se* était donc écartée, la « troisième Allemagne » refoulée dans son néant, et il se peut que M. Drouyn de Lhuys en ait éprouvé quelque regret. Lord Russell toutefois ne savait pas trop comment se réjouir de la victoire qu'il avait remportée de compte à demi avec la Prusse, car dans toute cette dispute si passionnée des diverses *Allemagnes* le débat n'avait roulé, qu'on nous passe l'expression, que sur la sauce à laquelle le Slesvig allait être mangé; quant à l'envie de le manger, elle fut égale chez tous. Au début de cette campagne étrange, les relations s'étaient naturellement quelque peu détendues entre Londres et Berlin, et la diplomatie britannique avait cru le moment venu pour

faire un chaleureux appel à la sensibilité de M. de Bismark. « Je représentai à son excellence, écrit sir A. Buchanan en date du 4 janvier, que la situation actuelle du Danemark était déjà si remplie de fiel pour tout peuple fier et brave, que ses pires ennemis en devraient être satisfaits, qu'il était déjà prêt à livrer tout ce qu'un ennemi triomphant pourrait exiger avec quelque justice... » Hélas! ce fut là le langage que tint la *happy England* en faveur de son protégé à un agresseur insolent et qui n'était encore qu'aux portes, — *at her gates*, comme disait M. Buchanan dans la même dépêche. Le président du conseil de Prusse n'en fut point ému. Il voulait bien accepter une conférence, en discuter les *bases*, y inscrire même le « maintien du traité de Londres » en première ligne; mais il n'abandonnait pas l'idée de l'occupation *pacifique* du Slesvig. « Si les Danois résistaient cependant? demandait le principal secrétaire d'état en détresse. — Oh! s'ils résistaient, lui fut-il répondu, alors ce serait un grand malheur, car ce serait la guerre, et la guerre pourrait bien changer les *dispositions favorables de la Prusse et de l'Autriche*... » Ainsi parlait le ministre de Guillaume Ier; le comte Rechberg ne put guère dire autre chose, et comme toujours, le prince Gortchakov finit, lui aussi, par trouver que le raisonnement de M. de Bismark avait du bon. « Le vice-chancelier m'a fait ce matin la suggestion, mandait lord Napier de Saint-Pétersbourg en date du 11 janvier, qu'on devrait engager le Danemark à *admettre* l'occupation du Slesvig par des forces de l'Autriche ou de la Prusse à titre de *garantie* donnée à ces deux puissances par rapport à la population allemande du duché; le duc d'Augustenbourg serait en revanche éloigné du Holstein... » Bientôt même le prince Gortchakov exécutait ce beau projet et envoyait à Copenhague la recommandation expresse de ne pas résister à la « prise de gage. »

Le comte Russell n'eut pas l'âme aussi haute. Il écrivit à Saint-Pétersbourg « que le gouvernement de la reine ne croyait pas avoir le droit et n'avait pas certainement l'intention de donner un conseil semblable, » et il prononça même à l'adresse de l'ambassadeur de Prusse des paroles menaçantes. « J'ai dit au comte Bernstorff, racontait-il dans une missive à lord Bloomfield et à sir A. Buchanan, que je ne saurais déterminer d'avance la décision du cabinet et de la reine, mais qu'à en juger par les sentimens du parlement et de la nation, une invasion du Slesvig par l'Allemagne pourrait bien nous amener à donner notre concours au Danemark. Le comte Bernstorff insista fortement sur les dangers que courrait l'Europe, si jamais l'Allemagne et l'Angleterre devenaient ennemies. Je reconnus pleinement ces dangers, mais je dis que la voix de l'Angleterre n'avait pas été entendue alors qu'elle les avait signa-

lés, et que peu de place était maintenant laissé à la réflexion, à la sagesse et à la modération... » Le 13 janvier cependant, le ministre britannique n'en était déjà plus qu'à demander un délai, un simple délai « de quinze ou même de dix jours, » pour que le Danemark pût convoquer le *rigsraad* et retirer la constitution, — et il ne craignit pas d'ajouter, dans cette note destinée à Vienne et à Berlin, que si ce délai accordé ne devait point aboutir, « l'Autriche et la Prusse auraient des raisons beaucoup plus fortes pour entrer dans le Slesvig! » M. de Bismark répliqua seulement que c'était aux Danois de profiter du temps qu'exigeaient encore ses préparatifs militaires, et de donner dans cet intervalle, *dont il ne pouvait déterminer la durée*, la satisfaction que l'Allemagne exigeait; mais l'ambassadeur anglais à Berlin avait toute raison de croire que la durée de l'intervalle n'était que trop bien connue du ministre prussien, qu'elle se comptait par heures, — et il ne se trompait guère dans ses pressentimens. M. de Bismark n'attendait que l'issue du coup d'état qu'il avait préparé à Francfort (le 14), et le matin du 16 M. Buchanan dut écrire à son chef une dépêche significative conçue en ces termes : « Quoique le gouvernement de la Prusse *ait constamment, et jusqu'à ce matin*, répondu à toutes mes questions qu'une sommation à l'adresse du Danemark était prête, *mais n'avait pas été expédiée*, je trouve aujourd'hui que mes impressions étaient justes. *La sommation a été expédiée pour Copenhague il y a trois jours*, et un télégramme de cette nuit ou de ce matin en a ordonné la remise immédiate... » En effet, le 16, dans l'après-midi, les envoyés d'Autriche et de Prusse apportaient au président du conseil, à Copenhague, une note identique de leurs gouvernemens qui sommait le roi Christian d'abroger la constitution de novembre *dans deux jours*; passé ce délai (le 18), les envoyés des deux puissances quitteraient la capitale du Danemark. C'était une déclaration de guerre!...

Dans ce danger extrême, lord Russell eut recours à son procédé ordinaire : il demanda des concessions à Copenhague et un peu d'aide à Paris! Déjà le 13 avril il avait écrit à sir A. Paget que le roi Christian devrait réunir le *rigsraad* pour lui faire voter le retrait de la constitution, et en même temps sir A. Buchanan envoyait de Berlin « l'assurance » que M. de Bismark « ne s'opposerait plus » à la convocation du parlement danois (1). Le 15, le ministre britan-

(1) Toutefois, dans une note adressée plus tard (30 janvier) au cabinet de Londres, M. de Bismark devait déclarer : « Ne reconnaissant pas l'existence de la constitution de novembre, nous ne pouvons prêter la main à un procédé qui impliquerait *pour le moment* la reconnaissance de cette constitution,... » c'est-à-dire qu'il exigeait le retrait de la constitution, mais qu'il ne voulait point permettre la réunion du *rigsraad* pour

nique revenait sur sa demande avec plus d'insistance encore; le 18, deux jours après la sommation des puissances allemandes, il « suppliait sérieusement » M. Monrad de ne pas perdre de temps, et, pour donner plus de poids à son conseil, il ajoutait « que le gouvernement de la reine était engagé dans des négociations dont il espérait le plein *succès!...* » C'est que le principal secrétaire d'état avait fait le même jour (18 janvier) une proposition au cabinet des Tuileries qui lui semblait devoir être décisive. M. Drouyn de Lhuys avait déjà sur sa table toute une collection de projets anglais pour le salut de la monarchie scandinave, — sans compter la demande directe du gouvernement danois pour la médiation des puissances non germaniques. Lord Wodehouse, au retour de sa mission spéciale de Copenhague, venait enfin d'apporter à Paris, le 12, ce dernier document, qui manquait jusqu'ici. Pour rappeler un vif passage du discours de M. Disraeli, le ministre des affaires étrangères de France pouvait choisir à son gré entre « une conférence à Paris, une conférence à Londres, une conférence à Vienne, entre une médiation commune et une médiation solitaire, entre des notes originales, des notes relatives, des notes identiques, des notes séparées, ou des notes jointes et séparées en même temps... » Cette fois cependant le cabinet de Saint-James avait l'air de parler un langage plus adapté à la circonstance : il demandait à la France « *son concert et sa coopération* pour le maintien de l'intégrité du Danemark!... » On a depuis beaucoup reproché au cabinet des Tuileries de n'avoir pas pris en considération cette demande de lord Russell, d'avoir négligé la précieuse occasion qui lui fut donnée à ce moment pour resserrer son alliance avec l'Angleterre, pour sauver la monarchie scandinave et prendre même sa revanche de l'échec subi dans la question polonaise. Les reproches sont-ils fondés, et la proposition du 18 janvier avait-elle vraiment la portée qu'on a bien voulu lui assigner? Une seule remarque suffira pour répondre : c'est que le cabinet de Saint-James adressa simultanément la même dépêche à tous les signataires du traité de Londres, c'est-à-dire non-seulement à la France et à la Suède, mais aussi à la Russie et même à l'Autriche et à la Prusse! Or, si le comte Russell pouvait encore se faire illusion sur le singulier

l'abolir légalement, puisque le *rigsraad* serait *momentanément* convoqué au nom de cette constitution! « Comment donc faire alors pour ne pas *tomber dans le vide?* » demandait M. Monrad à sir A. Paget (dépêche du 19 janvier). Il est vrai que M. de Bismark avait depuis longtemps indiqué un *coup d'état* à Copenhague comme le seul moyen de sortir de la difficulté constitutionnelle, et de même M. de Rechberg disait à lord Bloomfield (dépêche du 19 janvier) que le mieux pour le roi Christian serait de proclamer l'*état de siége!*

rôle du cabinet de Saint-Pétersbourg dans toutes ces transactions, il ne lui était guère permis d'ignorer ce que faisaient l'Autriche et la Prusse, il ne lui était guère permis d'ignorer que ces deux puissances allemandes avaient pris « en leur propre main » les griefs de la Germanie, et qu'elles étaient sur le point d'envahir le Slesvig après avoir si bien exécuté leur *demi-mesure* dans le Holstein. Demander à ces deux puissances leur « concert et coopération » en faveur du Danemark au moment où elles lui faisaient la guerre, c'était là à coup sûr l'idée la plus originale qui eût jamais surgi dans un cerveau de diplomate, et certes M. Layard a eu raison de répudier pour la missive du 18 janvier le nom d'une « dépêche de guerre, » que voulut lui décerner l'opposition lors des fameux débats du *vote of censure,* et de l'appeler plutôt une « dépêche de paix dans toute l'acception du mot! » Elle fut pacifique en effet, elle fut même quelque chose de plus...

« Qu'est-ce que le gouvernement britannique entend par ces mots de *concert et de coopération?* » demanda M. Drouyn de Lhuys à la lecture de cette note du 18 janvier, et la même question revint au *foreign office* de Vienne et de Saint-Pétersbourg. Le comte Russell répondit longuement et avec une foule de *distinguo* (24 janvier). Il distingua d'abord entre la diète fédérale, qui n'était cependant plus en cause, puisque les deux grandes puissances germaniques s'étaient chargées du Slesvig, et l'Autriche et la Prusse. Les exigences de la première n'allaient à rien moins, disait-il, qu'au démembrement de la monarchie danoise, et c'est dans cette éventualité qu'il proposait aux puissances concert et coopération « pour assister matériellement le Danemark, si besoin était. » Quant à l'Autriche et à la Prusse, « leur plan *semble être* d'obtenir du Danemark l'accomplissement de certains engagemens compatibles avec l'indépendance et l'intégrité de cette monarchie. Des complications *plus sérieuses* sont difficilement admissibles, » et dans tous les cas « l'effet moral » d'une union telle que la proposait le cabinet de Saint-James « suffira pour atteindre le but qu'on avait en vue. » M. Drouyn de Lhuys dut étrangement sourire à ces merveilles qu'on lui faisait espérer de l'*effet moral;* cela le ramenait au beau temps de la campagne en faveur de la Pologne. Il s'excusa, et bientôt le prince de Latour-d'Auvergne vint lire au *foreign office* une dépêche de son gouvernement (1), tendant à expliquer que l'empereur Na-

(1) Elle n'a point été jusqu'ici publiée *in extenso;* lord Russell la résume seulement, d'après la lecture que lui en a faite l'ambassadeur français, dans une dépêche ultérieure au comte Cowley du 30 janvier 1864. M. Drouyn de Lhuys a toutefois reconnu la parfaite exactitude de ce résumé, ainsi que le mande lord Cowley dans sa dépêche du 31 janvier.

poléon III avait toujours été disposé à montrer de grands égards pour les sentimens et les aspirations des nationalités, qu'il éprouverait par conséquent de la répugnance pour tout moyen qui l'obligerait à s'opposer par les armes aux vœux des Allemands, et que par ces raisons il ne pouvait prendre aucun engagement au sujet du Danemark... « Je n'ai pas interrompu la communication de l'ambassadeur ni débattu avec lui la substance de la dépêche, écrit le principal secrétaire d'état en informant lord Cowley de cette communication du cabinet des Tuileries. Je me suis borné à tâcher de préciser bien clairement la position prise par le gouvernement français... »

Dès lors les événemens se précipitèrent avec une rapidité fatale. Le cabinet de Saint-James eut beau démontrer à l'Autriche et à la Prusse (18 janvier) toute l'injustice de leur demande d'un *gage matériel*, leur rappeler même « que l'occupation des principautés danubiennes comme gage matériel par la Russie était devenue la cause directe de la guerre de Crimée. » De son côté, le cabinet de Copenhague eut beau faire la concession la plus extrême et annoncer que, puisque M. de Bismark voulait bien le permettre, il allait convoquer immédiatement le *rigsraad* pour procéder à l'abrogation de la loi fondamentale du pays (21 janvier). Le gouvernement de Copenhague ne demandait plus que six semaines de délai pour satisfaire à toutes les exigences de l'Allemagne : ce temps lui était indispensable pour effectuer légalement une pareille révolution à l'intérieur, pour accomplir le « suicide » par-devant notaire... L'Angleterre et cette fois aussi la France et la Russie appuyèrent la demande, qui fut rejetée par les deux cours allemandes (23 janvier). Elles rejetèrent également la proposition de lord Russell (26 janvier) de signer un *protocole* à Londres par lequel les puissances non germaniques « assureraient » à l'Allemagne le retrait de la constitution de novembre, — et le 1er février le général Wrangel passait l'Eider. La guerre était commencée.

Une seule pensée consolait le cabinet britannique dans ces tristes temps et à la veille même de la guerre : c'est que les deux puissances allemandes avaient constamment déclaré vouloir maintenir le traité de Londres. En d'autres termes, elles prétendaient respecter l'intégrité de la monarchie danoise, tout en envahissant ses provinces, en écrasant ses armées et en « réservant » la question de succession. La thèse était quelque peu contradictoire, c'était un problème ou plutôt un mystère presque religieux; mais, comme tout grand mystère religieux, il constituait le fondement même de la foi,... de la foi du moins que lord Russell n'avait cessé d'affirmer dans le cours de toute la négociation, — *animosa firmat*

fides!... Le ministre britannique voulut cependant s'assurer au dernier moment si le dogme demeurait toujours intact, et il pressa les cours de Vienne et de Berlin de lui donner à ce sujet une nouvelle et satisfaisante déclaration. Les deux cours lui répondirent le 31 janvier par une note identique où, tout en témoignant « de leur intention de ne pas se départir du principe des engagemens de 1851-52 (on évitait le nom du traité de Londres), » elles prévoyaient le cas « où elles se verraient forcées à *renoncer* à des combinaisons qui n'offriraient plus un résultat proportionné aux sacrifices que les événemens leur imposaient. »

Le principal secrétaire d'état eut peut-être alors une vague appréhension, et comprit que des « complications *plus sérieuses* » devenaient décidément « admissibles. » Le jour où cette notification arrivait au cabinet de Saint-James s'ouvrait le parlement britannique (4 février 1864), et les ministres de la reine durent bien dire quelques mots de cette monarchie scandinave qui était dès lors engagée dans sa lutte suprême. Dans le discours qu'il fit à la chambre des communes, lord Palmerston ne parut point du tout alarmé. « En examinant bien la question, » le noble vicomte trouvait que l'Allemagne s'était rendue coupable « d'une agression injuste; » il trouvait aussi que les gouvernemens d'Autriche et de Prusse avaient bien fait de s'opposer aux desseins des états secondaires allemands, et s'étaient montrés dans ce sens les *amis du Danemark*. Enfin lord Palmerston pensait encore « qu'une déclaration reçue, il y a quelques heures, » de la part de ces étranges amis du Danemark était rassurante pour l'intégrité des états du roi Christian IX. Dans la chambre des lords, le comte Russell tint un langage bien différent. Moins superbe que le premier ministre ou rendu plus circonspect par la pratique plus directe de M. de Bismark, le chef du *foreign office* se contenta de lire devant les nobles lords la dernière déclaration des deux puissances germaniques « en laissant à leurs seigneuries et à l'avenir le soin de *déchiffrer le vrai sens* de cette réponse... » Leurs seigneuries ne devaient pas tarder à être très complétement édifiées sur le sens de la note austro-prussienne du 31 janvier 1864.

JULIAN KLACZKO.

LES ÉTATS-UNIS

PENDANT LA GUERRE

III.

UN BORDER-STATE. — LES ÉTATS DU CENTRE.

I.

Sous l'empire de l'émotion causée par la mort de M. Lincoln, j'ai dû interrompre un moment les études commencées ici sur les États-Unis (1). Qui aurait consenti à suivre, au lendemain de ce déplorable événement, un long itinéraire à travers tant de lointaines provinces, et comment aurais-je pu moi-même échapper à de douloureuses préoccupations pour revenir à loisir sur mes pas et jeter un peu d'ordre au milieu de tant d'impressions fugitives? Maintenant qu'une dette a été payée dans la *Revue* à cette grande mémoire, rien n'empêche plus de reprendre et de terminer le récit commencé. Après avoir conduit le lecteur, par les états du nord et de l'ouest, de l'Atlantique au Haut-Mississipi, je n'ai plus à le mener que dans les états du centre, en traversant un de ces états-frontières où les discordes civiles ont laissé des traces si profondes. Le temps viendra où cette dénomination d'état-frontière, de *border-state*, si fréquemment employée encore en Amérique, n'aura plus de sens. L'esclavage seul avait tracé au cœur même

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1864 et du 15 avril 1865.

du vaste territoire de l'Union une ligne de frontières idéale; la guerre l'a déjà effacée à demi, et la reconstitution des états reconquis la fera totalement disparaître. Les frontières véritables de la république américaine ne seront plus cherchées au nord que le long du Canada, au sud le long du Mexique; mais, il y a quelques mois encore, à l'époque où je visitais les États-Unis, le mot de *border-state* avait gardé toute sa signification, que la guerre civile avait même rendue plus apparente et plus sinistre.

Le *border-state* que je me proposais de visiter était le Missouri, et c'est à Quincy, petite ville de l'Illinois, que je comptais m'embarquer pour me rendre par le fleuve à Saint-Louis. J'arrivai de nuit à Quincy, et descendis aussitôt dans l'unique hôtel de la ville. Toute la journée, j'avais entendu parler autour de moi de l'invasion du Missouri, où les confédérés étaient entrés et commettaient de grands excès. Comme il arrive toujours en pareil cas, mille rumeurs trouvaient cours, et l'alarme s'était répandue jusqu'à Quincy. En arrivant à l'hôtel, j'appris que pendant la soirée le gaz avait été subitement éteint dans la ville et à la gare du chemin de fer par une main inconnue. Le portier de l'hôtel avait fait patrouille avec d'autres habitans; mais, à voir sa mine blême, il me parut qu'au cas où les confédérés passeraient le fleuve et attaqueraient Quincy, il n'y aurait pas lieu de compter beaucoup sur ce défenseur. Dans la chambre commune, où rougissait un fourneau chargé jusqu'à la gueule, se tenaient des groupes d'hommes aux longs cheveux, à la barbe hérissée, sombres et presque tous occupés à lire les journaux en lançant de temps à autre un jet de salive jaunie par le tabac. Certains visages avaient une expression tout à fait farouche. Je vois encore entrer un pauvre soldat boiteux, appuyé sur sa canne et amaigri par les fièvres. Un officier coiffé de son chapeau de feutre noir orné d'une torsade à petits glands où brillent quelques brins dorés s'assoit à une table, et dépouille avec solennité une correspondance que le train du chemin de fer venait de lui apporter. Le maître d'hôtel vient m'annoncer qu'on ne peut pas me donner à souper, parce qu'il est plus de onze heures. Il semble étonné que j'insiste, ayant grand'faim, pour obtenir du moins un morceau de pain : les voyageurs américains ont en pareil cas une sorte de résignation et d'indifférence passive qui m'a toujours étonné chez un peuple si libre, si volontaire, si ennemi de toute entrave. Hommes et femmes acceptent sans mot dire les petites misères du voyage avec un fatalisme où se mêle quelque dédain. Les compagnies de chemin de fer ont singulièrement abusé de cette patience; je ne crois pas m'être jamais trouvé dans un train qui arrivât à destination à l'heure indiquée. Jamais pourtant on ne fit

dans les journaux des États-Unis ces réclamations qu'à tout propos les Anglais adressent aux leurs : l'ennui passé, l'Américain a hâte de l'oublier.

Placé sur la limite des états libres et des états à esclaves, le Missouri, où se rencontrent les deux plus grands fleuves du continent américain, devait nécessairement devenir un des champs de bataille de la guerre civile, — champ de bataille excentrique, placé loin des provinces où devait se porter l'effort principal des combattans, mais par là même condamné à servir de théâtre à des scènes plus désolantes, à des passions plus ardentes, plus farouches, moins soumises au frein de l'honneur et de la discipline militaire. Au moment des premiers troubles, la plupart des Missouriens ne cachaient point leurs sympathies pour les rebelles. Les partisans de l'Union ne comptaient guère que pour un tiers dans un état que les relations commerciales, les traditions politiques et surtout l'institution de l'esclavage rattachaient par tant de liens à la nouvelle confédération. Après la première élection de M. Lincoln, il ne tint qu'à peu de chose que Saint-Louis et avec cette ville le Missouri tout entier ne fussent perdus pour la cause du nord. Déjà les partisans de la révolte s'étaient armés, avaient formé un camp à la porte de Saint-Louis et se préparaient à passer une *ordonnance de sécession*. Quelques unionistes courageux et dévoués organisèrent silencieusement les forces du parti républicain et recrutèrent surtout des alliés dans la population allemande. Le 10 mai 1861, un peu avant le terme désigné pour la publication de l'ordonnance de sécession, le capitaine Lyon, à la tête d'une poignée de volontaires, se rendit au camp Jackson, y entra sans coup férir, et dispersa ceux qui s'y étaient réunis. Une heure d'audace empêcha une vaste province d'unir sa cause à celle des rebelles, et épargna peut-être au nord des années d'efforts et d'immenses sacrifices. A plusieurs reprises, les confédérés essayèrent cependant d'arracher le Missouri à l'Union. Le sang coula dans les rues de Saint-Louis, qui devint le chef-lieu d'une circonscription militaire; plus de quarante mille Missouriens s'enrôlèrent dans les armées du sud. Un ancien gouverneur de l'état, Sterling Price, qui jouissait encore d'un grand prestige, surtout parmi les populations rurales, fut nommé général par M. Jefferson Davis, et envahit une première fois le Missouri à l'époque où le général Fremont exerçait le commandement à Saint-Louis. L'invasion fut repoussée; les unionistes, qui avaient fui devant les régimens de Price, purent rentrer dans leurs foyers. Cependant la sécurité ne fut jamais parfaitement rétablie : des bandes armées parcoururent longtemps le pays en tous sens; la fidélité de ceux mêmes qui avaient servi la cause fédérale fut mise à l'épreuve,

quand ils ne purent plus douter que l'esclavage ne survivrait pas à la guerre civile. Le sentiment unioniste n'avait jamais été tout à fait pur dans le Missouri : chez beaucoup d'habitans, il était resté subordonné à leur attachement invétéré à l'institution servile. Plus cette institution fatale semblait près de la ruine, plus obstinés étaient les efforts de ceux qui voulaient encore la sauver. Quelque temps avant l'élection présidentielle de 1864, et pendant que les partisans et les ennemis de l'esclavage étaient partout aux prises, le général Price annonça d'avance qu'il allait envahir de nouveau le Missouri : il acheva tranquillement ses préparatifs, fit des enrôlemens dans les comtés méridionaux de l'état, et sa troupe atteignit bientôt le chiffre de vingt mille hommes. La conscription, l'enrôlement des noirs dans les armées de la république, la politique émancipatrice, la longue interruption du commerce du Mississipi, avaient contribué à augmenter le nombre des mécontens, qui n'attendaient qu'un chef pour se déclarer en faveur de la sécession. Le général Rosencranz commandait à Saint-Louis, mais pendant longtemps il ne fit point mine de vouloir gêner les mouvemens de Price. Son inaction permit à la cavalerie rebelle de se montrer à Hermann, à très petite distance de Saint-Louis, sur le chemin de fer du Pacifique, et à Pilot-Knob, qui est également très rapproché de cette ville. Le gouvernement avait envoyé Rosencranz à Saint-Louis, bien qu'il eût commis quelques fautes militaires dans le Tennessee : on l'avait choisi en qualité de catholique, pour donner une sorte de gage à ses coreligionnaires allemands de Saint-Louis. Pendant les premières campagnes de la guerre, il avait acquis une grande réputation; les correspondans des journaux s'étaient plu à le représenter comme une sorte de héros chrétien, passant de la prière au combat et du combat à la prière; mais à Saint-Louis comme dans le Tennessee Rosencranz se montra inférieur à sa tâche. Il permit à Price de traverser à l'aise tout le Missouri : au moment où j'étais à Quincy, le général confédéré avait fait couper les ponts du chemin de fer du Pacifique et dispersé les ouvriers occupés aux travaux de cette ligne, appelée à un si grand avenir et aujourd'hui déjà terminée jusqu'à Warrensburg. Ses maraudeurs paraissaient fréquemment sur le chemin de fer d'Hannibal à Saint-Joseph, qui va de la vallée mississipienne à celle du Missouri. Pendant que Price se dirigeait dans la direction du Kansas pour aller frapper un grand coup parmi la population de ce jeune état, tout dévoué à l'Union, des chefs de partisans opéraient autour de lui, notamment deux bandits nommés Bill Anderson et Quantrell, ce dernier déjà célèbre pour avoir l'année précédente surpris la ville de Lawrence dans le Kansas, et pour y avoir fait massacrer deux cents personnes dés-

armées. Anderson et Quantrell avaient des commissions régulières du gouvernement confédéré, mais ils agissaient en véritables voleurs de grand chemin; ils rançonnaient les amis comme les ennemis, et leur nom répandait la terreur sur toute la rive droite du Mississipi.

A Quincy, le fleuve a déjà une grande largeur. La ville est de construction très récente, mais elle ne peut que grandir rapidement, car elle est située sur l'un des chemins de fer qui servent aux communications des deux rives du Mississipi. La grande place, plantée d'ormes, est entourée de boutiques où les fermiers de tout le pays voisin viennent faire leurs achats. Le port est encombré de sacs, de barriques, de caisses; de toutes parts on amène des troupeaux qui montent sur les bateaux à vapeur du fleuve. Ces *steamers* ne ressemblent en rien à ceux qu'on voit sur les lacs et sur les rivières de l'Europe. Les Américains n'ont point conservé dans les bateaux qu'ils destinent à la navigation fluviale les formes des navires qui doivent tenir la mer : le Mississipi, lors des basses eaux, a une très faible profondeur, et son lit est partout rempli de bancs de sable qui sans cesse changent de place; aussi le bateau qui de tout temps a été propre à ce grand fleuve est ce que l'on nomme un *flat-boat*, bateau plat et rectangulaire, qui n'a qu'un très faible tirant d'eau, et où le fret s'étale sur une grande surface. Le *steamer* du Mississipi n'est lui-même en réalité qu'un *flat-boat* à vapeur surmonté d'une maison. Sur le plancher principal, placé un peu au-dessus du niveau de l'eau, on loge les chaudières du côté de l'avant : elles ne sont point ensevelies, comme sur nos bateaux, dans une cale profonde, et la nuit les portes ouvertes où l'on jette le charbon luisent de loin sur le fleuve comme de grands yeux enflammés. Derrière les générateurs de vapeur est la machine; les cylindres sont presque toujours horizontaux, et d'immenses bielles horizontales communiquent directement l'impulsion aux manivelles des roues motrices, qui sont fort étroites et logées à l'arrière. Entre la machine et l'extrémité du *flat-boat* reste un grand espace où s'accumule le fret. Sur le bateau où je m'étais embarqué, on avait entassé des bœufs, des chevaux et des mulets envoyés à l'armée du Bas-Mississipi. Bien que ce bateau, le *Sucker-State,* ne tirât que trois pieds d'eau, le volume du fleuve était si bas, par suite de longues sécheresses, qu'on avait chargé presque tout le fret sur deux bateaux plats ordinaires, alléges attachées à ses flancs. Un escalier conduit de ce que l'on pourrait appeler le rez-de-chaussée du bateau au premier étage, qui n'est qu'un grand salon en forme de couloir tout le long duquel s'ouvrent les portes numérotées des cabines. Celles-ci ont une seconde porte extérieure sur un balcon

qui court le long du bateau. Aux heures des repas, le salon intérieur est converti en salle à manger. A l'une des extrémités est un *bar* où toute la journée on voit préparer des liqueurs de toute espèce, dont le *whisky* forme presque toujours l'élément principal. Le salon et les cabines sont recouverts d'un toit plat, enduit de bitume, qui porte un second étage en retrait, et beaucoup plus petit, où sont logés les agens et les officiers du *flat-boat*. Cet étage est surmonté d'une sorte de petit observatoire carré qui domine tout le navire, et où le pilote se tient à la roue du gouvernail.

Les eaux étaient si basses que l'on dut s'arrêter la première nuit un peu au-dessous d'Hannibal, sur la rive missourienne. On embarqua à la lueur des torches un grand troupeau de bœufs à demi sauvages. Ils n'avançaient qu'à force de cris et de coups sur le plancher de bois qui conduisait au pont. Les matelots noirs, les bouviers, armés d'immenses bâtons, s'agitaient en tous sens : les bœufs effarés poussaient de sourds beuglemens; quelques-uns, pris de terreur, se précipitaient dans le fleuve. On voyait des lueurs courir à travers le bois. L'affreux vacarme dura près de deux heures, puis tout rentra dans le silence et l'obscurité. A cette latitude, les nuits sont déjà d'une admirable splendeur. Orion brillait d'un éclat merveilleux; la Grande-Ourse, penchée sur l'horizon, se reflétait dans le fleuve, et, renversée, paraissait presque aussi brillante. Dans le salon des passagers, les hommes, le cigare à la bouche, se tiennent du côté de l'avant, groupés autour d'un poêle de fer où un nègre vient de temps à autre mettre du charbon. Quelques rôdeurs de rivière à mine sauvage jouent aux cartes; quelques-uns lisent les derniers journaux de Quincy ou de Saint-Louis, d'autres causent à voix basse, et de temps à autre on entend les noms de Price, de Lincoln, de Mac-Clellan. Il y a là des figures qui ne dépareraient pas les hordes du Missouri : les cheveux incultes, les barbes hérissées, les regards obliques, les habits usés, les chapeaux mous enfoncés sur les yeux, font penser involontairement aux bandits qui suivent Quantrell et Bill Anderson. A l'autre extrémité se tiennent les femmes, les enfans, les hommes qui les accompagnent ou qui sont admis à l'honneur de leur conversation. Les Missouriens réfugiés à bord du bateau à vapeur s'entretiennent des atrocités commises par les guérillas. Je rapporterai seulement un de leurs récits, parce que j'eus l'occasion d'en vérifier l'authenticité à Saint-Louis. Après que le général Price eut quitté la petite ville de Glasgow, Quantrell et Anderson y entrèrent. Anderson, accompagné d'un capitaine, se rendit à la maison d'un vieux propriétaire unioniste très riche et très respecté, M. Benjamin Lewis. Il demanda à voir M. Lewis : on lui répondit que celui-ci était sorti, sur

quoi il menaça de mettre le feu à la maison. Mme Lewis envoya chercher son mari. Elle avait à ce moment chez elle Mme Clark, mère du général confédéré Clark, et M. Yorth, beau-frère du général Price; mais Anderson ne voulut point écouter leurs supplications. Quand M. Lewis parut, Anderson lui dit : « J'ai entendu parler de vous; vous avez fait plus de mal à notre cause qu'aucun autre homme dans cet état. » Là-dessus, il lui demanda tout ce qu'il avait d'argent. M. Lewis apporta environ 1,000 dollars, ajoutant que c'était tout ce qui lui restait; mais Anderson ne se déclara point satisfait. Resté seul avec M. Lewis (Mme Lewis était sortie avec Mme Clark et M. Yorth, pour chercher de l'argent chez ses voisins et ses amis), il frappa le vieillard à la tête avec la crosse de son pistolet, le renversa, et continua de le frapper à terre avec l'aide de son compagnon. Ils mirent l'un après l'autre le canon de leur revolver dans sa bouche en le menaçant de lâcher la détente. Anderson lui ordonna ensuite de se relever, et continua de le menacer avec son pistolet. Quatre heures se passèrent ainsi pendant lesquelles le malheureux vieillard resta exposé à la furie d'Anderson. A deux heures du matin, une cousine de M. Lewis arriva et demanda au capitaine qui accompagnait Anderson combien il faudrait donner pour obtenir sa délivrance. Anderson exigea 6,000 dollars : ils lui furent comptés, 5,000 en papier et 1,000 en or. Alors seulement le bandit consentit à se retirer. Quelques jours après, M. Lewis se réfugiait à Saint-Louis; son état était encore déplorable : il était couvert de contusions, et l'anxiété qu'il avait éprouvée lorsque, quatre heures durant, il avait été menacé de mort avait profondément ébranlé sa santé.

On m'avait donné pour compagnon de cabine un jeune fermier du Kansas qui conduisait son neveu, un enfant de dix ans, à Saint-Louis. Il lisait assidûment *la Démocratie en Amérique* de M. de Tocqueville dans la traduction anglaise. L'exemplaire portait la marque de la « bibliothèque publique de Leavenworth. » Sa conversation m'intéressa vivement. Depuis dix ans établi au Kansas, il avait vu fonder et s'agrandir Leavenworth, qui a aujourd'hui 20,000 habitans, Lawrence et Atchison, qui n'en ont encore que 3,000. Ces trois villes sont les plus importantes du Kansas, où la population est surtout disséminée dans des fermes et de petits villages. Il n'est pas une province où l'amour de l'Union soit plus énergique et plus passionné. Le Kansas a connu la guerre civile avant qu'elle éclatât dans le reste du pays. Là s'alluma l'étincelle qui depuis a tout embrasé. Le souvenir de John Brown y est encore vivant, et la figure héroïque de ce rude fermier qui faisait la guerre avec ses fils à la façon des Macchabées est déjà comme

enveloppée dans la légende. « Elle marche, l'âme de John Brown (*his soul is marching on*)! » dit le refrain de la plus belle chanson que la muse de la guerre ait trouvée, chanson qu'on entend presque partout où l'on rencontre un groupe de soldats de l'Union; elle marche! mais c'est aux solitudes du Kansas qu'elle a d'abord vu la liberté aux prises avec la tyrannie et qu'elle s'est préparée à la lutte suprême. De l'état du Kansas sont partis depuis le commencement de la guerre 30,000 volontaires; 10,000 fermiers, organisés en milices et habitués à manier les armes, attendaient l'armée de Price, bien déterminés à défendre leurs champs et leurs foyers. Avec 1,000 soldats fédéraux, commandés par Curtis et en garnison au fort Leavenworth, le Kansas n'avait pas d'autres défenseurs au moment où je descendais le Mississipi.

La fidélité ardente et exaltée de cet état à la cause de l'Union ne s'inspire point de motifs vulgaires, car l'intérêt le relie à peine aujourd'hui aux provinces de l'Atlantique ou même à celles de l'ouest. Placé sur la rive droite du Mississipi, le Kansas est déjà, qu'on me permette le mot, sur le versant du Pacifique, bien que les Montagnes-Rocheuses élèvent leur muraille entre son territoire et la rive californienne. Ses communications principales sont ouvertes avec les régions que traversent les grandes chaînes de l'intérieur : pourquoi enverrait-il ses blés dans l'Illinois, qui en regorge? Placé aux confins des pays cultivés, il expédie ses céréales dans le district de Colorado, à Santa-Fé, aux mines argentifères de Virginia-City, dans le district de Nevada, aux mines d'or d'Idaho. Son commerce est un commerce de caravanes : bestiaux, farines, lavoirs pour les sables aurifères, tout part maintenant du Kansas ou du pays des mormons pour arriver à ces oasis métallurgiques longtemps ignorées, et où la fièvre des mines a pourtant attiré une population très nombreuse.

Le second jour, le bateau à vapeur s'amarra encore le soir sur la rive missourienne, à une petite distance de l'embouchure de la rivière Illinois. Le lendemain matin, nous arrivâmes en vue d'Alton; le promontoire rocheux sur lequel est bâtie cette ville est dominé par un vaste pénitencier qui servait de prison pour les soldats confédérés. Les baïonnettes des sentinelles étincelaient aux rayons du soleil matinal, et des soldats désœuvrés se promenaient sur le quai de débarquement. Peu de temps avant notre arrivée à Alton, un jeune homme qui m'avait vu dessiner sur le pont vint me demander en rougissant si je ne consentirais point à lui faire un croquis de la prison d'Alton. Malgré sa barbe rousse inculte, ses yeux brillans et ses cheveux en désordre, il avait un air si naïf et si candide que je cédai à son désir. Je lui demandai cependant pourquoi il avait

choisi ce point de préférence à tout autre. Il rougit encore plus, et me dit que beaucoup de ses amis au village connaissaient Alton et seraient bien aises d'en avoir un dessin. J'appris quelques jours après à Saint-Louis que les bandes confédérées avaient eu la pensée de surprendre Alton pour y délivrer les prisonniers. Le projet ne fut point mis à exécution : mon dessin de la prison ne servit donc à rien, s'il sortit des mains de mon jeune inconnu, que j'ai depuis soupçonné d'avoir servi dans les armées de la rébellion.

Un peu au-dessous d'Alton, le Missouri et le Mississipi mêlent leurs eaux : celles du Missouri, limoneuses, toutes chargées d'argile, ont le volume le plus puissant. Aussi le Mississipi, jusque-là limpide, prend-il bientôt une couleur grise et terreuse qu'il conserve jusqu'aux méandres de son embouchure. On aperçoit enfin Saint-Louis; les vastes usines, les hangars, les magasins, les vieilles maisons rouges du port s'allongent le long du quai, où se presse une véritable flotte de blancs *steamers*. Il y avait peu d'animation sur le port : presque tous les feux des bateaux à vapeur étaient éteints, et sur les talus du quai on ne voyait que peu de ballots et de barriques. La ville, au premier abord, me parut triste et sale. Les maisons de brique qui avoisinent le fleuve sont toutes délabrées. Saint-Louis a déjà, dans quelques parties, l'air d'une vieille ville, bien qu'elle soit entièrement moderne. Le petit poste fondé par Laclède et Chouteau est devenu depuis vingt ans la métropole commerciale du centre du continent. Saint-Louis aspire aujourd'hui à étendre son influence jusque sur la côte californienne : elle a son chemin de fer du Pacifique, déjà terminé jusqu'à Dresden, au-delà de Jefferson-City, la capitale politique du Missouri. Avec les avantages naturels que possède Saint-Louis, maîtresse du plus grand fleuve de l'Amérique du Nord, cette ville aurait fait des progrès bien plus rapides, si elle n'eût été soumise aux énervantes influences de l'esclavage. Le « compromis du Missouri » livra à l'institution fatale un pays que sa latitude aurait dû en préserver, et qui offrait au travail libre un champ d'une admirable fécondité : ce fut le premier triomphe d'une politique envahissante et sans scrupules. Le sud s'engageait alors à ne réclamer pour l'*institution favorite* aucun autre territoire situé au-delà du 36e degré de latitude. Comment cette promesse fut tenue, quelle suite d'humiliations pour le nord, de victoires pour le sud, les précipita enfin tous deux dans la guerre civile, c'est ce que chacun sait. Pour le Missouri lui-même, l'esclavage n'a jamais été qu'un fléau : il en a écarté l'esprit d'entreprise, l'émigration, le génie industriel. Peut-on comparer les forges et les usines à fer du Missouri à celles de la Pensylvanie? Pourtant le Missouri a de véritables montagnes de mi-

nerai de fer dans les monts Ozark ; les masses métalliques d'Iron-Mountain et de Pilot-Knob rivalisent pour la qualité avec les célèbres gisemens de l'île d'Elbe, de la Suède et de la Norvége.

La population française de Saint-Louis a été de tout temps et reste encore aujourd'hui attachée à l'esclavage ; à sa fidélité aux anciennes traditions coloniales se mêle je ne sais quel dédain instinctif et méfiant pour tout ce qui passionne les races envahissantes dont elle se trouve enveloppée. C'est, je dois le dire, pour un Français un spectacle douloureux que celui de cette population aimable, riche, estimable, mais, par sa propre faute, presque absolument privée d'influence. Tandis que tout marche autour d'elle, elle reste et veut rester stationnaire. Elle ne descend point dans l'arène politique et n'a pas encore fourni à la république un seul homme d'état. Le clergé catholique, très riche et par ses vertus très digne de respect, ne laisse guère percer d'autre préoccupation que celle de soustraire les enfans catholiques aux écoles publiques, où l'éducation est gratuite et conserve un caractère tout à fait laïque. Saint-Louis fait involontairement penser à telle ville de province en France à la fois timide et frondeuse, endormie, paresseuse, gouvernée par des gens qu'elle connaît à peine ou qu'elle ne connaît point, insouciante ou ignorante de ses droits municipaux et politiques, contente d'elle-même sans rien néanmoins attendre d'elle-même. Otez-lui de plus la fierté nationale, l'écho des voix lointaines de la capitale, le sentiment obscur et profond de je ne sais quelle puissante solidarité qui sert de ciment à toutes les âmes, l'assurance enfin d'une grande destinée pour la nation : voilà du moins le Saint-Louis des Français. A côté de celui-là se trouve le Saint-Louis des Américains et des Allemands. Il ne paraît pas dans cette grande ville un seul journal français ; en revanche on y publie un grand nombre de journaux anglais et allemands. C'est peut-être dans la population germanique qu'il faut chercher les défenseurs les plus exaltés de l'Union, les ennemis les plus résolus de l'esclavage. Moins familiarisés toutefois que les émigrans de race anglo-saxonne avec les habitudes de la vie publique, les Allemands apportent encore dans les luttes politiques un enthousiasme trop irréfléchi, une certaine naïveté qui se repaît facilement de phrases creuses, un entêtement qui s'use dans de misérables personnalités. En flattant leur passion démagogique et leur vanité, quelques meneurs hostiles à M. Lincoln avaient réussi à leur faire adopter la candidature du général Fremont au commencement de la campagne présidentielle de 1864, et quand le général se retira de la lice, les radicaux missouriens ne prêtèrent au candidat républicain qu'un appui fort tiède.

Si le radicalisme d'une partie de la population germanique de l'ouest a pu causer quelques embarras au gouvernement, il est juste de reconnaître que les Allemands ont montré un vif attachement, un grand dévouement pour leur nouvelle patrie. Ayant compris dès l'origine le caractère et le but de la guerre civile, ils ont épousé la cause de l'Union et de l'émancipation avec une ardeur et une passion dont le contre-coup a été ressenti jusqu'en Europe par les populations d'outre-Rhin. La part qu'ils ont prise dans la guerre, le courage qu'ils ont déployé sur les champs de bataille, leur hostilité à l'esclavage et au parti démocratique, leur assurent désormais une place importante dans la politique des États-Unis. L'esprit anglo-saxon, exclusif, envahissant et jaloux, il faut le dire, habitué à tout vaincre, à tout absorber, devra compter avec cette force qui s'est révélée dans les jours de lutte et de danger. En Californie comme en Missouri, les Allemands se sont trouvés aussi Américains, je dirais presque plus Américains que les *Yankees;* la guerre civile a signé leurs lettres de grande naturalisation. Les véritables amis des États-Unis ne peuvent que s'en féliciter. Il y a dans la race germanique des qualités et des élémens qui sont destinés à rajeunir la race anglo-saxonne. La haute culture allemande a encore bien peu de représentans au-delà de l'Atlantique, et l'Allemagne n'y envoie guère que les plus ignorans et les plus pauvres de ses enfans; mais ils portent dans leurs veines et dans leur cerveau les germes mystérieux qui, dans la vieille patrie, ont déjà eu leur plein épanouissement. Dans la patrie nouvelle, ces germes ne resteront pas toujours endormis : à l'audace, à la ténacité, à la raideur anglo-saxonne s'alliera quelque chose de neuf, de plus naïf, de plus poétique. Au point de vue même purement physique, on peut attendre quelque chose du mélange des deux races; l'une est trop nerveuse et irritable, l'autre trop rustique et trop épaisse; mais leur mariage intellectuel portera sans doute les fruits les plus précieux.

La situation du Missouri n'était, au moment où je m'y trouvais, rien moins que satisfaisante : depuis la prise de Vicksburg, les canonnières fédérales circulaient librement sur tout le Mississipi, mais les relations commerciales entre Saint-Louis et la Nouvelle-Orléans étaient à peu près interrompues; les transports de l'armée continuaient seuls à donner un reste d'animation au fleuve; les guérillas tiraient encore fréquemment sur les bateaux à vapeur et ôtaient toute sécurité aux voyageurs. La violence des partis était extrême; les démocrates reprochaient à M. Lincoln sa politique émancipatrice, et leur candidat aux fonctions de gouverneur de l'état n'était autre qu'un cousin germain de Sterling Price, qui par deux fois

avait envahi la province. Ce cousin, du nom de Price aussi, était en 1860 resté fidèle à l'Union, et M. Lincoln, pour l'en récompenser en même temps que pour donner un témoignage de ses dispositions conciliatrices, l'avait nommé d'emblée brigadier-général dans l'armée des volontaires. Cela n'empêchait point, au mois d'octobre 1864, le brigadier Price de soutenir la candidature de Mac-Clellan, et dans une assemblée populaire il osait déclarer que, si M. Lincoln était réélu, le Missouri aurait à examiner s'il ne serait pas conforme à ses intérêts d'unir sa destinée à celle des états de la nouvelle confédération. D'autre part, les républicains se croyaient abandonnés, presque trahis par le gouvernement; ils reprochaient à M. Lincoln les moindres complaisances pour les démocrates; ils avaient obtenu dans une convention l'abolition graduelle de l'esclavage, mais ils redoutaient que la mesure émancipatrice ne restât une lettre morte, si leurs ennemis parvenaient à reprendre l'influence. Partout les unionistes étaient exposés aux plus grands dangers; l'inertie du commandant militaire de la province avait pour la seconde fois livré l'état à des bandes de pillards et d'assassins. Des deux côtés on se plaignait de la conscription. Le Missouri avait déjà donné trente mille soldats à l'armée du nord, près de quarante-cinq mille avaient suivi le drapeau du sud, et l'on demandait encore à l'état un contingent fixé d'après le chiffre de la population en 1860.

Ma visite la plus intéressante à Saint-Louis fut celle du camp Jefferson, situé à petite distance de la ville. Je m'y rendis par le chemin de fer américain, et aperçus en passant l'un des onze forts, aujourd'hui abandonnés, que le général Fremont fit élever quand il commandait à Saint-Louis, plutôt pour tenir la ville en respect que pour la protéger. Les maisons de bois du camp s'allongent autour de grandes places d'armes, à côté d'un parc autrefois affecté à des expositions agricoles. Parmi les beaux chênes noirs au tronc droit, aux branches anguleuses, s'élèvent quelques bâtimens légers qui ont tous été convertis en hôpitaux; on a construit en outre beaucoup de maisons de bois pour loger les soldats malades, les familles noires et les réfugiés du sud. L'hôpital de ces derniers, où j'entrai d'abord, offrait un spectacle lamentable : partout des femmes, des enfans émaciés par les longues marches, la fatigue, la faim et la maladie. On me fit voir une pauvre vieille femme qui était venue seule sur un petit cheval depuis le Texas jusqu'à Saint-Louis. Pendant que je passais tristement entre les rangées de lits, un vieillard s'agitait dans les lentes convulsions de l'agonie en soulevant des bras amaigris qui déjà ressemblaient à des ossemens. Une odeur fétide de cuisine et de pharmacie alourdissait l'atmosphère

échauffée par les poêles de fer. On voyait encore étendus sur les couvertures de laine grise des couchettes les vêtemens en lambeaux que les fugitifs avaient apportés. Quelques femmes à l'œil hardi riaient tranquillement entre elles, et leur gaîté auprès de ces lits de mort avait quelque chose de cynique et de lugubre. Ont-ils vu souvent de tels tableaux, ceux qui ont donné le signal de la guerre civile? et s'ils les ont contemplés, ont-ils pu se défendre d'un remords?

L'hôpital militaire avait un tout autre aspect : les couchettes blanches et propres étaient presque toutes vides; des guirlandes en papier de couleur pendaient en festons entre les colonnes de bois et sur les plafonds. Au-dessus des portes et des lits de fer étaient accrochés de grands cartons où l'on avait écrit en gros caractères des versets de la Bible, des devises, des sentences patriotiques. La plupart des malades étaient des hommes de couleur. L'un d'entre eux avait eu les pieds gelés pendant les opérations du siége de Vicksburg. Les convalescens étaient assis en groupes; quelques-uns portaient leurs cheveux tressés en petites queues qui se dressaient sur la tête; leurs habits bleus reluisaient de propreté.

Après les hôpitaux, je parcourus les cases bâties à la hâte pour les réfugiés, gens de couleur ou petits blancs. Dans le quartier des premiers, les négrillons semblaient sortir de tous les coins. Les femmes faisaient la cuisine. Une vieille femme à mine réjouie passait en portant des patates. « Pourquoi, lui dit mon guide, n'achetez-vous pas des pommes de terre? Elles coûtent bien moins cher. — Bah! fit-elle avec un air de tête et un sourire indescriptibles, est-ce que je mange des patates irlandaises? » Un vieillard à la barbe et aux cheveux blancs se chauffait au soleil sur un escabeau; il avait au moins quatre-vingts ans, mais il ignorait son âge véritable. « Pourquoi, lui demanda-t-on, avez-vous fui le sud? — Pour me reposer : l'oncle Sam ne me fera plus travailler. » Les maisons affectées aux familles blanches réfugiées n'étaient guère remplies que de femmes et d'enfans; on n'y voyait que peu d'hommes, tous trop vieux ou trop faibles pour trouver un emploi. Les membres de la même famille restaient réunis. Ces malheureux nous regardaient avec une curiosité étrange; les femmes surtout entraient volontiers en conversation : elles ne semblaient connaître ni le sentiment de l'embarras ni celui de la pudeur; quelques-unes, occupées à se peigner, ne prirent point la peine de renouer leurs cheveux. Mon guide, par les soins duquel avait été récemment ouverte dans le camp une école pour les enfans des réfugiés, demanda à une jeune femme dont le visage délicat et encore enfantin annonçait tout au plus seize ans : « Êtes-vous déjà allée à notre école? — A l'école! dit-

elle avec surprise et hauteur, en rejetant en arrière ses longues tresses blondes, je suis, monsieur, une dame mariée (*I am a married lady*). » Toutes ces femmes du sud sont des dames, des *ladies*, ce qui ne les empêche point de fumer tranquillement dans des pipes en terre, comme des soldats ou des matelots (1). La jeune *dame* qui s'était révoltée à la pensée d'aller à l'école fut pourtant obligée d'avouer qu'elle ne savait point lire. Elle n'en parut nullement honteuse : les blancs qui dans les états du sud forment la classe intermédiaire entre les grands propriétaires et les esclaves vivent dans la plus profonde ignorance. C'est dans cette classe rude, grossière et demi-sauvage, dès longtemps habituée à une entière dépendance, que l'oligarchie du sud a recruté ses armées; elle est parvenue à lui inspirer l'horreur de tout ce qui pourrait la régénérer : ces soldats, dont le sang a coulé sur tant de champs de bataille, croyaient se battre pour l'indépendance, et se battaient en réalité pour avoir des maîtres. Les soldats de l'esclavage étaient eux-mêmes des esclaves.

En sortant du camp, je vis arriver une troupe de cavalerie missourienne qui revenait d'une expédition à Pilot-Knob; l'escadron fit halte à la porte du camp en attendant qu'on lui assignât ses quartiers. Hommes et chevaux avaient l'air également fatigué, n'ayant pas eu de repos depuis plusieurs jours; les vestes bleues ornées de quelques passementeries jaunes, les longs manteaux, les chapeaux de feutre noir étaient chargés de poussière, les grandes bottes et les étriers de cuir à la mexicaine couverts d'une épaisse couche de boue desséchée. Tous les hommes avaient des mousquetons pendus à la selle et des revolvers au ceinturon. Ils avaient battu le pays en quête des guérillas, mais eux-mêmes avaient tout l'air de partisans plutôt que de soldats. La plupart étaient si las qu'ils s'étaient assoupis sur leurs chevaux, les uns assis, pour se reposer, dans la posture des amazones, les autres tenant les deux jambes croisées par-dessus le pommeau de leur selle. Il y avait dans le nombre de magnifiques types militaires : je me rappelle notamment un jeune capitaine qui était descendu de cheval; le bras appuyé sur la selle, avec son sabre traînant, son visage souriant et martial, ses dents qui brillaient sous une belle moustache blonde, il avait l'air aussi gai et aussi dispos que s'il revenait de la parade. A voir les figures hardies de ces Missouriens, on devine qu'ils doivent se battre comme des démons, mais qu'ils préfèrent les expéditions

(1) L'abus du mot *lady* est au reste très général aux États-Unis dans le nord comme dans le sud. On m'a cité à ce propos cette phrase d'un sermon : « Qui vint d'abord au pied de la croix? Des dames (*ladies*). Qui resta le plus longtemps au pied de la croix? Des dames. »

d'aventure à la vie des camps et aux longues opérations d'une guerre régulière.

Les hôpitaux de Saint-Louis et de ses environs sont sans cesse visités par les membres de la *commission sanitaire de l'ouest*. Ces commissions, indépendantes de l'état, fonctionnent dans toutes les grandes villes de l'Union. Elles ne contrarient en rien l'action du corps médical ni des officiers de l'armée, et s'efforcent seulement d'en rendre la tâche plus aisée. La générosité du peuple américain leur fournit des ressources qui permettent d'ajouter partout un peu de superflu au nécessaire, des fruits, des antiscorbutiques à la ration réglementaire des camps et des hôpitaux, quelques vêtemens plus chauds à l'uniforme d'ordonnance; ces mêmes ressources ont servi à fonder des écoles pour les noirs, à diminuer les souffrances de tant de malheureux, noirs ou blancs, qui sont les victimes innocentes de la guerre civile. Peu de commissions sanitaires ont eu une tâche plus difficile que celle de l'ouest. Les offrandes et les dons patriotiques se portaient plus naturellement vers la grande commission de Washington et vers ses succursales de Boston, de Philadelphie, de New-York. La commission de Saint-Louis et de la vallée mississipienne eut les débuts les plus modestes; après les premières batailles livrées dans le Missouri pendant l'été de 1861, rien n'était prêt pour les blessés, on n'avait ni lits, ni fourneaux, ni matelas, ni couvertures, ni remèdes, ni infirmiers. Au moment où j'étais à Saint-Louis, la commission avait déjà reçu 275,000 dollars et des contributions en nature pour une valeur d'environ 1,250,000 dollars. Le président de la commission, M. Yeatman, avait 2,000 dollars à dépenser par jour : de toutes parts de vastes hôpitaux avaient été élevés; la commission avait fondé dans plusieurs villes des *soldier's homes*, établissemens où les soldats en route pour les armées ou pour leur pays recevaient gratuitement le vivre et le couvert; elle distribuait, par l'intermédiaire des chirurgiens de l'armée, dans les camps et les hôpitaux, des couvertures, des bas, des chemises, des conserves de légumes, du vin, des fruits, des livres, etc., tout ce qui pouvait ajouter au bien-être du soldat. Des caisses arrivaient chaque jour de toutes les parties de l'Union, remplies des objets les plus variés : depuis le Maine jusqu'au Minesota, de Boston à Saint-Louis, il n'est pas un village qui n'ait envoyé son offrande; mais c'est du Massachusetts que sont venus les secours les plus abondans et les plus précieux. Non-seulement ce petit état a fait des dons plus importans en nature et en argent, il a donné des chirurgiens, des infirmiers, des infirmières, des institutrices. Le ministre unitaire de San-Francisco, Starr King, dont la patriotique éloquence a peut-être empêché la

Californie de se détacher de l'Union, et qui a obtenu de cet état jusqu'à 300,000 dollars pour les commissions sanitaires de Washington et de Saint-Louis, était de Boston. M. Elliott, ministre unitaire de Saint-Louis, qui, avec un ancien propriétaire d'esclaves du Tennessee, M. Yeatman, était l'âme de la commission de Saint-Louis, venait également de la Nouvelle-Angleterre. J'ai vu l'une de ses nièces, qui était arrivée à Saint-Louis pour apprendre l'alphabet à des enfans nègres, passer, à l'âge de vingt ans, toutes ses journées sur les bancs d'une école. Un démocrate s'écriait un jour devant moi avec colère : « La guerre actuelle, c'est la conquête de l'Amérique par le Massachusetts. » Il avait raison, mais cette conquête n'est pas celle de l'épée.

Quand je quittai le Missouri, tout y était confus et incertain; mais peu de temps après mon départ le général Price fut battu par les rudes milices du Kansas, soutenues par quelques troupes fédérales et par la cavalerie de Stoneman. Au premier échec, l'armée d'invasion, démoralisée par ses propres excès, se fondit en quelque sorte; le général Price n'en ramena que quelques débris dans les solitudes de l'intérieur du continent. Son deuxième appel aux populations du Missouri avait été aussi vain que le premier. Il était venu, disait-il dans ses proclamations, les soustraire à la tyrannie de M. Lincoln et leur donner pour la dernière fois l'occasion de se soulever contre le gouvernement de Washington; mais il n'avait trouvé d'autres recrues que des pillards et des bandits. Le général Rosencranz, malgré la faiblesse qu'il avait montrée, conserva encore son commandement jusqu'à l'élection présidentielle du 4 novembre, après quoi il lui fut retiré. Le Missouri donna ses voix à M. Lincoln; du même coup les électeurs choisirent dans la fraction la plus radicale du parti républicain leur gouverneur, les membres d'une nouvelle législature et ceux d'une convention chargée de refaire la constitution de l'état. Les terribles leçons de la guerre civile n'avaient pas été perdues pour les habitans de cette malheureuse province, ravagée en tous sens et deux fois condamnée à toutes les horreurs de l'invasion. La nouvelle convention commença vaillamment son œuvre : elle ne voulut pas laisser vivre un jour de plus la fatale institution, considérée à bon droit comme la cause de la guerre civile, et on effaça de la nouvelle charte politique tout ce qui pouvait la rappeler.

II.

Le Missouri m'avait montré dans toute leur âpreté les passions politiques qui avaient compromis la cause de l'Union. Dans les états

du centre, où allait se continuer mon voyage, je devais observer la société américaine sous un aspect plus calme. C'est vers Cincinnati que je me dirigeai d'abord en quittant Saint-Louis. Je traversai le fleuve de grand matin en bateau à vapeur pour aller prendre le chemin de fer sur la rive gauche. La ville était enveloppée dans une légère brume qui dormait sur le fleuve; à travers ce voile, les grands *steamers* peints en blanc semblaient comme des flocons cotonneux. De Saint-Louis à Vincennes, on traverse la pointe méridionale de l'état de l'Illinois : cette région, entièrement peuplée par des émigrans du sud, Missouriens ou Kentuckiens, s'appelle familièrement *l'Égypte;* c'est la tache noire de l'Illinois, le pays d'ignorance, de sauvagerie, de pauvreté. On traverse de belles forêts où les arbres du midi se mêlent déjà aux arbres du nord; jamais, je crois, je ne vis nulle part autant d'essences mélangées dans un si pittoresque désordre. On aperçoit de temps à autre dans la solitude des fourrés quelque cabane de bûcheron ou une pauvre ferme qui s'entoure de riches cultures. A toutes les stations se tiennent des groupes désœuvrés attendant les journaux. Arrivé à l'une d'elles, je descends un moment, et j'entends une violente discussion entre un unioniste et des démocrates qui lui parlent d'un ton de menace. A la mine farouche des interlocuteurs, on devine qu'il ne doit pas y avoir loin dans ce pays de la parole à l'action. «Si Lincoln est nommé, s'écrie l'un d'eux avec d'horribles jurons, on verra du nouveau ici.» Le train repart au milieu des étincelles et suit sa ligne droite à travers les chênes noirs, les ormes, les érables, les acacias, les cerisiers, les noyers sauvages, les charmes, les bouleaux et les troncs morts que les vignes vierges couvrent de pampres jaunis ou pourprés. Sur le Wabash, l'un des nombreux affluens de l'Ohio, est Vincennes, un des anciens établissemens des Français au Canada; c'est encore aujourd'hui le siége d'un évêché catholique. Dans tout autre pays, le Wabash passerait pour un grand fleuve, mais en Amérique on n'en parle pas. Au-delà de Vincennes, on est dans l'Indiana. Le pays conserve le même caractère. On n'aperçoit que des *loghouses* dans les clairières de la forêt; quelques troncs d'arbres dont les interstices ont été bouchés avec du limon, une cheminée grossière en pierres mal jointes ou en bois noyé dans le pisé, une petite fenêtre et une porte basse, voilà le *loghouse*. Les porcs errent alentour en liberté parmi les ronces, les herbes et les mousses sur l'humus formé par les débris accumulés des végétaux. Quelquefois un enfant demi-nu, aux longs cheveux blonds, se tient sur le seuil du *loghouse* et suit des yeux la bruyante locomotive. Dans les villages, traversés de rues boueuses, passent les lourdes voitures allemandes. Presque à

chaque station j'aperçois les manteaux bleus de quelques cavaliers fédéraux qui ont attaché leurs chevaux aux clôtures de bois. Après une journée entière passée dans les splendides forêts de l'Indiana, on atteint l'Ohio ou *Belle-Rivière*, et le chemin de fer en suit les bords sinueux depuis Aurore jusqu'à Cincinnati.

Cincinnati est la ville la plus populeuse et la plus importante de la magnifique vallée de l'Ohio; elle est depuis longtemps déjà florissante, mais la guerre a encore donné une impulsion plus vive à son principal commerce, qui est la salaison et la vente des porcs. Chicago commence pourtant, je l'ai dit, à lui disputer le nom de Porcopolis sous lequel elle a été longtemps désignée familièrement. Dans les rues principales et sur le port règne une grande activité; les deux gigantesques piles d'un pont suspendu s'élèvent déjà sur les bords opposés du fleuve, et bientôt les trains des chemins de fer passeront au-dessus des bateaux à voiles et des bateaux à vapeur. Partout se dressent d'énormes constructions où l'on emploie les matériaux les plus variés, les calcaires siluriens qui miroitent au soleil, les grès verdâtres du terrain carbonifère qui ont les délicates nuances de la molasse suisse. La fantaisie des architectes se donne libre carrière; on ne peut reprocher aux maisons la monotonie, si l'on n'en peut toujours louer le dessin et les proportions. Tous les styles se mêlent, ou plutôt, au milieu de ces formes moresques, gothiques, italiennes, françaises, il n'y a plus aucun style. Les environs sont charmans. Par des faubourgs escarpés, je montai jusqu'au sommet du Mont-Auburn, éminence qui domine la ville au nord. Les versans du côté de Cincinnati sont arides, et sur les pentes supérieures quelques maisons délabrées y pendent sur les couches schisteuses du rocher. Dans ces schistes mis à nu, le géologue peut faire une riche moisson de coquilles siluriennes d'une extrême délicatesse. Au sommet, on domine toute la vallée, et l'on voit la ville étendue autour du fleuve comme un vaste croissant. De toutes parts, la masse confuse des toits, des clochers, des usines, des cheminées, est enceinte par des collines, où çà et là de coquettes habitations sont semées à toute hauteur au milieu des arbres. Le ruban du fleuve trace sa courbe majestueuse au centre de ce vaste tableau. Quand on s'éloigne de l'escarpement du Mont-Auburn, on entre dans un pays pastoral, traversé de molles ondulations, où des arbres magnifiques jetés çà et là au milieu des pâturages forment comme un parc sans limites. Les érables à sucre se mêlent à quatre espèces de chênes, aux noyers, aux frênes, aux pâles bouleaux. Quelques maisons de campagne, que j'aperçus d'une belle avenue, nommée Clifton-Avenue, me rappelèrent les plus belles résidences de l'Angleterre par la douceur veloutée des pelouses,

l'heureuse distribution des grands arbres en bouquets et en massifs; mais où trouverait-on en Angleterre ce ciel d'une admirable pureté, cette lumière légère et transparente qui donne à toute chose un relief si puissant, des nuances si riches, si éclatantes?

Revenu vers la vallée, j'admirai longtemps la position de Cincinnati, étendue au fond d'une coupe de verdure. En 1812, tout était encore silencieux et désert dans ces lieux où s'agite maintenant une multitude humaine. J'entendais de loin les cris de quelques soldats à cheval qui conduisaient un grand troupeau de mulets à un petit ruisseau qui descend au fond d'un pli dans l'Ohio. La fumée des bateaux marquait d'une traînée noire la courbe du grand fleuve. Au loin, parmi de sombres conifères, quelques taches blanches indiquaient la place d'un cimetière, ville des morts presque aussi peuplée déjà que la ville des vivans. La brume du soir commençait à ramper sur l'Ohio, et, montant avec lenteur, adoucissait les angles des toits rougeâtres. Je quittai à regret les hauteurs et ne rentrai qu'à la nuit tombante dans le tumulte des rues.

Le chemin de fer que j'allais suivre de Cincinnati à Pittsburg me fit traverser tout l'état d'Ohio. Aux environs de la ville, je vis passer les longues maisons de bois du camp Denison, les champs de manœuvres, les villas converties en hôpitaux, éparses parmi des champs et des bouquets de bois. Le chemin de fer serpente longtemps dans la riante vallée du Petit-Miami, parmi de belles fermes, d'immenses champs de maïs, des prés où restent encore debout les plus beaux arbres, de petits bois dorés par l'automne. On franchit la rivière Scioto à Columbus, ville grande, visiblement florissante, traversée de larges rues où roulent sur des rails les lourds omnibus américains; des maisons neuves et bien bâties portent des combles à la Mansard. Au-delà de Hanover, on entre dans la fertile vallée de la rivière Miskatung; des champs de maïs interminables s'étendent entre des collines violettes couvertes de bois; le chemin de fer suit longtemps un canal qui du fleuve Ohio va jusqu'à Cleveland, sur le lac Érié. Aux approches des Alleghanys, le paysage prend un aspect plus agreste : aux arbres verts se mêlent les conifères; des ruisseaux bruyans coulent au fond de vallons sauvages.

A quelque distance de Steubenville, un train de marchandises déraillé intercepte quelque temps la voie, et pour retrouver à Steubenville le train qui arrive de Cleveland et auquel le nôtre doit s'atteler, la locomotive descend avec une vitesse effrayante les courbes sinueuses d'une petite vallée où un torrent écumeux court entre des forêts de pins. Nous regagnons le temps perdu au risque d'être jetés par la force centrifuge hors de la voie, qui suit les méandres capricieux du cours d'eau. Le train, lancé à toute vitesse,

ne s'arrête qu'à grand'peine dans la gare de Steubenville, et arrache aux freins les grincemens les plus affreux. Sans descendre même un instant à Steubenville, on repart pour Pittsburg : au bout de quelque temps, nouvel arrêt en pleine campagne; tout le monde descend sur la voie et court aux informations. Dans une tranchée voisine, un train de marchandises avait heurté une vache et déraillé. Toutes les locomotives américaines portent à l'avant ce qu'on nomme un *cow-catcher*, espèce de double soc qui peut jeter à droite ou à gauche les vaches qui souvent s'aventurent sur la voie; mais dans une tranchée étroite, ouverte pour une seule voie, le *cow-catcher* rejette seulement l'obstacle d'un côté à l'autre, et le train peut facilement sortir des rails. Nous attendîmes longtemps que la voie redevînt libre; j'étais sorti du wagon et regardais les croupes assombries des premières chaînes alléghaniennes, pareilles à de longs murs horizontaux. On désespéra bientôt de débarrasser assez rapidement la voie, et il fallut prendre un parti héroïque : de l'autre côté du train déraillé était un convoi qui se trouvait, comme le nôtre, arrêté. On changea la destination des deux trains; les voyageurs qui descendaient la voie vinrent prendre nos places, et nous allâmes nous-mêmes nous installer dans les wagons qu'ils laissaient vides. L'opération ne fut point des plus faciles; quand l'échange des bagages et des voyageurs fut complet, il était déjà très tard : aussi nous n'arrivâmes à Pittsburg que vers une heure du matin.

La ville de Pittsburg est bâtie sur le cap où se rencontrent les deux rivières Alleghany et Monongahela, qui en se mêlant forment l'Hudson. Les Français, dès 1754, y avaient élevé un fort qui reçut le nom de Duquesne. Avant la guerre de l'indépendance, et pendant la lutte entre les colonies anglaises et les Français du Canada, Washington, alors jeune officier de milice, déclarait que le fort Duquesne était la clé de tous les domaines de l'ouest. Le 25 novembre 1758, le général anglais Forbes prit le fort, auquel ses troupes donnèrent par acclamation le nom de Pitt. En 1845, Pittsburg fut presque entièrement brûlée; mais elle fut promptement rebâtie, et les noires fumées du charbon y tombent aujourd'hui sur un *court house* en style dorique, qui a coûté 1 million, et sur plus de cent églises. Sur la rive gauche de la rivière Alleghany est Alleghany-City, reliée par plusieurs ponts à Pittsburg, et où l'on a bâti à grands frais un magnifique pénitencier. A Lawrenceville, un des faubourgs de Pittsburg, les États-Unis ont un arsenal. Il suffit de lever la tête pour reconnaître qu'on est au centre d'un grand district industriel : un nuage épais flotte sans cesse au-dessus des

innombrables usines de Pittsburg et des environs. De toutes parts s'élèvent des collines où les couches de charbon tracent leurs noirs affleuremens : les tranchées du chemin de fer les montrent à nu; le mineur n'a pas besoin de chercher le combustible au fond de puits creusés à grands frais; il lui suffit d'entrer dans la montagne en y perçant des galeries. Sur tous les flancs des vallées, on aperçoit les ouvertures d'où sortent les wagons qui, descendant sur de frêles plans inclinés de bois, vont déverser le charbon au niveau des chemins de fer ou des cours d'eau. Le sol recèle trop de richesses pour qu'on se donne la peine de le cultiver, et l'aspect sauvage qu'il conserve ne révèle que trop cette insouciance des habitans. Les bois sont coupés sans merci pour construire les revêtemens des galeries de mines. Çà et là seulement restent quelques bouquets épargnés par la hache, et dont la beauté fait regretter que l'homme ait été obligé de ravager la surface pour extraire de cette terre privilégiée les trésors qu'elle recèle.

Dans toute la chaîne alléghanienne, les minerais de fer accompagnent les couches de combustible. En 1864, les divers districts houillers de cet état ont fourni 12 millions de tonnes de charbon minéral (1). Le prix moyen du charbon a été, pendant la même année, de 6,50 par tonne; la valeur de la production houillère peut donc être estimée à environ 78 millions de dollars, ce qui en or, au cours de 200 (et pendant toute l'année 1864 l'or s'est tenu le plus souvent au-dessus de ce cours), représente 39 millions de dollars. La houille extraite en 1860 valait environ 15 millions de dollars. On peut juger par ces chiffres quelle impulsion fébrile la guerre et les nouveaux tarifs mis en vigueur en 1860 ont donnée à l'industrie pensylvanienne. On évalue à 700,000 tonnes environ la quantité de fonte produite en 1864 en Pensylvanie. Les prix de la fonte ont subi d'étranges fluctuations : ils se sont élevés de 30 dollars la tonne à 70, et puis sont retombés à 60. Le prix moyen de l'année 1864 a été de 53 dollars, ce qui donne pour la production totale 37,100,000 dollars en papier-monnaie, ou environ 18,500,000 dollars en or; mais cette fonte se transforme en fer, en rails, en canons, en machines, en instrumens aratoires. Quand

(1) Ce sont la Pensylvanie, l'Ohio et la Virginie occidentale qui fournissent le plus de charbon dans l'est. En 1860, la Pensylvanie a donné 9,397,332 tonnes d'anthracite évaluées à 11,869,574 dollars, et 66,904,295 boisseaux de charbon bitumineux évalués à 2,833,859 dollars : valeur totale, 14,703,433 dollars pour 7,529,683 dollars, chiffre de la production en 1850. En charbon bitumineux, l'Ohio a donné en 1860 28,339,900 boisseaux estimés 1,539,713 dollars, et la Virginie 222,780 boisseaux estimés 222,780 dollars.

elle a subi toutes ces transformations, elle représente au moins un capital de 80 millions de dollars en or (1).

Conemaugh est un centre industriel placé au cœur même des Alleghanys. Les vastes usines à fer s'y adossent à des collines en exploitation de remblais extraits des galeries. Les panaches épais vomis par les cheminées traînent sur toute la ville. Les habitations ouvrières, toutes construites sur le même plan, sont assez semblables aux petites maisons qu'on voit dans les faubourgs de Londres; seulement elles restent isolées, tandis qu'à Londres, appuyées les unes contre les autres, elles forment de longs et monotones massifs de brique. On est heureux de sortir de la fumée de ces usines de Conemaugh et de rentrer dans la solitude des bois. Des sapins foncés et des pins bleuâtres bordent les torrens, et presque partout les rochers se recouvrent du manteau luisant des rhododendrons. Les formes des vallées alléghaniennes sont très saisissantes : par momens, on peut se croire transporté dans les montagnes du Jura, tant il y a de ressemblance entre les deux chaînes. Seulement en Amérique ce n'est point le terrain dit jurassique, c'est le terrain carbonifère qui se trouve replié en larges ondulations. Comme dans notre Jura, ces plis grandioses forment de grandes chaînes parallèles, droites, et séparées par des vallées longitudinales quelquefois fort élevées. Ces murailles de forêts sont interrompues par des vallées transversales pareilles aux *combes* du Jura français ou aux *cluses* de la Suisse. De la sorte, chaque chaînon, aux deux bouts terminé sur deux combes, ressemble à une chenille, et l'ensemble de la vaste chaîne qui va de la Pensylvanie au Tennessee ne saurait mieux se comparer qu'à un peuple de chenilles rangées les unes au bout des autres sur plusieurs lignes parallèles. Les grands fleuves ne descendent point les vallées longitudinales, ils serpentent de combe en combe, ajoutant ainsi à la sauvage majesté de ces gigantesques coupures. De toutes parts, quand on en suit le cours tortueux, on voit les couches terrestres repliées en immenses arceaux, en berceaux symétriques; les joints tracent des courbes majestueuses qui témoignent de l'écrasement formidable dont fut accompagné le soulèvement de l'Alleghany. Les combes sont de véritables défilés, mais les vallées longitudi-

(1) Les quantités de fer à l'anthracite produites en Pensylvanie ont été pendant cinq années :

1859	286,332	tonnes.
1860	313,000	—
1861	310,000	—
1862	381,000	—
1863	430,000	—

nales sont ordinairement larges, et l'on y rencontre de petites plaines où les cours d'eau n'ont qu'une pente peu rapide.

La topographie de la chaîne alléghanienne mérite d'autant plus d'exciter l'intérêt que cette région montagneuse a joué dans la guerre un rôle des plus importans. Le fleuve du Potomac suit dans sa partie supérieure les profondes coupures des combes de la Virginie occidentale; à Harper's-Ferry, il se mêle aux eaux de la Shenandoah, qui descendent d'une belle vallée longitudinale large et fertile. Cette intéressante région est comme enfermée entre deux longs murs parallèles : à l'ouest s'élèvent de hautes chaînes où n'entre aucun chemin de fer et où une armée considérable ne peut s'engager; à l'est court la chaîne basse des *Montagnes-Bleues*, dernier contre-fort du massif de l'Alleghany. Au-delà s'étendent les grandes plaines boisées de la Virginie occidentale, qui pendant quatre ans ont servi de champ de bataille aux armées principales du nord et du sud. Sur quelques points, le mur qui sépare ces plaines de la vallée de la Shenandoah est interrompu; plusieurs combes (les Américains se servent du mot *gap*, qui littéralement veut dire bâillement) sont comme autant de portes naturelles par où l'on peut jeter des troupes dans la grande vallée. Masquée par le rideau des Montagnes-Bleues, une armée peut rapidement se porter sur le Potomac, inquiéter à son gré les derrières des corps placés entre ce fleuve et Richmond, ou, franchissant les gués du Haut-Potomac, se jeter dans le Maryland et la Pensylvanie. La *grande vallée* (c'est le nom qui désigne ordinairement la vallée de la Shenandoah) était la route favorite de ce général Jackson qui a joué un si grand rôle pendant les deux premières campagnes de Virginie. Au printemps de 1862, lorsque le général Mac-Clellan menaçait Richmond, Jackson, profitant de ce que Banks, laissé dans la vallée avec quelques milliers d'hommes, s'amusait à y fortifier Strasbourg, se jeta hardiment dans le *gap* de Front-Royal. Banks, menacé d'être coupé, se replia précipitamment sur Winchester, où Jackson arriva en même temps que lui et d'où il le délogea. Ce mouvement jeta l'alarme dans Washington : toutes les troupes dont on pouvait encore disposer furent opposées à Jackson, qui les battit en détail. Le général Mac-Clellan, ne recevant point les renforts sur lesquels il comptait pour le tirer d'une situation déjà difficile, donna le signal de la retraite, et le fruit de plus d'une année d'efforts se trouva perdu. Deux fois l'armée du sud, descendant par la grande vallée, a pu inquiéter la capitale de l'Union au moment même où Richmond semblait le plus menacé, et ces retours agressifs n'ont été arrêtés la première fois qu'à Antietam, la seconde fois qu'à Gettysburg. Placée au confluent

de la Shenandoah et du Potomac, la ville d'Harper's-Ferry n'a jamais pu arrêter le flot de l'invasion, car cette place, protégée du côté de la vallée par une ligne de hauteurs qui portent le nom de Bolivar, est tout à fait dominée par des collines qui, sur la rive opposée du Potomac, atteignent 500 mètres de haut. On n'a trouvé d'autre moyen de fermer enfin aux armées du sud la voie qui leur avait permis si souvent de déjouer les combinaisons des fédéraux que de brûler les granges, les moulins, et d'enlever tout ce qui pouvait servir à des approvisionnemens. Sheridan a fait payer cher à la grande vallée les priviléges que la nature lui a conférés et la renommée acquise à des noms qui resteront indissolublement liés à l'histoire de la guerre civile.

De Pittsburg à Philadelphie, on traverse en biais tout le massif de l'Alleghany. Le premier chaînon important est le Chestnut-Ridge ou la Crête-des-Marronniers, que l'on traverse à Blairsville. La rivière Conemaugh y sort des montagnes par une combe étroite en courant sur des rapides interrompus de distance en distance par des barrages qui fournissent une chute d'eau à des usines. Sur une grande partie de son cours, la rivière a pu être canalisée; le long des rapides, un canal la suit à petite distance. La gorge est si étroite qu'il y a place à peine en certains endroits pour le canal, la rivière, le chemin de halage et le chemin de fer. Les voitures de chemins de fer et les locomotives ont aux États-Unis l'essieu de devant mobile; de la sorte, la voie ferrée peut suivre les courbes les plus hardies. Le voyageur y gagne, car on ne s'enfonce pas aussi souvent qu'en Europe dans l'obscurité des tunnels. Après la chaîne dite des Marronniers, on arrive à la chaîne la plus élevée de l'Alleghany proprement dit. Au pied occidental est Cresson, charmant lieu de plaisance où l'on prend les eaux l'été. On n'y aperçoit encore qu'un immense hôtel en bois surmonté du pavillon étoilé, quelques jolis chalets, et un parc nouvellement planté. Peu après, on pénètre dans une vallée transversale; le train s'y élève par degrés, en décrivant des lacets, sur des rampes très inclinées. On frémit à l'idée d'un déraillement quand on laisse ses regards plonger le long du gigantesque talus de la montagne jusqu'au fond de la vallée, où le torrent ne trace plus qu'un mince filet argentin. On l'aperçoit seulement à travers les pointes des sapins. A mesure qu'on s'élève, le paysage grandit en quelque sorte, et à travers les entre-bâillemens des vallées l'on voit monter les plans verts ou bleuâtres des chaînes plus éloignées, dont les sommets horizontaux fuient les uns derrière les autres. Au pied de la chaîne, on arrive à Altoona, petite ville perdue dans une vallée longitudinale solitaire. On entre peu après dans la vallée de la Juniata. La Juniata est

une rivière magnifique, qui, après de longs méandres, vient se jeter à Cove dans le Susquehannah, et le voyageur qui suit la rive droite de ces fleuves arrive bientôt à Harrisburg.

Harrisburg est la capitale politiqué de l'état de Pensylvanie. Un magnifique pont en treillis, appuyé sur dix-huit grandes piles, y traverse le fleuve. Cet admirable ouvrage d'art faillit être détruit pendant la seconde invasion du Maryland et de la Pensylvanie par l'armée confédérée en 1863. L'avant-garde de Lee était le 27 juin 1863 à Kingstown, à treize milles seulement de Harrisburg. Deux jours après, le général Lee portait son quartier-général à Carlisle. L'alarme s'était répandue dans toute la Pensylvanie, et déjà l'on travaillait à élever des défenses autour de Pittsburg. La victoire de Gettysburg, remportée par le général Meade, obligea les confédérés à évacuer la Pensylvanie et les rejeta de l'autre côté du Potomac. Pendant cette courte invasion, les populations allemandes qui occupent les vallées de la partie méridionale de la Pensylvanie furent soumises à de nombreuses réquisitions. Les *Dutchmen*, c'est le nom qu'on donne partout aux Allemands dans les États-Unis, ne songèrent même pas à résister aux envahisseurs; dans le grand drame auquel ils se trouvaient mêlés par hasard, ils semblaient vouloir conserver le simple rôle de témoins. Certains régimens levés dans la Pensylvanie, surtout au commencement de la guerre, se montrèrent inférieurs à tous les autres en courage, en solidité, en intelligence militaire. De tous les états de l'Union, la Pensylvanie, bien qu'il soit un des plus anciens, est peut-être celui où la population reste encore le moins homogène. On pourrait aisément en faire la carte ethnographique. Les plaines du nord sont occupées par les gens de race anglo-saxonne. Sur les bords de la Juniata s'est jeté un courant d'Écossais, d'Irlandais protestans et de *Yankees* qui se mêlent seulement dans la partie méridionale de la vallée aux *Dutchmen.* Les Allemands sont les maîtres de toutes les terres fertiles qui séparent Harrisburg de Philadelphie. Économes jusqu'à l'avarice, ils laissent à la race anglaise les soucis et les émotions de la politique; ils ne songent qu'à étendre leur riche domaine, et d'année en année chassent les Américains proprement dits des terres qui leur restent encore. L'énorme barrière de l'Alleghany les a tenus séparés du grand courant qui porte hommes et idées depuis la Nouvelle-Angleterre jusqu'aux régions sans limites de l'ouest. L'Allemand de la Pensylvanie vit isolé dans une sorte d'oasis intellectuelle; il n'a pu être gagné que par la contagion des doctrines qui longtemps ont régné souverainement dans Philadelphie, la *cité des amis*, et il n'en a pris que ce qui convenait à son égoïsme, à son amour du repos, à sa simplicité, laissant de côté ce qu'il y a

de plus noble, de plus élevé, tout ce qui demande un sacrifice ou impose une lutte à la conscience.

Dans Philadelphie même, l'influence des quakers reste aujourd'hui à peine visible. Cette grande et belle ville, à la fois commerciale et industrielle, diffère peu des autres cités du nord des États-Unis. Peut-être les rues, qui se coupent à angle droit, y sont-elles un peu plus monotones encore et plus régulières, peut-être y a-t-il un peu d'affectation dans la propreté des maisons, dont les petits escaliers de marbre blanc, sans garde-fous, sont lavés tous les jours; les portes et les fenêtres sont aussi de marbre, et des volets pleins, peints en blanc, remplacent les persiennes vertes qu'on voit partout ailleurs. Dans les maisons en deuil, les volets sont fermés, et à l'entre-bâillement pend un long crêpe noir. Si tout dans cette ville a je ne sais quoi de grave et de décent, on n'y voit cependant pas un seul homme qui porte le costume sévère et traditionnel de Penn, pas une femme dont la tête soit enveloppée des coiffes blanches des quakeresses. A côté des douze églises ou *meeting-houses* des *amis* (le mot de *meeting-house* remplace celui de *church* dans les villages puritains de la Nouvelle-Angleterre), toutes construites avec une extrême simplicité, les épiscopaliens ont élevé trente et une églises, dont plusieurs ont l'aspect monumental; les presbytériens en ont jusqu'à cinquante et une, les catholiques quatorze, sans parler d'une grande cathédrale qui vient d'être terminée. Les baptistes sont très nombreux et ont vingt-deux temples, les méthodistes vingt et un, les luthériens huit, sans compter plusieurs autres sectes de moindre importance. Cette énumération démontre du moins que Philadelphie n'a point perdu son caractère religieux; elle est également restée fidèle à son caractère philanthropique : ses hôpitaux, ses écoles de médecine sont dignes de leur vieille réputation; elle a des asiles pour les sourds-muets, pour les aveugles, des dispensaires pour les pauvres, des établissemens de toute sorte pour les orphelins, pour les femmes sans ressources, des sociétés sans nombre pour l'éducation des prisonniers, des gens de couleur, etc. Son système pénitentiaire a été copié par beaucoup de pays. La grande prison cellulaire, qui a la forme d'une vaste roue, semble avoir servi de modèle à notre prison de Mazas; les bâtimens affectés aux détenus forment comme autant de rayons qui vont converger vers un centre commun et qui sont séparés par des préaux angulaires. L'isolement des prisonniers n'est plus aussi complet qu'autrefois; ils voient plus fréquemment des figures humaines et peuvent échanger quelques paroles avec leurs gardiens, ainsi qu'avec les personnes autorisées à les visiter. C'est du toit du collége de Girard que j'aperçus l'ensemble de cet

immense édifice. Le collége de Girard est un temple grec où tout est de marbre, jusqu'au toit. Girard était un Français qui émigra jeune en Pensylvanie, et qui, s'étant enrichi dans la ville des quakers, lui légua sa fortune pour la fondation d'une école d'orphelins. Il spécifia dans son testament qu'aucun prêtre ne serait reçu à l'intérieur du collége, que le terrain serait entouré d'un mur de dix pieds de haut, et que le bâtiment aurait un toit de marbre. Pour appuyer un semblable toit, on n'a trouvé rien de mieux que de faire un temple gigantesque : qu'on se figure la Madeleine remplie à l'intérieur de salles d'études et de dortoirs pour trois cent soixante-dix enfans. Le mur de dix pieds empêche de voir le monument. Enfin l'exclusion des ministres est restée une lettre morte, attendu qu'il n'y a personne qui s'enquière de la profession des visiteurs, et par le fait on m'a assuré que l'administration du collége est entièrement tombée entre les mains de la secte épiscopalienne.

Ce que la ville de Philadelphie offre peut-être de plus intéressant aux philanthropes et aux économistes, ce sont les logemens de la classe ouvrière. Depuis longtemps, on y a résolu les problèmes qui commencent seulement à occuper aujourd'hui l'attention en Europe : presque toutes les rues où se loge la population ouvrière et même la petite bourgeoisie ont été bâties par des associations. Rien de plus simple que le système qu'elles ont adopté. Quelques ouvriers en bâtiment s'associent temporairement; ils achètent un terrain et le paient en partie au moyen d'un emprunt hypothécaire. Chacun d'eux fournit à l'association son travail spécial, maçonnerie, serrurerie, menuiserie, vitrerie, etc. Les maisons, aussitôt achevées, sont revendues, et les bénéfices sont partagés au prorata des journées de travail. La moitié de Philadelphie a été bâtie de cette façon, et les ouvriers construisent ainsi pour leur propre usage des maisons qui ont très bonne apparence; elles sont saines, aérées, munies de tout ce qui peut ajouter quelque chose au bien-être et à la salubrité. Le propre des associations ouvrières de Philadelphie est d'être temporaires; les conventions varient suivant les circonstances, les prix, le nombre des associés. Ce n'est point un conclave d'économistes ou d'administrateurs qui préside à leurs efforts en imposant des programmes, des dessins, un mode de comptabilité. Aux États-Unis, on déteste les entraves permanentes, les systèmes, l'uniformité. Il n'est certainement pas une ville au monde où la population ouvrière soit logée comme elle l'est à Philadelphie, et il faut ajouter qu'elle ne doit cette supériorité qu'à elle-même et à ses efforts intelligens. L'éducation du peuple commence dans les écoles publiques : 56,000 enfans reçoivent l'instruction dans 55 écoles dites écoles de grammaire, dans 48 écoles secondaires et 156 écoles

primaires; de nombreuses bibliothèques sont accessibles à tout le monde; la presse enfin livre à la population de Philadelphie 8 journaux du matin, 4 journaux du soir, 29 journaux hebdomadaires, sans compter une foule de recueils périodiques, religieux, littéraires ou scientifiques. La ville de Penn n'a point oublié les paroles de son fondateur : « un gouvernement a beau être bon, si les hommes sont mauvais, ils gâteront le gouvernement; ce qui conserve le gouvernement, c'est la sagesse et la vertu des hommes, lesquelles, n'étant point héréditaires, doivent être propagées par l'éducation de la jeunesse. » Le dirai-je pourtant? jusque dans ces dernières années, la sagesse et la vertu de Philadelphie ont pu être trop souvent comparées à la piété du pharisien. Sous le manteau de la bigoterie religieuse et philanthropique se sont souvent cachés l'égoïsme, l'esprit de lucre, la dureté; la ville des quakers a été l'un des derniers asiles du commerce honteux de la traite; les efforts courageux des abolitionistes de la Nouvelle-Angleterre n'y ont jamais trouvé beaucoup d'encouragement ni d'appui. Le parti démocratique a bien longtemps régné en maître dans une ville où l'émigration lui apportait sans cesse de nouvelles recrues; mais, depuis que la guerre civile a éclaté, Philadelphie est sortie de sa longue apathie morale : la cause fédérale a réveillé des flammes endormies et y a trouvé des défenseurs nombreux, enthousiastes et résolus. En ce point, Philadelphie ne diffère pas de la plus grande partie de l'Union : dans presque toutes les provinces, la conscience publique s'était endurcie par la prospérité. Complice de l'esclavage, le nord avait fini par confondre les idées de servitude et de liberté; l'habitude des sophismes, des compromis et des mensonges politiques avait par degrés éteint cette vertu sans laquelle Montesquieu dit que ne peuvent vivre les démocraties. Il arrive souvent qu'un malheur soudain, en troublant les joies d'une jeunesse étourdie et frivole, la prépare mieux que toutes les leçons des moralistes à la sagesse et aux sévères responsabilités de l'âge mûr. Il est permis de dire aussi que la guerre civile n'a pas été sans profit pour la république américaine, car elle l'a rendue en quelque sorte à elle-même et à ses nobles traditions.

En parcourant deux fois dans des directions opposées les États-Unis du nord, je trouvai partout l'expression de ces sentimens; le langage ne changeait point avec la longitude ou la latitude : les différences politiques qu'autrefois il était possible de signaler entre les états de la Nouvelle-Angleterre, entre les états de l'ouest, les *border-states*, les grands états du centre s'étaient effacées graduellement. Les passions et les doctrines qui jadis n'avaient eu pour foyer que les provinces de la Nouvelle-Angleterre s'étaient ré-

pandues, comme une inondation, sur la surface entière du pays; l'ébranlement causé par la guerre civile s'était communiqué jusqu'aux populations oubliées et comme perdues dans les hautes vallées de la Pensylvanie : dans les plaines sans fin des états centraux et de l'ouest, rien n'avait pu l'arrêter; la vague court plus lentement d'un bout à l'autre de l'Atlantique. L'esprit provincial avait abdiqué partout devant l'esprit national. Il est permis cependant, même aujourd'hui, de tracer dans la grande confédération certains groupes naturels fondés en même temps sur l'histoire et sur la géographie. Les états de la Nouvelle-Angleterre, groupés autour du Massachusetts, seront bien longtemps encore les inspirateurs politiques, intellectuels et religieux de la nation. La région qui depuis le Maine jusqu'à Washington confine à l'Atlantique restera toujours ouverte aux idées européennes; ses grandes métropoles commerciales, Boston, New-York, Philadelphie, serviront de lien entre l'ancien et le nouveau monde. Au-delà de la chaîne des Alleghanys s'étendent de vastes provinces où le génie américain, isolé du reste du monde, se montre déjà plus indépendant, plus original. J'ai montré dans les états de l'ouest une population imbue de passions démocratiques, vigoureuse, fière, confiante dans ses destinées, sans autre frein que le travail et le sentiment de sa dignité. Les états centraux remplissent entre les grands lacs du nord du continent et l'Ohio la vaste zone qui sépare du *Far-West* les États-Unis de l'Atlantique. C'est le propre de ces grands états centraux, l'Indiana, l'Ohio, la Pensylvanie, de servir en quelque sorte d'intermédiaire entre toutes les parties de la république. Leur masse est trop compacte pour qu'on puisse songer à la diviser; qui pourrait la rattacher à je ne sais quelle confédération du nord-ouest, alors que par la Pensylvanie elle s'étend jusqu'à l'Atlantique? Au moment même où la fortune des armes semblait sourire à la rébellion, quelqu'un pouvait-il avoir la folle prétention d'annexer à un empire noir des provinces qui ne connaissent point l'esclavage, et dont la population se pénètre chaque jour de toutes les idées, de tous les sentimens, de toutes les passions des états septentrionaux? La solidarité manifeste, inévitable des états centraux avec les états de l'est d'une part et de l'autre avec ceux du nord-ouest autorise à repousser comme improbable une rupture entre l'Atlantique et le Mississipi, et tant que les vastes ressources d'une zone si riche, si peuplée et si étendue demeureront entre les mêmes mains, on aura le droit de considérer comme chimérique toute tentative faite par les états méridionaux pour échapper à l'Union, qui les domine et les enveloppe de toutes parts.

Les états du centre forment donc, au point de vue politique, une

grande masse conservatrice qui sépare les deux ailes extrêmes de la Nouvelle-Angleterre et des états de l'ouest, où le bouillonnement des doctrines nouvelles est toujours le plus tumultueux. La vie politique est, si l'on me permet le mot, plus intense aux extrémités qu'au centre : l'indépendance absolue du pionnier, l'orgueil du *Yankee,* fondé sur une culture intellectuelle très avancée, sur la longue pratique des institutions libres, exercent aux deux bouts du territoire de l'Union la même influence. Entre les plus anciens et les plus nouveaux états vit un peuple plus calme, plus ennemi des nouveautés, moins facile à émouvoir et à passionner, excepté lorsqu'il s'agit de ce qui touche à l'existence même de la nation. Les états frontières enfin ont été longtemps un terrain neutre où les idées incompatibles du nord et celles du sud ont pu vivre passagèrement côte à côte. La guerre civile déchaînée, ces provinces sont devenues le champ de bataille des deux confédérations rivales. Elles ont appris récemment, au prix de grandes douleurs et de terribles sacrifices, qu'elles ne pouvaient séparer leur cause de celle du nord : instruites par l'expérience, elles seront bientôt les champions les plus ardens et déjà elles sont devenues les foyers les plus actifs de la propagande émancipatrice. C'est là qu'il faut chercher aujourd'hui les hommes d'état les plus résolus, les plus hardis, ceux qui se préoccupent le plus vivement d'empêcher le retour de la guerre civile et de désarmer les partisans de l'esclavage. Puisse le jour venir bientôt où ce mot de *border-state* n'aura plus de sens, et où, sous des institutions communes, l'Union régnera dans les cœurs depuis le Maine jusqu'au Rio-Grande, comme elle est maintenant rétablie par les armes!

Si ces souvenirs de voyage ont montré quelle puissante énergie la société américaine déployait encore après quatre ans de guerre civile, j'aurai atteint mon but. Je n'ajoute plus que quelques réflexions. Quand les blessures aujourd'hui encore saignantes seront cicatrisées, on verra que la guerre a fortifié plus qu'elle n'a affaibli l'Union. Elle a révélé au peuple américain toute la profondeur du sentiment qui l'y attache. En lui imposant de terribles sacrifices, en le condamnant à de grandes douleurs, elle l'a porté comme d'un coup de la jeunesse à la maturité. Elle a rendu à la constitution fédérale son caractère primitif, au pouvoir exécutif la force dont l'école démocratique l'avait par degrés dépouillée; elle a mis fin à la contradiction fatale entre la servitude et la liberté; elle a donné à la nation plus de confiance en elle-même, dans la grandeur de ses destinées, dans la noblesse de ses idées épurées et désormais sans alliage. Elle a montré que la liberté est assez forte, non-seulement pour soulever un jour les hommes contre une tyrannie, mais

pour fonder des institutions, une nation, une patrie. Après tant de sacrifices faits par le peuple américain à l'Union, tant de sang versé, tant de richesses perdues, peut-on redouter que ce peuple ne sache point faire les sacrifices désormais bien plus légers, bien plus faciles, qui seront nécessaires pour consolider son œuvre? Croit-on qu'il cédera trop facilement aux instigations de la rancune et de la colère, et qu'il se jettera par exemple à plaisir dans les complications de la guerre étrangère? Il a reconquis tout son territoire, mais il n'a aucune envie de l'étendre. Il sait mieux que personne combien les difficultés qu'il a eu à vaincre ont grandi par l'immensité même de ce territoire. Son ambition ne rêve point l'annexion de provinces nouvelles : il lui importe bien plus d'effacer dans les anciennes toute trace de la guerre civile. Il n'est pas à craindre non plus que dans l'enivrement de son triomphe il se montre sans pitié pour les vaincus; tout sera pardonné à ceux qui cesseront d'être les ennemis de l'Union. Le nord tirera lui-même le sud de l'abîme de ruine et de misère où il s'est volontairement jeté : il lui offre déjà ses capitaux, ses bras, ses machines, ses écoles, ses institutions municipales, le secours de son intelligence et de son activité. Il ne lui demande qu'une chose en retour : c'est l'abdication de cette puissance sinistre et barbare qui a pour armes non-seulement des fusils, mais des fouets et des poignards, qui a fait répandre des torrens de sang humain et failli amener la ruine de la république. Pour que l'Union vive, il faut que l'esclavage périsse, et que périsse avec lui tout ce qui reste encore de son œuvre politique et sociale.

AUGUSTE LAUGEL.

LE

CERVEAU ET LA PENSÉE

II.

**DONNÉES PHYSIOLOGIQUES ET INDUCTIONS PHILOSOPHIQUES.
FOLIE. — LOCALISATIONS. — MÉCANIQUE CÉRÉBRALE.**

Nous avons un oubli à réparer. Parmi les différentes circonstances par lesquelles on a cherché à expliquer la diversité et l'inégalité des intelligences, nous avons négligé de rappeler la composition chimique du cerveau, qui a cependant attiré l'attention de quelques observateurs (1). Ces recherches ont même donné naissance à une théorie très répandue, et que M. Moleschott a exprimée en ces termes : « sans phosphore, point de pensée. » Le phosphore est devenu le grand agent de la pensée et de l'intelligence, le stimulant universel, l'âme elle-même. Un célèbre romancier avait déjà exposé cette théorie dans *la Recherche de l'absolu*. « L'homme, disait-il, est un matras. Selon moi, l'idiot est celui dont le cerveau contiendrait le moins de phosphore; le fou, celui dont le cerveau en contiendrait trop; l'homme ordinaire, celui qui en aurait peu; l'homme de génie, celui dont la cervelle en serait saturée à un degré convenable. » En Allemagne, Feuerbach avait pris tellement au sérieux cette théorie du phosphore qu'il n'hésitait pas à signaler comme une cause de l'affaiblissement des caractères en Europe l'usage exagéré de la pomme de terre, qui contient peu de phosphore. Pour régénérer les peuples et relever le tempérament moral de l'humanité, il proposait

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

sérieusement de remplacer la pomme de terre par la purée de pois, aliment très phosphoré. Ces extravagances avaient leur origine dans le mémoire d'un savant chimiste, M. Couerbe, qui avait cru trouver en effet dans le phosphore le principe excitateur du système nerveux. Suivant lui, le cerveau des hommes ordinaires contient 2,50 pour 100 de phosphore; celui des idiots, de 1 à 1,50; celui des aliénés, de 4 à 4,50. Il en concluait que « l'absence de phosphore dans l'encéphale réduit l'homme à l'état de la brute, qu'un grand excès irrite le système nerveux et le plonge dans ce délire épouvantable que nous appelons la folie, enfin qu'une proportion moyenne rétablit l'équilibre et produit cette harmonie admirable qui n'est autre chose que l'âme des spiritualistes. » A cette théorie, on a opposé que la cervelle des poissons, qui ne passent pas pour de très grands penseurs, contient beaucoup de phosphore. De plus M. Lassaigne, qui a analysé des cerveaux d'aliénés, n'y a pas trouvé plus de phosphore que dans ceux des hommes sains en général. Enfin les travaux de M. Couerbe sur la chimie du cerveau ont été entièrement détruits et réfutés par un savant mémoire de M. Frémy. Il serait sans doute très imprudent de soutenir que la composition chimique du cerveau n'a aucune influence sur le développement intellectuel, et le fait du crétinisme peut donner à réfléchir, car il paraît établi que cette malheureuse monstruosité est un arrêt de développement qui tient en partie à l'absence de certains élémens (iode ou autres) dans la composition de l'air atmosphérique. Il y a donc là une considération dont il faudra tenir compte; mais que cette considération soit la seule et que l'on puisse avec le phosphore, l'iode ou telle autre substance, remplacer l'âme, comme le pensait M. Couerbe, c'est ce qui reste fort douteux.

Pour compléter la revue de toutes les conditions physiques que l'on a cru pouvoir assigner à la pensée, nous aurions encore à rappeler la structure microscopique du cerveau, l'action de l'électricité sur le système nerveux, etc.; mais ce serait dépasser de beaucoup le cadre de ce travail. Nous renverrons pour les détails de ce genre au livre de M. Lélut, et nous passerons immédiatement à des questions plus importantes. La folie, les localisations, la mécanique cérébrale, appellent notre attention; seulement ce sont là des questions si vastes et si complexes que nos recherches auront pour objet beaucoup moins de les résoudre que d'inspirer le désir de les étudier.

I.

Dans les sciences physiques et chimiques, lorsque l'on veut connaître les conditions qui déterminent la production des phénomènes, on fait ce que l'on appelle des expériences : on supprime telle ou telle circonstance, on en introduit de nouvelles, on les varie, on les renverse, et, par toute sorte de comparaisons, on cherche à découvrir des effets constans liés à des causes constantes. Il est très difficile d'appliquer une telle méthode à la question qui nous occupe, au moins dans l'humanité; on ne peut à volonté, si ce n'est dans des cas très rares et avec quelques périls, jouer avec l'intelligence humaine, comme avec des vapeurs ou des gaz (1); mais, hélas! la nature, se substituant à l'art, fait en quelque sorte à notre place de tristes expériences, lorsque, sous l'influence des causes les plus diverses, elle trouble, elle bouleverse, elle anéantit chez l'homme le sentiment et la raison. C'est ce qui a lieu dans ce cruel et mystérieux phénomène que l'on appelle la folie, ce désordre si étrange que quelques médecins mystiques ont voulu y voir une expiation et un châtiment de nos péchés et de nos passions. Il semble qu'une si triste expérience devrait avoir au moins l'avantage de jeter quelque lumière sur le problème que nous étudions, car si l'on découvrait dans quelle condition se trouve le cerveau lorsque la pensée s'égare, on pourrait conclure de là par opposition les conditions normales de l'exercice de la pensée. La folie par malheur, bien loin d'éclaircir ce mystère, y introduit des obscurités nouvelles et plus profondes encore.

C'est d'abord un fait reconnu par les médecins les plus judicieux et les plus éclairés que l'anatomie pathologique, dans les maladies cérébrales, est pleine de piéges, de mystères, de contradictions. « On peut poser en principe, dit M. Jules Falret, qui dans la médecine mentale soutient dignement le nom paternel, que les lésions les plus légères des membranes ou de la surface du cerveau sont accompagnées des troubles les plus marqués des fonctions intellectuelles, motrices et sensitives, tandis que les lésions les plus considérables peuvent exister pendant de longues années dans l'encéphale sans déterminer de perturbation notable des fonctions cérébrales, quelquefois même sans donner lieu à aucun symptôme appréciable... Comment comprendre en outre l'intermittence fré-

(1) On a pourtant fait des expériences de ce genre : telles sont celles du docteur Moreau, de Tours, sur le haschish; mais, outre qu'elles ne peuvent pas se renouveler sans danger, elles ne donnent guère de résultats appréciables sur l'état physiologique du cerveau pendant l'ivresse. De telles expériences n'ont qu'un intérêt psychologique.

quente des symptômes coïncidant avec la constance des lésions (1)? »

Si tels sont les résultats de la pathologie cérébrale en général, quels sont ceux de la pathologie mentale en particulier? Consultons l'une des plus grandes autorités de notre époque dans ce genre de recherches, Esquirol; il nous apprendra qu'il faut bien distinguer la folie de toutes les affections nerveuses qui la compliquent et qui la masquent, telles que la paralysie, les convulsions, l'épilepsie. — Or, nous dit-il, les lésions organiques de l'encéphale et de ses enveloppes ne sont en général observées que dans les cas de complication. — Il nous apprend en outre que toutes les lésions organiques observées chez les aliénés se retrouvent souvent dans les cadavres d'individus qui n'avaient point perdu l'usage de la raison. Bien plus, dans un grand nombre de cas, le cerveau des aliénés ne présente aucune altération appréciable, quoique la folie ait duré un grand nombre d'années. Enfin comment expliquer les guérisons subites et instantanées de la folie, si elle se rattache toujours à quelque lésion? Une lésion ne se guérit pas instantanément (2). Un autre médecin célèbre, Georget, quoique très organicien, confirme l'opinion d'Esquirol; il insiste sur ce point important, que les altérations ne se rencontrent que dans des folies déjà anciennes, et que, lorsque les aliénés succombent promptement, les organes intellectuels ne présentent rien de bien remarquable et qui ne puisse se retrouver également chez les hommes de l'esprit le plus sain (3). Pinel, dans son *Traité de la manie*, s'exprime de la même manière (4).

Parmi les médecins qui ont étudié plus récemment les maladies mentales, MM. Lélut (5) et Leuret se sont surtout signalés par leur lutte contre l'organicisme exclusif qui veut toujours rattacher la folie à quelque lésion visible et palpable du cerveau. Le premier nous dit que, sur vingt cas de manie aiguë observés par lui, il en a trouvé dix-sept au moins n'offrant aucune altération appréciable. Dans la manie chronique, il a fait la même observation pour la moitié des cas. Quant à M. Leuret, on peut lire dans son ouvrage sur le *Traitement moral de la folie* la critique vraiment scientifique à laquelle il soumet tous les résultats pathologiques donnés par la science. La conclusion de cette critique, conforme à l'opinion d'Esquirol et de Georget, c'est que les altérations des organes cérébraux

(1) M. Jules Falret, *Séméiologie des affections cérébrales* (*Archives de médecine*, octobre 1860).
(2) Esquirol, *Maladies mentales*, chap. Ier, p. 110.
(3) Georget, *De la Folie*, ch. VI, § 14.
(4) Pinel, *De la Manie*, sect. III, § 15.
(5) *Inductions sur les altérations de l'encéphale dans la folie.*

ne se rencontrent que dans les cas où la folie est compliquée de troubles dans les mouvemens et dans la sensibilité, mais qu'on ne les trouve pas dans les cas de folie simple, c'est-à-dire de trouble intellectuel non compliqué.

A ces assertions, sans doute excessives, de M. Leuret, on a objecté l'insuffisance de nos moyens d'investigation. Il peut y avoir en effet des lésions qui échappent à nos sens, et nier tout ce que l'on ne voit pas serait d'un esprit bien peu scientifique. Telle était l'objection du savant et consciencieux M. Ferrus. M. Leuret répondait à cette objection avec beaucoup de bon sens. « Sans doute, disait-il, quand je ne vois aucune altération, je dois m'abstenir de conclure qu'il n'y en a pas; mais, avec la même circonspection, je me garderai bien de conclure qu'il y en ait une. Lorsque le cerveau d'un aliéné me paraît sain, je n'affirme pas avec M. Ferrus que ce cerveau soit malade; je reste dans le doute jusqu'à ce que la vérité me soit démontrée. Et si les cas où le cerveau me paraît sain sont précisément ceux où il y a eu un délire sans complication de symptômes physiques, un délire de l'intelligence et des passions, si les cas où le cerveau est altéré sont ceux où il y a eu paralysie, agitation, torpeur, insomnie, j'attribue ces différens accidens à la lésion du cerveau, et la cause de l'aberration mentale me reste encore inexpliquée. »

Non-seulement on ne rencontre pas toujours d'altérations organiques dans la folie, mais les altérations qu'on rencontre ne sont pas toujours les mêmes. Selon les uns, la lésion a lieu surtout dans les viscères; aussi, selon quelques médecins allemands, la folie est-elle une affection viscérale, une irradiation morbide qui se transmet des viscères au système cérébral : telle est l'opinion de Nasse, Jacobi, Flemming. Selon d'autres, les altérations sont cérébrales, mais de toute sorte de nature. Les uns rapportent la maladie à une hyperémie ou à une hypertrophie du cerveau, les autres à une atrophie de cet organe, les autres à un œdème; tantôt on invoque l'altération de densité, tantôt le changement de coloration. N'est-il pas étrange cependant que des phénomènes de nature si diverse soient employés à expliquer un même fait? Aurait-on par hasard constaté quelques rapports constans entre telle altération et telle espèce de folie? Nullement, ou du moins on ne l'a fait que pour un seul cas, le cas de la paralysie générale compliquée de folie, et ordinairement de folie ambitieuse. On aurait constaté alors un symptôme constant, à savoir l'adhésion des méninges ou membranes enveloppantes du cerveau aux circonvolutions cérébrales; mais M. Leuret fait observer avec raison que dans ce cas, la folie étant compliquée d'une maladie évidemment organique, on n'en peut rien

conclure pour les cas où la folie existe seule sans complications.

Je vais plus loin; je suppose que l'on ait trouvé une lésion organique constante dans tous les cas de folie, ou des lésions spéciales corrélatives aux différentes espèces : je demanderai si cette lésion peut être considérée comme le fait caractéristique, essentiel, de la folie, et si elle peut servir à en donner une idée quelconque. Quel rapport y a-t-il par exemple entre l'adhésion des méninges et l'aberration des facultés intellectuelles? Le premier de ces phénomènes nous conduira-t-il à nous faire une idée plus exacte du second? Je ne vois là qu'une liaison tout empirique entre deux ordres de faits hétérogènes, mais rien qui ressemble à une explication.

La folie est un phénomène essentiellement psychologique, de quelques accidens physiques qu'elle soit accompagnée. Les médecins le savent bien, car lorsqu'ils sortent des hypothèses pour donner une définition caractéristique de la folie, ils ne sont plus que psychologues. En voici un exemple. Il n'y a pas de médecin plus convaincu que M. Moreau de Tours que la folie a son siége dans une lésion du cerveau. Cependant, lorsqu'il cherche le fait caractéristique de la folie, il le trouve dans l'identité du rêve et du délire. Et en effet il n'est pas un seul caractère du rêve qui ne se rencontre dans la folie, et réciproquement : même incohérence dans les idées, mêmes associations fausses, mêmes raisonnemens justes sur des principes faux, rapidité extrême des sensations et des idées, exagération des sensations, transformations d'une sensation interne en objet externe, etc. Dans le rêve somnambulique, les analogies se multiplient encore; le dormeur agit suivant ses conceptions erronées. Éveillez-le : s'il continue la série d'actions et de pensées que vous avez interrompue, c'est un fou. La folie est donc, suivant M. Moreau de Tours, le rêve de l'homme éveillé. Fort bien; mais qu'est-ce qu'un rêve? C'est un état de l'âme dont les conditions physiologiques nous sont inconnues. Définir la folie par le rêve, c'est donc en donner une définition psychologique, non physiologique.

J'en dirai autant de celle que donne un autre médecin très éclairé, le docteur Baillarger : celui-ci ramène la folie à un fait fondamental qu'il appelle l'*automatisme de l'intelligence*. Selon lui, la folie consiste précisément dans la suspension de toute action volontaire et dans l'entraînement fatal avec lequel les idées se reproduisent d'elles-mêmes sans être appelées. Dans l'état normal, ce même fait se reproduit souvent : nous sentons notre esprit traversé par des idées fortuites, accidentelles, qui rompent la suite de nos conceptions; mais nous avons la force de les écarter pour suivre un certain ordre d'idées, ou, si nous nous y livrons, c'est avec con-

science, et sans prendre des rapports tout subjectifs pour des rapports réels. Dans la folie au contraire, les idées s'entraînent l'une l'autre sans que nous y puissions rien, et sans que nous ayons la conscience de cet entraînement. Il s'établit ainsi des associations fatales et étranges où le moi n'est plus pour rien.

Non-seulement c'est dans la psychologie que les médecins cherchent la définition de la folie. C'est encore à elle qu'ils empruntent le principe de leurs classifications. Si la folie se manifestait par des signes organiques constans et certains, pourquoi ne se serviraient-ils pas de la différence de ces signes pour établir la division des différentes espèces de folies? Ce n'est point ainsi qu'ils procèdent. Je prends pour exemple la classification célèbre d'Esquirol, très contestée sans doute, mais non remplacée. Esquirol reconnaît quatre espèces de folies : la monomanie ou délire partiel avec prédominance de gaîté, la mélancolie ou délire partiel avec prédominance de tristesse, la manie ou délire général avec excitation, la démence ou délire général avec dépression de toutes les facultés. Il saute aux yeux que les différences qui distinguent ces quatre types sont toutes psychologiques et non physiologiques. Depuis, beaucoup d'essais de classification ont été proposés. Celle de M. Baillarger est la plus rapprochée de la classification d'Esquirol; il se contente de transporter la mélancolie dans la classe des délires généraux, et il fait rentrer dans la monomanie toutes les formes du délire partiel, accompagnées non-seulement de gaîté, mais d'excitation, d'exaltation et même de violence. Je crois ces corrections excellentes, mais elles sont dues à une observation psychologique plus exacte, et ne découlent ni de la physiologie, ni de la pathologie. M. Delasiauve présente à son tour un autre système : il distingue deux grandes classes de folies, les folies affectives et les folies intellectuelles, et il pense qu'il peut y avoir autant d'aberrations particulières qu'il y a de facultés normales. Dans cette doctrine, la psychologie morbide ne serait que la contre-partie et la contre-épreuve de la psychologie normale. C'est là un très bon principe, mais qui confirme entièrement ce que nous cherchons à établir. Enfin M. Guislain, l'Esquirol de la Belgique, dans son ouvrage sur les *phrénopathies*, aussi remarquable par la finesse de l'observation que par la circonspection du jugement, par la richesse des descriptions et des analyses que par la clarté et l'élégance du langage, a inventé un système de classification très savant et très compliqué, dont le point de départ est emprunté à l'observation psychologique de l'état normal. Il y découvre six types pricipaux, tristesse, stupéfaction, colère, singularité, erreur, nullité, d'où il déduit six formes simples d'aliénation mentale : mélancolie, extase, manie, folie, dé-

lire, démence. C'est là certainement une classification assez artificielle; mais, comme les précédentes, elle est empruntée à la psychologie. On voit par ces exemples quel faible rôle jouent les lésions organiques dans la théorie et dans les classifications de la folie.

Quelques médecins spiritualistes, comme M. Dubois d'Amiens (1), quelques philosophes spiritualistes, tels que M. Albert Lemoine, ont soutenu l'hypothèse d'un siége organique de la folie en s'appuyant sur ce principe, que la folie est une maladie, et que l'âme ne peut pas être malade. Ce dernier surtout, dans son livre de *l'Aliéné*, a soutenu cette doctrine avec beaucoup d'habileté et de vigueur. Je ne sais si l'on peut dire que l'âme d'un fou est malade, mais à coup sûr elle ne me paraît pas bien portante. La folie est un désordre très positif de l'entendement, une perversion des affections morales. Appelez ce désordre comme il vous plaira, je l'appelle une maladie, et si vous reconnaissez l'âme comme le principe qui pense et qui sent, je ne vois pas ce qui empêche de dire que l'âme est malade lorsqu'elle pense et sent d'une manière absurde. Que l'origine de la folie soit ou non dans les organes, toujours est-il qu'elle finit par pénétrer jusqu'à l'âme, car on ne peut nier qu'elle n'atteigne l'entendement et la sensibilité; or ce sont là certainement des facultés de l'âme. Que la maladie soit consécutive ou qu'elle soit essentielle, comme disent les médecins, toujours est-il que l'âme en est affectée. Il n'est donc pas contraire à la nature des choses que l'âme soit malade, et ce principe ne peut nous servir à rien pour décider si la folie a son siége organique, oui ou non.

M. Albert Lemoine nous dit que, si l'on prend la folie pour une maladie de l'âme, on n'aura pas de critérium pour la distinguer des désordres moraux et intellectuels proprement dits. On la confondra avec le péché, comme le fait Heinroth, ou avec l'erreur, comme le fait Leuret; mais je réponds que si l'âme est susceptible de deux sortes de désordres aussi différens l'un de l'autre que le péché et l'erreur, je ne vois pas pourquoi elle n'en admettrait pas un troisième, à savoir la folie. J'accorde qu'il n'est pas facile de définir et de distinguer la folie de ce qui l'avoisine; cependant M. Lemoine sait très bien qu'il n'est pas aisé non plus de définir l'erreur et de la distinguer du péché, ou réciproquement, ce qui n'empêche pas que l'un et l'autre ne soient très distincts. Et puis enfin, lors même que la folie serait une espèce d'erreur, quel mal voyez-vous à cela?

Il y a, je l'avoue, dans le livre de M. Lemoine, d'autres argumens

(1) Voyez *Dictionnaire des sciences philosophiques*, article *Folie*.

beaucoup plus solides que les précédens. Il nous dit que, dans des cas nombreux et incontestables, des causes purement physiques déterminent la folie, qu'un traitement tout physique la guérit. La folie peut résulter d'une maladie, d'une chute, de la suppression d'une éruption cutanée, etc. En dehors même de ces cas de folie, nous voyons que la fièvre produit le délire, que le sommeil change les conditions de la pensée, que la catalepsie produit des états intellectuels anormaux. En outre, parmi les causes de la folie que l'on appelle des causes morales, il en est qui certainement n'agissent sur l'esprit que par l'intermédiaire des organes : par exemple, l'abus des boissons, le libertinage, ne causent la folie qu'après avoir altéré l'organisme. Eh bien! n'est-il pas rationnel de conclure de ces faits, si connus et si positifs, à ceux qui le sont moins? Nous sommes sûrs que, dans certains cas, la folie dérive d'une cause physique et se lie à un désordre de l'organisation : pourquoi n'en serait-il pas de même dans tous les cas?

Cela peut être, sans aucun doute; mais cela est-il? Voilà la question. On ne peut contester qu'il n'y ait des cas où le désordre intellectuel a sa cause dans quelque désordre organique en vertu des lois de l'union de l'âme et du corps; n'y en a-t-il pas d'autres aussi où il semble que le trouble soit exclusivement moral, et où l'organisme n'intervient qu'incidemment et subsidiairement : par exemple, lorsque la folie est causée, ce qui est très fréquent, par des chagrins domestiques, un amour contrarié, une ambition déçue, des scrupules religieux portés à l'excès? Qui pourrait nier alors que le trouble initial ne soit dans l'ordre moral? C'est là qu'il se produit, qu'il continue, qu'il s'étend, qu'il s'invétère, qu'il devient incurable. Il n'est pas besoin de faire intervenir une cause organique pour comprendre que le chagrin puisse produire la folie. Le lien entre ces deux faits est immédiat, et il est même possible d'en saisir la trace dans l'état normal. Si je viens à ressentir une grande douleur morale dans le moment où je suis occupé d'un travail intellectuel, je deviens incapable de le continuer, et si je veux m'y forcer, je ne sens mes idées ni si vives, ni si faciles, ni si suivies qu'auparavant. Une passion exclusive rend les actes raisonnables plus pénibles à accomplir. C'est là un rapport psychologique, et non organique. Supposez que ce trouble superficiel devienne plus profond, que mon libre arbitre soit suspendu, que mes idées, affranchies de leur discipline habituelle, se produisent fatalement, suivant une sorte d'automatisme : me voilà sur le chemin de la folie. Que ce délire momentané devienne chronique, c'est la folie même. Or, dans cette génération de faits, où est la nécessité d'une altération organique? Chacun sort de l'autre par la puissance

propre de l'âme, et en vertu des lois d'association ou de répulsion qui président au développement des phénomènes moraux.

Je sais ce que l'on peut répondre, et M. Lemoine a trop de perspicacité pour n'avoir pas prévu cette objection et essayé de la résoudre. Selon lui, rien n'est plus simple. Le trouble moral commence à la vérité dans l'âme, mais il amène à sa suite un trouble physique, et c'est ce trouble physique qui est la cause directe et déterminante de la folie. En un mot, il en est de toutes les causes morales comme de l'ivresse, qui n'attaque l'entendement qu'après avoir lésé le cerveau. C'est là une théorie ingénieuse, mais qui me paraît bien compliquée. N'est-ce pas comme si l'on disait : J'apprends la nouvelle de la mort d'un ami; cette nouvelle imprime une secousse anormale à mon cerveau, et à la suite de cette secousse j'éprouve une grande douleur, d'où il suivrait que le chagrin causé par la mort d'un ami ne serait en réalité que la conséquence d'un mal de tête? On ne peut admettre une pareille conséquence, et il faut reconnaître qu'il y a des liaisons immédiates entre les faits moraux. S'il en est ainsi, le désordre intellectuel ou affectif peut être un de ces faits qui se produisent spontanément dans l'âme, ou du moins dont la cause déterminante est dans un des états antérieurs de l'âme elle-même. J'avoue maintenant volontiers qu'une suite de phénomènes moraux peut avoir sa répercussion dans l'organisme; mais cette répercussion n'est qu'un effet, et non une cause : autrement c'est renverser toute la psychologie et revenir à son insu, par un chemin détourné, à l'hypothèse de l'homme-machine.

En vérité, je ne vois pas ce qui peut empêcher d'admettre que le trouble initial qui détermine la folie est tantôt dans le corps et tantôt dans l'âme, que les modifications organiques qui l'accompagnent sont tantôt la cause, tantôt l'effet. La folie est avant tout un trouble intellectuel et moral qui peut être produit par des causes diverses. C'est ainsi que dans l'état normal même nous employons, pour exciter la pensée, tantôt des moyens physiques, tantôt des moyens moraux, l'espoir d'une récompense ou une tasse de café; mais le trouble de l'esprit est un phénomène du même ordre que l'excitation de l'esprit, et il peut être produit par les mêmes causes. Sans vouloir toutefois rien nier d'une manière absolue, contentons-nous de conclure que les conditions physiologiques de la folie sont aussi obscures pour l'homme que toutes les conditions physiques de la pensée en général, et que l'étude du premier de ces problèmes fournit très peu d'élémens de solution au second.

II.

Certains savans, persuadés que le cerveau est l'organe de la pensée, mais frappés des démentis bizarres que l'expérience semble donner à cette théorie, ont été par là conduits à supposer que la plupart des erreurs commises venaient de ce que l'on voulait toujours considérer le cerveau en bloc, au lieu d'y voir un assemblage d'organes différens, associés pour un but commun. Tel est le principe de l'organologie de Gall, soutenu encore à l'heure qu'il est par de savans médecins. A l'aide de ce nouveau point de vue, toutes les contradictions apparentes que nous avons signalées dans notre premier travail peuvent s'expliquer facilement. Que signifieraient en effet la masse et le poids d'un organe complexe dont chaque partie aurait une signification déterminée? S'il y a dans le cerveau des parties nobles et des parties inférieures, comment ces différences se traduiraient-elles dans un total brut, qui enveloppe tout sans rien démêler? Tel cerveau, moins pesant que tel autre, peut lui être supérieur, si les parties consacrées à l'exercice de la pensée l'emportent, et si l'infériorité de poids ne tient qu'à la faiblesse des parties grossières, consacrées aux appétits des sens et aux besoins de la vie organique. La première chose à faire est donc de démêler dans le cerveau ses différentes parties et les diverses facultés qui y correspondent. Gall a entrepris cette œuvre, mais il en a compromis le succès par une précipitation excessive : il a voulu réaliser à lui tout seul une entreprise qui, en supposant qu'elle fût possible, demanderait peut-être plusieurs siècles d'observations et d'expériences rigoureusement suivies. Aussi pas une seule des localisations proposées par lui n'a-t-elle gardé de valeur scientifique, et son hypothèse est frappée au coin d'une témérité frivole qui n'est pas sans mélange de charlatanisme. Il faut reconnaître cependant qu'il a contribué à donner dans la science une place au principe des localisations, et que, sans avoir lui-même rien découvert, il a provoqué les recherches de ce côté; il a attiré l'attention sur la complexité de l'organe cérébral, et l'exagération même de ses vues sur le rôle des circonvolutions a été pour quelque chose dans les études plus exactes et plus profondes qui ont été faites depuis.

Disons encore que parmi les objections dirigées contre la phrénologie, il en est quelques-unes qui ne nous paraissent pas suffisamment démonstratives, et que l'on pourrait écarter du débat : ce sont certaines objections *à priori* tirées de la philosophie, et qui n'ont pas suffisamment d'autorité dans un débat essentiellement physiologique et anatomique. La philosophie en effet ne peut pas

avoir la prétention de savoir d'avance si le cerveau est un organe simple ou complexe. Interdire tel ou tel système anatomique au nom d'une doctrine philosophique, ce serait raisonner comme les théologiens du moyen âge qui condamnaient le mouvement de la terre au nom de la révélation. Que reprochait-on au docteur Gall? De détruire l'unité du moi en admettant la multiplicité des organes cérébraux, et de détruire le libre arbitre en soutenant l'innéité organique des instincts. En un mot, on reprochait à la doctrine de Gall de conduire au matérialisme et au fatalisme. Il y a réponse à ces deux objections.

Pour ce qui est du matérialisme, Gall lui-même s'expliquait en ces termes : « Quand je dis que l'exercice de nos facultés morales et intellectuelles dépend des conditions matérielles, je n'entends pas que nos facultés soient un produit de l'organisation; ce serait confondre les *conditions* avec les *causes efficientes.* » Cette distinction est précisément celle que font les spiritualistes quand on leur objecte l'influence du physique sur le moral, et elle est très à sa place ici. On dit que la pluralité des organes cérébraux est contraire à l'unité du *moi*, et M. Flourens insiste particulièrement sur cette objection. Gall répond qu'on ne voit pas pourquoi l'âme ne se servirait pas de plusieurs organes tout aussi bien qu'elle se sert d'un seul. Lors même que le cerveau ne serait pas un organe complexe, un composé d'organes, il n'en est pas moins, puisqu'il est matériel, un tout composé; or l'unité de l'âme n'est pas compromise par cette multiplicité de parties : pourquoi le serait-elle par la multiplicité des organes? L'objection de M. Flourens est d'autant moins fondée de sa part que lui-même admet certaines localisations; il distingue l'organe de l'intelligence ou le cerveau de l'organe de la sensibilité, qui est la moelle épinière, de l'organe coordinateur des mouvemens, qui est le cervelet. Que ces localisations soient plus ou moins générales, cela importe peu; toujours est-il que l'âme manifeste son activité par plusieurs organes différens, car on ne peut nier que la sensibilité et la coordination du mouvement n'appartiennent à l'âme aussi bien que l'intelligence. La pluralité des organes n'est donc pas contraire à l'unité de l'esprit.

L'imputation de fatalisme, qui est la plus répandue contre la doctrine de Gall, ne me paraît pas non plus très fondée. Que l'on accepte ou non cette doctrine, on est bien obligé de reconnaître que nos inclinations et nos passions sont plus ou moins liées à l'organisme. L'école cartésienne même, suivant en cela les traces de l'école thomiste, définissait les passions « des mouvemens de l'âme liés à des mouvemens corporels. » La vieille théorie des tempéramens et de leur influence sur les caractères peut avoir été plus ou

moins exagérée; mais l'expérience de tous les jours est là pour nous montrer que la gaîté, la tristesse, l'audace, la timidité, et beaucoup d'autres affections ont une liaison étroite avec l'organisation. Enfin les changemens qui ont lieu dans nos sentimens et nos affections sous l'influence des maladies prouvent bien aussi qu'il y a là quelque chose d'organique. Or en quoi serait-il plus immoral de lier nos instincts à la prédominance de tel organe cérébral que de les subordonner à l'ascendant de telle humeur, de tel viscère, de tel système, sanguin, lymphatique ou nerveux?

Mais, dira-t-on, si les instincts sont soumis à la prédominance de certaines parties du cerveau, si l'on naît avec la bosse du vol, de l'homicide, du libertinage, que devient le libre arbitre? A cette objection, Gall répondait par une distinction très juste et très philosophique, par la distinction du désir et de la volonté. Il disait qu'il ne faut pas confondre les instincts avec la faculté de les gouverner, de les discipliner, de les diriger vers une fin donnée, que ce qui est lié à l'organisation ce sont les instincts, que ce qui appartient à l'âme c'est la volonté, que la volonté peut modifier les effets de l'organisme, que c'est là du reste une difficulté qui subsiste dans tous les systèmes, puisque dans tous les systèmes il faut bien accorder qu'il y a des instincts innés, quelquefois même de mauvais instincts. L'influence de l'hérédité sur les penchans est incontestable, et la religion elle-même reconnaît cette hérédité et innéité des mauvais instincts, puisque c'est principalement sur cette donnée qu'elle fonde la doctrine du péché originel. La phrénologie n'était nullement coupable en cherchant le siége organique de ces différens instincts, et elle n'était point par là plus contraire au spiritualisme que toute autre doctrine physiologique.

On aurait donc dû se dispenser de ces argumens, qui, outre leur faiblesse intrinsèque, ont un grand inconvénient : c'est que si à un jour donné la science venait à démontrer la doctrine des localisations (ce qui n'a rien d'impossible), le spiritualisme se trouverait battu par ses propres armes. J'approuve donc l'ingénieux psychologue qui, dans son livre récent sur la *Phrénologie spiritualiste*, soutient que la doctrine de Gall peut se concilier avec le plus pur spiritualisme. Le docteur Castle défend solidement sur ce point la doctrine de son école, souvent compromise, il faut le dire, par les imprudentes exagérations des adeptes. Cependant, si la phrénologie ne paraît pas avoir été atteinte par les objections *à priori* que l'on a dirigées contre elle, on peut dire qu'elle a tout à fait succombé sur le terrain des faits et de l'expérience. La physiologie et la psychologie se sont trouvées d'accord pour écarter de la science une hypothèse aussi superficielle qu'erronée. M. Adolphe Garnier, dans

une polémique impartiale et pénétrante, a fait la part du vrai et du faux avec une justesse et une équité d'appréciation bien rares dans la controverse. Le docteur Castle n'hésite pas à lui donner raison sur les points les plus importans; il reconnaît qu'une bonne organologie suppose préalablement une psychologie bien faite, et que la psychologie elle-même ne peut se faire sans l'observation de la conscience. C'est sur ces bases qu'il entreprend de régénérer la phrénologie. J'applaudis volontiers à son entreprise, et j'accorde qu'il y a beaucoup de bonne psychologie dans son livre. Seulement j'y cherche, je l'avoue, la phrénologie; elle n'y est guère que pour mémoire, et cette défense sensée et honnête ressemble plutôt à une retraite honorable qu'à une apologie victorieuse.

Si faible que fût la psychologie des phrénologues, elle était encore supérieure à leur organologie. Là tout est hypothétique, chimérique, arbitraire. Mauvaise méthode, assertions erronées, preuves ridicules, tout se rencontre pour constituer une mauvaise hypothèse scientifique. Aujourd'hui que la question peut être considérée comme jugée, résumons les diverses objections devant lesquelles la phrénologie a succombé. Elles sont de deux sortes : les unes générales, les autres particulières.

La méthode des phrénologues était mauvaise. Quoi de plus grossier par exemple, de plus empirique, de moins précis que le procédé de Gall, tel qu'il nous le rapporte lui-même? Il faisait venir des portefaix, les enivrait, afin que l'abandon du vin lui révélât leur vrai caractère; puis il tâtait leurs bosses et cherchait des analogies et des rencontres entre le caractère qu'il avait cru découvrir et les protubérances de leurs crânes. Ou bien encore il consultait les bustes anciens, bustes toujours plus ou moins authentiques, mais qui d'ailleurs, comme on peut le présumer, n'avaient guère la prétention de reproduire tous les accidens du crâne. Il allait même jusqu'aux portraits, et on le voit citer sérieusement comme une autorité le portrait de Moïse! Est-ce avec de pareils procédés que l'on peut fonder une science aussi délicate que celle de la physiologie de la pensée? Plus tard, les phrénologues ont fait usage de l'anatomie comparée; mais, si l'on en croit l'un d'entre eux, ce serait avec une grande inexpérience. Voici comment s'exprime M. Vimont. « L'ouvrage de Spurzheim, nous dit-il, contient une multitude d'erreurs extrêmement graves. Toutes les figures servant à l'explication sont imaginaires. Il est complétement dépourvu d'anatomie et de physiologie comparée. L'ouvrage de M. Combes me paraît encore au-dessous de celui de Spurzheim pour la représentation des objets. Un anatomiste un peu distingué ne peut réellement jeter les yeux sur ces figures sans éprouver un sentiment pénible, tant elles

sont peu conformes à celles que la nature nous offre. » Je laisse à décider aux anatomistes si M. Vimont a su lui-même éviter les erreurs qu'il reproche à ses confrères. Toujours est-il que les fondateurs de la secte avaient des connaissances bien peu positives.

La seconde faute des phrénologues est d'avoir compliqué leur hypothèse physiologique de ce qu'ils appelaient la crânioscopie, qui consistait, comme on sait, à reconnaître et à mesurer les facultés de l'âme par l'inspection extérieure du crâne. Suivant eux, les circonvolutions du cerveau, siége des facultés intellectuelles et morales, se manifestaient extérieurement par des protubérances, vulgairement appelées *bosses*, qui servaient à juger de l'intérieur par l'extérieur. Cette méthode n'avait pour but que de séduire la multitude par la prétention d'une soi-disant révélation des caractères. En suivant cette voie, les phrénologues se sont mis à lutter avec les chiromanciens et les diseurs de bonne aventure, et s'ils entraînaient par là la superstition, toujours avide d'extraordinaire et d'inconnu, c'était au détriment de la vraie science. Les anatomistes en effet nous apprennent que le crâne ne se moule pas sur les circonvolutions cérébrales; il ne les représente, nous dit M. Flourens, que par sa face interne, et non par sa face externe. Souvent même la forme du cerveau n'est pas la même que la forme du crâne. M. Lélut en donne pour exemple le blaireau, le renard et le chien, qui diffèrent beaucoup par la forme de leurs crânes, mais chez lesquels le cerveau est, à peu de chose près, identique.

Si des crânes nous passons au cerveau, la difficulté est d'y déterminer avec précision des organes vraiment distincts. Sans doute l'encéphale, comme nous l'avons vu, est un organe complexe, et c'est là qu'on pourra, avec le plus de succès, établir certaines localisations; mais si l'on se borne aux hémisphères cérébraux, ils semblent bien être un seul et même organe, ou du moins un double organe homogène, semblable aux deux poumons, aux deux yeux, etc. Quant à décomposer anatomiquement les hémisphères par le moyen des circonvolutions, rien de plus difficile et de moins précis. Ces circonvolutions en effet se continuent les unes les autres comme les plissemens d'une étoffe, et ne se séparent point rigoureusement : il n'y a en réalité qu'une surface unie, qui, pour se caser plus aisément dans une boîte fermée, qui est le crâne, se replie sur elle-même et paraît se diviser en se rassemblant (1). Aussi les anatomistes qui, avec Desmoulins, voyaient dans le développement des

(1) Il faut remarquer toutefois que les plissemens ne se font pas d'une manière arbitraire, et que les circonvolutions ont des places fixes et déterminées, ce qui a permis de les désigner par des chiffres; mais cela ne détruit pas ce que nous venons de dire de la continuité et de l'homogénéité de l'organe cérébral.

circonvolutions les indices du progrès intellectuel voulaient-ils simplement dire que plus il y a de circonvolutions, plus il y a de matière cérébrale dans un espace donné. Il n'y a pas là toutefois cette délimitation précise qui permet de distinguer un organe d'un autre. « Encore, dit M. Leuret, si les phrénologues se fussent attachés à lier exactement telle faculté à telle circonvolution déterminée, il y aurait là quelque chose de positif et de digne d'examen; mais non, ils font avec un crayon des départemens sur des cartes. De limites naturelles sur les crânes ou sur le cerveau lui-même, on ne se donne pas la peine d'en indiquer. » M. Leuret fait cette remarque à propos des planches de M. Vimont, qui, on l'a vu, est si sévère lui-même pour celles de Spurzheim et de M. Combes. Enfin le système de Gall supposerait que le siége des facultés serait situé à la surface du cerveau. Or, lui répond M. Flourens, on peut enlever à un animal, soit par devant, soit par derrière, soit par côté, soit par en haut, une portion assez étendue de son cerveau sans qu'il perde aucune de ses facultés.

La question la plus importante soulevée par la doctrine phrénologique, et qui même aujourd'hui n'est pas encore entièrement jugée, est de savoir si les parties antérieures du cerveau, et que l'on appelle les lobes frontaux, ne seraient pas le siége spécial des facultés de l'entendement. Ce qui paraît avoir conduit à cette théorie, c'est ce fait de sens intime qui nous fait localiser la pensée dans cette partie de la tête; c'est là en effet, et ce n'est pas par derrière, que nous nous sentons penser. Il s'agit là cependant d'un phénomène très complexe, qui n'a peut-être pas toute la valeur que l'on pourrait croire. En général, les localisations subjectives sont pleines d'incertitude. On sait que les amputés souffrent dans les organes qu'ils ont perdus; on sait que les lésions des centres nerveux se font sentir surtout aux extrémités. Ce qui est plus décisif encore et se rapporte de plus près au fait en question, c'est que, d'après les phrénologues (et en cela les physiologistes leur donnent raison), les affections, les émotions, les passions, ont leur siége dans le cerveau : or il ne nous arrive jamais de les localiser là; nous n'avons pas conscience d'aimer par la tête, mais par le cœur. Ce n'est cependant pas dans le cœur qu'est le siége de l'affection. Si donc nous nous trompons en localisant dans le cœur les affections qui n'y sont pas, nous pouvons nous tromper en localisant la pensée dans la partie antérieure du cerveau (1). D'ailleurs la localisa-

(1) Je sais que M. Claude Bernard, dans un travail qu'a publié la *Revue* (1er mars 1865), a essayé de réhabiliter le cœur. Il a montré qu'il n'y a pas une seule des émotions ou affections qui ne retentisse dans le cœur, et que les plus fugitives, les plus délicates impressions du cerveau se traduisent en altérations des battemens du cœur.

tion de l'intelligence dans les lobes antérieurs soulève de graves objections. M. Leuret par exemple fait observer qu'à mesure qu'on descend de l'homme aux animaux inférieurs, ce ne sont pas les parties antérieures du cerveau qui viennent à manquer, ce sont les postérieures, celles-là précisément où Gall localise les facultés animales. Pour répondre à cette difficulté, les phrénologues déplacent les facultés et les font marcher avec le cerveau; mais, dit M. Leuret avec raison, si les organes peuvent ainsi se déplacer et aller d'arrière en avant, ils peuvent tout aussi bien aller d'avant en arrière, et alors pourquoi les organes frontaux n'iraient-ils pas se ranger sous le pariétal? Les organes n'ayant plus de place fixe, il est impossible de les déterminer. S'ils sont liés au contraire d'une manière rigoureuse à telle faculté, cette faculté doit disparaître avec eux; par conséquent les instincts purement animaux doivent disparaître ou être plus faibles chez les mammifères inférieurs et l'intelligence rester au moins égale, puisque c'est la partie postérieure du cerveau qui disparaît, et non l'antérieure. C'est certainement là un des argumens les plus forts contre la doctrine phrénologique. D'autres faits non moins graves déposent contre la localisation des facultés intellectuelles dans les parties antérieures du cerveau: c'est d'abord le fait signalé par M. Lélut, à savoir que cette partie du cerveau est égale chez les idiots à ce qu'elle est chez les autres hommes; ce sont enfin de nombreux cas pathologiques d'où il résulte que les mêmes troubles intellectuels peuvent se produire, dans quelque partie du cerveau qu'ait eu lieu la lésion, soit en avant, soit en arrière, soit sur les côtés. Les phrénologues expliquent ces faits en disant que lorsque la blessure ou le mal se produit par derrière, les parties antérieures sont sympathiquement malades; mais on pourrait faire le raisonnement inverse avec la même autorité, et par là toutes les indications de l'anatomie pathologique sont entachées d'incertitude et d'obscurité (1). Enfin l'on cite de nombreux cas de lucidité intellectuelle coïncidant avec les lésions de la partie antérieure du cerveau.

Une dernière objection très grave contre la phrénologie, et même contre le principe des localisations cérébrales en général, se tire des vivisections, qui n'ont jamais permis de surprendre une faculté isolée des autres. Nous avons vu que, suivant M. Flourens, on peut enlever dans un animal une partie considérable du cerveau sans qu'aucune faculté soit perdue; mais, au-delà d'une certaine

Ces faits sans doute sont éminemment curieux : toujours est-il que le cœur ne fait que recevoir le contre-coup de ce qui se passe dans le cerveau : c'est dans le cerveau qu'a lieu le phénomène initial, et de celui-là nous n'avons nulle conscience.

(1) Voyez Longet, *Anatomie comparée du système nerveux*, t. Ier, p. 279.

limite, si l'une disparaît, toutes disparaissent. La contre-épreuve de cette expérience est très curieuse. On peut conduire l'opération de telle sorte que la lésion guérisse et que les fonctions renaissent. Eh bien! dès qu'une faculté renaît, toutes renaissent. Tout se perd, tout renaît à la fois. C'est là du moins ce que nous affirme M. Flourens, et il y trouve la preuve physiologique de l'unité de l'intelligence.

On a fait observer, à l'appui de la phrénologie, que dans la folie les facultés peuvent être surprises dans un certain état d'isolement. On voit en effet telle faculté persister, telle autre disparaître. La mémoire subsiste souvent seule dans la ruine de toutes les facultés; le raisonnement continue souvent à s'appliquer à des idées fausses avec une singulière subtilité. Réciproquement, tel ordre de pensées, tel ordre d'affections peut disparaître seul, le reste demeurant intact. On a toutefois répondu à cette objection que ces faits sont absolument analogues à ceux qui se produisent dans l'ordre de nos sensations, sans que l'on soit pour cela obligé de conclure à la diversité des siéges organiques. Ainsi tous les nerfs sensitifs de la peau ont assurément les mêmes propriétés (1), et cependant un malade peut perdre la sensation de température et conserver la sensation de douleur, de tact, et réciproquement. Il en est de même des autres sens; on peut avoir la perception de telle couleur et non de telle autre, ressentir encore le goût du sucre, perdre le goût du sel, etc.; ces perturbations étranges et isolées nous conduiront-elles à localiser chacune de ces sensations? Non sans doute. Ainsi un même organe peut perdre tel de ses modes d'action sans qu'on ait le droit de mettre en doute son unité.

Telles sont les raisons générales qui ont été invoquées contre la doctrine phrénologique, et il est impossible d'en méconnaître la valeur; mais, indépendamment de ces objections, qui atteignent la théorie générale, on peut dire que de toutes les localisations proposées par les phrénologues aucune n'a été confirmée par l'expérience. Par exemple, le cervelet avait été proposé par Gall comme

(1) C'est ce qu'affirme M. Vulpian dans ses leçons du Muséum; mais est-il bien démontré que les nerfs tactiles jouissent tous des mêmes propriétés et sont tous homogènes? Gratiolet paraissait incliner à l'opinion opposée. « Les sens, disait-il (*Anatomie comparée du système nerveux*, p. 403), sont moins simples qu'on ne l'avait supposé, et il est probable *que les nerfs d'un même sens contiennent plusieurs variétés de filamens élémentaires*. Gall admettait dans le nerf optique l'existence d'autant d'élémens doués de propriétés spéciales que nous pouvons distinguer de couleurs. Certaines expériences de M. Claude Bernard confirment ces vues quant au sens du goût, et la pluralité des sens du toucher n'est plus un doute pour personne. » Ce qui paraît du reste certain, c'est qu'il est impossible d'admettre autant d'espèces de nerfs qu'il y a d'espèces de sensations, car il en faudrait un nombre infini.

l'organe de l'instinct de propagation. Il est inutile d'insister sur les faits qui ont renversé cette doctrine; mais il n'y en a pas de mieux réfutée (1). L'organe de l'amour des enfans ou philogéniture, placé par Gall à l'extrémité postérieure des hémisphères cérébraux, formait, suivant lui, une saillie très frappante chez les femmes et chez les femelles des animaux. M. Lélut a trouvé cette saillie sur un grand nombre de crânes de voleurs, et parmi les animaux indifféremment chez le mâle et la femelle. On sait que l'on a trouvé l'organe du meurtre chez le mouton. Broussais a essayé de justifier la doctrine de Gall sur ce point, et soutient que la destruction des végétaux peut très bien être assimilée à celle des animaux : il n'y a donc rien d'étonnant à ce que l'organe de la destruction puisse se rencontrer chez le mouton aussi bien que chez le chien; mais Gall avait établi précisément cet organe sur la comparaison des carnivores et des frugivores. « Il existe, disait-il, chez les carnassiers des parties cérébrales dont les frugivores sont privés. » D'ailleurs aucune localisation n'a été mieux réfutée que celle de l'organe du meurtre. M. Lélut, qui a eu entre les mains un très grand nombre de crânes d'assassins, n'y a jamais rien trouvé d'exceptionnel. Le célèbre Fieschi n'avait pas non plus l'organe de la destruction. L'organe de la vénération encore est très remarquable chez le mouton. Broussais explique ce singulier fait par la docilité du mouton à se soumettre au chien; mais il se trouve que le même organe se rencontre chez le loup, le tigre et le lion. L'organe de la musique est beaucoup plus développé chez l'âne, le loup et le mouton que chez l'alouette, le pinson et le rossignol. Enfin l'organe de la propriété, très saillant, suivant Gall, chez les voleurs opiniâtres et chez les idiots enclins à voler, ne se trouve, selon M. Lélut, ni chez les uns ni chez les autres.

Ces faits, qu'il est inutile de multiplier, suffisent pour établir que l'hypothèse phrénologique n'avait aucun fondement sérieux dans l'expérience, et qu'elle n'était qu'une œuvre d'imagination, ou tout au moins une conjecture prématurée. Cependant il serait imprudent de dire que le principe des localisations cérébrales est entièrement et définitivement réfuté. Les expériences mêmes de M. Flourens ne peuvent pas aller jusque-là, car il est bien difficile de savoir au juste ce qui se passe dans une tête de poule ou de pigeon, et affirmer que les facultés disparaissent ou reparaissent toutes à la fois dépasse peut-être ce que notre science sait de la psychologie des poules. De plus, sans méconnaître l'abus que l'on

(1) Sur ces faits et tous ceux que je cite plus loin, on peut consulter : *Rejet de l'organologie*, par le docteur Lélut, *De la Phrénologie*, par M. Flourens, le premier volume de M. Leuret, *Anatomie comparée*, etc.

peut faire des raisons *à priori*, il est difficile cependant de ne pas être frappé des paroles suivantes de M. Broca : « je ne puis admettre, dit-il, que la complication des hémisphères cérébraux soit un simple jeu de la nature, que la scissure de Sylvius ait été faite uniquement pour donner passage à une artère, que la fixité du sillon de Rolando soit un pur effet du hasard, et que les lobes occipitaux aient été séparés des lobes temporaux et pariétaires à cette seule fin d'embarrasser les anatomistes. On trouve par l'embryogénie que les cinq lobes de chaque hémisphère (le frontal, le pariétal, le temporal, l'occipital, l'insula) sont des organes distincts et indépendans. Or je ne puis me défendre de croire que des organes distincts ont des fonctions distinctes (1). »

Indépendamment de ces raisons *à priori*, il est déjà certain aujourd'hui que l'encéphale au moins, sinon le cerveau, est un organe complexe dont les diverses parties ont chacune son rôle, quoique rien ne soit plus difficile à déterminer par l'expérience. C'est ainsi que la moelle allongée paraît être le principe des mouvemens de la respiration. Le cervelet, suivant M. Flourens, serait l'organe de l'équilibre, de l'harmonie, de la coordination des mouvemens, et cette doctrine, quoique contestée, paraît de plus en plus autorisée dans la science. Les tubercules quadrijumeaux ont une grande importance dans la vision, et l'ablation de ces tubercules entraîne la cécité. Les lobes olfactifs, qui manquent chez l'homme, mais qui existent chez les animaux, sont liés au sens de l'odorat. Enfin les hémisphères cérébraux eux-mêmes sont considérés encore, nous l'avons vu, par certains médecins comme des organes complexes; on y distingue la substance grise de la substance blanche, et c'est dans la première, qui forme l'écorce du cerveau, que MM. Parchappe, Foville, Broca, placent le siége de la pensée. A l'heure qu'il est même, on discute avec ardeur dans le camp médical la localisation de la faculté du langage dans les lobes antérieurs du cerveau, et certains faits pathologiques, constatés par MM. Bouillaud, Broca et autres, semblent autoriser cette hypothèse, très contestée, il est vrai, par d'autres observateurs (2). Enfin Gratiolet lui-même, tout opposé qu'il est à la théorie des localisations, admet

(1) *Bulletin de la société anthropologique*, t. II, page 195. On objectera sans doute que M. Broca fait usage ici du principe des causes finales, dont certains savans ont une sainte horreur; mais il est facile, dans la phrase que nous citons, de remplacer les mots de *fin* et de *but* par les mots de *résultat* et d'*effet*, de manière à ce que l'orthodoxie scientifique ne soit pas blessée.

(2) Sur cette question curieuse de l'*aphasie, alalie, aphémie* (perte de la faculté du langage sans perte d'intelligence), on peut consulter Trousseau, *Clinique médicale*, t. II, deuxième édition, *Bulletin de la Société d'anthropologie*, 1862, *Bulletins de l'Académie de médecine*, mai et juin 1865.

cependant que les parties antérieures du cerveau ont plus de dignité que les parties postérieures, ce qui indique évidemment quelque différence dans le rôle de ces parties. De plus il admet dans le cerveau des départemens distincts, non pour l'intelligence, mais pour les sensations, les nerfs olfactifs, gustatifs, optiques aboutissant à des parties différentes du cerveau. Or de la prédominance de tel ou tel système sensitif peuvent résulter évidemment de grandes différences dans les instincts et les habitudes de l'animal. Même chez l'homme, certains talens très circonscrits et très déterminés pourraient encore s'expliquer dans cette hypothèse, et l'on reviendrait ainsi par un chemin détourné à une doctrine qui ne serait pas très éloignée de celle de Gall. Si l'on analyse toutefois les faits précédens, on verra qu'ils établiraient seulement des siéges différens soit pour la sensibilité, soit pour le mouvement, mais que jusqu'ici l'on n'a rien trouvé qui ressemble à une décomposition de l'intelligence (1) ni même des facultés affectives. La question est donc toujours en suspens, ou, pour mieux parler, l'unité du cerveau comme organe d'intelligence et de sentiment peut être considérée comme le fait le plus vraisemblable dans l'état actuel de la science.

III.

Jusqu'ici, nous ne nous sommes occupé que des rapports extrinsèques de la pensée et du cerveau. En effet, que la masse, le poids absolu ou relatif, les lésions matérielles, les développemens anormaux, puissent correspondre à un certain degré d'intelligence, ce sont là des relations tout empiriques qui ne disent rien à l'esprit, de simples rapports de coïncidence et de juxtaposition qui laissent parfaitement obscure la question des vrais rapports, des rapports intrinsèques et essentiels du cerveau et de la pensée. Prétendrait-on connaître la nature ou l'action d'une locomotive, parce qu'on saurait que, pour transporter une somme donnée de voyageurs, elle doit avoir tel poids déterminé, ou parce qu'on saurait encore qu'étant brisée, elle devient incapable de faire son service? Non, sans doute; le bon mécanicien est celui qui sait dé-

(1) Le fait le plus important, s'il était bien établi, serait la localisation de la faculté du langage dans les lobes antérieurs du cerveau; mais là encore je ne vois guère qu'un phénomène de motilité. Dans la plupart des cas cités en effet, les malades, en perdant la faculté d'articuler des sons, ne perdent pas pour cela la faculté de comprendre la parole des autres, ni même de s'exprimer par gestes. Le sens du langage n'est donc pas radicalement détruit. Il résulterait seulement de là qu'il y a une sorte de mutisme cérébral, comme il y a une cécité cérébrale; mais le mutisme, à proprement parler, n'est pas un phénomène d'intelligence, quoiqu'il ait des effets sur l'intelligence.

composer la machine, en démonter tous les ressorts, en démontrer les mouvemens, et qui nous fait comprendre comment ces mouvemens sont appropriés au genre d'action qu'elle doit produire. La vraie science du cerveau devrait donc comprendre, outre la description anatomique de cet organe, une analyse de ses opérations et nous faire voir comment ces opérations sont liées au résultat final, qui est la pensée. Il est inutile de dire que cette partie de la science est non-seulement dans l'enfance, mais que même elle n'existe absolument pas.

Deux hypothèses célèbres ont été proposées pour expliquer les fonctions cérébrales, l'hypothèse des esprits animaux et l'hypothèse des fibres vibratoires. La première, qui date de l'antiquité, a été rendue célèbre par Descartes et par son école; la seconde aurait été introduite par le docteur Briggs, professeur d'anatomie de Newton. D'autres enfin, Newton lui-même, Hartley et Bonnet, paraissent avoir combiné les deux hypothèses en substituant aux esprits animaux un fluide plus général, qui a obtenu de plus en plus de crédit dans la science moderne, l'éther.

L'hypothèse des esprits animaux consistait à supposer que les nerfs sont de petits tubes creux, remplis d'une sorte de vapeur composée des parties les plus subtiles du sang et sécrétée par le cerveau : ce sont de petits corpuscules ronds qui, par leur extrême ténuité, échappent aux sens, et par leur extrême mobilité sont susceptibles des situations les plus variées. Descartes et Malebranche se servaient de ces corpuscules ou esprits pour expliquer non-seulement les mouvemens musculaires, ce qui se comprendrait aisément, mais la mémoire, l'imagination, les passions. On a opposé à cette hypothèse qu'elle est démentie par l'observation, qui n'a jamais réussi à découvrir la structure tubulaire des nerfs. Cette objection n'est pas très démonstrative, car, outre que beaucoup de savans physiologistes soutiennent aujourd'hui que les nerfs sont creux, cela importe assez médiocrement; si on considère en effet les esprits animaux comme un fluide analogue aux fluides impondérables, ils n'auraient guère besoin, pour traverser les nerfs, d'un tube visible à nos sens, la lumière et la chaleur traversant des corps qui nous paraissent parfaitement pleins. Les esprits animaux, ressuscités de nos jours sous le nom de fluide nerveux, n'ont donc rien d'inadmissible. Quant à la théorie vibratoire, on a objecté que les fibres du cerveau, étant molles et humides, ne sont pas susceptibles de ce genre de mouvement, qui suppose une certaine tension. Cette objection est très forte contre le système du docteur Briggs, qui supposait que les fibres cérébrales, semblables aux cordes d'un instrument, ont des vibrations différentes selon la

longueur et le degré de tension; mais si l'on suppose les fibres cérébrales divisées en parties infiniment petites, plongées dans un milieu élastique très subtil, tel que l'éther, on peut concevoir que des vibrations propagées par l'éther se communiquent à chacune de ces parties infinitésimales de la fibre cérébrale. Il n'y a rien là sans doute d'absolument impossible, et il n'est pas interdit de faire des recherches et des conjectures dans cette direction. Tout ce que l'on peut dire sur ces hypothèses, c'est qu'elles n'ont été ni réfutées ni établies, et qu'elles restent dans le domaine libre de la fantaisie et de la conjecture.

Au reste, la physiologie, par l'organe de ses plus grands maîtres, n'hésite pas à reconnaître la profonde ignorance où nous sommes encore, où nous serons peut-être toujours, sur les fonctions cérébrales. « Les fonctions du cerveau, dit Cuvier, supposent l'influence mutuelle, à jamais incompréhensible, de la matière divisible et du *moi* indivisible, hiatus infranchissable dans le système de nos idées et pierre éternelle d'achoppement dans toutes les philosophies. Non-seulement nous ne comprenons pas et nous ne comprendrons jamais comment des traces quelconques imprimées dans notre cervelle peuvent être perçues de notre esprit ou y produire des images, mais, quelque délicates que soient nos recherches, ces traces ne se montrent en aucune façon à nos yeux, et nous ignorons entièrement quelle est leur nature. »

Le savant et profond physiologiste allemand Müller s'exprime en termes non moins significatifs. « Il est bien vrai, dit-il, que les changemens organiques du cerveau font quelquefois disparaître la mémoire des faits qui se rapportent à certaines périodes ou à certaines classes de mots, tels que les substantifs, les adjectifs; mais cette perte ne pourrait être expliquée au point de vue matériel qu'en admettant que les impressions se fixent d'une manière successive dans des portions stratifiées du cerveau, *ce à quoi il n'est pas permis de s'arrêter un seul instant*... La faculté de conserver ou de reproduire les images ou les idées des objets qui ont frappé les sens ne permet pas d'admettre que les séries d'idées soient fixées dans telles ou telles parties du cerveau, par exemple dans les corpuscules ganglionnaires de la substance grise, car les idées accumulées dans l'âme s'unissent entre elles de manières très variées, telles que les relations de succession, de simultanéité, d'analogie, de dissemblance, et ces relations varient à chaque instant. » Müller ajoute : « D'ailleurs, si l'on voulait attribuer la perception et la pensée aux corpuscules ganglionnaires et considérer le travail de l'esprit, — quand il s'élève des notions particulières aux notions générales, ou redescend de celles-ci à celles-là, — comme l'effet d'une exaltation

de la partie périphérique des corpuscules ganglionnaires relativement à celle de leurs parties centrales ou de leur noyau relativement à leur périphérie, si l'on prétendait que la réunion des conceptions en une pensée ou en un jugement qui exige à la fois l'idée de l'objet, celle des attributs et celle de la copule, dépend du conflit de ces corpuscules et d'une action des prolongemens qui les unissent ensemble, si l'on prétendait que l'association des idées dépend de l'action soit simultanée, soit successive, de ces corpuscules, — on ne ferait que se perdre au milieu d'hypothèses vagues et dépourvues de tout fondement (1). »

De tout ce qui précède, je ne crois pas qu'il soit bien téméraire de conclure que nous ne savons rien, absolument rien, des opérations du cerveau, rien des phénomènes dont il est le théâtre lorsque la pensée se produit dans l'esprit. Admettons pourtant que toutes les questions que nous avons signalées soient résolues, que l'on sache avec précision que la pensée correspond à un mouvement du cerveau, et de quel genre est ce mouvement, admettons même que l'on puisse suivre dans le dernier détail la correspondance des mouvemens et des pensées : que saurons-nous de plus, si ce n'est qu'il y a là deux ordres de phénomènes constamment associés, qui même pourront être considérés comme réciproquement causes les uns des autres, mais qui sont absolument incomparables et irréductibles? On pourra bien dire : La pensée est liée au mouvement; mais on ne dira pas : La pensée est un mouvement.

C'est cependant cette dernière formule. qui jouit aujourd'hui d'une certaine popularité dans quelques écoles. Or il me semble que cette proposition, si elle n'est pas une métaphore hyperbolique, est absolument inintelligible et recouvre un véritable nonsens. Le mouvement est un mouvement, et la pensée est une pensée; l'un ne peut pas être l'autre. Le mouvement est quelque chose d'objectif, d'extérieur, c'est la modification d'une chose étendue, figurée, située dans l'espace. Au contraire il m'est impossible de me représenter la pensée comme quelque chose d'extérieur : elle est essentiellement un état intérieur. Par la conscience, je ne puis saisir en moi ni forme, ni figure, ni mouvement, et par les sens au contraire, qui me donnent la figure et le mouvement, je ne puis saisir la pensée. Un mouvement peut être rectiligne, circulaire, en spirale : qu'est-ce qu'une pensée en spirale, circulaire ou rectiligne? Ma pensée est claire ou obscure, vraie ou fausse : qu'est-ce qu'un mouvement clair ou obscur, vrai ou faux? En un mot, un mouvement pensant implique contradiction.

(1) Müller, *Physiologie*, t. II, liv. VI, sect. I, chap. II, trad. franç., p. 493.

A la vérité, on peut retourner la formule de M. Moleschott, qui soutient cette théorie, et au lieu de dire : La pensée est un mouvement, on dira : Le mouvement est une pensée; mais cette seconde proposition est le renversement de la première. Loin d'expliquer la pensée par la mécanique, on explique la mécanique par la pensée. Je ne suis pas porté à croire que cette seconde proposition soit plus vraie que la précédente. En tout cas, elle est préférable, et nous n'avons pas à nous en occuper ici.

Écartons aussi du débat actuel (car il ne faut pas mêler toutes les questions) la grande hypothèse suivant laquelle toutes les pensées ou tous les mouvemens de l'univers ne sont que les modes d'une même substance, d'un substratum universel, qui absorbe toutes les différences dans son indivisible unité. Nous ne sommes pas en mesure de discuter ici cette séduisante et redoutable doctrine. Réduisant la question à des termes précis, nous disons : La pensée est-elle un phénomène que la série des phénomènes matériels amène dans son développement? Si nous circonscrivons dans l'ensemble des phénomènes matériels de l'univers cette portion limitée que nous appelons un corps, un cerveau, la pensée est-elle à ce cerveau ce que la forme ronde est à la sphère, ce que le mouvement est à la pierre qui tombe, ce que le droit ou le courbe est au mouvement? Non, la pensée a une source plus haute, et fussions-nous spinoziste, nous dirions encore que la pensée a sa source en Dieu, et que les phénomènes corporels qui l'accompagnent n'en sont que les conditions extérieures et les symboles imparfaits.

Ceux qui soutiennent que la pensée est un mouvement font valoir deux considérations empruntées aux nouvelles découvertes de la science. — Nous voyons, disent-ils, les vibrations de l'éther se changer en lumière; nous voyons la chaleur se transformer en mouvement, et le mouvement en chaleur. Une même force peut donc se manifester sous deux formes différentes, et il n'y a pas de contradiction à supposer que les mouvemens du cerveau se transforment en pensée. — Ceux qui se servent de ces comparaisons ne s'aperçoivent pas qu'ils tombent dans ce genre de sophisme qui consiste à prouver le même par le même (*idem per idem*) : c'est ce qu'il n'est pas difficile d'établir.

On nous oppose que les vibrations de l'éther deviennent de la lumière et de la couleur sans être en elles-mêmes ni lumineuses, ni colorées; mais on oublie ce que les cartésiens avaient déjà si profondément aperçu, à savoir que le mot de lumière signifie deux choses bien distinctes : d'une part, quelque chose d'extérieur, la cause objective, quelle qu'elle soit, des phénomènes lumineux, cause qui subsiste pendant, avant, après la sensation, et indépen-

damment d'elle; d'autre part, la sensation lumineuse elle-même, qui n'est rien en dehors du sujet sentant. Or, si l'on en croit les physiciens, cette cause extérieure des phénomènes lumineux, ce quelque chose qui subsiste dans l'absence de tout sujet sentant et de toute sensation actuelle, paraît n'être qu'un mouvement vibratoire d'un milieu élastique conjectural appelé éther. On a donc raison de dire que la lumière prise en soi est un mouvement; mais, prise en soi, elle n'a rien de semblable à ce que nous appelons lumière, et tant qu'elle n'a pas rencontré un sujet sentant, elle n'est rigoureusement qu'un mouvement et pas autre chose. Jusqu'ici point de transformation.

Maintenant les vibrations de l'éther arrivent jusqu'à l'œil, et par le moyen du nerf optique elles déterminent une action inconnue, à la suite de laquelle a lieu la sensation de lumière. Ce que nous appelons lumière nécessite donc la rencontre d'un objet sensible et d'un sujet sentant. Avant l'apparition du premier animal doué de vision, il n'y avait point de lumière, et c'est seulement alors que l'on a pu dire que la lumière fut. Ainsi cette lumière sentie est toute subjective; elle n'existe que par le sujet sentant et en lui; elle est déjà une sensation consciente — et — à quelque degré — une idée. La lumière sensation est donc profondément différente de la lumière objet; la seconde est hors de nous, la première est en nous; la seconde est une propriété parfaitement déterminée de la matière, la première est une affection du *moi*. — Mais, dira-t-on, la sensation de lumière est au moins un phénomène nerveux, un phénomène cérébral. Je réponds : Ne voyez-vous pas que c'est précisément ce qui est en question? Sans doute il se passe quelque chose dans les nerfs et dans le cerveau, et ce quelque chose peut être supposé analogue aux vibrations extérieures de l'éther; mais ce mouvement, quel qu'il soit, n'est pas encore la lumière : il ne la devient que lorsque le *moi* est apparu et avec lui la sensation consciente. Comment se fait ce passage? C'est ce que nous ne savons pas; c'est précisément le passage du matériel à l'immatériel qu'il s'agit d'expliquer. On a bien raison d'assimiler le rapport des vibrations du cerveau à la pensée et celui des vibrations de l'éther à la sensation lumineuse, car c'est une seule et même chose, la sensation étant déjà une pensée.

Le second argument dont on se sert pour prouver que le mouvement peut se convertir en pensée se tire de la transformation de la chaleur en mouvement et du mouvement en chaleur. Si le mouvement, dit-on, peut se convertir en chaleur (phénomène si différent du mouvement), pourquoi ne se convertirait-il pas en pensée? Cette objection est du même genre que la précédente. Une certaine cause

externe, dont la nature échappe à nos sens, produit sur nos organes un certain effet que l'on appelle la sensation de chaleur, et par suite on a donné le nom de chaleur à la cause qui produit cet effet; mais cette cause est très différente de la sensation qu'elle produit. Le feu n'a pas chaud, la glace n'a pas froid; on dit que l'un est chaud et que l'autre est froide, parce qu'ils sont l'un et l'autre cause de ces deux sensations contraires. Eh bien! cette cause extérieure inconnue que nous appelons chaleur peut, dans certaines conditions, disparaître à nos sens et cesser d'être sentie comme chaleur; alors il se passe en dehors de nous un autre phénomène, qui est précisément l'équivalent de la chaleur perdue, à savoir un phénomène de mouvement. La machine qui absorbe une certaine quantité de chaleur produit une certaine quantité de mouvement, et dans tous les cas ces deux quantités sont égales. En un mot, une même cause peut, selon les circonstances, produire tantôt la sensation de chaleur sur un sujet sentant, tantôt un phénomène de mouvement dans un corps qui ne sent pas. Tout ce qui résulterait de là, ce serait donc qu'une même cause peut produire sur deux substances différentes deux effets différens, mais non pas que cette cause puisse se transformer en autre chose qu'elle-même et devenir ce qu'elle ne serait pas. On ne peut donc rien conclure de là en faveur de la transformation du mouvement en pensée.

Il y a plus : la chaleur elle-même, en tant que chaleur, n'est déjà, suivant l'hypothèse la plus répandue, qu'un phénomène de mouvement, et les physiciens n'hésitent pas à n'y voir, comme pour la lumière, qu'une vibration de ce fluide impondérable que l'on appelle l'éther. Ainsi objectivement la chaleur, comme la lumière, n'est pour nous qu'un mouvement, et elle ne devient chaleur sentie que dans un sujet sentant. La chaleur sentie est donc, comme la lumière sentie, un phénomène tout subjectif, qui implique la présence de la conscience, non pas sans doute de la conscience philosophique et réfléchie, mais d'une conscience proportionnée à la sensation même. Or, la chaleur objective étant déjà un mouvement, comment s'étonner qu'elle produise des mouvemens? Seulement ce mouvement imperceptible de l'éther tantôt, se communiquant à nos nerfs, produit dans le moi ou dans l'esprit la sensation de chaleur, et tantôt, se communiquant aux corps qui nous environnent, produit des mouvemens visibles à nos sens. Il n'y a pas là la moindre métamorphose, la moindre sorcellerie. Le mouvement produit du mouvement, il ne produit pas autre chose. A la vérité, il reste toujours à expliquer comment ce qui est extérieurement mouvement détermine intérieurement la sensation de chaleur; mais c'est là, je le répète, ce qui est en question, et on retrouve toujours

deux ordres de phénomènes irréductibles, dont les uns sont la condition des autres, mais qui ne peuvent se confondre.

Ceux qui font la matière pensante rencontrent donc précisément la même pierre d'achoppement que les spiritualistes, car ils ont à expliquer, tout comme ceux-ci, le passage du matériel à l'immatériel, de l'étendue à la pensée. Encore le spiritualisme, en séparant ces deux choses, n'a-t-il devant lui que cette difficulté : comment le corps agit-il sur l'esprit et l'esprit sur le corps? Mais ses adversaires en ont une bien plus grave à résoudre, à savoir : comment le corps devient-il esprit? La pensée en effet, de quelque manière qu'on l'explique, est un phénomène spirituel, qui ne peut être représenté sous aucune forme sensible. Un corps qui pense serait donc un corps qui se transforme en esprit. Ceux qui se laissent satisfaire par une telle hypothèse ne me paraissent pas bien exigeans.

Maintenant on pourra nous dire : Si la pensée a son principe en dehors de la matière, comment se fait-il qu'elle ait absolument besoin de la matière pour naître et pour se développer? Nulle part en effet l'expérience ne nous a permis de rencontrer une pensée pure, un esprit pensant sans organe, une âme angélique dégagée de tous liens avec la matière. La superstition seule, et la plus triste des superstitions, peut faire croire que l'on communique ici-bas avec de tels esprits. Comment donc s'expliquer cette union nécessaire de l'âme et du corps? On la comprend pour ces sortes d'actions que l'âme exerce en dehors d'elle dans le monde extérieur. Pour agir sur les choses externes, il faut des instrumens; même pour exprimer sa pensée au dehors, il faut encore des instrumens. Or la pensée est un acte tout interne, où il semble que l'on n'ait besoin de rien d'extérieur. Comprend-on que l'on puisse penser avec quelque chose qui ne serait pas nous-même? Ce qui pense et ce avec quoi on pense, cela ne peut être qu'une seule et même chose. Ou le cerveau ne peut servir de rien à la pensée, ou il est lui-même la chose pensante. On comprend un instrument d'action, mais on ne comprend pas ce que pourrait être un instrument de pensée.

Voici ce que l'on peut opposer à cette difficulté. De quelque manière que l'on explique la pensée, soit que l'on admette, soit que l'on rejette ce que l'on a appelé les idées innées, on est forcé de reconnaître qu'une très grande partie de nos idées viennent de l'expérience externe. Les idées innées elles-mêmes ne sont que les conditions générales et indispensables de la pensée, elles ne sont pas la pensée elle-même. Comme Kant l'a si profondément aperçu, elles sont la forme de la pensée; elles n'en sont pas la matière. Cette matière est fournie par le monde extérieur. Il faut donc que

ce monde extérieur agisse sur l'âme pour qu'elle devienne capable de penser : il faut par conséquent un intermédiaire entre le monde extérieur et l'âme. Cet intermédiaire est le système nerveux, et comme toutes les sensations venant par des voies différentes ont besoin de se lier et de s'unir pour rendre possible la pensée, il faut un centre, qui est le cerveau. Le cerveau est donc le centre où les actions des choses externes viennent aboutir, et il est en même temps le centre d'où partent les actions de l'âme sur les choses externes.

Ce n'est pas tout. On connaît ces deux lois qui ont pu être exagérées sans doute par l'école empirique et sensualiste, mais qui restent vraies dans leur généralité : l'âme ne pense pas sans images, l'âme ne pense pas sans signes. Les images et les signes (qui eux-mêmes ne sont que des images) sont donc les conditions de l'exercice actuel de la pensée. En d'autres termes, il faut que les actions, quelles qu'elles soient, exercées sur le cerveau par les choses externes, s'y conservent d'une certaine manière pour réveiller dans l'âme les images sensibles sans lesquelles la pensée est impossible, d'où il suit que le cerveau n'est pas seulement l'organe central des sensations, le *sensorium commune;* il est l'organe de l'imagination et de la mémoire, auxiliaires indispensables de l'intelligence. On comprend donc que l'être humain, dans les conditions actuelles où il est placé, ne puisse pas penser sans cerveau. La pensée résulte du conflit qui s'établit entre les forces cérébrales dépositaires des actions extérieures et la force interne ou force pensante, principe d'unité, seul centre possible de la conscience individuelle. En ce sens, il n'est pas inexact de dire que la pensée est une résultante, car elle n'existe en acte qu'à la condition que le système cérébral auquel elle est liée soit dans un certain état d'équilibre et d'harmonie. Si l'organe des images et des signes est altéré ou bouleversé, la force pensante ne peut pas à elle toute seule exercer une fonction qui, selon les lois de la nature, exige le concours des forces subordonnées. On voit en quel sens le cerveau peut être appelé l'organe de la pensée.

Mais, s'il en est ainsi, le doute le plus grave vient envahir l'âme et la jeter dans un abîme de mélancolique rêverie. Si le cerveau est l'organe de l'imagination et de la mémoire, comme l'expérience semble bien l'indiquer, si l'âme ne peut penser sans signes et sans images, c'est-à-dire sans cerveau, qu'advient-il le jour où la mort, venant à dissoudre non-seulement les organes de la vie végétative, mais ceux de la vie de relation, de la sensibilité, de la volonté, de la mémoire, semble détruire ces conditions inévitables de toute conscience et de toute pensée? Sans doute l'âme n'est pas détruite

par là même, et elle conserve encore virtuellement la puissance de penser; mais la pensée actuelle, mais la pensée individuelle, la pensée enfin accompagnée de conscience et de souvenir, cette pensée qui dit moi, celle-là seule qui constitue la personne humaine et à laquelle notre égoïsme s'attache, comme étant le seul être dont l'immortalité nous intéresse, que devient-elle à ce moment terrible et mystérieux où l'âme, en rompant les liens qui l'unissent à ses organes, semble en même temps rompre avec la vie d'ici-bas, en dépouiller à la fois les joies et les misères, les amours et les haines, les erreurs et les souvenirs, en un mot perdre toute individualité? La science, disons-le, ne connaît pas de réponse à ces doutes et à ces questions, et là sera éternellement le point d'appui de la foi, car l'homme ne veut pas mourir tout entier; peu lui importe même que son être métaphysique subsiste, s'il ne conserve, avec l'existence, le souvenir et l'amour. Disons seulement que, si les décrets de la justice divine exigent l'immortalité personnelle de l'âme, une telle immortalité n'a rien en soi de contradictoire, quoique nous ne puissions nous faire aucune idée des conditions selon lesquelles elle serait possible. L'embryon dans le sein de la mère ne sait rien des conditions d'existence auxquelles il sera un jour appelé, et il peut croire que l'heure de la naissance est pour lui l'heure de la mort. Pour nous aussi, la mort n'est peut-être qu'une naissance, et ce que nous croyons l'extinction de la pensée n'est peut-être que la délivrance de la pensée. Si vaste que soit notre science, elle ne peut avoir la prétention d'avoir sondé l'abîme du possible et d'en avoir atteint toutes les limites. Ce qui est n'est pas la mesure de ce qui peut être. Cet appel à une vague possibilité est bien peu sans doute pour satisfaire les ardentes ambitions de notre âme; c'est assez cependant pour qu'il ne soit pas interdit à l'homme sage, suivant la belle expression de Socrate, « de s'enchanter d'une si noble espérance. »

PAUL JANET, de l'Institut.

L'EXPÉDITION DE CHINE

EN 1860

I.

PRISE DES FORTS DE TAKOU.

I. *Correspondence respecting affairs in China*, 1859-60. — II. *Papers relating to the affairs of China*, 1861. — III. *Relation de l'expédition de Chine en 1860*, rédigée au dépôt de la guerre, 1862. — IV. *Relation de l'expédition de Chine par le lieutenant de vaisseau Pallu*, 1860. — V. *Négociations entre la France et la Chine en 1860, Livre jaune du baron Gros*, 1861. — VI. *Mémoires sur la Chine*, par le comte d'Escayrac de Lauture, 1864.

Le mouvement qui entraîne aujourd'hui l'Europe vers l'extrême Orient rappelle à certains égards celui qui au XVIe siècle entraînait l'Europe vers le Nouveau-Monde. C'est bien en effet un monde nouveau que nous explorons avec toute l'ardeur de la découverte et vers lequel nous nous sentons poussés par un instinct irrésistible. Que l'on se reporte à ce qu'était, il y a vingt ans, la situation des Européens en Chine et au Japon. L'Europe n'était représentée en Chine que par des factoreries honteusement reléguées dans un faubourg de Canton, sous la tutelle impuissante d'un fonctionnaire de la compagnie des Indes et de quelques agens consulaires; au Japon, la Hollande seule, en vertu d'une tolérance alors très enviée, occupait une étroite presqu'île de quelques hectares à Nangasaki. Aujourd'hui des légations régulièrement accréditées sont en rapports directs avec les gouvernemens de Pékin et de Yédo; les communications sont ouvertes, et les Européens peuvent résider, trafi-

quer, professer leur religion dans plusieurs villes des deux empires, d'où ils s'étaient vus si longtemps repoussés comme des étrangers et même comme des barbares. L'élan est donné : les progrès accomplis sont déjà très considérables, et l'on ne doit y voir pourtant que le commencement de l'œuvre que la civilisation européenne poursuit dans ces régions éloignées de l'Asie.

Cette œuvre occupe un rang élevé, peut-être même le premier rang, parmi les entreprises de notre génération. Quelle que soit la gravité des questions politiques et religieuses qui remuent l'Europe contemporaine, ces questions, il est permis de le dire, ne sont pas nouvelles. Elles se rattachent à de vieux problèmes que le passé nous a transmis et que nous léguerons sans doute à l'avenir. Luttes d'équilibre, guerres de nationalités, conflits entre le temporel et le spirituel, tout cela est né avant nous et nous survivra. Pour ce qui est de l'Europe, ce sont toujours les mêmes drames qui se jouent sur un ancien théâtre par les mêmes acteurs, avec les mêmes passions, dans le même langage, drames interminables dont on attend vainement le dernier acte et sur lesquels il semble que le rideau ne tombera jamais. Il en est autrement du spectacle que nous présente l'Asie. La toile se lève à peine sur cette scène éloignée dont notre génération aura été la première à étudier les vastes et mystérieuses perspectives. Dès que nous y sommes apparus, nous avons observé des gouvernemens et des peuples bien différens de ceux avec lesquels nous nous étions jusque-là trouvés en rapport. Plus d'une fois déjà nous les avons combattus, et nous avons traité avec eux. Dans le combat, ils nous ont opposé une manière, nous n'oserions dire une tactique nouvelle, dans les négociations une diplomatie tout à fait originale; ennemis ou alliés, ils ont pour nous le charme de l'imprévu, et sur le lointain théâtre où nous sommes allés les chercher, nous marchons de surprises en surprises. Cela seul suffirait pour attirer de ce côté nos regards fatigués des mirages politiques de la vieille Europe; mais indépendamment de cet attrait particulier il y a dans l'étude des affaires de l'extrême Orient l'espérance d'une conclusion. Si vaste qu'elle paraisse, l'œuvre est simple. Il s'agit d'ouvrir à l'activité européenne la portion la plus populeuse et la plus riche de l'Asie, de pénétrer au sein de la Chine et du Japon, d'établir entre l'antique civilisation de ces deux contrées et la nôtre des relations politiques et commerciales dont l'une et l'autre sont appelées à retirer de grands avantages. Avec l'esprit de suite, avec la force, avec l'incontestable supériorité que nous donnent la science et l'industrie, nous sommes assurés que tôt ou tard nous atteindrons le but. C'est une entreprise purement matérielle dont les progrès peuvent se mesurer jour par jour. Elle exi-

gera plus ou moins d'efforts, de luttes armées, de négociations diplomatiques; mais, nous le répétons, elle est simple, et elle doit réussir, parce qu'elle ne froisse aucun intérêt, parce qu'elle n'est contrariée, quant à présent, par aucune de ces complications religieuses ou internationales qui se rencontrent à chaque pas sur le terrain de la politique européenne, enfin parce que tous les peuples de l'Europe et de l'Amérique, si divisés ailleurs, se trouvent là réunis et ligués pour le même dessein et prêts à s'entr'aider jusqu'à ce que l'extrême Orient leur soit définitivement ouvert.

Les héroïques aventuriers du XVIe siècle couraient à la découverte et à la conquête violente des territoires : marins et soldats, ils s'emparaient des continens et des îles où le hasard portait leurs navires, et leur plus grande gloire consistait à donner à la mère patrie des millions de sujets répartis sur des espaces sans limites. L'ambition des peuples modernes procède différemment à l'égard de l'Asie. Elle ne cherche pas à s'emparer du sol; elle ne désire point dominer sur des races vaincues. Ce qu'elle veut avant tout, c'est un triomphe à la fois moral et social, qui, laissant debout les nationalités, permette à la civilisation européenne de s'étendre pacifiquement sur des régions où la libre concurrence, substituée aux restrictions de l'ancien régime colonial, doit favoriser le développement du travail et l'échange des produits. L'Europe ne songe point à occuper des territoires en Chine ni au Japon; elle ne prétend pas davantage y introduire par la force la religion chrétienne. Ni conquête ni conversion. Elle ne revendique que la loi naturelle et le droit commun. N'est-ce point là une entreprise plus légitime que ne l'était, au XVIe siècle, celle des audacieux conquérans du Nouveau-Monde? Nous voilà engagés, non pas, comme au temps de Cortez et de Pizarre, contre des races débiles et inoffensives, mais contre des nations compactes, civilisées et armées. Si elle est plus difficile, la mission que notre siècle s'est attribuée est assurément plus généreuse et plus féconde, car elle aura pour conséquence non point l'asservissement d'une partie du monde, mais un grand bienfait assuré au monde tout entier par le rapprochement des races, par le contact des idées et par l'échange des produits.

Il importe donc de suivre attentivement les différentes phases de la révolution qui s'accomplit en Asie et d'étudier à mesure qu'elles se présentent les opérations militaires et diplomatiques par lesquelles l'Europe pratique chaque jour une trouée plus large dans les vieilles murailles de la Chine et du Japon. C'est ce qui nous engage à retracer ici l'historique de la dernière campagne entreprise contre le Céleste-Empire, campagne décisive qui a eu pour couronnement l'occupation de Pékin. Nous avons sous les yeux

les *blue-books* distribués au parlement anglais, les relations émanées des ministères de la guerre et de la marine, les extraits de la correspondance diplomatique de M. le baron Gros, et enfin plusieurs récits qui, pour n'être point revêtus de la marque officielle, n'en sont pas moins exacts et instructifs. Parmi ces derniers, il est juste de mentionner particulièrement les *Mémoires sur la Chine* publiés par M. le comte d'Escayrac de Lauture, dont le nom rappelle l'incident le plus dramatique de la guerre de 1860. A l'aide de ces documens, nous pouvons espérer de reproduire avec exactitude la physionomie et les détails d'une expédition qui laissera dans l'histoire de notre siècle un souvenir ineffaçable.

I.

Les ratifications des traités conclus à Tien-tsin les 26 et 27 juin 1858 devaient être échangées à Pékin dans le délai d'un an. Les ministres de France et d'Angleterre, MM. de Bourboulon et Bruce, étaient chargés par leurs gouvernemens d'accomplir cette formalité. Arrivés à Shang-haï, ils eurent avis que l'on exécutait de grands travaux de défense aux forts de Takou, qui couvraient l'entrée du fleuve Peï-ho et la route de Pékin. Ils reçurent des commissaires impériaux qui les attendaient à Shang-haï les invitations les plus pressantes, d'abord pour reviser diverses clauses des traités, puis pour échanger les ratifications dans cette ville plutôt que dans la capitale, et enfin pour aller à Pékin par la voie de terre plutôt que par mer. S'en tenant à la lettre et à l'esprit des traités, ils repoussèrent toutes ces propositions, refusèrent même de conférer à Shang-haï avec les commissaires impériaux, et, pour ne point laisser expirer le terme assigné à l'échange des ratifications, ils résolurent de se diriger sans retard vers le nord. L'escadre française étant occupée en Cochinchine, un seul bâtiment, le *Duchayla*, se trouvait à la disposition de M. de Bourboulon; mais la division anglaise, commandée par le contre-amiral Hope, demeurait libre, et il fut convenu qu'elle accompagnerait les deux ministres à l'embouchure du Peï-ho pour leur prêter au besoin main-forte. Les avis reçus de la capitale, l'attitude des commissaires impériaux, les efforts tentés à la dernière heure pour modifier les traités et en particulier pour empêcher les ministres étrangers de se rendre à Pékin, tous ces symptômes permettaient de concevoir des doutes sérieux sur la loyauté des Chinois.

Ces doutes se changèrent bientôt en certitude. Arrivés le 20 juin 1859 à l'embouchure du Pei-ho, MM. Bruce et de Bourboulon n'y trouvèrent aucun mandarin pour les recevoir; ils virent que l'entrée

du fleuve était barrée et qu'une garnison nombreuse occupait les forts de Takou. On leur dit, il est vrai, que ces mesures de défense avaient été prises en vue des rebelles, et on les engagea à se rendre à Peh-tang, port situé à dix milles plus haut, dans le golfe de Petchi-li, où des commissaires impériaux devaient les attendre pour les conduire à Pékin. Ils ne jugèrent point qu'il fût convenable ni digne de modifier leur itinéraire; c'était par le Peï-ho et par Tien-tsin, par la grande route et non par une voie détournée, qu'ils voulaient arriver à la capitale. Dès lors, sans s'arrêter aux mauvaises raisons ni aux indications peut-être fausses qui leur étaient données, ils convinrent de recourir à la force et invitèrent le contre-amiral Hope à prendre ses dispositions en conséquence. Le 25 juin, l'escadre anglaise, à côté de laquelle se dépliait le pavillon français du *Duchayla*, attaqua les forts de Takou; mais elle rencontra des obstacles insurmontables, elle ne put rompre les formidables estacades placées à l'entrée de la rivière et fut exposée pendant tout le jour au feu meurtrier des batteries. Un débarquement, tenté le soir, n'eut pas plus de succès. L'entreprise échoua donc malgré d'héroïques efforts, et les alliés furent obligés de se retirer après avoir éprouvé des pertes sensibles.

Le ministre des États-Unis, M. Ward, embarqué sur la frégate *Powhattan*, assistait à ce regrettable incident. Il était venu, lui aussi, pour échanger les ratifications du traité conclu l'année précédente entre la Chine et les États-Unis, et il comptait arriver à Pékin en même temps que ses collègues de France et d'Angleterre. Il ne prit aucune part à la lutte, non-seulement parce qu'il n'avait à sa disposition ni à sa portée aucun moyen d'agir militairement, mais encore parce que le traité américain lui attribuait une situation toute différente. Ce traité se bornait à stipuler que le ministre des États-Unis pourrait venir à Pékin une fois par an avec une suite de vingt personnes, sous la condition d'annoncer sa visite par l'entremise du bureau des rites, et de ne rester que le temps strictement nécessaire pour l'expédition des affaires. Grâce à la clause qui conférait en outre aux États-Unis le traitement de la nation la plus favorisée, le gouvernement et les sujets américains étaient appelés à profiter ultérieurement des conditions plus libérales conquises par les armes des puissances européennes; mais, tant que les traités de Tien-tsin n'étaient point échangés et mis en vigueur, cette clause demeurait sans application, et jusque-là M. Ward se voyait réduit aux termes restreints de son traité et obligé de se soumettre à la décision du gouvernement chinois quant à la route à suivre pour aller à Pékin. Ce fut ainsi que M. Ward, présent à l'attaque du 25 juin, observa la neutralité, sans dissimu-

ler toutefois sa sympathie pour la cause des pavillons européens qui combattaient sous ses yeux. Il n'eut donc pas à refuser de prendre la route de Peh-tang, qui lui était indiquée par les commissaires chinois. Disons tout de suite que le 20 juillet, en vertu d'un décret impérial, il fut autorisé à débarquer à Peh-tang; il arriva à Pékin le 28, après un voyage des plus pénibles, effectué partie en chariot, partie en barque; il y resta quinze jours sans pouvoir remettre en personne la lettre adressée par le président des États-Unis à l'empereur de Chine, parce qu'on voulait exiger de lui l'humiliante cérémonie du *ko-tou*. Il dut laisser cette lettre aux commissaires chinois chargés de la recevoir, et finalement il revint à Peh-tang, où s'accomplit sans la moindre solennité l'échange des ratifications par les mains du gouverneur général de la province du Chih-li.

Après l'échec de Takou, l'escadre anglaise quitta le golfe de Pe-tchi-li et ramena MM. de Bourboulon et Bruce à Shang-haï. En rendant compte à leurs gouvernemens des faits qui venaient de se passer, les deux ministres n'eurent pas de peine à justifier la conduite qu'ils avaient tenue, et qui était d'ailleurs conforme à leurs instructions. Il ne leur restait qu'à attendre de nouveaux ordres, inspirés par la situation nouvelle qu'avait créée la reprise des hostilités. Un assez long délai devant s'écouler jusqu'au retour du courrier d'Europe, ils pouvaient étudier à loisir les dispositions des Chinois et recueillir des renseignemens exacts sur l'effet produit à Pékin par les derniers événemens.

Ainsi qu'on l'avait déjà remarqué dans tout le cours des relations européennes avec la Chine, il existait au sein du gouvernement chinois deux opinions, deux partis contraires, l'un prêchant la guerre sainte contre les barbares et poussant aux mesures extrêmes, l'autre conseillant la paix et la modération envers les étrangers. Le parti de la guerre, à la tête duquel se trouvait alors le prince San-ko-lin-sin, le vainqueur de Takou, se composait principalement des généraux et des dignitaires qui, n'ayant jamais quitté Pékin, demeuraient convaincus de la supériorité chinoise et s'obstinaient à penser que leur céleste empereur ne pouvait considérer les Européens que comme des rebelles dignes de tous les châtimens. Au parti de la paix appartenaient les mandarins qui, soit en qualité de commissaires impériaux, soit à titre de gouverneurs-généraux des provinces, avaient vu de près les étrangers, et pouvaient apprécier leurs ressources ainsi que leurs moyens d'action. Mieux éclairés, ces mandarins ne se dissimulaient pas que la force était bien réellement du côté des Européens; ils ne se laissaient pas aveugler par les lauriers que le glorieux San-ko-lin-

sin venait de cueillir à Takou, et ils comprenaient que cette victoire tout à fait accidentelle pouvait n'être que le commencement d'une guerre nouvelle et d'une nouvelle humiliation pour leur pays. L'antagonisme entre les deux partis contraires devait se manifester avec plus de vivacité que jamais en présence des événemens si graves qui venaient de s'accomplir. Il est facile d'en observer la trace dans les édits impériaux et dans les pièces diplomatiques émanées des agens du gouvernement chinois après l'affaire du 25 juin. Voici d'abord un édit, à la date du 5 juillet, d'après lequel on peut se former une première idée des obsessions qui entouraient l'empereur pour l'exciter aux mesures violentes :

« Dans un mémoire qu'ils ont remis aujourd'hui, San-ko-lin-sin et Tsai-hang, rappelant que les barbares anglais se sont mis en état de révolte ouverte et que les barbares français ont fait cause commune avec eux, insistent vivement sur l'énormité de ce crime, pour lequel la mort même ne serait pas une peine suffisante; ils veulent que l'on profite de cette occasion pour venger notre dignité et pour dompter enfin, par les mesures les plus sévères, l'incorrigible perversité de ces rebelles.

« Depuis la vingt et unième année du règne de Tao-kwang (1841), les barbares ont constamment fomenté des querelles : maintes et maintes fois ils ont foulé aux pieds la dignité de l'empire du ciel. Le défunt empereur, dans sa paternelle indulgence, ne put se résoudre à déployer contre eux la rigueur des lois. Bien plus, il leur permit de trafiquer dans cinq ports, et il puisa de l'argent dans son trésor pour les calmer et les consoler. S'ils avaient eu la moindre conscience, ils se seraient livrés tranquillement à leurs affaires en cherchant à gagner leur vie, et, s'ils avaient eu quelque motif de plainte, ils auraient trouvé les autorités locales disposées à les entendre et à leur rendre justice. D'où viennent donc leurs exigences, leur orgueilleuse attitude, leurs continuelles forfanteries?... Il nous suffirait de mettre nos troupes en mouvement pour les exterminer d'un seul coup! Cependant nous nous souvenons de la clémence de nos ancêtres... C'est pourquoi, si les chefs barbares changent de conduite, s'ils font acte de foi et de soumission, nous ne nous montrerons pas trop rigoureux à leur égard; mais s'ils persistent dans leur conduite coupable, s'ils reproduisent encore des demandes qu'ils n'ont pas le droit de présenter, alors nous les anéantirons jusqu'au dernier!

« La loyauté et le courage des princes, dont le mémoire est sous nos yeux, est assurément digne des plus grands éloges;... mais quant aux mesures de rigueur qui nous sont demandées, nous ne pensons pas qu'il y ait lieu d'y recourir. Nous ordonnons en conséquence que les conclusions du mémoire ne soient point adoptées, et que cette pièce soit renvoyée à ses auteurs. »

Pendant son séjour à Pékin, c'est-à-dire à la date même que porte cet édit, le ministre des États-Unis, M. Ward, avait observé

l'exaltation guerrière qui animait toutes les classes de la population. La victoire de Takou avait tourné toutes les têtes. Décidément ces Anglais n'étaient pas bien à craindre. Habitant une île de rochers, condamnés à l'état de matelots, ils pouvaient avoir quelque avantage sur mer; mais une fois à terre ils n'étaient pas de force à lutter contre la grande armée chinoise. Voilà ce que pensait et disait la foule, dont les passions étaient excitées par le langage de San-ko-lin-sin et de ses officiers. Telle était l'opinion de la cour, qui n'apercevait pas la moindre difficulté à l'anéantissement des barbares. L'empereur partageait sans doute cette illusion. Il eut pourtant la sagesse de résister au parti qui lui conseillait la guerre à outrance; les protestations de magnanimité et de dédain qu'il exprimait dans son édit aboutissaient en définitive à une conclusion pacifique, et ce fut là le point de départ des instructions qui furent adressées par le cabinet de Pékin aux gouverneurs de Shang-haï et de Canton, auxquels il convenait de prescrire sans délai la conduite à tenir envers les fonctionnaires et les négocians étrangers établis dans ces ports. Il était évident que ces mandarins, mieux édifiés sur le véritable état des choses, devaient se montrer disposés à la conciliation, et qu'ils se feraient avec empressement les organes d'une politique de paix. Nous avons lu l'édit de l'empereur; voyons maintenant le style de ses mandarins.

Dans le courant de juillet 1859, peu de jours après le retour des ministres alliés à Shang-haï, M. de Bourboulon reçut du commissaire impérial Ho, gouverneur-général des deux Kiangs, la dépêche suivante :

« Les correspondances qui ont été échangées entre votre excellence et moi, lorsque vous êtes arrivé d'Europe, nous ont depuis longtemps déjà mis en rapport. Plus tard, à votre second passage à Shang-haï, nous ne nous sommes point vus : votre excellence est immédiatement partie pour Tien-tsin. Les commissaires impériaux, Kwei-liang et ses collègues, se sont dirigés en même temps vers Pékin par la route de terre. J'espérais donc que les traités auraient été promptement échangés, et que les nouveaux tarifs stipulés en faveur du commerce ne tarderaient pas à être en vigueur. Mon attente a été déçue. Votre excellence et le ministre anglais, M. Bruce, vous voici de retour à Shang-haï. Cependant, si je suis bien informé, le ministre américain, M. Ward, s'est rencontré à Peh-tang avec le gouverneur-général du Chih-li. Ils se sont fait visite, ils sont dans les meilleurs termes, et sitôt que Kwei-liang et ses collègues seront arrivés à Pékin, le traité américain sera échangé tel qu'il a été signé. Le ministre anglais, M. Bruce, ne sachant pas que le gouverneur-général l'attendait à Peh-tang, s'est présenté à Takou, ce qu'il n'aurait pas dû faire. Il en est résulté, sans qu'il y eût évidemment aucune intention d'un côté ni de l'autre, un accident fâcheux, et tout à fait imprévu.

« Kwei-liang et ses collègues doivent aujourd'hui être à Pékin, et il me semble que votre excellence gagnerait du temps en se rendant promptement à Tien-tsin pour y échanger son traité. Je n'ai point encore jusqu'ici eu l'occasion de correspondre personnellement avec le ministre anglais, M. Bruce, et je craindrais de m'écarter des règles en m'adressant directement à lui dans les circonstances présentes. Je viens donc prier votre excellence de se charger de mes meilleurs complimens pour lui, de le calmer, et de lui persuader que, s'il voulait bien vous accompagner dans le nord, il y recevrait un accueil empressé de la part de Kwei-liang et de ses collègues, qui le verraient à Peh-tang en exécution de ses engagemens. Ainsi serait rétablie la bonne harmonie entre les Chinois et les étrangers... »

M. de Bourboulon répondit que les ministres anglais et français ne pouvaient se prêter à aucune discussion concernant le voyage à Pékin avant d'avoir reçu de nouvelles instructions de leurs gouvernemens. Aussitôt, prenant texte de quelques paroles courtoises qui se trouvaient dans cette réponse, le gouverneur-général écrivit directement le 1er août à M. Bruce pour lui demander le jour où il comptait partir pour Pékin, ainsi que M. de Bourboulon, afin d'y échanger les traités, comme venait de le faire M. Ward pour le traité américain. Le ministre anglais lui opposa une objection de procédure : il déclina la compétence du gouverneur-général, qui, chargé seulement des intérêts du commerce, n'avait point qualité pour s'occuper des difficultés pendantes entre les puissances alliées et le cabinet chinois. — Tandis que ces correspondances s'échangeaient à Shang-haï, les consuls établis à Canton remarquaient les dispositions pacifiques et bienveillantes que les autorités chinoises manifestaient à l'égard des étrangers. On y publiait avec profusion un édit impérial recommandant au gouverneur-général de traiter les Anglais et les Français avec douceur, d'éviter soigneusement tout conflit et de préparer les voies au retour des relations amicales. En un mot, à Canton comme à Shang-haï, c'était la politique conciliante qui paraissait triompher. A l'exaltation qui avait suivi la victoire succédait peu à peu un sentiment de préoccupation et d'inquiétude sur les conséquences que pourrait entraîner la reprise des hostilités. Le cabinet de Pékin eût sans doute éprouvé une vive satisfaction, si les ministres alliés avaient accueilli les avances directes et indirectes qu'il leur prodiguait par ses édits et par les correspondances des mandarins. Sans doute il espérait que MM. Bruce et de Bourboulon s'inspireraient de l'exemple de M. Ward et qu'ils s'estimeraient heureux de pouvoir échanger leurs traités en ne considérant l'affaire de Takou que comme un incident fâcheux, comme une méprise qui ne méritait pas de donner lieu à une nouvelle guerre.

Les ministres alliés n'avaient point à se départir de l'attitude expectante qu'ils avaient adoptée depuis leur retour à Shang-haï. La réception qui venait d'être faite à M. Ward n'était point de nature à les attirer vers Pékin. Leur expérience ne leur permettait point de douter des difficultés de toute sorte qu'ils rencontreraient dans la capitale, s'ils voulaient y revendiquer les droits inscrits dans les traités de Tien-tsin. Tout en observant les démarches conciliantes par lesquelles on cherchait à effacer les traces du récent conflit, ils sentaient bien que l'esprit chinois ne tarderait pas à reprendre le dessus, et que dans les circonstances présentes un rapprochement sérieux était devenu impossible. Enfin comment se seraient-ils résignés à dévorer l'affront de Takou et à s'engager de nouveau sur la route de Pékin, non plus comme des vainqueurs apportant les conditions d'une paix qu'ils avaient imposée l'année précédente, mais comme des vaincus allant, au lendemain de la défaite, implorer la clémence impériale? D'un autre côté, le ministre d'Angleterre ne se dissimulait pas qu'il existait dans son pays un parti nombreux et puissant qui, après avoir exprimé une répugnance très vive contre l'expédition de Chine, se montrerait sans doute peu disposé à accepter les dépenses et les embarras d'une seconde campagne : il voyait de loin le mécontentement que devait produire à Londres l'annonce des événemens de Takou; il entendait les plaintes des partisans de l'économie et de la paix, qui en aucun temps n'avaient voulu admettre que la dignité ni les intérêts commerciaux de l'Angleterre dussent être compromis par les fanfaronnades de quelques mandarins. Il jugeait donc qu'il lui convenait de laisser la question entière, sans la compliquer par aucune démarche amicale ou hostile qui pût engager la politique de son gouvernement, dont il attendait les ordres avec une impatiente anxiété. Quelle que fût sa conviction, partagée par son collègue de France, quant à la nécessité de reconquérir par la force le prestige européen, qui venait de recevoir une si rude atteinte, il se voyait retenu par le sentiment de la responsabilité. Pour le moment d'ailleurs, l'absence de troupes suffisantes pour appuyer des paroles de guerre le condamnait à l'inaction. De là une situation vraiment unique dans l'histoire du droit des gens : des ambassadeurs accueillis à coups de canon demeuraient sur le sol ennemi avec leur caractère officiel; leurs nationaux continuaient à faire le commerce comme par le passé; les autorités locales adressaient des dépêches et des complimens aux consuls, qui leur répondaient poliment; les populations du centre et du sud ne se préoccupaient en aucune façon de ce qui était arrivé dans le nord, peut-être même elles l'ignoraient. Les relations et les transactions suivaient leur cours

naturel, comme s'il n'existait pas le moindre nuage entre les gouvernemens. Des traités non ratifiés étaient invoqués et exécutés de part et d'autre au profit du commerce. L'ordre le plus parfait régnait à côté du désordre qui troublait les rapports diplomatiques et à la veille d'une rupture presque certaine : situation des plus étranges; mais nous sommes en Chine, et cela dispense de toute explication.

II.

C'est au mois de septembre 1859 que les cabinets de Paris et de Londres reçurent la nouvelle des événemens qui s'étaient accomplis le 25 juin de la même année devant les forts de Takou. Le gouvernement français n'éprouva pas la moindre hésitation sur le parti à prendre. Le pavillon avait été gravement insulté : il fallait le venger à tout prix. Au moment où la France poursuivait en Cochinchine une œuvre de conquête et de colonisation, il lui importait essentiellement de ne point laisser diminuer le prestige qui lui était indispensable pour appuyer son action dans les contrées de l'extrême Orient. L'honneur militaire parlait plus haut que tout le reste. Avoir été obligé de faire retraite devant des canons chinois, c'était là une pensée à laquelle ne pouvait se résigner le gouvernement, et qui ne devait pas être davantage acceptée par le tempérament de la nation. La guerre fut donc immédiatement résolue. A Londres, les opinions furent d'abord très divisées. Certes on y ressentait comme à Paris l'insulte qui venait d'être infligée au drapeau national, et les considérations politiques les plus pressantes commandaient à l'Angleterre de maintenir le prestige de ses armes aux yeux du monde asiatique, dont une partie est directement soumise à son empire et dont l'autre partie subit la domination morale de son influence et de son commerce; mais en même temps on songeait aux dépenses énormes que devait entraîner une reprise d'hostilités contre la Chine, on calculait les pertes qu'une nouvelle guerre pouvait causer à l'industrie et au commerce de la Grande-Bretagne, et l'on n'apercevait pas le terme de tant de sacrifices. — Pourquoi, disait-on, ne pas se borner à garantir aux Européens l'accès des villes du littoral, où il était aisé de les protéger avec quelques navires de guerre, et à quoi bon faire violence aux préjugés chinois, aux sentimens et à la dignité de l'empereur de Chine, en exigeant que la légation anglaise fût admise à la cour de Pékin et résidât au besoin dans la capitale? Insister sur l'exécution de cette clause du traité, c'était s'exposer à des difficultés sans cesse renaissantes, compromettre à tout moment les bonnes relations, provoquer des

avanies et des crises, placer le commerce et la politique dans un état d'inquiétude continuelle. La moindre mésintelligence éclatant à Pékin entre le cabinet chinois et les représentans des souverains européens deviendrait immédiatement très grave à raison du caractère des personnes engagées, tandis que les discussions qui s'élevaient dans les ports entre les mandarins et les consuls pouvaient toujours se terminer à l'amiable. Telles étaient les impressions d'une partie notable et influente de l'opinion publique en Angleterre, où les susceptibilités militaires n'étaient pas excitées aussi vivement qu'en France par l'échec subi devant les forts de Takou. Il était impossible enfin de ne pas tenir compte de la situation particulière où se trouvait la Chine aux prises avec une insurrection formidable qui, depuis plusieurs années, ruinait les plus belles provinces. Était-il prudent d'ajouter aux périls d'une situation déjà si compromise et de précipiter par une attaque extérieure la chute de ce vaste empire, dont les débris écraseraient les établissemens européens créés après tant d'efforts et au prix de tant de sacrifices à Canton, à Shang-haï, à Ningpo? Il y avait là un grave sujet de préoccupation. La question chinoise, dont on se croyait, momentanément au moins, délivré par les traités de Tien-tsin, réapparaissait ainsi tout entière avec ses complications et ses périls, menaçante pour les intérêts commerciaux, très onéreuse pour le budget. C'était pour le cabinet anglais une malencontreuse aventure sans gloire et sans profit.

Les premières dépêches écrites par lord John Russell à la suite de l'incident de Takou exprimèrent tout à la fois l'approbation de la conduite tenue par M. Bruce, la volonté de ne pas supporter l'insulte faite au drapeau anglais, et le désir ainsi que l'espérance d'une solution amiable. « Il n'y a point lieu, dit une dépêche du 10 octobre 1859, d'interrompre les relations amicales avec les Chinois à Shang-haï, à Canton et dans les autres ports. On fait des préparatifs en Angleterre et en France pour arriver à l'exécution pleine et entière des traités de Tien-tsin; mais il est à espérer que, lorsque nos conditions et nos préparatifs seront connus du gouvernement chinois, les rapports pacifiques pourront être solidement rétablis sans autre effusion de sang. » Le 29 octobre, lord John Russell transmettait à M. Bruce des instructions pour le cas où le cabinet de Pékin se montrerait disposé à reprendre les communications diplomatiques. Il lui prescrivait d'exiger en premier lieu des excuses formelles à raison de l'affaire de Takou, de réclamer les facilités nécessaires pour se rendre à Pékin en remontant jusqu'à Tien-tsin sur un navire anglais, et de déclarer au gouvernement chinois que l'arrangement particulier en vertu duquel lord Elgin

avait promis de ne point insister sur l'exécution de la clause relative à la résidence permanente de la légation anglaise dans la capitale devait être désormais considéré comme nul et non avenu. Si l'empereur de Chine n'acceptait pas ces conditions, M. Bruce devait faire connaître que l'Angleterre aurait recours à la force des armes, et il pouvait commencer les hostilités en ordonnant la saisie des jonques chargées de grains qui approvisionnent les provinces du nord et la capitale et en occupant l'une des îles Miatow. Lord John Russell terminait ainsi cette dépêche :

« Par des motifs d'humanité, le gouvernement désirerait, si cela est possible, ne point se trouver dans la nécessité d'entreprendre une expédition militaire contre la capitale de l'empire chinois. Aussi apprendra-t-il avec satisfaction que les mesures ci-dessus indiquées auront eu pour effet d'amener l'empereur de Chine à adhérer aux conditions modérées qui lui seront proposées. — Il convient toutefois de se préparer à l'éventualité contraire, et le gouvernement prend ses dispositions pour l'envoi d'un corps d'armée considérable qui partirait du sud, lors du changement de mousson, s'il était nécessaire d'engager les opérations par terre. — Il me reste à ajouter que, dans la pensée du gouvernement, vous ne devez point vous regarder comme obligé par vos instructions à exiger une entrevue personnelle avec l'empereur. Il est essentiel que vos rapports avec les principaux dignitaires de l'empire soient réglés sur le pied de la plus parfaite égalité, et que vous refusiez de vous soumettre à aucune formalité humiliante, soit pour une audience de l'empereur, soit en toute autre occasion; mais vous vous inspirerez de votre propre jugement et de l'exemple des autres ministres étrangers pour décider s'il y a lieu d'insister pour que l'empereur de Chine vous reçoive en audience... »

Ainsi, tout en se préparant à la guerre, le cabinet anglais conservait une espérance de paix. Ses prétentions et ses conditions étaient en réalité des plus modestes. Au point de vue de sa dignité, il ne pouvait demander moins : des excuses et l'exécution pure et simple du traité. Encore avait-il soin de transiger sur la question d'audience, qui pouvait blesser l'orgueil de l'empereur de Chine et provoquer des difficultés d'étiquette. Ce qu'il souhaitait par-dessus tout, c'était de n'avoir pas à entreprendre une seconde campagne et de n'être point obligé de s'ouvrir par les armes la route de Pékin. Ces espérances furent de peu de durée. Elles n'étaient point partagées par le gouvernement français, qui dès la première heure avait mieux jugé la situation, et qui considérait la guerre comme inévitable. Elles furent complétement détruites par les dépêches successives de M. Bruce, qui rendait compte par chaque courrier de l'état des choses et de l'attitude des mandarins. Le cabinet de Londres se mit donc d'accord avec celui de Paris pour organiser l'expé-

dition militaire. On étudia un plan de campagne : on arrêta l'effectif des corps d'armée, qui devaient se composer de 20,000 hommes (12,000 Anglais, tirés en grande partie des garnisons de l'Inde, et 8,000 Français). On régla les attributions des commandemens, qui furent confiés pour le corps français au général de division Cousin-Montauban, et pour le corps anglais au lieutenant-général sir Hope Grant. On pressa avec la plus grande activité l'embarquement des troupes ainsi que l'envoi des approvisionnemens de toute nature. Dès le mois de janvier 1860, le contingent français avait pris la mer et était en route pour la Chine. Le déploiement considérable de forces navales appelées à concourir à cette campagne lointaine engagea le gouvernement français à placer son escadre sous les ordres d'un vice-amiral, et le 4 février 1860 M. Charner fut nommé à ce poste important. Enfin les deux gouvernemens jugèrent que le succès des négociations diplomatiques, soit pour prévenir, soit pour terminer la guerre, serait facilité par l'intervention personnelle des signataires des traités de Tien-tsin. Ils remirent donc une seconde fois leurs pleins pouvoirs au baron Gros et à lord Elgin, qui allaient se retrouver ainsi en présence de leurs anciens adversaires et sur un terrain qu'ils connaissaient.

Pendant que les cabinets de Paris et de Londres se concertaient pour l'action commune, la situation des affaires en Chine ne s'améliorait pas. M. Bruce avait reçu au commencement de janvier les instructions de lord John Russell, dont on a lu plus haut le résumé; mais son collègue, M. de Bourboulon, n'avait pas encore les instructions qu'il attendait, et il était très essentiel que les deux ministres se missent d'accord pour adresser en même temps et dans les mêmes termes leur ultimatum au gouvernement chinois. En outre l'amiral Hope, commandant en chef de l'escadre anglaise, déclarait qu'il ne pourrait avant le mois d'avril disposer de forces suffisantes pour appuyer les clauses comminatoires qui devaient être insérées dans cet ultimatum. Les deux ministres continuaient à résider à Shang-haï, au milieu de la colonie européenne, qui se livrait à ses opérations commerciales avec une entière liberté. Ils attendaient, sans la voir venir, une communication de Pékin. Ils avaient appris qu'un décret impérial recommandait aux gouverneurs des provinces de ne commettre aucun acte d'hostilité, de se montrer même bienveillans à l'égard des Européens; mais évidemment cette attitude ne pouvait être acceptée comme un regret, encore moins comme une excuse de l'incident de Takou. On arriva ainsi au mois de mars. Alors seulement (le 14 mars) MM. Bruce et de Bourboulon, qui n'avaient point encore avis de la nomination de lord Elgin et du baron Gros, se trouvèrent prêts à adresser à Pékin

leurs sommations, en accordant un délai de trente jours pour la réponse. Ces sommations exigeaient des excuses, l'échange à Pékin des ratifications des traités, l'exécution complète de ces traités, et enfin une indemnité à raison des préparatifs coûteux que l'Angleterre et la France avaient dû faire pour obtenir satisfaction de la déloyauté des autorités chinoises.

Les réponses du cabinet de Pékin parvinrent à Shang-haï le 4 avril, plusieurs jours avant l'expiration du délai fixé. Au fond, elles étaient absolument identiques, c'est-à-dire qu'elles contenaient un refus très net de satisfaction, accompagné de récriminations plus ou moins vives; mais, dans la forme, elles présentaient des différences très marquées. En répondant à l'ultimatum de M. de Bourboulon, le gouvernement chinois s'appliquait à mettre la France complétement en dehors de ce qui s'était passé à Takou. — La France, disait-il, n'y est absolument pour rien; elle n'a pris aucune part à l'attaque. Si son ministre n'est pas venu à Pékin, comme l'a fait le ministre des États-Unis, c'est un simple malentendu. Les demandes de réparation, d'indemnité, etc., ne reposent donc sur aucun fondement. Quant à l'échange des ratifications du traité, le ministre français n'a qu'à s'entendre avec le vice-roi, à Shang-haï, pour la révision de certaines clauses, au sujet desquelles des explications sont nécessaires; puis, qu'il vienne à Pékin avec une suite peu nombreuse, par la voie de Peh-tang, et tout sera terminé. — La réponse à l'ultimatum de M. Bruce était rédigée en termes tout autres. Le rédacteur du document chinois commençait par raconter à sa façon les événemens de Takou, dont il rejetait la responsabilité sur les Anglais. Pourquoi les Anglais sont-ils venus avec une escadre si nombreuse pour l'échange d'un traité de paix? Pourquoi leur ministre Bruce a-t-il refusé de s'entendre avec les commissaires impériaux envoyés à Shang-haï pour régler l'ordre du voyage à Pékin? Pourquoi a-t-il voulu forcer le passage du Peï-ho, qui lui était fermé, et pourquoi n'a-t-il pas voulu prendre la route de Peh-tang, qui lui était ouverte? Les Anglais ne peuvent s'en prendre qu'à eux seuls de l'échec qu'ils ont éprouvé. Ils réclament des indemnités! mais la Chine a eu à supporter aussi des dépenses de guerre, et il y a au moins compensation. Ils exigent la résidence permanente de leur ministre à Pékin; mais cela est contraire aux conventions intervenues entre les commissaires impériaux et lord Elgin postérieurement au traité, et la demande est vraiment inconcevable. Est-ce ainsi qu'ils reconnaissent les bontés de l'empereur, qui a daigné leur accorder le bénéfice des diminutions de droits de tonnage stipulées par le traité américain, le seul qui fût exécutoire? Au surplus, s'ils veulent

maintenant échanger les ratifications, leur ministre, après s'être mis d'accord avec le vice-roi, à Shang-haï, sur les points en litige, peut se rendre à Peh-tang, où il sera fait pour lui ce qui a été fait pour le ministre des États-Unis. La réponse chinoise se terminait par un paragraphe ainsi conçu : « La dépêche du ministre anglais est écrite dans un langage trop insolent pour que le conseil croie devoir la discuter plus à fond. Qu'à l'avenir ce ministre soit plus respectueux. »

Évidemment le cabinet de Pékin croyait faire acte de profonde politique en essayant d'isoler la France de l'Angleterre. Sans être bien au courant de l'histoire européenne, il pouvait avoir appris que les deux nations, toujours rivales, sont souvent jalouses l'une de l'autre, et il se figurait probablement qu'il lui serait facile de les diviser. De là les termes relativement mesurés de sa réponse à M. de Bourboulon et le langage tout à fait arrogant de sa réponse à M. Bruce. Comment ne pas remarquer l'infatuation vraiment incroyable de ce gouvernement qui, après tant d'humiliations qui lui ont été infligées à diverses époques, après le traité de Nankin, après l'occupation de Canton, après les traités de Tien-tsin, s'avise encore de prendre ces airs dédaigneux et superbes avec une nation européenne? Combien lui faudra-t-il de leçons pour qu'il apprenne et sa faiblesse et la force d'autrui? Et, ajoutons-le incidemment, cette infatuation si obstinée ne fait-elle pas craindre que pour longtemps encore les relations de l'Europe avec la Chine ne demeurent exposées aux plus menaçantes éventualités?

En réponse aux notifications qui venaient de leur être adressées au nom du cabinet de Pékin, les ministres de France et d'Angleterre ne pouvaient que mettre à exécution la menace qui terminait leurs ultimatums : ils signifièrent donc le 13 avril 1860 au gouverneur-général qu'ils avaient remis la suite de l'affaire entre les mains des chefs militaires, et le lendemain 14 ils tinrent à Shang-haï une conférence à laquelle assistaient les généraux de Montauban et Hope Grant, ainsi que le contre-amiral Page, afin d'arrêter les mesures à prendre. La conjoncture était assez délicate. Les instructions reçues de Londres prescrivaient à M. Bruce de commencer les hostilités par le blocus des côtes du nord, par l'arrestation des jonques chargées des approvisionnemens de riz pour la province du Pe-tchili, ainsi que par l'occupation d'une des îles Miatow. Or, à la suite d'une longue et minutieuse enquête, le ministre anglais avait reconnu d'une part que le gouvernement chinois avait pris les devans pour les achats de riz destinés à l'alimentation de Pékin, et que le blocus n'aurait plus à cet égard aucun effet, d'autre part que ce blocus, en ruinant le cabotage qui s'effectue sur la côte septentrio-

nale de la Chine, porterait atteinte à un capital de près de 200 millions appartenant en grande partie au commerce de Shang-haï et de Ning-po, commerce dans lequel les négocians étrangers avaient des intérêts très importans, qu'il jetterait à terre les équipages de trois mille jonques, c'est-à-dire près de cent mille matelots, privés de tout moyen d'existence, mécontens, prêts à se joindre soit aux bandes de rebelles ou de pillards qui infestaient les provinces, soit à l'armée impériale, qui cherchait partout des recrues. Ces considérations engagèrent M. Bruce à s'écarter du texte de ses instructions, et sur sa proposition la conférence anglo-française décida que l'on se bornerait pour le moment à occuper l'île de Chusan, en attendant que l'arrivée des renforts annoncés d'Europe et de l'Inde permît de pousser plus activement les hostilités. Au surplus, la prise de possession de Chusan semblait être indiquée par les prévisions de toute la population de Shang-haï. La communauté européenne, qui suivait avec une anxiété bien légitime la marche des événemens, la conseillait avec instance, ne fût-ce que pour écarter de l'esprit des ministres et des généraux la pensée d'un blocus général qui eût compromis très gravement ses intérêts. Quant aux négocians chinois de Shang-haï et de Ning-po, ils y poussaient par les mêmes motifs, et aussi parce qu'il se trouvait parmi eux un certain nombre de spéculateurs qui, comptant sur l'occupation de Chusan, avaient eu l'heureuse idée d'y louer des terrains et des magasins qui leur promettaient de magnifiques revenus pendant la présence des alliés. Voilà le patriotisme des Chinois! Au surplus, depuis l'origine du conflit, les Chinois de Shang-haï prêtaient le plus actif concours aux préparatifs dirigés contre le gouvernement de leur pays. Ils se pressaient aux portes des consulats et des commissariats pour soumissionner les fournitures et les transports; ils se dévouaient corps et âme au service de l'expédition anglo-française, et cela se passait sous les yeux de leurs mandarins, qui les laissaient faire et qui peut-être ne dédaignaient pas de prendre une part d'intérêt dans ces fructueuses spéculations. La résolution d'occuper Chusan fut donc accueillie avec une satisfaction générale. L'escadre, aux ordres des contre-amiraux Page et Hope, se présenta le 21 avril devant la capitale de l'île, Ting-haï, qui n'opposa aucune résistance, et dont la population fut probablement charmée de posséder dans ses murs des ennemis qui consommaient beaucoup et qui payaient bien.

Au moment où s'exécutait ce premier acte d'hostilité, MM. Bruce et de Bourboulon informaient le gouverneur-général qu'ils étaient obligés de recourir à la force, et le mandarin se bornait à leur répondre qu'il ne voyait vraiment pas pourquoi deux peuples depuis

si longtemps amis allaient se faire la guerre, et qu'il vaudrait bien mieux s'en tenir à une discussion amicale. On ne pouvait jamais tirer autre chose de ces mandarins, et l'on serait presque disposé à croire qu'ils étaient quelquefois sincères dans leurs protestations pacifiques. Il ne faut pas oublier que les idées d'honneur national, comme les lois du droit des gens, sont en Chine toutes différentes de ce qu'elles sont pour les peuples européens; il importe également de considérer qu'un Chinois de Canton ne s'imagine avoir aucun lien d'intérêt ni de dignité avec un Chinois de Shang-haï, et que de même un Chinois de Shang-haï ne s'explique pas qu'on vienne le troubler et lui demander raison pour des faits qui concernent Pékin.

Au surplus, le gouverneur-général Ho avait à ce moment d'autres soucis. Une nombreuse armée de rebelles, après avoir défait les troupes impériales, était arrivée presque sous les murs de Soutchou, et de là menaçait Shang-haï. Plusieurs villes de la province avaient été pillées; les campagnes étaient dévastées, les populations, pleines d'épouvante, fuyaient pêle-mêle dans toutes les directions. En l'absence du gouverneur-général, le principal magistrat de Shang-haï supplia les ministres étrangers de pourvoir à la défense de la ville. Ho lui-même, dès son retour et sous le coup de la défaite que son armée venait d'essuyer, sollicita une conférence avec MM. Bruce et de Bourboulon pour leur exposer l'état des choses et leur demander leur appui. M. Bruce a conservé le procès-verbal de l'audience qu'il voulut bien lui donner et qui dura plus de deux heures, pendant lesquelles Ho, assisté de deux mandarins, déploya toutes ses ressources diplomatiques. En premier lieu, il avoua qu'il était un peu sourd, ce qui devait lui permettre de ne pas tout entendre, de tout désavouer au besoin, en laissant le fardeau et les périls de la discussion à ses acolytes; puis, déplorant le désaccord qui régnait entre les puissances étrangères et le cabinet de Pékin, il annonça qu'il avait reçu les pouvoirs nécessaires pour arranger les difficultés. Toutefois, quand on le pria d'exhiber ces pouvoirs, il se trouva qu'il avait oublié de les apporter. Enfin, et c'était là le principal objet de sa visite, il demanda que les Anglais lui prêtassent assistance pour rétablir la tranquillité dans toute la province et pour défendre contre les rebelles une contrée où les négocians européens avaient toujours été si cordialement accueillis. Si ce concours était accordé, nul doute que l'empereur ne fût disposé à en tenir grand compte lorsqu'il examinerait les propositions des ministres alliés et à manifester toute sa clémence. — Le gouverneur-général tint probablement le même langage à M. de Bourboulon. Il n'est pas besoin de dire que ni le ministre anglais ni le ministre

français ne se laissèrent prendre aux finesses du diplomate sourd qui, pour les besoins de sa cause, leur faisait ces tardives avances. Disons tout de suite, pour achever le récit de la comédie, qu'en écrivant à Pékin son rapport sur ces entrevues, le gouverneur-général, entre autres altérations sensibles de la vérité, déclara que le ministre anglais était venu lui rendre visite en son palais, alors qu'il avait très humblement sollicité la faveur d'être reçu par M. Bruce. Faut-il l'en blâmer? S'il avait fait un rapport exact, s'il avait avoué qu'il était venu implorer le secours des étrangers, il eût été sévèrement censuré; mais, d'un autre côté, quelle est la conséquence de ces mensonges continuels qui s'élèvent de mandarins à mandarins, de degrés en degrés, jusqu'au trône impérial? C'est l'ignorance la plus complète de tout ce qui se passe, ce sont les plus étranges illusions suivies des déceptions les plus cruelles, c'est la plus triste des politiques. Ne nous lassons pas de signaler et de mettre en relief tous ces petits faits à mesure qu'ils se rencontrent à l'occasion d'événemens plus graves. Ils donnent la clé de bien des énigmes, ils nous font comprendre ce qui, à première vue, paraît inconcevable, et, par leurs détails ridicules, souvent même grotesques, ils révèlent les causes les plus sérieuses de la faiblesse d'un gouvernement auquel sont confiées les destinées de trois cents millions d'âmes.

Le gouverneur-général Ho n'avait pas besoin de faire tant d'efforts pour décider les ministres alliés à protéger Shang-haï contre l'invasion des rebelles. Il y avait là un intérêt d'humanité en même temps qu'un intérêt européen. M. le général Montauban, qui se trouvait alors à Shang-haï, était disposé à lancer une colonne de deux mille hommes pour balayer les bandes d'insurgés, dont le nombre lui paraissait tout à fait indifférent, et pour protéger la ville de Sou-tchou, qui renfermait, disait-on, plusieurs milliers de catholiques; mais les ministres ne jugèrent pas qu'il fût utile de s'aventurer si avant dans une entreprise qui eût été considérée comme un acte d'intervention directe dans les affaires intérieures de la Chine, et qui eût risqué d'engager pendant un temps plus ou moins long une partie des forces militaires qu'il importait de conserver disponibles pour les opérations projetées contre Pékin. Ils pensèrent qu'il suffisait de garantir la sécurité de la ville de Shang-haï, qui, plus d'une fois déjà, dans des circonstances analogues, avait dû son salut au voisinage des établissemens européens. Il fut convenu qu'on s'en tiendrait là, et les mesures furent prises en conséquence. On se trouvait donc, comme le faisait observer M. le baron Gros, arrivé à Shang-haï au milieu de ces événemens, « dans la singulière position d'avoir à défendre l'empereur

de la Chine dans le sud pendant qu'on allait le combattre dans le nord. Tout est anormal dans ce curieux pays. » C'était en effet une anomalie. M. le baron Gros, avec son expérience des affaires de Chine, pouvait en être peu surpris. Il en avait déjà vu et il devait en voir encore bien d'autres.

Telle était, à la fin de juin 1860, la situation. Lord Elgin et le baron Gros arrivaient d'Europe pour prendre la direction des affaires diplomatiques, et allaient se rendre dans le golfe du Pe-tchi-li, où étaient réunis les escadres et le corps d'armée anglo-français. MM. Bruce et de Bourboulon conservaient leur résidence à Shanghaï, attendant que la route de Pékin leur fût ouverte et protégeant contre les rebelles l'intérêt européen en même temps que l'intérêt chinois. Un faible détachement de troupes alliées occupait l'île de Chusan. La guerre était ainsi déclarée, et la campagne commençait. Hâtons-nous de le dire, cette guerre était à la fois légitime et nécessaire. Aujourd'hui que le droit de la force n'est plus glorifié ni même accepté, et que les puissans comme les faibles comparaissent à titre égal devant l'opinion, c'est un devoir de demander à la guerre qu'elle se justifie. Peut-être le misérable incident qui, à propos de la saisie plus ou moins régulière d'une barque (la *lorcha Arrow*), motiva les campagnes de 1857 et 1858, n'était-il point de nature à excuser le recours aux armes : ainsi l'avait jugé le parlement anglais; mais cette fois il s'agissait de riposter à un affront direct et prémédité. Mauvaises raisons, faux prétextes, mensonges, le gouvernement chinois avait tout épuisé. La France et l'Angleterre étaient réellement condamnées à venger l'insulte faite non-seulement à leurs drapeaux, mais encore au droit des gens. Ne point agir ou se contenter d'une demi-satisfaction, qui d'ailleurs ne leur fut pas offerte, c'eût été déserter les intérêts de la civilisation européenne dans l'extrême Orient, et perdre en un seul jour les résultats obtenus après tant d'efforts au profit du monde entier et de la Chine elle-même. La guerre était donc inévitable. Dès qu'elle fut décidée, l'Angleterre et la France s'empressèrent de déclarer tout d'abord et de prouver par leurs premiers actes qu'elle était dirigée uniquement contre le gouvernement et non contre le peuple chinois, et qu'elle devait punir le vrai, le seul coupable, en épargnant les populations innocentes et inoffensives. Bien plus, ces populations, que leur souverain, aussi débile qu'orgueilleux, ne pouvait défendre contre le fléau de la guerre civile, elles s'engagèrent à les protéger à Canton, à Ning-po, à Shang-haï, partout où elles le pouvaient, au même titre que leurs propres nationaux. Guerre au gouvernement, alliance avec le peuple, tel fut leur mot d'ordre. Rappelons enfin que, dès le début des hostilités, l'An-

gleterre et la France proclamèrent en faveur des puissances neutres les principes libéraux adoptés par le congrès de Paris en 1856. Cette guerre, dont nous allons poursuivre le récit, était juste et méritait d'être glorieuse.

III.

Trois cents navires européens étaient mouillés au mois de juillet à l'entrée du golfe du Pe-tchi-li, cent navires de guerre et deux cents navires de commerce. Cette immense escadre avait transporté de France, d'Angleterre et de l'Inde un corps d'armée de vingt mille hommes et tous les approvisionnemens. Si l'on réfléchit à la longueur du voyage, aux risques de la navigation, aux complications inséparables d'un tel mouvement de navires, on doit apprécier l'excellente organisation et le commandement habile qui assurèrent le succès de cette grande expédition militaire. Grâce aux progrès accomplis par la marine, progrès qui se sont principalement développés lors de la guerre de Crimée, il n'y a plus, à vrai dire, de campagne lointaine. Il semble que l'Europe a les bras plus longs que le monde : au premier signal, elle frappe ses coups rapides à l'extrémité du globe et jette ses armées sur tous les rivages. C'est à la marine qu'est due cette puissance nouvelle, qui rend praticables des entreprises devant lesquelles récemment encore les esprits les plus audacieux auraient reculé. La campagne de Chine a montré de la façon la plus éclatante non-seulement ce que la marine est en mesure de faire par elle-même, mais aussi ce qu'elle permet d'oser.

La conduite d'une expédition aussi complexe, poursuivie en commun par deux grandes nations et avec le concours de l'armée et de la marine, présentait des difficultés particulières. Il existait nécessairement entre les commandans des forces alliées une légitime émulation, qui devait dans certains cas tourner à la susceptibilité. Des avis différens pouvaient se produire sur la marche des opérations, et il n'y avait point là d'autorité supérieure pour les juger et les concilier. Sans revendiquer le premier rôle, ce qui eût été contraire au principe d'égalité absolue établi par les conventions, chacun des commandans anglais et français avait toujours l'œil sur les actes de son allié pour n'être jamais devancé ni effacé, et pour conserver au drapeau qu'il avait l'honneur de porter la place qui lui était due. Il fallait à chaque mouvement s'ingénier en combinaisons afin que Français et Anglais partissent le même jour, arrivassent le même jour et fussent en tout temps, en tout lieu, sur le même plan. Cette préoccupation incessante de l'alignement pou-

vait avoir pour effet d'embarrasser et de retarder les opérations. Quant au sentiment de rivalité que l'esprit de corps a de tout temps entretenu entre l'armée de terre et l'armée de mer, il devait se montrer plus ou moins ouvertement dans le cours d'une expédition où le soldat et le marin se trouvaient si fréquemment en contact. Ainsi jalousie internationale, susceptibilité du commandement, passion de l'esprit de corps, tout était de nature à créer, sinon des conflits sérieux entre alliés, du moins des situations délicates. Nous n'exprimons ces réflexions que pour faire mieux ressortir le mérite de l'heureux accord qui subsista entre les commandans français et anglais, entre les deux armées et les deux marines. Les documens officiels qui ont été publiés montrent bien que, dans certaines occasions, les inconvéniens presque inséparables de l'action commune faillirent se produire; mais ces occasions furent rares, et les petits dissentimens ne compromirent pas un seul instant la bonne direction de l'expédition. Quoi qu'il en soit, la campagne de Chine peut, à la suite des campagnes de Crimée et d'Italie, fournir d'utiles enseignemens sur les difficultés que soulèvent l'organisation et la conduite d'armées alliées. Pour tout esprit impartial et attentif, l'expérience conseille l'unité de commandement et de responsabilité, même à la tête de drapeaux différens. On ne saurait se fier uniquement aux qualités personnelles, aux dispositions conciliantes des chefs, que le sentiment de l'amour-propre national, si haut et si bien placé chez les militaires, peut trop aisément détacher de l'intérêt commun. Là, comme dans la direction de toute affaire, c'est le principe d'unité qui est destiné à prévaloir.

Dès le mois de juin, les troupes françaises avaient été débarquées à Tche-fou et les troupes anglaises à Talien-houan. Dans ces deux cantonnemens, situés à vingt lieues de distance et en regard l'un de l'autre à l'entrée du golfe de Pe-tchi-li, elles devaient s'organiser et se tenir prêtes à s'embarquer de nouveau pour pénétrer dans le golfe et entrer définitivement en campagne. Pendant que des reconnaissances étaient occupées à rechercher les points les plus favorables pour effectuer le débarquement du corps d'armée dans le voisinage des forts de Takou, le baron Gros et lord Elgin eurent à se concerter sur la conduite à tenir à l'égard du gouvernement chinois. Leurs instructions prévoyaient deux hypothèses : ou bien, lors de leur arrivée en Chine, l'ultimatum adressé à Pékin par MM. de Bourboulon et Bruce aurait été accepté, et la paix se trouverait rétablie, ou bien, par suite du rejet de cet ultimatum, les hostilités seraient engagées. Dans l'opinion de lord Elgin, aucune de ces deux hypothèses n'était réalisée : l'ultimatum avait été rejeté, mais il n'y avait encore eu aucun acte d'hostilité. D'a-

près le baron Gros, la prise de Chusan par les alliés et le débarquement des troupes à l'entrée du golfe du Pe-tchi-li, c'est-à-dire à quelques journées de marche de Pékin, devaient être considérés comme des actes hostiles, bien qu'il n'eût pas été tiré un seul coup de fusil. L'interprétation de lord Elgin, fort contestable au point de vue du droit des gens, pouvait entraîner de graves conséquences, car si l'on ne se croyait pas en état de guerre, il convenait que les deux ambassadeurs fissent notifier à Pékin leur arrivée, ainsi que l'objet de leur mission, et très certainement le gouvernement chinois aurait profité de cette démarche pour traîner les choses en longueur par de fausses négociations. On aurait perdu un temps précieux pour la campagne. En adoptant l'avis du baron Gros, on ne courait point ce risque. Les alliés, continuant la guerre, devaient s'emparer des forts de Takou et remonter jusqu'à Tien-tsin, où les ambassadeurs, armés du prestige de la victoire, seraient en mesure d'imposer de nouveau au cabinet de Pékin les conditions de la paix. Lord Elgin n'hésita pas à reconnaître qu'il y avait tout avantage à laisser l'action militaire s'exercer jusqu'à ce que les troupes fussent maîtresses de Tien-tsin, et à s'abstenir de transmettre aucune communication diplomatique aux Chinois avant que ce premier acte de l'expédition militaire fût accompli. Les deux ambassadeurs écrivirent dans ce sens aux généraux et aux amiraux. La lettre adressée par le baron Gros au général Montauban ainsi qu'au vice-amiral Charner, à la date du 17 juillet, expose clairement le plan qui fut alors concerté :

« Nous nous sommes entendus, lord Elgin et moi, sur la marche que nous avions à suivre, et nous avons pensé que nous devions nous adresser aux commandans en chef de nos forces respectives, pour les engager à poursuivre activement la mise à exécution des plans qu'ils ont arrêtés de concert, et qui consistent à enlever les forts qui défendent l'embouchure du Peï-ho, à faire disparaître dans la rivière de ce nom les obstacles qui en entravent la navigation jusqu'à Tien-tsin et à s'emparer de cette ville, qui deviendrait une place d'armes communiquant avec la mer, ville où les deux ambassadeurs s'établiraient encore une fois pour y attendre les ouvertures qui pourraient être faites par le gouvernement chinois, ou prendre l'initiative de celles qu'ils croiraient devoir adresser au cabinet de Pékin, sauf plus tard à agir de concert avec les commandans alliés, selon les circonstances qui surgiraient de cet état des choses.

« Nous avons pensé, lord Elgin et moi, que, le gouvernement chinois ayant gardé le silence le plus complet depuis les notes qu'il a passées à M. de Bourboulon et à M. Bruce pour rejeter les demandes de la France et de l'Angleterre, nous devions aussi nous abstenir de toute communication à lui faire jusqu'au moment où le résultat des opérations commencées permettrait aux ambassadeurs de s'établir à Tien-tsin, et aurait prouvé au

cabinet de Pékin que le parti de la guerre compromet l'existence même du gouvernement, et que, toute résistance étant désormais inutile, l'intérêt de sa propre conservation le force à se soumettre.

« Toute autre marche à suivre n'amènerait, nous en sommes persuadés, mon collègue et moi, que des lenteurs qu'il faut éviter, et une démarche faite par nous auprès du gouvernement chinois avant qu'il ait perdu le souvenir de ses succès à Takou ne serait considérée par lui que comme un acte de faiblesse ou de crainte de notre part, qui le rendrait plus arrogant encore et plus aveugle qu'il ne l'est déjà sur ses véritables intérêts.

« Nous comptons, lord Elgin et moi, nous rendre devant l'embouchure du Peï-ho lorsque les deux expéditions s'approcheront des forts de Takou, afin d'être prêts à remonter jusqu'à Tien-tsin dès que vous voudrez bien nous faire connaître que la route est ouverte. »

Un conseil de guerre fut tenu à Tche-fou le 19 juillet pour l'exécution de ce plan. Il y fut décidé que le départ des troupes alliées aurait lieu sans retard, et que les escadres se mettraient en marche le 26 pour le rendez-vous, qui était fixé à quelques milles de l'embouchure de la rivière Peh-tang, à portée de l'endroit choisi pour le débarquement. Ces dispositions furent ponctuellement exécutées. Le 28 juillet, les deux escadres étaient mouillées au poste qui leur avait été assigné; le 30, elles se rapprochèrent du rivage; le 1er août, les troupes formant le premier corps de débarquement furent mises à terre et se portèrent sur Peh-tang. Il suffit d'une reconnaissance d'avant-garde pour occuper un fort que les Chinois avaient prudemment évacué, et où l'on ne trouva que deux canons en bois cerclés de fer. Le lendemain, 2 août, le petit corps d'armée entra sans résistance dans le village de Peh-tang, qui devint la base des premières opérations.

Les ministres des États-Unis et de Russie, M. Ward et le général Ignatief, se trouvaient devant Peh-tang en même temps que les escadres alliées. Ils étaient là comme simples spectateurs pour observer les événemens, et au besoin pour jouer le rôle d'intermédiaires amiables dans le conflit. Le 31 juillet, le général Ignatief vint voir le baron Gros et l'entretint d'une communication qui lui avait été adressée par le vice-roi du Chih-li, Hang, communication identique, au fond et dans les termes, à la réponse qui avait été faite à l'ultimatum de M. de Bourboulon. Hang ne comprenait pas que les Français prissent part à des actes d'hostilité, puisqu'ils n'étaient pas en 1859 à l'affaire de Takou; il annonçait que le négociateur français et même le ministre anglais pouvaient se rendre à Pékin par la route de Peh-tang. C'était la répétition de la tactique essayée déjà à Shang-haï pour établir une différence de situation entre les deux puissances alliées et pour donner au gouver-

nement chinois les apparences d'une attitude conciliante; mais cette communication indirecte, dont le général Ignatief avait accepté d'être l'organe, ne pouvait être suivie d'aucun effet. Quelques jours après, le 6 août, le ministre des États-Unis, M. Ward, se rendit auprès du baron Gros et de lord Elgin pour leur donner lecture d'une note qu'il venait de recevoir du vice-roi Hang, et qui était datée du 4. Hang exprimait l'étonnement qu'avait éprouvé l'empereur en apprenant le débarquement des alliés et l'occupation de Peh-tang. Il ajoutait que, dans sa magnanimité, l'empereur consentait à oublier ces faits, et que si avant trois jours les deux ambassadeurs voulaient se réunir à des mandarins qui allaient être nommés pour traiter avec eux, on pourrait éviter bien des malheurs. Les troupes alliées devraient alors retourner sur leurs navires et les ambassadeurs aller à Pékin pour y procéder à l'échange des ratifications des traités de Tien-tsin, pendant que de leur côté les forces chinoises campées dans les plaines de Peh-tang seraient internées, ce qui rétablirait la paix, et pour toujours. M. Ward était prié de bien faire comprendre aux deux ambassadeurs que leurs troupes, excellentes sur mer, ne pourraient lutter contre les innombrables armées impériales, qu'une seconde défaite, plus complète encore que la première, les attendait, si la lutte s'engageait. Comme conclusion, il leur était donné un délai de trois jours pour se soumettre aux conditions magnanimes de l'empereur : passé ce délai, les troupes impériales recevraient l'ordre d'agir. — Les termes de cette étrange proposition furent confirmés, plusieurs jours après, par le général Ignatief, qui, ainsi que M. Ward, était honoré des communications du vice-roi Hang et de ses mandarins.

Le vice-roi n'en était pas moins désireux d'entrer en relation directe avec les ambassadeurs; mais il était et devait être fort embarrassé, car il n'avait pas été avisé officiellement de leur arrivée, et il eût paru contraire à sa dignité et à toutes les règles diplomatiques qu'il adressât le premier la parole à des personnages qui ne s'étaient point présentés à lui. Un petit incident vint le tirer d'embarras. Le contre-amiral Hope, en envoyant des embarcations prendre de l'eau près d'un campement de Tartares établi sur le rivage, avait chargé un interprète de faire connaître à l'officier qu'il ne s'agissait point là d'une opération de guerre, et que les Anglais n'attaqueraient point les Tartares, si ceux-ci de leur côté restaient tranquilles. Ce simple avis avait été transmis par une embarcation surmontée d'un pavillon blanc sur lequel étaient inscrits en chinois deux mots exprimant l'idée de trêve. C'en fut assez pour que le vice-roi se crût autorisé à s'adresser directement à lord Elgin, et le 6 août il lui écrivit la lettre suivante :

« Le gouverneur-général, informé que le ministre anglais était en route pour venir échanger les traités, crut devoir envoyer à Peh-tang des officiers chargés de recevoir les communications officielles qui pourraient être faites. Dès que l'approche de navires fut signalée, il ordonna la retraite de la garnison de Peh-tang, afin que le ministre anglais fût entièrement libre de ses mouvemens et n'eût rien à craindre. Il ne savait pas alors si le ministre était, ou non, arrivé, et, ne recevant de lui aucune dépêche, il s'abstint de lui écrire. Sur ces entrefaites, il a appris par une lettre des Américains que le ministre anglais était arrivé depuis quelques jours, et il se disposait à se mettre en rapport avec lui, lorsque plusieurs milliers de soldats anglais sont débarqués, ont pris possession de Peh-tang, et le 3 août ont fait une sortie pour attaquer un poste chinois : repoussés par nos troupes, ils sont rentrés dans le village. Fort heureusement il n'y a eu de pertes ni d'un côté ni de l'autre.

« Sans doute le ministre anglais ne connaissait point cet incident. Il ne s'agissait probablement que d'un mouvement isolé, entrepris sans ordre par les soldats, car il est absurde de penser qu'il y ait pour les deux nations aucune nécessité de se faire la guerre.

« Le 5 août, le ministre anglais a envoyé un officier porteur d'un pavillon blanc sur lequel il était écrit : « Ne combattez pas » (terme d'armistice)!... Cette démarche a comblé de joie le gouverneur-général, qui compte que le ministre donnera à ses troupes les ordres les plus sévères pour ne point provoquer les hostilités, et qui de son côté engagera le général en chef des troupes chinoises à recommander à ses officiers et à ses soldats de ne se laisser entraîner par leur amour de la gloire à aucun acte qui puisse troubler la paix.

« S'il y a quelque sujet de discussion, le gouverneur-général prie le ministre anglais de s'entendre avec les Français pour que l'on puisse fixer le jour et le lieu d'une conférence. Il a reçu les instructions nécessaires pour traiter toutes les affaires avec le ministre anglais. Pour ce qui concerne l'armée, le général en chef est indépendant de son action. — Le gouverneur-général espère que le ministre répondra à cette communication, et il saisit l'occasion d'adresser ses meilleurs souhaits à son excellence. »

Lord Elgin s'empressa de répondre que le gouverneur-général se méprenait complétement sur la portée de l'incident qui avait motivé cette lettre. Quant aux offres de négociations, il se bornait à dire qu'il serait toujours prêt à examiner avec attention toute dépêche qui lui serait adressée par un commissaire impérial régulièrement accrédité, mais qu'en aucun cas il n'avait à se départir des conditions énoncées dans le dernier ultimatum.

Une fois engagé dans la voie des correspondances, le vice-roi ne paraissait point disposé à s'arrêter; il devenait au contraire de plus en plus ardent et pressant à mesure que se développaient les opérations militaires, dont la gravité ne pouvait lui échapper. Le lendemain de l'occupation de Peh-tang, les alliés avaient fait une reconnaissance en dehors du village : c'était la marche du 3 août à

laquelle Hang faisait allusion dans sa dépêche, et sur le résultat de laquelle il s'exprimait en style de bulletin chinois. Tout en se décernant la victoire, le vice-roi avait quelque motif d'être inquiet en voyant que les alliés cherchaient une route pour s'avancer plus loin. Son prétendu triomphe l'effrayait. Retenus quelques jours à Peh-tang par les pluies et par le détestable état des routes, les alliés purent en sortir le 12 août, et ils enlevèrent des ouvrages considérables que les Tartares avaient établis près d'un village nommé Sinko. Le 14 août, ils prirent d'assaut un camp retranché à Tangko. Ces deux engagemens les avaient rapprochés des forts de Takou, qui couvraient les deux rives du Peï-ho, et qu'ils se disposaient à attaquer avec le concours des canonnières et des bâtimens légers mouillés près de l'embouchure du fleuve.

Dès que le vice-roi vit que les alliés avaient quitté Peh-tang, il commença le feu de ses dépêches. Du 14 au 17 août, il écrit chaque jour au baron Gros et à lord Elgin, et chaque jour le ton de cette correspondance devient plus doux et plus insinuant. — Je ne savais pas, dit-il au baron Gros, que vous fussiez ici (et il oubliait que peu de jours auparavant il lui avait fait parler par M. Ward et par le général Ignatief). J'ai tout de suite informé le gouvernement de votre arrivée, et l'empereur a désigné deux hauts fonctionnaires pour conférer avec vous à Pékin. — Vous nous faites la guerre, dit-il par le même courrier à lord Elgin; mais pourquoi donc? L'empereur est plein de bonté : l'on vous attend dans la capitale pour négocier. — Dans d'autres lettres, il annonce aux ambassadeurs que l'empereur, prenant en considération le long voyage qu'ils ont dû faire, a daigné nommer les grands dignitaires Ouen et Heng-ki pour s'entendre avec eux. Bientôt Ouen et Heng-ki écrivent eux-mêmes : ce sont en quelque sorte des troupes fraîches, et il faut voir leurs premières manœuvres. Voici leur lettre :

« Nous avons l'honneur de vous faire savoir que l'empereur a donné à Hang, gouverneur de la province du Chih-li, l'ordre de vous adresser, dès votre arrivée à Tien-tsin, une dépêche officielle pour vous engager à venir échanger les ratifications du traité et assurer ainsi une paix éternelle entre les deux empires; mais sur ces entrefaites nous avons appris que des troupes étaient encore descendues à terre et avaient commencé les hostilités. Nous avons alors reçu un décret de l'empereur, qui nous prescrit de venir vous donner des explications complètes. Sa majesté craignant que le gouverneur du Chih-li n'ait pas su conserver les relations pacifiques qui existaient entre nous, nous sommes arrivés à Tien-tsin pour nous entendre avec vous et vous accompagner ensuite à Pékin, afin d'y échanger les ratifications du traité et d'assurer ainsi la paix entre les deux empires. Il est urgent que vous nous adressiez une réponse. »

Les nouveaux envoyés commençaient donc par sacrifier le vice-roi Hang, qui cependant avait déployé tant de zèle épistolaire. Hang n'avait pas su arrêter les alliés; il n'était plus aux yeux de l'empereur qu'un fonctionnaire maladroit. Il fallait réparer ses fautes en promettant toutes les concessions imaginables; mais, de leur côté, les ambassadeurs ne se souciaient plus d'accepter la paix qu'on venait maintenant leur offrir avec empressement. Ils craignaient, au contraire, que la cour de Pékin ne cédât sur tous les points avant que les troupes se fussent emparées des forts de Takou et de la ville de Tien-tsin, car il leur paraissait avec raison nécessaire que la leçon pour le gouvernement chinois fût complète. Comme les dépêches de Hang et des commissaires récemment désignés n'avaient pas dit un mot de l'ultimatum et qu'elles ne contenaient au fond que des protestations d'amitié, lord Elgin et le baron Gros purent décliner toute réouverture des négociations tant qu'il n'aurait pas été fait droit aux premières demandes. Ils répondirent par cette fin de non-recevoir; mais en même temps, connaissant par expérience les excès de lâcheté dont les diplomates chinois sont capables et redoutant l'acceptation *in extremis* de l'ultimatum, ils prièrent les généraux alliés de presser autant que possible les opérations devant Takou.

Les défenses chinoises au Peï-ho comprenaient, sur chaque rive à l'embouchure, un fort énorme battant la mer et les approches des estacades qui avaient été disposées pour arrêter les navires; en amont un second fort couvrant de feux le premier et enfilant la rivière, enfin un vaste camp retranché à la limite des lagunes et de la terre ferme. Cet ensemble d'ouvrages était vraiment formidable. On avait songé d'abord à traverser le fleuve pour commencer l'attaque par les forts de la rive droite, parce que la prise de ces forts, qui dominaient ceux de la rive gauche, devait entraîner la reddition de ces derniers; mais il fallait construire un pont, travail difficile qui devait prendre plusieurs jours. On modifia donc les premières dispositions, et on résolut d'attaquer immédiatement les forts de la rive gauche. Le feu fut ouvert le 21 au matin, et l'assaut donné bientôt après. La garnison tartare déploya beaucoup d'activité et de courage; elle continua à se défendre même après que la colonne française eut pénétré dans l'enceinte du fort : elle dut céder cependant à l'énergie de l'attaque et aux feux combinés des batteries de terre et des canonnières. A neuf heures, les alliés étaient maîtres de la position, à la suite d'une lutte acharnée dans laquelle ils eurent environ quatre cents hommes hors de combat. Restaient les autres ouvrages. D'après la résistance que l'on venait d'éprouver, on pouvait s'attendre à rencontrer des difficultés sérieuses;

mais les Tartares et les Chinois étaient complétement démoralisés : les alliés entrèrent sans coup férir dans tous les retranchemens de la rive gauche, pendant que des officiers étaient envoyés en parlementaires pour sommer les forts de la rive gauche de se rendre à discrétion. Le vice-roi, triste témoin de la défaite et de la fuite de cette armée tartare à laquelle le général San-ko-lin-sin avait si souvent promis la victoire, le malheureux Hang hésita plusieurs heures; il dut pourtant se résigner. Il écrivit aux généraux alliés qu'il cédait toutes les positions du Peï-ho, et le 23 août il adressa au baron Gros la lettre suivante :

« Comme le 21 de ce mois les forces de terre et de mer de votre noble empire se sont emparées des forts qui servaient à notre défense, elles ont prouvé ainsi leur grande habileté dans l'art de la guerre, et nos troupes ont dû s'avouer vaincues. Aussi cette dépêche est-elle écrite pour faire savoir à votre excellence qu'il est inutile de continuer la guerre, et que, relativement au traité conclu il y a deux ans et aux clauses de l'ultimatum de cette année, de hauts commissaires, munis de pleins pouvoirs, sont déjà partis de Pékin et arriveront certainement aujourd'hui. J'espère que votre excellence voudra bien se mettre en route en passant par Takou. »

Une communication conçue presque dans les mêmes termes parvint à lord Elgin. Ainsi le gouverneur-général s'avouait vaincu. Il rappelait les traités de 1858, il mentionnait l'ultimatum; il ne parlait plus de la route de Peh-tang, qu'il avait indiquée si obstinément dans ses précédentes dépêches; il conviait lui-même les alliés à remonter le Peï-ho et à pénétrer par la grande porte sur le sol impérial; en un mot, il désarmait. Arrivés à Tien-tsin le 25 août, les ambassadeurs allaient enfin quitter le rôle passif qu'ils s'étaient imposé et conférer directement avec les envoyés de Pékin. L'échec éprouvé en 1859 devant Takou était vengé d'une manière éclatante. La victoire du 21 juin avait rétabli le prestige du nom européen. Par ce fait d'armes, le premier but de l'expédition était atteint, et il semblait permis d'espérer que la paix, négociée sous l'impression des derniers événemens, ne tarderait pas à être conclue.

On avait trouvé dans un camp abandonné par les Chinois des liasses d'archives qui contenaient des correspondances de San-ko-lin-sin, du vice-roi Hang et de plusieurs mandarins. Il résultait de ces pièces que le général tartare, enorgueilli par sa victoire de 1859, ne doutait point d'un second triomphe. Il ne croyait pas que les alliés commissent la folie de s'aventurer au-delà du rivage : il pensait qu'ils se borneraient à l'attaque des forts de Takou, et se chargeait de les jeter très aisément à la mer. Les autres mandarins s'imaginaient que les Anglais et les Français n'avaient point sérieu-

sement l'intention de commencer les hostilités, qu'ils n'élevaient si haut la voix que pour effrayer, s'ils le pouvaient, le gouvernement impérial, et que, dans la crainte de se voir réclamer des indemnités pour avoir troublé la paix de l'empire; ils en demandaient eux-mêmes, sachant qu'ils n'y avaient aucun droit, mais espérant que la clémence de l'empereur se prêterait à une sorte de compensation. Quant à l'empereur, les correspondances des mandarins le représentaient comme fort ennuyé du bruit que faisaient les barbares et très désireux d'en finir avec leurs prétentions extravagantes : tout en prescrivant de mettre le pays en bon état de défense, d'anéantir l'ennemi, s'il osait la moindre attaque, il recommandait la conciliation dans les rapports avec les chefs, et il ordonnait de conclure la paix, ce qui voulait dire évidemment qu'il daignait oublier les fautes des Européens, qu'il n'entendait pas les punir de leur désobéissance ni leur réclamer d'indemnité, et qu'il convenait de ménager leur orgueil en accueillant les dispositions dont on l'assurait qu'au fond ils étaient animés. Bref, l'ensemble de ces documens découverts par hasard au milieu des bagages qu'un général tartare, San-ko-lin-sin peut-être, avait oubliés dans la précipitation de sa fuite, montraient une fois de plus à quel degré l'empereur et ses conseils étaient mal informés de ce qui se passait. La prise des forts de Takou, le mouvement des troupes anglo-françaises dans la direction de la capitale, la fuite de l'armée tartare, tout cela, accompli en quelques jours, allait-il enfin éclairer la cour de Pékin et faire tomber les voiles qui lui avaient jusqu'alors caché le véritable état des choses? Telle était la question qui devait se décider à Tien-tsin. Le baron Gros et lord Elgin étaient bien résolus à ne rien abandonner de leurs prétentions, et les troupes alliées n'attendaient qu'un signe de la diplomatie pour porter les drapeaux de la France et de l'Angleterre sur les murs de Pékin. Ainsi l'occupation de Tien-tsin, succédant à la prise des forts de Takou, marquait dans l'expédition de Chine le commencement d'une nouvelle période, qui sera l'objet d'un prochain récit.

C. Lavollée.

LES

FINANCES AMÉRICAINES

APRÈS LA GUERRE CIVILE [1]

I. *Our Burden and our Strength*, by David A. Wells, New-York 1864. — II. *The Commercial and Financial strength of the United States*, by Lorin Blodget, Philadelphia, King and Baird 1844. — III. *How our national debt can be paid*, by Dr William Elder, Philadelphia, Sherman and Co 1865. — IV. *Official Reports of the Secretary of the Treasury*. — *Report on the internal revenue*. — *Report on the eight census of 1860*, by Kennedy, superintendant.

La guerre d'Amérique est terminée, le dernier général rebelle a rendu son armée aux autorités fédérales, le prétendant Davis et les principaux fauteurs de la conspiration du sud sont arrêtés et jugés pour cause de haute trahison. Le président Johnson vient de publier une proclamation d'amnistie en faveur de ceux qui s'étaient mis en lutte contre l'Union; la réorganisation des états jadis rebelles a commencé, le coton de l'intérieur reprend le chemin du littoral, et le commerce du monde pénètre de nouveau dans ces régions du sud qui ont été si longtemps fermées. Ces changemens considérables, opérés d'une manière si rapide dans la situation politique des États-Unis, offrent une excellente occasion d'examiner l'état des finances américaines.

L'opinion libérale en France, les classes populaires de la Grande-Bretagne et la nation allemande tout entière ont attendu avec confiance les résultats qui viennent de se produire. Leur sympathie était acquise à la

(1) L'auteur de ce travail a pu, comme inspecteur des banques du Massachusetts, étudier de près les causes de la prospérité financière des États-Unis. Quand il affirme que cette prospérité sort intacte et même agrandie de l'épreuve de la guerre, il peut invoquer à l'appui de son opinion non-seulement des documens authentiques, mais les données de sa propre expérience.

cause de l'Union; elles se réjouissaient de ses victoires et déploraient ses désastres, sachant bien que les intérêts engagés dans le conflit étaient ceux de la liberté et de la justice. L'étendue et la sincérité de cette confiance se sont surtout manifestées récemment par l'importance des capitaux que les Allemands ont placés dans les fonds des États-Unis. Sans doute le cours relativement peu élevé de ces valeurs a facilité les achats, sans doute aussi les capitalistes se sont laissé tenter par la garantie d'un revenu supérieur à celui que paient là plupart des états d'Europe pour leurs emprunts; toutefois la principale raison qui a déterminé ces achats si nombreux est la certitude morale que les obligations émises seront intégralement remboursées, intérêt et capital. Sans une pareille certitude, les épargnes d'un peuple industrieux et économe comme le peuple germanique n'auraient certainement pas été placées dans les fonds américains, si bas qu'ait pu en être le cours.

Tout en constatant que les acheteurs allemands ont donné une preuve sérieuse de leur confiance dans la solidité des finances américaines, il importe d'étudier les bases sur lesquelles ces finances reposent, et cela non-seulement pour affermir dans leurs idées ceux qui connaissent déjà les immenses ressources de l'Union, mais aussi pour rendre le doute complétement impossible à tous les esprits que n'aveugle aucune prévention. En conséquence, on voudrait montrer ici comment les ressources actuelles des États-Unis et les richesses destinées à s'accumuler dans l'avenir assureront le paiement futur de la dette et de ses intérêts à l'époque de l'échéance. Tous les faits, tous les chiffres que l'on citera dans cette étude sont tirés de sources officielles. Parmi les publications que nous avons consultées avec le plus de fruit, nous mentionnerons surtout celles du docteur Elder, attaché au bureau statistique des finances, celles du professeur Wells, président du comité des recettes, et les rapports officiels du secrétaire du trésor.

I.

Et d'abord quelle est la dette publique des États-Unis? A la date du 31 mai 1865, le passif du trésor fédéral se décomposait de la manière suivante :

Dette portant intérêt en espèces (obligations à 5 et 6 pour 100)..	5,983,814,746 fr.
Dette portant intérêt en monnaie légale (1)......................	5,688,772,404
Dette ne portant plus d'intérêt..................................	4,245,858
Dette ne portant pas d'intérêt (*greenbacks* et *postal currency*) (2).	2,553,278,061
Total..................................	14,230,111,069 fr.

(1) Les paiemens en espèces étant suspendus, on entend aujourd'hui par « monnaie légale » aux États-Unis les billets émis par le gouvernement et connus sous le nom de *greenbacks*. A la reprise des paiemens en espèces, l'or et l'argent seront de nouveau la seule monnaie légale.

(2) Papier-monnaie, représentant une fraction du dollar, 3, 5 ou 10 cents. Le gou-

L'intérêt annuel de cette dette s'élève aux chiffres suivans :

Intérêt payable en espèces	348,194,643 fr.
— — en monnaie légale	324,855,276
Total	673,049,919 fr.

Bien que la guerre soit terminée, on ne peut d'une manière certaine évaluer tout ce qu'elle aura coûté, et le gouvernement devra sans doute acquitter de nombreuses dépenses qui ne sont pas encore portées sur le grand-livre de sa dette. Cependant on peut fixer sans crainte une somme de 3 milliards de dollars (16 milliards 200 millions de francs) comme une limite extrême qui ne sera pas dépassée. Le taux de l'intérêt sur les obligations dont le revenu est payable en or est de 5 et 6 pour 100; celui des bons du trésor et des autres dettes payables en *greenbacks* varie de 5 à 7, plus 3 dixièmes, pour 100; le taux moyen de toute la dette publique ne dépasse pas 4, plus 7 dixièmes, pour 100, vu la quantité considérable de papier-monnaie sans intérêt émis par le gouvernement. Toutefois, ces billets devant être tôt ou tard retirés de la circulation et remplacés probablement par des obligations portant intérêt, il sera prudent d'évaluer, avec le docteur Elder, à 5 et demi pour 100 le taux moyen de l'intérêt pour la dette des États-Unis, telle qu'elle sera définitivement constituée. La dette totale portant intérêt est aujourd'hui de 11,672,587,150 francs; admettons qu'en 1866 elle soit de 13 milliards et demi, l'intérêt s'élèverait alors à 742,500,000 francs; il serait en 1867 de 891 millions, si l'ensemble de la dette montait à cette époque au chiffre de 16 milliards 200 millions. Telles sont les charges que le gouvernement des États-Unis peut avoir à supporter dans un avenir prochain. Est-il en mesure de payer régulièrement tous les intérêts à l'échéance et de réduire en même temps le capital? Il sera aisé de répondre à ces questions.

Le chiffre total de la population et la valeur de toutes les propriétés mobilières et immobilières sont établis avec le plus grand soin au début de chaque période décennale par les employés chargés du recensement (*census*). Ces opérations embrassent non-seulement tous les faits statistiques qui ont rapport aux habitans, elles indiquent aussi la nature, l'étendue, la valeur de toutes les propriétés; elles énumèrent tous les produits de l'agriculture, des fabriques, des mines et carrières, du commerce, des pêcheries, des forêts, etc. On cherche à réunir toutes les données propres à jeter quelque jour sur la condition présente et les progrès du pays en général et de chaque groupe de population en particulier. Pour faciliter tout ce travail statistique, on partage le territoire en un grand nombre de districts peu étendus, que des milliers de personnes in-

vernement fédéral a émis pour une somme d'environ 250 millions de ces billets, qui servent aux petits échanges.

telligentes et expérimentées sont chargées de parcourir méthodiquement. Les résultats obtenus sont envoyés à Washington, au bureau du recensement, et là on les met en ordre, on les classe par tableaux, puis, dès que ce long dépouillement est achevé, on les publie en plusieurs volumes in-folio. Dans les premières périodes, les officiers du recensement se bornaient à recueillir les faits relatifs à la population, et ce n'est qu'en 1840 que l'on s'occupa pour la première fois de la statistique comparée des propriétés et des produits. Depuis cette époque, deux autres rapports officiels, ceux de 1850 et de 1860, contenant cet ensemble complet de renseignemens, ont été préparés par les soins du bureau central (1). Quant à la valeur et à l'accroissement de la richesse et des produits de la république américaine antérieurement au premier grand recensement de 1840, il est impossible de les connaître avec une entière exactitude : c'est uniquement par la discussion des divers élémens de comparaison que l'on peut établir d'une manière approximative la statistique de chaque période décennale. C'est ainsi qu'on est obligé de procéder en France, en Angleterre et dans tous les pays du monde où ces évaluations complètes de la fortune et des revenus publics ne sont pas faites officiellement à intervalles réguliers.

Toutefois il est bon de dire, relativement aux estimations des propriétés et des produits faites aux États-Unis par des employés du recensement, que tous les statisticiens et les économistes les considèrent comme étant de beaucoup inférieures à la valeur réelle. En effet, les propriétés immobilières servant de base à la répartition de l'impôt, l'habitude constante est de les évaluer seulement aux deux tiers de leur prix vénal, et quant aux propriétés mobilières et personnelles, il est souvent très facile d'en cacher l'existence et d'échapper ainsi à la taxation (2). Dans un écrit récemment publié, le professeur Wells a prouvé par une savante discussion de la richesse totale de deux localités prises au hasard dans l'état de New-York, une grande cité et une ville rurale, que les estimations du recensement sont dans un cas inférieures de moitié, dans l'autre de plus des trois quarts, aux valeurs réelles.

Le chiffre et l'accroissement de la population étant l'élément le plus intéressant pour la connaissance des forces productives d'un pays, il importe de donner une idée des merveilleux progrès des États-Unis sous ce rap-

(1) Le recensement de 1860 n'a pas encore été publié en entier; mais un résumé des principaux résultats est depuis quelque temps déjà dans les mains du public.

(2) Prenons un exemple. On est tenu de déclarer les valeurs de banque seulement lorsqu'elles se trouvent dans les établissemens financiers de l'état où s'opère le recensement. Il en résulte que tout riche capitaliste dont les fonds sont placés en dehors des limites de l'état où il réside est dispensé de déclarer un centime de sa fortune. Ce moyen d'échapper légalement à l'impôt est appliqué sur une très grande échelle. Dans les banques de New-York, une proportion considérable des capitaux appartient à des spéculateurs de la Nouvelle-Angleterre; de même un grand nombre des négocians de New-York ont leurs fonds à Boston, à Providence et autres villes situées dans les états voisins.

port en les comparant aux îles britanniques et à la France. En 1790, la population de la république américaine était de 3,929,827 habitans; en 1860, elle s'élevait au total de 31,445,080 personnes : c'est une augmentation d'un peu plus de 700 pour 100 dans l'espace de soixante-dix années. Durant la période qui s'est écoulée de 1793 à 1861, c'est-à-dire en soixante-huit années, les îles britanniques n'ont gagné que le double, soit 103 pour 100 en population, tandis que la France, beaucoup plus lente, a vu de 1801 à 1861 le chiffre de ses habitans s'augmenter seulement de 37 pour 100, un peu plus d'un tiers.

Ce n'est pas tout : les prodigieux développemens de la population américaine ont suivi la marche la plus régulière. Le chiffre des habitans n'a cessé de s'accroître aux États-Unis d'une manière singulièrement uniforme, le taux du progrès décennal oscillant entre les deux extrêmes de 32,67 et de 36,43. Cet accroissement, qui s'est produit avec une si grande régularité pendant une période de soixante-dix ans et sous les influences les plus diverses, peut être considéré comme un accroissement normal sur lequel il est permis de compter dans l'avenir. On pourrait même supposer que, grâce aux avantages considérables qui sollicitent l'immigration depuis la fin de la guerre, les progrès de la population seront de plus en plus rapides; toutefois nous abaisserons dans nos calculs le taux futur de l'accroissement décennal à 30 pour 100, chiffre bien inférieur à l'augmentation constatée depuis 1790 dans chaque période de dix ans.

POPULATION ET RICHESSE DES ÉTATS-UNIS.

ANNÉES.	POPULATION.	VALEUR DES PROPRIÉTÉS mobilières et immobilières.	ACCROISSEMENT décennal de la population.	ACCROISSEMENT décennal de la richesse.	RICHESSE moyenne par tête.
		(estimée)			
1790	3,929,827	4,050,000,000 fr.			1,010 fr.
1800	5,305,937	5,788,800,000	35,02 pour 100	43 pour 100	1,092
1810	7,239,814	8,100,000,000	36,43 —	39 —	1,119
1820	9,638,191	10,162,800,000	33,13 —	25,40 —	1,053
1830	12,866,020	14,326,200,000	33,45 —	41 —	1,112
		(officielle)			
1840	17,069,453	20,125,600,000	32,66 —	41,07 —	1,188
1850	23,191,876	38,533,212,000	35,87 —	89,06 —	1,661
1860	31,445,080	87,258,600,000	35,59 —	126,42 —	2,754

Ainsi, tandis que la population s'est accrue d'une manière uniforme, les progrès de la richesse publique ont augmenté suivant une proportion beaucoup plus rapide. De 1850 à 1860, cet accroissement a dépassé chaque année 4 milliards 800 millions de francs, somme supérieure au tiers de la dette actuelle. Pendant la période de dix années correspondante à la dernière décade du recensement américain, les progrès du royaume-uni ont été seulement de 7 sur 100 pour la population et de 33 sur 100 pour la fortune publique.

Il faut maintenant comparer la richesse des États-Unis avec le montant de la dette qu'auront à supporter les Américains jusqu'en 1900, en supposant, ce qui est tout à fait improbable, que nul remboursement du capital de 3 milliards de piastres n'ait été encore opéré à cette époque. Le taux de l'accroissement décennal dans la fortune publique est évalué à 100 pour 100 au lieu de 126 pour 100, qui est le taux de la dernière période de recensement.

PROPORTION DE LA DETTE A LA RICHESSE NATIONALE.

ANNÉES.	POPULATION.	RICHESSE publique.	RICHESSE moyenne par tête.	DETTE moyenne par tête.	INTÉRÊT annuel par tête.	PROPORTION de la dette à la richesse.
		fr.	fr.	fr. c.	fr. c.	
1860	31,445,080	87,258,600,000	2,754			
1865	34,000,000	116,499,600,000	3,426	444 69	28 89	13,90 pour 100
1870	40,950,000	174,517,200,000	4,261	395 60	23 65	9,28 —
1880	53,235,000	349,034,400,000	6,556	304 29	18 25	4,64 —
1890	69,205,500	698,068,800,000	10,141	234 52	14 04	2,32 —
1900	89,964,150	1,396,137,600,000	15,514	180 04	10 80	1,16 —

On le voit, la richesse publique est destinée à s'accroître rapidement, et le poids de la dette doit diminuer en même temps pour chaque citoyen. L'histoire moderne de la Grande-Bretagne présente un fait analogue, puisque dans les quarante-neuf années qui se sont écoulées de 1816 à 1865 la proportion de la dette nationale à la richesse publique s'est abaissée graduellement de 40 à 10 pour 100, tandis que la dette elle-même n'a pas diminué de 800 millions sur un capital primitif de 21 milliards de francs. Et pourtant les progrès en richesse de la Grande-Bretagne ont été singulièrement distancés par ceux de la république américaine.

Après avoir montré quel est actuellement et quel sera dans l'avenir le poids de la dette sur les habitans des États-Unis, il importe de mettre cette charge en regard de celle que supporte l'Angleterre. A la fin des grandes guerres européennes, en 1816, la dette de l'Angleterre s'élevait à vingt et un milliards vingt-cinq millions de francs, répartis sur une population totale de 19,275,000 habitans : c'était donc environ une somme de 1,090 francs par personne. Actuellement la charge que chaque Anglais doit porter dans la dette nationale a diminué dans une forte proportion; mais elle est encore plus considérable quant au capital et à peine moins élevée quant à l'intérêt que ne l'est celle de l'Amérique. En réfléchissant aux immenses ressources de la république et à la grande supériorité matérielle que lui réserve l'avenir sur les diverses contrées d'Europe, on ne saurait douter que les obligations des États-Unis ne prennent honorablement leur rang dans les marchés monétaires à côté des *consolidés*, des *rentes* et des fonds publics les mieux cotés, d'autant plus que le taux élevé de leur intérêt constitue un placement beaucoup plus rémunérateur.

On pourrait objecter que dans les évaluations précédentes nous avons fait entrer les populations des états qui étaient naguère en rébellion, et que nous semblons attendre d'elles qu'elles prendront leur part de la dette et contribueront au paiement de l'intérêt, ce qui leur serait impossible aujourd'hui. Si l'on ne tenait compte que du moment présent, l'objection pourrait avoir une certaine force. Il convient donc d'examiner la question sous une nouvelle face et de rechercher si les états loyaux sont assez forts pour supporter à eux seuls tout le poids de la dette nationale.

En 1860, la richesse totale des états fédéraux, en défalquant la valeur en argent des esclaves du Maryland, du Delaware, du Kentucky, du Missouri et du district de Colombie, était évaluée à la somme de 57 milliards 866 millions de francs. En juin 1865, elle doit s'être élevée, suivant le taux normal de l'accroissement, à 87 milliards, c'est-à-dire à un chiffre plus de cinq fois supérieur à celui de la dette nationale. Leur production annuelle était en 1860 de 15 milliards 498 millions, ou de 26,8 pour 100 de la richesse évaluée. En 1865, leur production totale doit être de 23 milliards 317 millions, somme énorme, en comparaison de laquelle l'intérêt de la dette nationale (673,050,000 francs) est seulement de 2,88 pour 100. Si l'on continue d'évaluer la fortune publique et la production annuelle des États-Unis jusqu'en l'année 1884, époque de l'échéance la plus éloignée des obligations nationales, on arrive au tableau suivant, dans lequel nous avons pris soin de réduire de 126 à 100 pour 100, à partir de 1870, le taux de l'accroissement décennal de la richesse du pays.

ANNÉES.	DETTE portant intérêt.	INTÉRÊT annuel.	RICHESSE des états loyaux.	PRODUCTION des états loyaux.	RAPPORT de l'intérêt à la production.
	fr.	fr.	fr.	fr.	
1865	11,672,000,000	673,000,000	87,000,000,000	23,317,000,000	2,88 pour 100
1866	13,500,000,000	742,500,000	94,110,000,000	25,299,000,000	2,93 —
1867	16,200,000,000	891,000,000	102,110,000,000	27,362,000,000	3,25 —
1870	»	»	130,770,000,000	35,046,000,000	2,54 —
1880	»	»	261,540,000,000	70,092,000,000	1,36 —
1884	»	»	343,650,000,000	86,076,000,000	1,03 —

Si les états loyaux avaient donc à soutenir tout seuls le fardeau de la dette nationale, l'intérêt qu'ils auraient à payer en 1884 dépasserait à peine 1 pour 100 de la production probable, et l'ensemble de la dette n'atteindrait même pas au cinquième de ce revenu : dans une courte période de vingt années, la production annuelle se serait élevée à une valeur presque égale à celle de toute la richesse publique telle qu'elle existe en 1865.

Bien que nous ayons eu soin de réduire à 100 pour 100 le taux d'accroissement normal de la richesse des États-Unis pendant chaque période de dix années, il faut néanmoins reconnaître que, pour des raisons indépen-

dantes de l'issue de la guerre, les progrès futurs seront beaucoup plus rapides que ceux du passé. Chaque année, des espaces considérables sont livrés à la colonisation et à la culture. Les nouveaux états de Nevada, de Colorado, les territoires de Dacotah, d'Arizona, d'Idaho, de Montana, dont l'estimation n'entre même pas dans le recensement de 1860, comptent parmi les contrées du monde les plus riches en métaux précieux, et rivaliseront bientôt en importance avec la Californie. Le gouvernement fédéral possède encore dans les régions de l'ouest et du nord-ouest un domaine de 380 millions d'hectares, qui représente pour le trésor une réserve de 6 milliards de francs, et, chose bien plus importante, ce domaine va se diviser en propriétés dont la valeur imposable s'accroîtra au taux de 455 pour 100 dans l'espace d'une période décennale, comme l'ont fait en moyenne toutes les nouvelles terres mises en culture depuis 1850. En vingt années, la fortune des colons sera trois fois décuplée.

Les jeunes états de l'ouest croissent beaucoup plus rapidement en prospérité matérielle que les états de l'est, plus anciennement peuplés. Les exemples qui prouvent cette supériorité de l'ouest sont des plus frappans. Ainsi, tandis que, durant la période décennale de 1850 à 1860, l'Union tout entière s'enrichissait de 126 pour 100, l'ensemble des valeurs imposables de l'Iowa s'élevait de 128,056,000 à 1,335,625,000 francs, soit de 943 pour 100; la Californie montait de 119,669,000 à 1,122,520,000 francs, soit de 838 pour 100. Le progrès était de 550 pour 100 dans le Wisconsin, de 467 pour 100 dans l'Illinois, de 330 pour 100 dans le Michigan. L'état d'Ohio ajouta pendant la même période une somme de 3 milliards 721 millions de francs ou 138 pour 100 à sa richesse totale; la Pensylvanie, plus populeuse et plus anciennement colonisée, gagna 3 milliards 748 millions ou 96 pour 100, tandis que la somme de 4 milliards 120 millions, dont s'accrut l'actif du grand état de New-York, ne représente pour la période décennale qu'une augmentation de 71 pour 100. Ces sommes ne sont point les revenus des états, mais bien les épargnes que les travailleurs de toute espèce, agriculteurs, industriels, commerçans, ont ajoutées à leur capital, et qui dès maintenant servent à leur tour à développer de plus en plus rapidement la richesse accumulée de la nation.

Ce serait une erreur de croire que les états du nord ont été épuisés ou appauvris par les quatre années de guerre. La preuve convaincante du contraire est qu'ils ont pu livrer au gouvernement des produits de leur industrie pour une somme d'environ 16 milliards de francs, montant de la dette nationale qui a été entièrement souscrite dans le pays. Le secrétariat des finances n'a point négocié ni vendu à l'étranger, soit directement, soit indirectement, un seul dollar de rente. Sur un emprunt s'élevant aujourd'hui à 14 milliards 230 millions, 1 milliard et demi ou 2 milliards à peine ont pris le chemin des pays étrangers par les voies ordinaires du commerce.

D'autres preuves ne sont pas moins péremptoires. Depuis l'ouverture des hostilités, la situation de toutes les classes de la population s'est sensiblement améliorée dans les pays du nord. Les riches sont devenus plus riches, les travailleurs ont obtenu de plus forts salaires, et par conséquent sont plus à leur aise. Les causes de ce progrès sont évidentes. Les commandes du gouvernement ont donné une prodigieuse impulsion aux fabriques du nord et à l'agriculture de l'ouest; en outre des centaines de mille hommes, en entrant dans les rangs de l'armée, ont fait augmenter les salaires de ceux qui sont restés dans les grandes villes. On a dû faire appel à la charité publique moins fréquemment que par le passé, et malgré de nombreuses souscriptions aux emprunts nationaux faites directement par les classes travailleuses, l'importance des capitaux mis à la disposition des caisses d'épargne a rapidement grandi.

Qu'il nous suffise de citer en exemple les caisses d'épargne des états de Massachusetts et de New-York, qui peuvent être considérés comme les représentans des autres états du centre et de la Nouvelle-Angleterre. Au Massachusetts, le total des sommes déposées dans les caisses d'épargne en octobre 1860 s'élevait à 243,292,874 francs, appartenant à 230,068 déposans, la moyenne de chaque livret étant de 1,036 francs par tête. En octobre 1864, l'ensemble des dépôts était de 337,811,062 francs, appartenant à 291,616 personnes; la moyenne par déposant s'était donc élevée à 1,158 fr. Ainsi, pendant les quatre années de la guerre, l'accroissement avait été de près de 100 millions sur le montant des dépôts, de 120 fr. sur la moyenne, et de plus de 60,000 sur le nombre des déposans. Il y a plus de comptes ouverts dans les caisses d'épargne qu'il n'y a de chefs de famille dans le Massachusetts tout entier. Chose remarquable, en 1862 le capital réuni de toutes les banques de cet état ne dépassait pas la somme de 360,941,400 fr., de sorte que les économies du pauvre égalaient presque en importance le capital employé dans les grandes affaires du principal état manufacturier de l'Union. Dans l'état de New-York, les progrès ont été encore plus remarquables. Au 1er janvier 1860, les sommes déposées dans les caisses d'épargne de New-York s'élevaient au total de 328,068,338 fr., et le nombre des déposans était de 273,697, ayant versé en moyenne 1,198 fr. Au mois de janvier 1865, ces banques devaient à 456,403 personnes la somme formidable de 644,443,522 fr., soit environ 1,406 fr. par déposant. Pendant la guerre, les dépôts se sont donc accrus dans le seul état de New-York de plus de 300 millions, ou de près de 100 pour 100; plus de 182,000 personnes ont grossi le nombre des déposans, et la moyenne de chaque compte s'est élevée de plus de 200 fr. Ainsi les populations se sont également enrichies dans les états de New-York et de Massachusetts, dont l'un est presque uniquement agricole et commercial, tandis que l'autre est principalement manufacturier. Il faut remarquer aussi que les caisses d'épargne ne reçoivent point l'argent des riches, de sorte que l'augmentation considérable du capital de

ces institutions est une preuve certaine de la prospérité croissante de la masse du peuple pendant la guerre. Ajoutons que les travailleurs des états du nord ont en grande partie placé leur argent dans les fonds publics: l'accroissement du capital des caisses d'épargne ne représente donc que d'une manière très incomplète les économies réalisées par le peuple des États-Unis durant les quatre années de la guerre civile.

Quant aux autres établissemens financiers, la plupart ont également prospéré. Les revenus des capitaux ont été à la fois très élevés et très régulièrement servis. En plusieurs endroits, les placemens mobiliers ont monté plus rapidement sur le marché que le prix de l'or. Payés en espèces, les dividendes de plusieurs sociétés, chemins de fer et compagnies d'assurances, de mines, de télégraphes et de caisses d'escompte, ont été plus considérables pendant la guerre qu'ils ne l'avaient été précédemment. De même les bénéfices de la plupart des transactions commerciales se sont accrus dans de fortes proportions. Ainsi le nord, bien loin de se trouver épuisé à l'issue des hostilités, a vu ses ressources s'accroître, et peut charger vaillamment sur ses épaules le fardeau de son budget.

Nous allons citer quelques faits de statistique à l'appui de ces conclusions générales, en ayant soin de prendre nos exemples dans les états du nord où les enrôlemens militaires ont produit, dit-on, les effets les plus désastreux. L'état d'Iowa, qui, sur une population de 675,000 habitans en 1860, a fourni depuis le mois de mai 1861 jusqu'en décembre 1863 une force totale de 52,240 hommes, a porté le nombre des hectares en culture de 1,378,000 en 1859 à 1,880,000 en 1862 et à 1,960,000 en 1863. Sa production en blé a monté de 2,995,500 hectolitres en 1862 à 5, 299,720 en 1863. L'Indiana a produit 5,509,540 hectolitres de froment en 1859 et plus de 7,200,000 hectolitres en 1863, bien qu'à cette époque, sur une population totale de 1,350,000 âmes, l'état eût donné plus de 124,000 combattans à l'armée.

Dans les états loyaux situés à l'est du Mississipi, les produits en houille, cuivre, plomb, fer et sel ont partout été plus élevés qu'ils ne l'étaient avant la guerre. Prenons pour exemple les districts miniers du Lac-Supérieur. En 1862, 115,721 tonnes de fer ont été chargées à Marquette, et plus de 200,000 tonnes en 1863. Les produits des mines de cuivre de ce même district ont suivi la progression suivante : en 1858, 3,500 tonnes; en 1859, 4,200 tonnes; en 1860, 6,000 tonnes; en 1861, 7,400 tonnes; en 1863, 8,548 tonnes. Ce dernier chiffre est supérieur de moitié au rendement de toutes les mines de cuivre si renommées de la Grande-Bretagne.

En 1858, la richesse minière du pays s'est encore augmentée d'un article dont la production, à peu près restreinte aux États-Unis, a suivi une progression presque sans exemple dans l'histoire du commerce et de l'industrie : nous voulons parler de l'huile de pétrole. Dans la statistique de 1860, le pétrole n'était pas même inscrit comme un élément de la fortune

publique. Depuis, on a fait la découverte de sources de pétrole dans la Pensylvanie, dans l'Ohio et dans plusieurs autres états. La valeur de cette huile recueillie dans l'année 1864 ne peut pas être évaluée à moins de 216 millions de francs. L'ouverture d'un grand nombre de puits augmentera considérablement la production de cet article, qui deviendra l'une des plus importantes sources de revenu.

Les régions minières, dans lesquelles se rendront en foule les soldats licenciés de l'une et l'autre armée et la multitude plus nombreuse encore des immigrans d'Europe, s'étendent sur un espace de 17 degrés de latitude et d'une longitude presque égale. Elles ont une étendue d'environ 2,600,000 kilomètres carrés. Elles sont pour ainsi dire remplies d'or, d'argent, de pierres précieuses, de marbre, de plâtre, de sel, d'étain, de mercure, d'asphalte, de charbon, de fer, de cuivre et de plomb. Si l'on y dépensait la même quantité de travail que dans la Californie, elles donneraient un produit annuel qui se chiffrerait par milliards dès qu'on aurait pourvu aux moyens de transport. Ce sont là non de simples possibilités, mais l'expression de faits qui déjà peuvent être considérés comme certains. Une population de 30 millions d'habitans qui depuis un demi-siècle double dans une période de vingt-trois ans et demi, qui dispose de toutes les ressources industrielles et mécaniques de notre époque, qui de plus est animée par une indomptable initiative, par la foi en sa mission et par un ferme espoir, une population pareille saura certainement accomplir de plus grandes choses que nous n'osons le prédire.

II.

Les états loyaux, on vient de le voir, sont assez forts pour sortir promptement de leurs embarras financiers sans le secours de leurs voisins du sud; mais les états rentrés depuis la fin de la guerre dans le sein de l'Union ne sont pas annihilés, et sans aucun doute ils contribueront pour leur part, dans un avenir prochain, à consolider le gouvernement fédéral et à payer la dette de la nation. Les propriétés mobilières et immobilières de ces états ont été évaluées dans le recensement de 1860 à 18 milliards 622 millions de francs, soit environ 25 pour 100 de la richesse totale de l'Union. On ne saurait douter que leurs ressources et leurs forces productives ne soient grandement augmentées dans l'avenir par l'abolition de l'esclavage, bien que la transition entre les deux systèmes de travail puisse retarder le développement de la prospérité nationale pendant quelques années. D'ailleurs il est probable qu'on s'est exagéré la destruction et le ravage des propriétés qui ont eu lieu dans le sud. On a beaucoup parlé des ruines fumantes que laissaient derrière elles les armées en campagne, et certainement plusieurs villes américaines ont été livrées aux flammes; une forte proportion des

bêtes de somme et de labour a péri au service des combattans qui se disputaient le territoire; des campagnes cultivées ont été transformées en déserts. Toutefois il y a peu de contrées dans le monde où les immeubles faciles à détruire offrent une proportion relativement moins considérable que les états du sud de l'Union. Ce sont, à l'exception de certains districts de la Virginie, du Tennessee et de la Georgie, des régions purement agricoles, où l'on ne cultive que le cotonnier, le riz et le tabac. Les cases des esclaves et des petits blancs sont des constructions des plus grossières; les maisons des grands planteurs sont rares, isolées et sans beauté architecturale, si ce n'est dans les cités, et çà et là sur les bords du Mississipi. On ne voit pas dans les contrées du sud ces innombrables granges et ces hangars qui frappent de tous côtés les regards du voyageur parcourant les états du nord. Les barrières, étant peu utiles, sont presque inconnues, excepté dans les régions du centre, où l'on s'occupe de l'élève des bestiaux. Les instrumens agricoles sont simples et peu nombreux, puisque jusqu'à nos jours le planteur comptait presque uniquement sur les bras de ses nègres. A l'exception de la presse à coton et de l'égreneur, les propriétaires n'avaient pas besoin d'acheter de machines coûteuses, car les districts sucriers de la Louisiane forment une trop faible partie du territoire pour qu'il soit nécessaire de les faire entrer en ligne de compte (1). Les valeurs imposables du sud consistent surtout en sol cultivable, et cette propriété reste entière. On peut même dire qu'elle a gagné en force productive par ces quatre années de jachère partielle. Grâce au travail libre et au flot grossissant de l'émigration, qui se dirige des états du nord et même de l'Europe vers les terres fertiles du sud, grâce aussi à l'excellence reconnue du coton, ce grand article d'exportation dont les États-Unis ont eu longtemps le monopole et dont sans aucun doute ils redeviendront bientôt les principaux producteurs, la prospérité matérielle du sud ne peut manquer de se développer bientôt avec une rapidité dont on n'a pas eu d'exemple dans l'histoire de ces contrées. Si les états méridionaux, entravés par l'esclavage, ont pu représenter un quart de la richesse de l'Union, ils représenteront certainement bien davantage avec le travail libre, et pourront contribuer en proportion de ce progrès aux charges de la dette. Une taxe frappée sur le coton, le tabac et autres denrées du sud, et atteignant principalement le consommateur étranger, pourrait facilement, dans un avenir prochain, donner un revenu annuel de 300 à 500 millions de francs.

Le besoin de coton est tel que de 1850 à 1860 les immenses progrès de la culture n'ont jamais été trop rapides. La Grande-Bretagne employait à elle seule une quantité de coton en laine augmentant de 20 millions de

(1) Si la guerre avait eu pour théâtre les états du nord, où une très grande partie de la richesse publique consiste en manufactures, en usines, en maisons de ferme et autres constructions faciles à détruire, les ravages eussent été incomparablement plus grands que dans les contrées agricoles du sud.

kilogrammes tous les ans, et pourtant c'est à peine si l'on commence à se faire une idée des masses énormes de coton que pourraient fournir les États-Unis. Ainsi M. Atkinson, l'économiste qui a le mieux traité ces questions, nous apprend que la quantité de terrain cultivé en coton n'a jamais dépassé 1 et 7 dixièmes pour 100 de l'étendue des terres qu'on pourrait consacrer à ce produit.

La question des futurs approvisionnemens de coton ne dépend pas non plus nécessairement de l'activité que pourront déployer les nègres. C'est un fait établi que dès l'année 1850 un neuvième de la récolte avait été produit par des mains libres. On n'ignore pas que depuis cette époque l'emploi des travailleurs salariés a été en augmentant, et que les colons allemands du Texas occidental ont parfaitement réussi dans leurs cultures. Déjà nous voyons se porter des états du nord vers les états du sud une émigration dont le succès ne fait pas le moindre doute. L'armée fédérale ayant été licenciée, de nombreux soldats iront établir leurs foyers sur ce sol plus fertile, et feront preuve, pour les travaux de la paix, de la même énergie que sur le même théâtre ils ont déjà déployée dans les célèbres campagnes de Grant et de Sherman. La société d'émigration de la Nouvelle-Angleterre (1), grâce à laquelle, après une lutte sanglante et désespérée, le Kansas a été colonisé, organisé et finalement gagné à la cause de la liberté, se prépare à coloniser les états du sud comme elle a déjà colonisé les territoires de l'ouest. Partout où se présentent les vaillans fils de la Nouvelle-Angleterre, ils s'entourent de leurs écoles libres et de leurs églises, et portent avec eux le suffrage universel, l'ordre, l'industrie et la sobriété, toutes choses tendant à produire la richesse, qui est le nerf d'un état.

Il est facile de juger des avantages du travail libre sur le travail servile en comparant le Maryland, un des états à esclaves les plus favorisés, au Massachusetts, un des états libres les plus prospères. Le Maryland offre une superficie de 28,811 kilomètres carrés, supérieure de 8,600 kilomètres à celle du Massachusetts. Le Maryland a une longueur de côtes fluviales et maritimes de 2,150 kilomètres, et le Massachusetts de 1,229 seulement. Le Maryland possède un domaine agricole double en étendue de celui qui appartient au Massachusetts. La nature a donc éminemment favorisé le Maryland. Voyons maintenant ce que nous dit la statistique. En 1860, la mortalité dans le Massachusetts était de 1 sur 92, dans le Maryland de 1 sur 52. La production du Massachusetts était évaluée à 1 milliard 550 millions de francs, celle du Maryland à 356 millions. Le revenu par tête était de 1,269 francs dans le Massachusetts, et de 518 fr. dans le Maryland, moins de la moitié. Au Massachusetts, la propriété tant mobilière qu'immobilière était évaluée à 4 milliards 401 millions, dans le Maryland à 2 milliards

(1) *The Emigrant Aid Society.*

30 millions. En comparant ces derniers chiffres à ceux du revenu, on voit que les intérêts du capital s'élèvent à 35 pour 100 dans le Massachusetts, et à 17 pour 100 seulement dans le Maryland.

L'émancipation, en permettant aux anciens esclaves de se procurer des marchandises diverses, fait de ces hommes des membres beaucoup plus utiles à la communauté qu'ils ne l'étaient avant leur changement de fortune. On en a eu la meilleure preuve lors de l'émancipation qui a eu lieu, il y a deux ans, dans les *sea-islands* de la Caroline du sud. Dans ces colonies, chaque femme s'est déjà procuré sur ses économies une robe de soie et des pendans d'oreilles, ce qui est d'autant plus remarquable que plusieurs n'avaient jamais auparavant possédé un seul écu. Sur quelques-unes des plus petites îles, une colonie de quelques centaines de nègres émancipés a, dit-on, acheté et payé dans l'année des articles d'usage domestique pour une somme de 110,000 francs.

Il est donc incontestable que les États-Unis ont en jouissance et en expectative une richessse suffisante pour subvenir aux exigences de leur budget. Il reste à se demander quels sont les voies et moyens qui assurent le revenu national.

Les impôts, tels qu'ils sont constitués par le système actuel, donneront à l'intérieur une somme s'élevant pour l'année courante à 1 milliard 404 millions de francs. En ajoutant les recettes fournies par les douanes et les ventes de terrains, on arrive à une recette totale de 1 milliard 755 millions. Au 31 mai dernier, l'intérêt de la dette était de 673,049,919 francs, laissant au trésor une somme de 1 milliard 82 millions disponible pour les besoins ordinaires. Grâce au retour de la paix, les dépenses pour les services civils, militaires et maritimes ne dépasseront pas ce chiffre, et de son côté la dette publique s'arrêtera probablement à la limite que nous lui avons assignée. En 1866, la rente à servir aux créanciers de l'état n'excédera pas 750 millions en chiffres ronds, pourvu que les 2 milliards de monnaie légale compris dans la dette restent sous leur forme actuelle de billets remboursables par le trésor sans intérêts. Pour le service de 1867 et des années subséquentes, nous avons établi qu'une somme d'au plus 891 millions sera l'intérêt total à payer par le pays, et que cet intérêt sera suffisamment garanti par l'accroissement assuré du produit des impôts, des douanes et de la vente des terrains. Dans la période du plus grand épuisement, après une guerre de quatre années qui a tari en partie les sources de revenu, le gouvernement dispose encore d'amples moyens pour payer sur les recettes ordinaires les intérêts de la dette publique. Personne donc ne peut mettre en doute qu'à l'avenir le trésor ne soit dans la meilleure situation non-seulement pour payer la rente de ses emprunts, mais aussi pour rembourser le principal de sa dette.

III.

Nous pouvons admettre, sans crainte de nous tromper, qu'en l'année 1870 le mouvement industriel aura repris sa marche normale dans les états du sud, et que les populations jadis rebelles seront parfaitement en mesure de contribuer à l'accroissement des revenus de l'Union. Dans ce cas, ce n'est certainement pas une exagération d'évaluer au moins à 25 pour 100 l'apport des états du sud dans l'ensemble des richesses de la république américaine. En acceptant cette estimation, et en fixant le budget annuel de la paix à 1 milliard 800 millions pour la décade qui s'écoulera de 1870 à 1880, et à 1 milliard 340 millions pour la décade suivante, le docteur Elder a prouvé qu'il serait facile de payer complétement la dette nationale avant 1890, sans qu'il en résultât une gêne considérable. Que l'on consacre seulement 1 pour 100 de la production totale des États-Unis à l'amortissement du capital de 16 milliards 200 millions, et la dette américaine, diminuant d'année en année, ne sera plus que de 575 millions en 1880, de 316 millions en 1885, de 32 millions en 1889, pour être l'année suivante définitivement rayée du grand-livre.

Des ennemis de la cause défendue par les États-Unis se sont étudiés à répandre l'idée que le gouvernement fédéral en viendrait quelque jour à repousser la dette de la guerre et à faire tout simplement banqueroute. Un pareil soupçon est vraiment injustifiable, et rien dans le passé de l'Union ne peut l'autoriser. Disons-le nettement, la doctrine de la banqueroute (*repudiation*) a été inventée par les mêmes hommes qui ont prêché les *state-rights* et le droit de sécession. C'est dans l'état du Mississipi que cette doctrine a été mise en pratique pour la première fois, et c'est Jefferson Davis qui s'en était fait le grand apôtre. Récemment, lorsque le président des états soi-disant confédérés refusait d'accepter le papier-monnaie qu'il avait émis lui-même, il ne faisait que recommencer, sur de plus grandes proportions, l'œuvre de sa jeunesse. Quant au gouvernement des États-Unis, non-seulement il n'a jamais refusé de payer le capital ou l'intérêt de ses obligations, mais il a su même acquitter en entier une dette contactée dans des circonstances analogues à celles de la guerre qui vient de finir. En 1816, après sa lutte contre l'Angleterre, la république américaine était obérée d'une dette de 686 millions de francs, constituant une charge moyenne de plus de 79 fr. par personne et 7 pour 100 de la valeur approximative de toutes les propriétés de l'Union. Cette dette s'élevait donc proportionnellement à la moitié de la dette actuelle, et cependant elle fut entièrement remboursée en dix-neuf années par le surplus des ressources ordinaires du trésor, sans qu'il eût été nécessaire de recourir à des taxes spéciales et sans que le moindre embarras financier eût entravé

la prospérité de la nation. Bientôt après l'acquittement de la dette, il y avait déjà surabondance d'argent dans le trésor fédéral, et 200 millions de francs qui se trouvaient de trop dans les caisses publiques par suite de l'accumulation des excédans du revenu furent distribués aux états, et par les états aux diverses villes de l'Union, qui employèrent cet argent à fonder des écoles, des bibliothèques et d'autres établissemens d'utilité générale. Il n'y a pas dix ans que, se trouvant en possession d'un autre excédant de recettes, le gouvernement fédéral fit racheter à près de 20 pour 100 de prime ses propres obligations, portant 6 pour 100 d'intérêt. L'expérience du passé et les traditions nationales rendent le peuple américain très désireux de se débarrasser encore une fois, et promptement, du fardeau de la dette. C'est à ce point de vue qu'il faut regarder le mouvement qui se produit actuellement pour acquitter par voie de souscription publique l'énorme capital de 16 milliards. Déjà les actions souscrites dans cette entreprise financière d'un nouveau genre s'élèvent à un chiffre considérable; mais quel que soit le résultat définitif de cette tentative, dont la réussite serait un des épisodes les plus remarquables des temps modernes, qu'il nous suffise de dire que cette proposition, faite après une terrible guerre, de payer par des cotisations privées une dette plus considérable que celle de la France, et seulement inférieure d'un quart à celle de la Grande-Bretagne, est une proposition sérieuse, et que les Américains riches ou seulement aisés y répondent avec empressement. C'est là, ce nous semble, une manifestation qui place au-dessus de toute espèce de doute la probité financière de ce jeune peuple et sa confiance dans ses ressources. Quand il s'agit d'une nation donnant de tels exemples, le mot de banqueroute n'est qu'une indigne calomnie.

Un fait qui se rattache aux oscillations du prix de l'or et des obligations des États-Unis témoigne d'une manière éloquente quelle est la sécurité du peuple en présence des engagemens contractés par le gouvernement fédéral. Tandis que le prix de l'or, réglé uniquement par les intérêts des obligations et non par le capital lui-même, s'élevait par secousses jusqu'à 184 au-dessus du pair, les obligations connues sous le nom de *five-twenties* et les obligations du trésor, payables en papier-monnaie et non en or, étaient à peine influencées par l'état du marché monétaire et se maintenaient à leur prix normal. Au mois de juillet 1864, l'or étant coté à 284, les obligations étaient à 104 1/2, et lorsqu'au mois de mai 1865 l'or fut tombé à 130, les obligations étaient encore marquées au prix de 104. Il n'est donc pas déraisonnable d'espérer que la valeur de l'or sera ramenée au pair, et que lorsque les paiemens en espèces auront été repris les obligations des États-Unis ne tomberont pas au-dessous de leur valeur nominale. Ce serait là dans l'histoire financière des nations un phénomène sans précédent et un éclatant témoignage de la confiance inébranlable que la probité de leur gouvernement inspire aux Américains.

D'ailleurs, pour réduire complétement au silence tous les bruits malveillans, il suffit d'exposer simplement les faits qui rendent la banqueroute impossible. Nous avons dit que la dette actuelle, dépassant 14 milliards, a été contractée envers des nationaux, et qu'au moins les sept huitièmes des obligations se trouvent encore entre les mains de citoyens de la république. Il est également constant que toutes les classes de la nation ont à l'envi contribué aux emprunts. Les titres de 50 et de 100 dollars font partie de presque toutes les épargnes. Les détenteurs de *five-twenties* (obligations payables en cinq ou vingt années) se comptent à eux seuls par centaines de mille, et le nouvel emprunt des *seven-thirties* (obligations à 7 trois dixièmes pour 100 payables en trois années) est encore beaucoup plus populaire. On peut hardiment affirmer que le nombre de personnes peu fortunées qui possèdent, sous une forme ou sous une autre, des obligations des États-Unis est beaucoup plus considérable que celui des riches créanciers, bien que d'un autre côté le total des sommes avancées par de forts capitalistes constitue la partie la plus élevée des emprunts. Or, dans un pays où le suffrage universel s'exerce constamment et sur toutes les questions d'intérêt national, dans un pays où le possesseur d'un billet de 50 dollars a le même pouvoir politique que le millionnaire, est-il possible que des mesures législatives puissent confisquer ainsi l'argent dans la poche du pauvre? De pareilles mesures ne pourraient être prises que par le congrès, c'est-à-dire par une assemblée issue du suffrage universel; mais les détenteurs des obligations du gouvernement sont en majorité dans tous les districts électoraux, et rendraient impossible la nomination d'un seul membre disposé à répudier la dette.

D'ailleurs une raison plus forte encore, s'il est possible, milite en faveur du crédit national, et cette raison n'est autre que le mode de taxation adopté aux États-Unis. La plus grande partie des ressources nationales provient des contributions directes, taxes sur le revenu, taxes sur les manufactures, patentes, timbres, etc. Les cinq septièmes des recettes du budget de 1865 sont le produit de cette classe d'impôts, et deux septièmes seulement sont fournis par les douanes. Ce dernier impôt pèse également sur tous les consommateurs riches ou pauvres; il en est de même des taxes intérieures qui tombent sur les produits nationaux et en exhaussent le prix; mais une grande partie de l'impôt direct pèse principalement sur le riche. En aucun pays du monde, le système de taxation n'est combiné de manière à épargner davantage le pauvre en faisant peser les impôts sur les citoyens aisés. Dans la répartition des votes, chaque congrès populaire a toujours pour but d'épargner dans la mesure du possible les classes laborieuses. Comme exemple de cette sage politique, il suffira de citer la loi établissant l'impôt sur le revenu, qui est pour le trésor fédéral la principale source de recettes. En vertu de cette loi, les personnes qui ont un revenu inférieur à 3,240 fr., c'est-à-dire la grande majorité des ouvriers, des petits marchands, des fer-

miers, échappent complétement à l'impôt. Les revenus de 3,240 à 27,000 fr. sont taxés à 5 pour 100, et tous les revenus supérieurs à 27,000 fr. doivent payer 10 pour 100. En votant cet impôt progressif, qui mesure les charges à la fortune, les législateurs se sont souvenus de cette parole de la Bible, que « la veuve paie de sa pauvreté et le riche de son abondance. » En résumé, les citoyens de la république, quelle que soit leur fortune, sont au même titre créanciers du gouvernement, ils sont aussi les égaux les uns des autres en pouvoir politique; mais l'impôt sur le revenu est établi de manière à laisser le pauvre exempt des taxes que doit acquitter le riche. Comment donc, en de pareilles circonstances, la majorité des électeurs, qui se compose de travailleurs peu fortunés, pourrait-elle voter la répudiation d'un emprunt dans lequel sont placées toutes ses petites épargnes? Les mêmes raisons préviendront toute réduction du taux de l'intérêt, autre forme de banqueroute nationale qu'en certains pays d'Europe l'on semble craindre pour les États-Unis, mais dont les considérations précédentes démontrent suffisamment l'impossibilité.

Il nous reste un dernier mot à dire. Quoique nous ayons mis en contraste les intérêts et les charges des classes opulentes et des classes moins aisées de l'Union, il ne faut pas pour cela s'imaginer un instant qu'il existe en Amérique le moindre antagonisme entre les riches et les pauvres. Bien au contraire, les uns et les autres ont fait preuve de l'entente la plus cordiale pour concourir aux charges de la guerre, chacun dans la mesure de ses forces. Le même dévouement patriotique a fait battre le cœur de tous les citoyens. Le patrimoine commun était en péril, et chacun a contribué de son mieux et avec la même persévérance à la grande œuvre du salut national.

GEORGE WALKER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet 1865.

Nous entrons dans la saison riante et poétique de la France; la politique fait place à la villégiature; nous avons devant nous quelques mois d'idylle. Nous ne savons pourquoi la saison d'été en France nous ramène toujours aux couleurs et aux senteurs du XVIIIe siècle. La littérature française de ce temps-là n'a guère été pourtant bucolique, et il faut arriver à Rousseau pour trouver le goût et le sentiment de la nature; mais la peinture et l'art du XVIIIe siècle ont été des interprètes plus fidèles des gaîtés champêtres de notre pays. Quelques beaux esprits, quelques poètes étrangers semblent aussi avoir mieux compris que nos pères la naturelle harmonie qui unit les grâces riantes de la belle saison française à la bonne humeur nationale. La poésie alors, même dans les pays romantiques, était un peu abstraite et généralisatrice. Cependant chaque été, quand finissent chez nous les tracasseries et les soucis de la saison politique, et quand les champs resplendissent, nous ne pouvons nous rappeler sans charme les beaux vers du bon Goldsmith dans son *Traveller* :

Gay sprightly land of mirth and social ease,
Pleased with thyself, whom all the world can please,
How often I led thy sportive choir,
With tuneless pipe, beside the murmuring Loire.
. . . .
. . . .
So bless'd a life those thoughtless realms display;
Thus idly busy rolls their world away...

« Terre gaie et brillante de la joie et du bien-être social, — qui te plais à toi-même et à qui peut plaire tout le monde, — combien de fois j'ai conduit tes danses enjouées — avec ma flûte qui détonnait au bord de la Loire murmurante!. . . . . Telle est la vie bénie que mènent ces insoucians royaumes; — ainsi roule ce monde dans son oisiveté active. »

Un peu plus tard, c'est dans ce moqueur sentimental que notre ami Montégut étudiait récemment ici avec tant de finesse, c'est dans Sterne que nous surprenons un rayon miroitant du bonheur d'autrefois, qui est le bonheur d'aujourd'hui. « Quel spectacle pour un voyageur, dit Yorick, quand il traverse la Touraine dans le temps des vendanges! Que ces coteaux si rians et si agréables de la Loire sont différens de ces campagnes sombres que nous traversons en Angleterre! quel ravissement pour mon cœur quand je faisais ce voyage! La musique à chaque pas battait la mesure au travail, et les enfans portaient leurs grappes en dansant au pressoir... Mes sensations n'ont jamais été si vives. Les aventures naissaient à toutes les postes où je m'arrêtais. » Quelques années après, un agriculteur savant, Arthur Young, était très éloigné de cet enthousiasme, et se gardait bien d'adresser d'aussi délicieux complimens aux campagnes françaises; mais qui avait raison, de l'économiste étudiant nos ressources agricoles ou des poètes qui venaient saisir les impressions que la nature pouvait donner aux Français dans les momens d'oubli, de repos et de bonheur? Assurément les poètes. L'élégant Yorick, dans sa fantaisie rustique, nous fait deviner peut-être quelque chose du plaisir gracieux que dut éprouver Marie-Antoinette en arrangeant Trianon. Goldsmith, le vagabond naïf, se promenant la flûte à la main parmi nos paysans, avait le cœur ému des mêmes sympathies qui faisaient palpiter Manon Phlipon, lorsque, ignorant les sanglans mystères de l'avenir, elle s'embarquait au Pont-Neuf, joyeusement endimanchée, les beaux matins des jours de fête, pour aller sentir vivre dans les bois de Meudon sa fraîche et douce jeunesse.

Il est bien d'autres choses que l'été qui font en ce temps-ci penser au XVIIIe siècle. Nous avons traversé une époque de béate léthargie qui n'est point sans analogie avec l'assoupissement dont la France fut prise durant certaines périodes du règne de Louis XV, par exemple des environs de 1750 aux environs de 1760. La comparaison pourrait s'appuyer sur plus d'un trait philosophique, politique, social ou moral. Pourquoi chercherions-nous les symptômes de ressemblance quand ils se présentent d'eux-mêmes? N'est-ce point un symptôme de ce genre qui se trahissait l'autre jour dans une bizarre question portée au sénat, que le sénat n'a point dédaigné de discuter, mais dont il a eu l'idée de prévenir par la formule réglementaire du comité secret le retentissement fâcheux? On a soumis au sénat une question qui jusqu'à présent avait été du ressort exclusif de la comédie hardie, la question du demi-monde. Le rapporteur de la pétition et M. Dupin sont parvenus à rompre la consigne du huis clos et ont publié leurs discours. M. Dupin surtout, ce gaillard octogénaire, a traité cette cause grasse avec une verve réjouissante. Ses considérations, exprimées en paroles énergiques et brèves, ont réuni l'éloge de la tolérance de saint Louis à la réprobation des crinolines et à une éloquente imprécation contre les débordemens du luxe; mais à quoi peut aboutir cette honnête colère ora-

toire? Le mal existe, c'est constant; il va même s'aggravant depuis plusieurs années, c'est vous qui le confessez, et l'on n'a nul motif de vous contredire; mais d'où vient cette corruption des mœurs dont vous vous affligez, et comment y porter remède? Ceci n'est point affaire de législation : on ne réglemente point les désordres moraux; il n'y a point aujourd'hui d'esprits assez rétrogrades pour songer à prévenir ou à réprimer les effets d'un luxe corrupteur par des lois somptuaires. Faut-il donc se contenter de gémir et de grommeler comme des vieillards impuissans, et n'est-il pas possible, en comparant les effets aux causes, de tirer de ces révélations affligeantes un enseignement pratique? Le luxe excessif allié de si près à la corruption des mœurs n'est point seulement un mal moral, il est aussi un mal économique. Le luxe est aussi sévèrement condamné par l'économie politique que par la morale. L'économie politique, en nous apprenant quelle est la fonction des capitaux dans le développement de la richesse, nous enseigne que le luxe appauvrit les nations comme les individus. Le luxe est en effet une destruction de capitaux. Le prodigue, pour satisfaire sa fantaisie ou sa passion personnelle, consomme improductivement, et par conséquent anéantit les capitaux qu'il dépense. Il diminue ainsi pour son plaisir propre le capital général, c'est-à-dire la réserve des produits au moyen desquels doivent s'accroître la force productive du travail et la richesse commune. S'il y a en économie politique une notion claire et certaine, c'est celle-là. Voilà la loi que la nature humaine, dans sa liberté, peut méconnaître, mais dont elle ne peut vaincre la force impérieuse. Il n'est pas douteux qu'un grand nombre d'hommes, en tous temps et en tous lieux, méconnaîtront cette loi. Les sermons sur le luxe ne convertiront pas plus aujourd'hui le spéculateur enrichi à la hâte, le fils de famille prodigue, l'homme qui trouve la fortune à l'improviste dans le succès d'une révolution politique, l'étranger opulent, avide d'épuiser toutes les jouissances qu'offre une métropole de plaisirs, qu'ils n'ont converti autrefois les fermiers-généraux de notre pays, les vieux nababs d'Angleterre, les favoris des despotes. Le *shoddy* américain de nos jours, enrichi d'hier par l'exploitation d'un puits de pétrole, semblable au nègre affranchi, qui regarde l'oisiveté comme le premier attribut de la liberté, prend le luxe pour l'expression la plus vraie de la richesse, et ira acheter un diamant de vingt mille dollars avant de songer à s'habiller comme les honnêtes gens. Vous n'extirperez donc pas la passion du luxe du cœur des individus, et vous ne supprimerez point par de simples prédications l'étalage cynique des vices qu'elle provoque et qui l'excitent elle-même. M. Dupin doit se résigner à voir toujours autant surchargées de parures que de péchés ces petites femmes que le vaillant saint Paul appelait *mulierculas oneratas peccatis*. Cependant l'émotion du sénat, le désir, les vœux vagues d'amélioration morale exprimés par cette auguste assemblée, répondaient à un intérêt réel. On ne peut espérer de purger la société de ses vices apparens et se-

crets; mais le sens moral souffre, s'effraie, proteste à bon droit, quand il voit une certaine nature de corruption se révéler, s'afficher avec insolence comme la tendance dominante et entraînante d'une époque. L'influence d'un dérèglement moral sur le caractère d'une société et d'un temps, voilà le mal dont on se sent humilié, et contre lequel il n'est point impossible de réagir. Ce mal, on ne peut le combattre qu'en donnant l'impulsion et l'exemple de très haut. Il y a évidemment des inspirations supérieures de la vie sociale qui sont capables de lutter contre le désordre moral, ou du moins de lui enlever son ostentation et sa gloriosité. Cette tonique élevée de la vie sociale, on ne peut la demander qu'à la politique et à l'éducation que donne à un pays l'exercice franc, complet, viril des libertés publiques. Qu'un peuple soit vraiment libre, l'émulation dominante s'y portera sur les services et les honneurs de la vie publique, le prestige y appartiendra à l'éclat du talent et à la générosité du caractère, et toutes les vanités du luxe immoral seront rejetées dans l'ombre, et ne porteront plus de dommage à la renommée d'une société et d'un temps. Si la corruption morale a fait un si mauvais renom au règne de Louis XV, ce n'est peut-être pas qu'il y eût plus de vices dans cette société que dans une autre : c'est que, la liberté politique étant absente, ce fut le vice élégant, brillant, somptueux qui donna le ton. Que ceux qui s'effarouchent de certains aspects de la France présente cherchent donc le remède où il est : ce qui a laissé le champ libre de nos jours au succès et à la manifestation insolente des vanités corruptrices, ce sont les éclipses de la liberté politique, ce sont les pertes qu'ont faites chez nous la dignité et la virilité sociale privées de l'excitation et du contrôle de la liberté. Les laideurs morales qui troublent M. Dupin dans la gaîté de sa vieillesse ne peuvent être combattues et remises à leur place que par le réveil de la vie politique. Il faut que la société française prenne de nouveau à cœur la noble ambition de se gouverner elle-même et de secouer les fragiles entraves par lesquelles ses libertés ont été momentanément paralysées. Voilà le refrain consolant que tout nous chante aujourd'hui. Le bon goût et les bonnes mœurs sont décidément parlementaires, et la morale, quoi qu'en puisse penser M. de Persigny, conclut comme les anciens partis.

On s'est mis ainsi, comme la session finissait, à traiter des matières à la fois graves et légères du ton enjoué que prennent naturellement des Français allant en vacances. Le sénat, dont l'attention est amenée sur tous les sujets par les rapports des pétitions, s'est égayé à propos de la médecine homœopathique. M. Dumas, M. Bonjean et M. Dupin, déjà nommé, ont lutté de facéties en dignes enfans de Molière. De la comédie médicale, le sénat est passé à la musique, et ce fut son dernier exercice. Une commission du sénat, dont les idées ont été exprimées avec une spirituelle précision par M. Mérimée, a proposé le rejet d'une loi votée par le corps législatif, sous prétexte que cette loi portait atteinte aux droits de la propriété, dont le

sénat est le gardien constitutionnel. La loi en question, proposée par le gouvernement, adoptée par la chambre après un débat assez animé, autorise la reproduction de morceaux lyriques par les boîtes à musique, les serinettes, les orgues de Barbarie et les pianos mécaniques. On réserve à ces instrumens le privilége de vulgariser les compositions musicales sans payer des droits d'auteur. Certaines personnes, et, comme M. Marie l'a rappelé, la magistrature française par des arrêts antérieurs, voient là une sérieuse question de propriété intellectuelle. Pour notre compte, nous trouvons que l'on exagère beaucoup trop en ce temps-ci les droits et les appétits de la propriété littéraire et musicale. En matière de littérature et d'art, nous ne craindrions point d'être un peu communistes, et il nous semble que c'est à ce communisme que l'Europe a dû en grande partie la culture littéraire qui l'a élevée depuis plusieurs siècles. Nous permettrions volontiers aux écrivains et aux artistes, à ces riches par droit de nature, le luxe un peu bohème qui prodigue sans compter les œuvres de l'imagination et de l'esprit. Il n'est pas bien certain que tous les règlemens de propriété littéraire doivent profiter aux auteurs, et nous craignons qu'ils ne servent plutôt, sans grand bénéfice pour les écrivains et les artistes, et au détriment du public, aux commerçans qui exploitent leurs œuvres. Nous ne serions pas surpris qu'un homme d'un véritable génie, comme Rossini, eût la générosité et la fierté de donner carte blanche pour ce qui le concerne aux fabricans de tabatières à musique, petites ou grandes. L'incident du sénat n'en est pas moins curieux. Dans une affaire qui touche au droit de propriété, voilà une commission du sénat qui met en échec le gouvernement et le corps législatif. Voilà le sénat, si accoutumé à ne pas s'opposer, qui s'oppose, ou du moins montre la velléité de s'opposer. La bonne chance de cet innocent conflit est, nous le répétons, de nous avoir valu le piquant morceau de M. Mérimée.

L'Algérie est-elle aussi pour nous une question d'été? On le dirait. L'Algérie a été le motif récent d'excursions intéressantes. Hier c'était l'empereur qui revenait d'Afrique; aujourd'hui c'est Abd-el-Kader qui arrive en France. Que vient-il faire chez nous, le grand homme de la nationalité arabe, lui, comme l'a dit le poète :

Lui, le sultan né sous les palmes,
Le compagnon des lions roux,
Le hadji farouche aux yeux calmes,
L'émir pensif, féroce et doux?

Malheureusement notre corps législatif ne songeait qu'à s'envoler lorsque la question algérienne lui est arrivée sous la forme de la grande société avec laquelle l'état a traité pour le développement des travaux publics et du crédit dans notre colonie. Le sénat a bien eu une délibération curieuse, où il a été fort question de polygamie à propos du sénatus-consulte algé-

rien; M. Buffet a bien prononcé au corps législatif sur la colonisation un discours plus instructif et plus remarquable que tout ce qui a été dit au sénat. Une harangue aussi forte que celle de M. Buffet n'est plus de saison au commencement de juillet. M. Buffet a soutenu que nulle part et jamais on n'a colonisé dans les conditions où nous sommes et où nous voulons rester en Algérie. Il a eu en cela parfaitement raison; mais si la saison permettait d'entamer un si sérieux débat, on aurait le droit de lui faire observer que l'Algérie est vis-à-vis de nous non une colonie, mais une contrée et une race conquises. Entre une colonie et une conquête, grande est la différence. Si l'on peut chercher des termes de comparaison pour l'Algérie, il ne faut point parler des colonies anglaises nées spontanément pour ainsi dire, vigoureusement produites par une émigration capitaliste. Les exemples des États-Unis, de l'Australie, n'ont rien à faire ici. C'est plutôt de l'Inde qu'il faudrait parler. L'embarras pour nous en Algérie est d'être en face d'une population en même temps très guerrière et très pauvre, fermée par l'opiniâtreté de sa religion à la force d'assimilation et d'absorption que nous pourrions exercer sur une population chrétienne, comme nous l'avons fait par exemple depuis un siècle sur la Corse. Puisque la volonté de la France s'est attachée à l'Algérie, nous avons à résoudre très lentement et à grands frais un problème très complexe. Dans les circonstances présentes, il eût été fort intéressant pour le public d'être mis à même d'apprécier les solutions auxquelles l'empereur s'est arrêté durant son voyage. Nous regrettons, quant à nous, que la presse française ait été invitée à s'abstenir de reproduire et de discuter le mémoire où l'empereur a résumé ses idées sur l'Algérie. Nous croyons que la publicité donnée à ce mémoire, tout en provoquant des contradictions qui eussent été utiles au gouvernement, eût fait honneur à l'empereur. L'affaire algérienne ne peut être en notre temps un secret d'état, un *arcanum imperii*. Elle ne peut réussir que par la coopération constante de l'opinion du pays éclairé par des communications et une discussion incessantes sur les chances et les conditions de l'entreprise. L'Algérie est un sujet sur lequel l'opinion publique et l'empereur lui-même peuvent se prononcer avec plus de compétence et d'utilité qu'ils ne le sauraient faire sur l'histoire de Jules César. Nous regrettons que l'empereur, qui n'a point hésité à confier au public le fruit de ses études sur l'histoire ancienne, nous laisse ignorer le résultat bien plus important et bien plus utile des recherches et des réflexions qu'il a consacrées à l'Algérie. La presse étrangère est plus à l'aise à cet égard que la presse française. Elle a publié des analyses et des fragmens du mémoire impérial; mais nous n'osons nous fier à des révélations qui, étant interdites chez nous, doivent nous paraître suspectes quand elles nous arrivent sous un passeport étranger. Cependant, s'il était permis d'ajouter foi à des traductions étrangères, il n'y aurait point d'indécision dans la pensée de l'empereur, et le chef de l'état se promettrait

des résultats décisifs, si les mesures combinées par lui étaient réalisées. Le mémoire, d'après le *Times*, se terminerait ainsi : « Les mesures que je propose doivent être discutées une à une par les ministres et le gouverneur-général de l'Algérie. Lorsqu'elles seront adoptées, elles formeront un système complet d'administration qui sera suivi en Algérie par l'apaisement des passions et la satisfaction des intérêts. L'Algérie sera alors pour nous, non plus, comme je l'ai dit en commençant, un fardeau, mais un nouvel élément de force. Les Arabes, contenus dans de justes limites et satisfaits, nous donneront ce qu'ils peuvent nous donner de mieux, c'est-à-dire des soldats, et la colonie, devenue prospère par le développement de sa richesse territoriale, créera un mouvement commercial éminemment favorable à la métropole. » Une pareille conclusion est bien faite pour exciter notre curiosité et nous faire dresser l'oreille. L'empereur ne pense-t-il point que, parmi les nombreuses questions qu'il embrasse, il en est, et des plus graves, sur lesquelles l'opinion publique serait en état de l'éclairer mieux que les plus éminens ministres? Cette idée par exemple de recruter des régimens parmi les Arabes mériterait à elle seule un public examen et de publiques explications. S'il ne s'agit d'employer les troupes indigènes dont on veut accroître le nombre qu'en Algérie, à la bonne heure; mais s'il était question d'avoir en France des garnisons arabes, si l'on voulait que dans ses guerres avec les nations chrétiennes la France eût, comme la Russie, ses Cosaques et ses Kirghiz, ce serait une autre affaire, et il y aurait lieu de prendre en prompte et sérieuse considération les observations très opportunes présentées par M. Lanjuinais dans la dernière session sur les garanties légales qui doivent entourer l'emploi des troupes musulmanes en Europe.

Les élections municipales qui vont avoir lieu confirmeront, nous n'en doutons point, les symptômes du réveil de l'esprit public que l'on constate partout depuis quelque temps. Les populations urbaines feront triompher les tendances libérales qui se manifestent chez elles. De récentes élections particulières de conseillers-généraux ont montré que le mouvement libéral se poursuit sur la surface du pays avec une fermeté soutenue. L'essentiel dans cette circonstance est que les communes, et les plus considérables surtout, manifestent la volonté de reconquérir leur spontanéité, leur initiative, de donner issue aux forces vives locales, et de s'affranchir de la tutelle de l'administration. L'administration, en ayant la prétention de diriger, quelquefois par une pression directe, le système électoral, a placé la pratique de nos institutions représentatives dans un cercle vicieux. L'objet des institutions représentatives, c'est le contrôle de l'administration. Pour que cet objet soit atteint, il faut que les électeurs gardent dans tous les degrés de la hiérarchie électorale l'indépendance de leur initiative; mais, quand celui qui doit subir le contrôle pèse sur celui qui doit l'exercer, le jeu des institutions représentatives est faussé. Les instructions très modé-

rées données publiquement par le ministre de l'intérieur aux préfets à propos des prochaines élections municipales montrent que le gouvernement commence à comprendre cette vérité, dont le public s'est d'ailleurs préoccupé avant lui. Nous verrons si l'action des préfets répondra au ton de la circulaire. En tout cas, il est évident que les électeurs commencent à se sentir hors de page; l'expérience des élections municipales qui vont avoir lieu sera un exercice et une école qui profiteront infailliblement à l'éducation publique et aux progrès d'indépendance que mettront en lumière les élections générales quand le moment d'y recourir sera venu.

La session anglaise s'est terminée au commencement du mois; la clôture a été suivie immédiatement de la dissolution de la chambre des communes, arrivée au terme de son mandat, et des élections. Un triste et dramatique épisode a marqué les derniers jours de la session. Nous voulons parler du vote indirect de censure de la chambre des communes qui a obligé le chancelier, lord Westbury, à se démettre de ses fonctions. Ce vote, les débats qui l'ont précédé, les faits qui l'ont motivé, forment une page instructive de l'histoire des mœurs politiques de l'Angleterre. Le chancelier a été blâmé pour l'emploi qu'il a fait de son patronage. On sait qu'en Angleterre les fonctions publiques qui sont à la nomination des ministres sont relativement peu nombreuses, dotées en général de salaires importans, et qu'une grande latitude est laissée au pouvoir ministériel pour la fixation de l'époque des mises à la retraite et des pensions. Le membre du cabinet qui a le plus grand patronage, c'est-à-dire qui a le plus grand nombre de places à sa nomination, est le lord-chancelier; le patronage du lord chancelier s'étend sur une certaine quantité de bénéfices ecclésiastiques et sur les fonctions de l'ordre judiciaire. Autrefois on trouvait tout naturel en Angleterre que les lords-chanceliers fissent tourner à l'avantage de l'établissement de leurs propres familles le grand patronage dont ils disposaient. Les chanceliers sont la classe d'hommes qui recrutent de parvenus l'aristocratie anglaise. Le chancelier est sorti du barreau, il s'est élevé par son talent et son travail au premier rang de sa profession; il a été *solicitor-general, attorney-general,* et en prenant les sceaux il entre dans la chambre des lords et fonde une nouvelle maison patricienne. Autrefois, pour doter ses fils cadets et ses parens, entraînés à sa suite dans l'orbite aristocratique, le chancelier avait comme un apanage de sinécures à titres gothiques. Lord Brougham, en arrivant au pouvoir après l'acte de réforme, supprima ces sinécures fantastiques, patrimoine abusif des familles de chanceliers, et qui rapportaient des émolumens dont le total s'élevait à 20,000 livres sterling par an. Il a existé aussi en Angleterre de singulières pratiques dans la manutention des deniers publics. Jusqu'à la fin du XVIIIe par exemple, les trésoriers de la guerre et de la marine avaient le maniement direct des fonds de leurs départemens, et trouvaient dans la façon dont ils les faisaient valoir une source de bénéfices énormes. On voyait alors des

hommes politiques d'une grande influence préférer le poste de *paymaster general* aux premières places du cabinet. La fortune de quelques-unes des grandes familles du *peerage* anglais n'a pas une autre origine. Ces vieux abus traditionnels, qui offenseraient justement aujourd'hui la conscience anglaise, ont peu à peu disparu sous l'influence de l'esprit honnête et réformateur de notre siècle. Il en est resté quelques vestiges à l'insu de tout le monde. Ainsi, dans l'affaire de l'*Edmund's scandal,* on vient de voir qu'un agent comptable, sous la dépendance des lords-chanceliers, a pu, durant plusieurs années, garder par devers lui et détourner des sommes qui appartenaient à l'état. Le malheur de lord Westbury, c'est que la révélation d'une partie de ces malversations qui dataient de plus loin se soit faite sous son administration, et que, par un laisser-aller regrettable, mais qui n'était peut-être pas sans précédens, tout en imposant leur démission aux coupables, il les ait laissés partir avec des pensions de retraite. Son grand malheur surtout est que le nom de l'aîné de ses fils, ruiné par des paris de course, ait été mêlé à ces tristes intrigues de places retirées aux uns pour être données à d'autres. Personne n'a cru que lord Westbury ait eu connaissance du rôle joué par son fils dans ce marchandage de fonctions publiques; cependant le spectacle de la tragédie domestique qui se passait dans la famille du lord-chancelier n'a point désarmé les hostilités politiques et l'honnête susceptibilité de l'opinion publique; on n'a point épargné le magistrat dans le père soumis à la plus douloureuses des épreuves. Le scandale avait éclaté d'une façon retentissante; il fallait pour le réparer le sacrifice de celui qui l'avait laissé commettre par omission ou négligence. Lord Palmerston a soutenu le chancelier avec cette vaillance opiniâtre qu'il a toujours déployée dans la défense de ses amis; le secours de l'homme le plus populaire d'Angleterre n'a pu néanmoins sauver lord Westbury. Cette catastrophe d'une grande carrière mettra fin sans doute à des abus qui avaient échappé jusqu'à présent aux investigations de l'esprit de réforme; mais, plutôt que de laisser ainsi exposées à des responsabilités cruelles la conscience et la réputation de personnages si considérables, les Anglais ne feraient-ils pas mieux de régler et de contrôler l'exercice du patronage? C'est un des points sur lesquels ils pourraient demander à la France d'utiles exemples. Pourquoi, comme nous, ne mettraient-ils pas, suivant les circonstances, certaines conditions à l'investiture des fonctions? Pourquoi n'imposeraient-ils pas des règles générales à l'avancement et à la détermination des pensions de retraite?

La chute de lord Westbury a donc attristé la fin de la session anglaise; mais les Anglais ne sont pas tendres. Voilà un homme à la mer; on n'y songe plus dans l'excitation joyeuse du mouvement électoral. On peut dire que lord Palmerston, dans son adresse aux électeurs et dans les familiarités enjouées dont il a régalé, avec sa verve infatigable, les *ladies* et les *gentlemen* de Tiverton, a exprimé d'une façon très juste le sentiment au milieu duquel s'accomplissent les élections anglaises. Ce sentiment est ce-

lui d'une satisfaction générale. Les Anglais sont très heureux de leur sort, et ne cessent point de le proclamer et de se le répéter à eux-mêmes. Ils sont heureux d'avoir conservé la paix; ils sont satisfaits d'avoir pratiqué avec un courage inébranlable la politique de non-intervention; ils sont fiers d'avoir diminué leurs taxes et d'avoir devant eux la perspective de nouvelles réductions d'impôt; ils sont glorieux d'avoir réalisé la liberté du commerce et d'avoir propagé en Europe la doctrine du libre échange. Ils ont en outre le sentiment de la vertu bienfaisante de la libre discussion; ils ont la conviction que chez eux la libre opinion publique restera toujours maîtresse du gouvernement, et obtiendra toutes les réformes et tous les progrès, quand elle-même elle en aura sonné l'heure. Les idées libérales y jouissent avec une sécurité complète de leurs succès passés, et y goûtent d'avance les succès certains que l'avenir leur réserve. Certes, en Europe, durant ces six dernières années, on a, en mainte occasion, porté sur les Anglais des jugemens bien différens; on les a trouvés à la fois très révolutionnaires et très prudemment égoïstes dans les affaires d'Italie; on les a accusés de manquer de chevalerie dans la question polonaise; ils ont paru assez médiocres dans l'affaire danoise; on leur en a voulu comme à des alliés qui faussaient compagnie dans l'aventure du Mexique; on a cru qu'ils n'osaient pas soutenir la politique de leurs opinions et de leurs intérêts dans la guerre civile des États-Unis; on les dénonçait comme énervés par les vieux ministres septuagénaires et octogénaires qu'ils conservent à leur tête comme des momies embaumées. La campagne de six années d'une législature finie, c'est d'une tout autre façon qu'ils dressent eux-mêmes leur bilan. Ils rappellent que depuis 1860 ils ont opéré sur leurs taxes des réductions qui se montent à 400 millions de francs, et qu'ils possèdent un revenu annuel supérieur à celui avec lequel ils ont commencé cette œuvre prodigieuse de dégrèvement. Ils disent que pendant la même période ils ont réduit de 300 millions le capital de leur dette publique. Lord Stanley annonçait l'autre jour à ses électeurs qu'il était possible avant peu de diminuer encore la taxation du pays de 5 millions sterling par an. Certes, quand on voit l'usage que les Anglais savent faire de la paix, il est difficile de contredire les éloges qu'ils se décernent et de ne pas regretter que ces exemples aient si peu d'imitateurs parmi les gouvernemens de notre continent.

Dans un pays qui se sent bien gouverné, gouverné dans le courant de ses idées et de ses intérêts, les chances de l'opposition sont petites. Aussi l'opposition est-elle peu bruyante aux *hustings*. Le parti tory maintiendra à peu près ses forces parlementaires, grâce aux influences locales sur lesquelles il s'appuie, influences protégées elles-mêmes par le système électoral en vigueur; il perdra cependant quelques voix, et il aura surtout contre lui les imposantes démonstrations des votes des grandes villes. Londres s'est vraiment conduit dans cette occasion comme la métropole intellectuelle d'un empire. Les tories n'avaient essayé la lutte que dans

deux districts électoraux de Londres, dans la Cité et à Westminster. Leurs deux candidats ont échoué dans la Cité, et ils ont été battus à Westminster. Westminster a élu John Stuart Mill; nous nous étions trompé quand nous avions redouté qu'il n'y eût rivalité dans cette importante *constituency* entre la candidature patricienne, mais libérale, du capitaine Grosvenor et celle de M. Mill. Les deux comités libéraux, qui étaient peut-être un peu en défiance l'un de l'autre dans le principe, se sont mis d'accord dans l'action, et le véritable adversaire de M. Mill a été le candidat tory, M. Smith, un honnête et opulent négociant qui, au *poll,* est resté bien loin en arrière. La nomination de M. Mill par un district comme Westminster réjouira et réconfortera tout ce qu'il y a d'esprits libéraux en Europe. M. Mill a tenu à faire triompher avec lui un principe destiné à purifier les élections anglaises, le principe que les électeurs dans le choix de leurs représentans ne doivent être dirigés que par des considérations d'intérêt public et non par des vues d'intérêt local. C'est l'homme public et les idées générales dont il est la personnification que les électeurs, suivant M. Mill, doivent rechercher dans leur député. Le succès d'un tel principe suppose une éducation politique élevée chez les électeurs, et c'est en ce sens surtout qu'il fait honneur à ceux de Westminster. M. Mill a encore eu le mérite de ne vouloir contribuer en rien aux frais matériels de l'élection; ce sont les électeurs eux-mêmes qui ont fait les fonds indispensables et qui ont assuré par leurs efforts personnels le triomphe de leur représentant. La victoire à ce point de vue est encore très remarquable; on assure en effet que le candidat tory qui combattait M. Mill n'a pas dépensé moins de 200 ou 250,000 francs. Aussi, après le vote, les processions des partisans de M. Mill ont parcouru les rues de Westminster avec des drapeaux portant cette inscription : « l'idée a vaincu l'argent. » D'autres districts métropolitains se sont mis à l'unisson de Westminster en nommant des hommes d'opinions éprouvées et de talens distingués tels que M. Torrens et M. Hughes, le spirituel auteur d'un livre que la *Revue* a fait connaître à ses lecteurs, *Tom Brown's School Days*. Il n'est pas possible assurément de tirer dès à présent l'horoscope de la chambre des communes qui va sortir des élections. La prétention aux prophéties serait d'autant plus téméraire que rarement dans des élections anglaises l'esprit de controverse politique a été plus contenu et plus réservé qu'il ne l'a été dans celles-ci. Pourtant sur deux points et dans des sens opposés a été poussé le cri de guerre au bruit duquel les partis sont destinés à se livrer de prochaines batailles. M. Bright, à Birmingham, a relevé la question de la réforme électorale dans un ample et mâle discours; à Calne au contraire, M. Lowe, un libéral qui n'est pas réformiste et qui sera le plus vigoureux adversaire de M. Bright, a repris la thèse qu'il a soutenue, il y a quelques mois, à la chambre des communes contre une prétendue réforme qui ne ferait que soumettre l'intelligence indépendante à la brutale tyrannie du nombre. Un autre orateur éloquent, libéral aussi, mais comme M. Lowe

opposé à une nouvelle extension du droit du suffrage, M. Horsman, vient d'être réélu. Pris en masse, le parti libéral dans la nouvelle chambre se sera accru en nombre; mais aussi sur certaines questions les scissions éclateront avec moins de ménagement entre les fractions dont il se compose. Il ne faudrait pas une trop grande victoire numérique du parti libéral pour que le ministère pût maintenir l'équilibre artificiel d'opinion et de conduite qui l'a fait vivre depuis six ans.

Ce n'est point de cette prospère exubérance de vie que l'Autriche nous présente l'image. Cependant les derniers incidens politiques qui ont eu lieu à Vienne, et que nous avions pressentis, sont loin d'être dépourvus d'intérêt. L'empereur d'Autriche a pris courageusement un grand parti : il veut essayer de se réconcilier politiquement avec la Hongrie. Le système unitaire et centralisateur de M. de Schmerling est abandonné; l'opinion qui veut tenir plus de compte des aspirations originales des nationalités qui composent l'empire prévaut avec M. de Mensdorf-Pouilly et le comte Belcredi. La politique de M. de Schmerling, à en juger par les résultats, n'avait réussi à rien. M. de Schmerling a eu sans doute le mérite d'aider à l'établissement du régime constitutionnel en Autriche, la droiture et la loyauté de ses intentions doivent être reconnues; mais il n'a rien fait de sensible pour la réorganisation de l'empire autrichien. Il n'obtenait rien des grandes nationalités dissidentes, et, les choses restant de ce côté dans un état précaire, on ne réduisait pas les armemens, on ne pouvait parvenir à rétablir les finances. Le *statu quo* devenait périlleux et inquiétant. Nous ne sommes point surpris de cet échec. Il eût fallu, pour qu'elle réussît, que l'œuvre d'unification et de centralisation politique au moyen des institutions représentatives eût été tentée depuis un siècle. Voyez l'Angleterre : il y a un siècle et demi qu'elle s'est uni l'Écosse, il y a plus de soixante ans qu'elle s'est uni l'Irlande, et de ces deux unions il n'y en a qu'une qui ait complétement réussi jusqu'à ce jour. Nous ne sommes pas d'ailleurs à une époque où le travail de fusion entre des nationalités qui ont conservé leur originalité persistante se puisse accomplir. Il faut donc que l'Autriche, si elle veut tenter quelque chose de pratique, s'efforce de vivre par un système de concessions intelligentes et de compromis avec les élémens variés dont elle est formée. La réconciliation de la Hongrie doit être la base de cette politique aussi humaine que raisonnable. Quand la cour de Vienne est mal avec la Hongrie, à un malaise intérieur s'ajoute pour elle un véritable affaiblissement vis-à-vis de l'étranger. Il est difficile à l'Autriche d'avoir au dehors une politique décidée lorsqu'elle se sent intérieurement déchirée. Aussi a-t-on vu dans ces derniers temps la politique de M. de Schmerling, trop allemande à l'intérieur, manquer de force pour être assez allemande vis-à-vis de la Prusse et protéger suffisamment dans l'affaire des duchés la cause des états moyens contre les envahissemens de la Prusse. Par contre, il est permis d'espérer que le jour où elle se sera entendue avec la Hongrie, la cour de Vienne se sentira plus capable de

reprendre avec autorité son rôle naturel dans les affaires de la confédération germanique.

Il est une autre réconciliation que nous aurions plus à cœur encore, c'est celle de l'Italie et de la cour de Rome dans le domaine du spirituel. Malheureusement les documens publics ne nous apportent que l'annonce d'un premier échec dans les négociations qui ont été récemment essayées entre le pape et le roi Victor-Emmanuel. Nous nous croyons cependant autorisés à ne pas désespérer du succès final de ces tentatives quand nous voyons le ton de modération et de bonne foi qui règne dans le rapport du général La Marmora. La raison de l'intérêt que nous portons aux négociations entamées entre Rome et l'Italie est bien simple; nous voyons dans le succès de ces négociations la garantie de la réalisation paisible de la convention du 15 septembre. Quand la cour de Rome et l'Italie auront montré qu'elles peuvent s'entendre sur les délicates questions du spirituel, que l'Italie ne veut point opprimer les intérêts catholiques, et que le pape sait accepter avec une résignation pieuse, en vue des intérêts religieux qui lui sont confiés, les faits accomplis qui ont pu froisser ses intérêts temporels, la France sera délivrée des responsabilités que lui impose son intervention, et l'exécution de la convention du 15 septembre ne pourra plus inquiéter les consciences. Nous demeurons convaincus que ni à Rome ni à Florence la pensée des négociations n'est abandonnée. Peut-être, par une tactique diplomatique usuelle, feint-on aujourd'hui à Rome et à Florence, après la suspension des négociations, plus de raideur dans certaines prétentions qu'on n'est disposé à en montrer jusqu'à la fin. Il ne nous appartient point d'indiquer les concessions mutuelles que devraient se faire les parties contractantes; il nous semble que l'Italie, qui marche à la réalisation du principe de l'église libre dans l'état libre, pourrait être sans danger assez coulante. Quoi qu'il en soit, nous nous refusons à croire qu'on doive renoncer à la perspective que Pie IX a ouverte au monde en conviant lui-même Victor-Emmanuel à la pacification religieuse par une démarche aussi intelligente que généreuse.

Si l'on voulait un exemple du chemin moral que la cause italienne a fait dans le monde, l'Espagne nous le fournirait. Un ministère aujourd'hui, en Espagne, acquiert de la force et donne un signe de vitalité en annonçant qu'il est disposé à reconnaître le royaume d'Italie. On supposait que le duc de Valence avait une intention semblable quand il forma son dernier cabinet; si cette hypothèse était exacte, l'ajournement de son dessein n'a point porté bonheur au général Narvaez. Espérons que le maréchal O'Donnell montrera plus de décision et de fermeté. Le ministère espagnol vient de renvoyer les cortès, qui ne sont jamais en Espagne la difficulté des cabinets. Nous n'avons point la prétention de donner au maréchal O'Donnell des avis sur la politique intérieure de la péninsule, soumise à des combinaisons dont la subtilité capricieuse nous échappe la plupart du temps; mais nous ne pouvons nous empêcher de l'inviter à porter son attention

sur les finances de son pays. La crise financière dont souffre l'Espagne a un douloureux retentissement sur les intérêts français; toutes les valeurs espagnoles sont frappées de discrédit, et malheureusement les capitalistes français qui ont avec tant de confiance commandité la construction des chemins de fer espagnols subissent, par l'effet de ce discrédit, des pertes énormes. Il eût été facile au maréchal O'Donnell de conjurer ce désastre, dans son précédent ministère, en accordant de justes et intelligentes réparations aux créanciers lésés de l'Espagne. Le mal s'est bien aggravé depuis ce temps-là; mais, si le cabinet actuel s'efforçait d'y porter remède, le maréchal O'Donnell gagnerait à cette politique une grande considération en Europe et surtout en France.

E. FORCADE.

REVUE LITTÉRAIRE.

POLÉMIQUES HISTORIQUES ET LIVRES NOUVEAUX.

Ce n'est point certes l'activité, ce n'est pas du moins l'apparence de l'activité qui manque dans le champ des lettres contemporaines, dans ce vaste champ qui semble prendre tous les jours une extension nouvelle, où fleurissent histoires et romans, poésies et découvertes d'érudition, œuvres originales et traductions, livres sérieux et livres frivoles. Ce qui manquerait bien plutôt, ce serait ce temps de repos où les esprits se recueillent et se renouvellent comme les forces de la nature se réparent et se retrempent dans des sommeils apparens. Pour l'esprit, il n'y a ni halte, ni saisons, ni sommeil d'hiver, ni repos d'été. La production intellectuelle est de tous les instans; humble ou riche, la moisson retombe incessamment sur l'aire. Tous les jours des milliers de mains rédigent leur éternel placet pour cet être éternellement fuyant et insaisissable qui s'appelle la postérité et qui ne reçoit pas tout ce qu'on met à son adresse. Des multitudes d'intelligences connues ou inconnues sont obstinément à l'œuvre. Les uns fouillent l'histoire dans tous les sens et en font revivre les spectacles, les personnages, qu'ils éclairent de lumières nouvelles; les autres se jouent dans l'invention, au risque de recommencer plus d'une fois les mêmes récits. Ceux-ci étudient la poésie et les arts dans leurs lois essentielles, dans la variété de leurs manifestations; ceux-là observent et décrivent les mœurs, la vie sociale. Il en est qui mettent toute leur imagination et leur habileté à gonfler laborieusement des bulles de savon qui s'évanouissent presque aussitôt dans l'air. Tous sont à l'œuvre; bien peu sans aucun doute atteignent victorieusement le but, et, tout compte fait, le domaine des lettres s'enrichit ou s'encombre de cet effort multiple, de cette production infatigable, des livres nouveaux qui se succèdent, sans parler des vieux livres qu'on remet au jour, des mémoires, des correspondances, des rela-

tions qu'on tire de l'oubli et qui s'accumulent de plus en plus. Il faut en convenir en effet, nous sommes d'un temps qui a particulièrement ce goût des exhumations et des restaurations où se mêlent un zèle singulier d'exactitude et une curiosité souvent indiscrète ou futile. L'inédit a pour nous une saveur irrésistible. Nous avons la passion des détails familiers sur les hommes et sur les choses, des secrets qui dorment dans la poussière des archives privées ou publiques, et cette émulation de découvertes ne laisse pas quelquefois de faire naître d'étranges épisodes entre érudits qui se disputent une même époque ou un même personnage.

Toujours est-il que ce goût du nouveau et de l'inconnu, ce goût du document intime, qui a sans contredit ses bizarreries et ses puérilités, a aussi ses résultats sérieux et devient un des traits les plus caractéristiques du moment présent. Il se forme en vérité depuis quelque temps toute une littérature de révélations et de rectifications historiques. Des mémoires qu'on croyait connaître, et qui étaient plus ou moins altérés, sont rendus à leur intégrité première; des témoignages nouveaux se multiplient sur le XVIIIe siècle comme sur la révolution; des correspondances inattendues se produisent, et c'est ainsi que tout récemment encore, on le sait, la reine Marie-Antoinette elle-même, entre tant d'autres personnages de l'époque révolutionnaire, devenait l'héroïne d'une de ces révélations ou de ces restaurations qui, sans modifier essentiellement l'histoire, lui impriment du moins un cachet plus précis, plus familier et plus vivant. On disait bien qu'il y avait des lettres de la reine, et de temps à autre quelques-unes de ces lettres se glissaient dans des livres sur la révolution ou dans des recueils de documens historiques. Des éditeurs sont venus qui ont rassemblé tous ces fragmens épars, ceux qu'on connaissait avec d'autres qu'on ne connaissait point encore, et il en est résulté les curieuses, les attachantes publications de M. d'Hunolstein et de M. Feuillet de Conches. Ces lettres, recueillies un peu partout, dans des archives de famille et dans des archives publiques, ont frappé et devaient frapper l'attention; elles mettaient de nouveau en lumière et la reine et le roi Louis XVI, et tout ce règne qui ressemble à un honnête et impuissant prologue de la révolution. Ce n'était là cependant encore que le commencement d'un épisode qui tend aujourd'hui à devenir singulier. Après les collections françaises en effet est survenue une autre publication faite à Vienne par le directeur des archives, M. le chevalier d'Arneth, et qui contient une correspondance toute nouvelle, toute différente, entre Marie-Antoinette et sa mère l'impératrice Marie-Thérèse (1). Cette correspondance va de 1770 à 1780, c'est-à-dire de l'époque du mariage de la reine à la mort de l'impératrice. Elle se déroule à travers les mêmes événemens, les mêmes préoccupations, sans se rencontrer avec les lettres mises au jour en France. Il n'y a qu'une seule lettre

(1) *Marie-Thérèse et Marie-Antoinette*, par M. Alfred Ritter von Arneth; 1 vol. in-8°. Vienne et Paris, chez Ed. Jung-Treuttel, 19, rue de Lille, 1865.

commune aux collections françaises et à la collection de Vienne. Le livre de M. d'Arneth a donc un intérêt propre et distinct, qu'il tire non-seulement de la correspondance de Marie-Antoinette, mais encore et surtout de celle de l'impératrice, et sous ce rapport il se relie aux travaux dont la grande Marie-Thérèse est aujourd'hui l'objet en Allemagne.

En réalité, c'est un document de plus, un document de la plus sérieuse valeur, où apparaissent ces deux figures de femmes, l'une, toute jeune encore, faisant gaîment, légèrement, son apprentissage de future reine de France, l'autre grave, un peu grondeuse parfois, ayant quelque peine à comprendre cette vie française au sein de laquelle elle voit sa fille emportée, mêlant la politique à la tendresse, l'austérité à une prévoyance affectueuse. Il n'est point douteux que ces lettres nouvelles font pénétrer plus intimement dans un certain ordre de sentimens de Marie-Antoinette et dans ses rapports avec sa mère; elles montrent surtout d'une façon plus sensible le retentissement qu'avaient à Vienne jusque dans la famille impériale et dans l'âme même de Marie-Thérèse tous ces bruits malveillans, envenimés, qui formaient autour de la reine à Versailles la plus dangereuse atmosphère. L'impératrice, on peut le voir, s'en inquiétait gravement. Elle voulait que la reine vécût avec le roi, qu'elle fit un dauphin, qu'elle tînt ferme pour l'alliance dont elle était l'image. Marie-Thérèse ne badine pas sur ces choses-là et sur tout ce qui trouble son haut sentiment royal ou sa simplicité allemande. Il y a des momens où elle ne tarit pas sur les légèretés de Marie-Antoinette, sur ses promenades à cheval, sur ses toilettes, sur ses familiarités compromettantes, et rien ne serait plus facile que de tirer parti contre la fille des paroles de la mère, de chercher dans les lettres de Marie-Thérèse la confirmation de tous ces bruits dont elles ne sont pourtant qu'un écho. Sous ce rapport, la publication faite à Vienne, en mettant en scène de tels personnages, en précisant certains points, en dévoilant un peu plus certaines particularités intimes, ne ferait, ce semble, qu'ajouter à l'intérêt des autres publications en les complétant; mais voici bien une autre affaire : autour de cette mémoire douloureuse de la plus aimable des femmes vient de s'engager un de ces combats d'érudits, une de ces contestations bizarres dont je parlais. Le livre de M. d'Arneth a été le prétexte, et, cette collection de Vienne à la main, un des principaux publicistes d'Allemagne, un professeur de l'université de Bonn, M. de Sybel, a ouvert à grand renfort de preuves et d'argumentations toute une campagne pour battre en brèche l'authenticité des collections françaises. Ainsi toutes ces lettres que nous avons lues, où nous avons cru voir l'esprit, le caractère, la perplexité de la brillante et malheureuse reine, ne seraient plus qu'un ramassis de documens apocryphes! C'est aller, si je ne me trompe, un peu rudement en besogne. Il y a une question de fait sur laquelle les éditeurs français voudront s'expliquer sans doute; mais il y a aussi une question morale d'appréciation qui appartient à tout le monde, et dès ce moment il ne me paraît pas absolument nécessaire, je l'avoue,

pour que les lettres de M. d'Arneth gardent tout leur intérêt, que les lettres publiées en France soient reléguées parmi les plus audacieuses mystifications.

Certes l'érudition allemande est justement renommée pour sa sagacité investigatrice, pour la précision de ses méthodes, et M. de Sybel notamment est un écrivain estimé, quoique très passionné. D'un autre côté, c'est incontestablement le droit, c'est le devoir d'une véritable critique de ne pas laisser s'introduire d'une façon subreptice dans l'histoire des documens de fantaisie. Il faudrait faire attention cependant et ne pas réduire la science à une sorte de procédure méticuleuse, finissant par se perdre dans ses propres minuties, laissant échapper la vérité vraie et frappante pour courir après des détails subalternes et de petits faits compendieusement rapprochés et mis en contradiction. Il y a longtemps qu'on a dit qu'avec trois lignes d'écriture on pouvait faire pendre un homme. Qu'est-ce donc lorsqu'on a toute une correspondance, et qu'il ne s'agit après tout que de demander à cette correspondance des preuves contre elle-même, contre sa propre authenticité? Il est vrai, rien ne serait plus aisé que de découvrir et de noter dans les lettres de Marie-Antoinette publiées en France des erreurs de date, des variantes de texte qui arrêtent au premier moment, des lacunes, des contradictions. A travers tout, une certaine vérité se fait jour, et au demeurant les démonstrations tentées en Allemagne ne me semblent nullement concluantes. On a voulu trop prouver, et on ne prouve rien; on amasse simplement de petits nuages d'interprétations; or il faudrait vraiment arriver un peu mieux muni de preuves, un peu mieux armé, pour dire à des gens sensés : Vous êtes les complices ou les dupes d'une falsification hardie! Quoi donc! parce qu'à l'époque de la mort du roi Louis XV l'impératrice, à la date du 30 mai 1774, écrit et se plaint de n'avoir point de nouvelles depuis le 10, qui est le jour du fatal événement, il s'ensuit nécessairement que Marie-Antoinette n'a rien écrit dans cet intervalle, qu'il ne peut exister de lettres, ou que ces lettres que M. d'Arneth n'a point retrouvées, et que publient d'autres collections, sont radicalement fausses! L'invraisemblance morale serait assurément là, dans cette supposition que la reine n'eût rien écrit dans un pareil moment. Il serait au moins aussi simple de croire tout bonnement qu'à l'heure où elle se plaignait, Marie-Thérèse n'avait effectivement rien reçu, qu'elle a pu avoir des nouvelles plus tard, et que ces lettres ont pu, avec le temps, se trouver ailleurs qu'à Vienne. — Quoi donc encore! parce que dans les archives de l'archiduchesse Marie-Christine, duchesse de Saxe-Teschen, il ne s'est rencontré aucune correspondance de la reine, il faut en conclure absolument que les lettres de Marie-Antoinette à sa sœur ne peuvent pas, ne doivent pas exister! Je n'en sais rien; ce qui est certain, c'est que la correspondance même de Marie-Thérèse fait plus d'une fois allusion aux rapports habituels, intimes, de la reine avec ses sœurs, et que dès lors il n'est certainement pas impossible qu'il en subsiste des témoignages. On pourrait citer

bien des confusions semblables. Certes, si un événement devait toucher Marie-Antoinette, c'était la disgrâce du duc de Choiseul, le négociateur de son mariage, l'homme de l'alliance autrichienne : ouvrez cependant la collection d'Arneth, il n'y a qu'une lettre de Marie-Thérèse; de la jeune dauphine, rien. Les autres publications au contraire contiennent une lettre de Marie-Antoinette sur la disgrâce de Choiseul. Cette lettre serait-elle réputée fausse uniquement parce qu'elle ne se sera point trouvée à Vienne, ou parce qu'il y a une erreur de date dans la collection de M. d'Hunolstein?

Il y a du reste un fait à remarquer, c'est que dans la collection de M. d'Arneth elle-même il y a d'évidentes lacunes, que Marie-Antoinette écrivait cependant beaucoup, et qu'il faut bien que tout ce qu'elle écrivait se soit rencontré quelque part. On a mis en avant, il est vrai, comme un sérieux motif de soupçon, une différence sensible de ton et d'esprit entre les lettres publiées à Vienne et les lettres publiées à Paris. D'abord qu'y aurait-il d'étonnant que Marie-Antoinette, qui craignait un peu sa mère, qui avait pour elle une sorte de culte, mît dans ses rapports avec l'impératrice une certaine réserve, qu'elle prît le ton de celle à laquelle elle écrivait, qu'elle se fît en ces momens-là un peu plus allemande? Mais en outre la différence est-elle réellement aussi sensible qu'on le dit? C'est là justement ce qui ne me frappe pas du tout. Ce sont les mêmes habitudes de penser et de sentir, les mêmes tours d'esprit, les mêmes impressions sur les choses et sur les hommes, et quand on compare toutes ces lettres, quelquefois rapprochées de dates, on trouve en fin de compte qu'il n'y a entre elles aucune discordance, qu'elles se suivent même assez bien, qu'elles sont écrites sous les mêmes préoccupations, et font allusion aux mêmes circonstances intimes. Où donc est la raison de considérer les unes comme parfaitement authentiques, les autres comme une œuvre de spécieux mystificateurs qui n'ont eu qu'à puiser dans les mémoires de Mme Campan ou de Weber? Si c'est parce que lettres et mémoires parlent des mêmes choses, on oublie en vérité que Mme Campan était femme de chambre de la reine, initiée à son intimité, en position de tout savoir, peut-être de lire ses lettres, et qu'elle a fort bien pu s'en souvenir, d'autant mieux qu'elle tenait note de tout. A se lancer dans cette voie d'ailleurs, on peut aller loin, et le livre même de M. d'Arneth courrait des risques. Vous souvenez-vous par exemple de cette petite aventure où Marie-Antoinette rabroue si vivement M. de La Vauguyon, le précepteur du dauphin, qui a la prétention de se mêler un peu trop des affaires intimes du jeune couple? Vous avez pu lire cette histoire dans tous les récits du temps. Or l'honorable directeur des archives de Vienne a recueilli une lettre où la dauphine elle-même raconte cette scène. On pourra donc dire aussi, d'après ce système, que cette lettre est faite avec les mémoires du temps, puisqu'elle raconte les mêmes choses presque dans les mêmes termes. Voilà où l'on peut arriver! Au fond, je le crains bien, il n'y a dans tout cela, si l'on me passe le mot, qu'une véritable querelle d'Allemand. La pauvre reine n'eut jamais de chance : autre-

fois, en France, on l'accusa d'être trop autrichienne, aujourd'hui les Allemands la trouvent trop française, pas assez autrichienne, dans ces lettres qui ont tout au moins pour elles la vérité morale, — et c'est peut-être le mobile le plus clair de cette campagne à coups de textes. Puis viennent ceux qui se laissent un peu trop aller à croire du premier mouvement que tout ce qui se dit en Allemagne est un article de foi, que nous sommes des enfans en critique, que nous sommes tout à fait inaptes à discerner le vrai caractère d'un document français; puis arrivent ceux qui se sentent secrètement froissés de tout ce qui relève une reine, qui croient bonnement la révolution intéressée à laisser se perpétuer de vieilles accusations, comme si la révolution avait besoin pour se grandir de ces immolations de renommées. Au-dessus de ces nuages cependant, Marie-Antoinette apparaît dans sa séduisante et douloureuse majesté, suppliciée durant sa vie, objet de contestation après sa mort, et résumant dans sa personne les perplexités d'une époque, les grâces de la femme et les fiertés de la reine.

Je ne veux point dire, on le comprend, qu'il faille se montrer facile pour toutes les exhumations et ouvrir complaisamment les portes de l'histoire à l'invasion des documens apocryphes; mais, en fin de compte, quelle est la correspondance, si authentique qu'elle soit, qui résisterait à ce système d'étroite et rigoureuse procédure, allant chercher partout, dans une variante, dans une apparente contradiction, dans une nuance de langage, un texte de condamnation pour faux témoignage? Tenez, voici cette autre copieuse correspondance de Mme Du Deffand, qui n'est point nouvelle, mais qui reparaît aujourd'hui, rajeunie, rassemblée, coordonnée et commentée par un écrivain fort zélé dans ces matières, M. de Lescure (1); ouvrez une lettre du président Hénault à Mme Du Deffand qui est alors aux eaux de Forges : il vous dira que c'est incompréhensible, surnaturel, que depuis six jours il n'a rien reçu, — d'où on pourrait conclure, tout aussi péremptoirement que pour Marie-Antoinette, que les lettres écrites dans l'intervalle par Mme Du Deffand et reproduites aujourd'hui, quoique le président se plaignît de ne les avoir pas reçues, sont évidemment supposées, — qu'en somme un violent soupçon doit peser sur toute cette correspondance. Et cependant elles sont bien vraies, les lettres de cet anodin et précieux président, et elles sont vraies aussi les lettres de cette femme spirituelle, mordante, agitée et dégoûtée, curieux phénomène moral dans un siècle qui fut lui-même un étonnant phénomène de licence et de grandeur. M. de Lescure a eu l'heureuse pensée de réunir ce qui était dispersé et de replacer Mme Du Deffand dans son siècle, dans son monde, au milieu de ses amis. Complète, cette correspondance ne l'est pas tout à fait malgré son titre, puisqu'elle ne contient pas les lettres à la duchesse de Choiseul, qui appartiennent à

(1) *Correspondance complète de la marquise Du Deffand avec ses amis*, classée dans l'ordre chronologique et augmentée de lettres inédites au chevalier de l'Isle, précédée d'une histoire de sa vie, de son salon, de ses amis, par M. de Lescure; 2 forts vol. in-8°. Plon, 1865.

une autre collection; elle embrasse du moins les plus saillans épisodes de l'existence de Mme Du Deffand, sa liaison avec le président Hénault, sa passion tardive pour Horace Walpole, ses rapports avec Voltaire, Montesquieu, d'Alembert. On peut la suivre ainsi d'un coup d'œil dans cette longue carrière qui va de la fin du XVIIe siècle jusqu'au règne de Louis XVI, à travers ce courant de vie mondaine, de conversations, de soupers et d'esprit.

Elle apparaît bien là tout entière, cette étrange femme, la première des épistolières après celle qu'Horace Walpole appelait *Notre-Dame de Livry*. Oh! sans doute Mme Du Deffand n'a pas la grâce souriante et colorée, l'éblouissant bon sens, la saine et franche gaîté, l'imagination féconde de Mme de Sévigné; elle est de son temps, elle a son originalité à elle dans le tourbillon des licences, l'originalité d'une femme tourmentée d'ennui, qui ne peut vivre avec elle-même et à qui le monde ne suffit pas, qui a goûté à tout et tout épuisé sans connaître la puissance d'un sentiment vrai, et qui finit dans sa vieillesse par s'éprendre d'une passion bizarre pour un Anglais sceptique tout occupé à se tenir en garde contre le ridicule de la tendresse et des démonstrations d'une septuagénaire. Nature étrange assurément qui se dévoile avec une sorte d'ingénuité dans cette longue correspondance, où il y a plus de mouvement et de liberté que de chaleur, où l'accent du dégoût revient sans cesse, où, à travers l'émotion d'un moment, se laissent entrevoir une imagination active et une âme prématurément desséchée! Avec un esprit fait pour tout comprendre, Mme Du Deffand a le malheur de n'avoir aucune illusion; elle cherche obstinément à s'intéresser à quelque chose, elle n'y parvient pas; elle se crée une agitation factice qu'elle porte jusqu'à quatre-vingts ans. Ses lettres ne sont pas seulement l'expression de son esprit, elles sont l'histoire légère d'un temps, d'une société, et c'est ce qui en fait une œuvre à la fois morale et littéraire, une de ces œuvres dont la restitution est dans le goût du jour et reprend un intérêt nouveau.

On aime à revenir vers ce passé qui ne reviendra plus, qui est séparé de nous par une révolution; on aime à le revoir non-seulement dans ses contours extérieurs, dans ses grandes lignes, mais dans le menu de tous les jours pour ainsi dire, dans la familiarité des mœurs et des choses. De là l'attrait de cette correspondance d'une femme du monde d'un esprit terriblement clairvoyant, et, dans un autre genre, de ces curieux et libres *mémoires* du marquis d'Argenson dont M. Rathery met au jour le septième volume, des *journaux* du bourgeois Matthieu Marais, du bonhomme Buvat sur la régence. Ce sont les chroniques secrètes du temps, les récits à la Procope d'un monde qui a rendu ses comptes devant la souveraine justice et qui les rend encore chaque jour devant l'histoire. Ces publications se multiplient décidément aujourd'hui; on les édite, on les commente, on les annote avec soin, on les exagère aussi quelquefois. Elles forment une littérature qui, sans avoir la valeur originale des conceptions spontanées et sans y suppléer, amuse et instruit encore. A la condition qu'on ne s'y ab-

sorbe pas, c'est un moyen de s'étendre, de se renouveler, de même que l'étude des littératures étrangères est un moyen de s'étendre dans un autre sens, de se fortifier par une connaissance plus intime de toutes les formes de la pensée, de toutes les nuances de civilisation morale et intellectuelle. Reproductions de livres anciens inédits ou incomplétement connus et traductions de livres étrangers marchent de pair.

Autrefois on s'en tenait, en fait de traductions, aux grandes œuvres, aux œuvres consacrées et aux grands noms, à Shakspeare, à Milton, à Dante, à Tasse. Aujourd'hui on va plus loin; la curiosité contemporaine est au travail, fouillant dans le présent comme dans le passé, ne se contentant plus des noms environnés de l'auréole ou des plus grandes œuvres des plus grands poètes, et c'est ainsi que M. Guardia, avec un zèle patient et intelligent, fait passer en français un des écrits les moins connus, les moins lus de Cervantes, *le Voyage au Parnasse,* — que M. Alphonse Royer, esprit fin et habile, met tous ses soins à traduire, non plus Calderon ou Lope de Vega, mais le poète espagnol Alarcon, et mieux encore les folles, les spirituelles féeries de l'aimable humoriste italien Carlo Gozzi (1). M. Guardia s'est laissé séduire par le charme secret qu'il y a dans tout génie d'une nature puissante et sympathique, et il a cru, non sans raison certainement, que les moindres œuvres de l'auteur de *Don Quichotte* avaient toujours quelque chose de la forte séve de l'imagination qui les créa. Il a joint à la traduction du *Voyage au Parnasse* une biographie complète, nourrie, substantielle, à laquelle il ne manquerait qu'un peu de lumière et d'ordre. Il ne faut pas s'y tromper cependant, c'est toujours par *Don Quichotte* et les *Nouvelles* que Cervantes est ce qu'il est; c'est là qu'il a mis le sel de son esprit, la grâce supérieure de son bon sens, la finesse de son observation, tous les élans de son âme héroïque et opprimée. *Le Voyage au Parnasse* n'est qu'une bluette satirique qu'il était difficile de traduire, et que M. Guardia a fait passer habilement dans notre langue : spirituelle boutade, représaille sans fiel d'une imagination puissante et enjouée contre ses contemporains. Cervantes, sous une forme ingénieuse et animée, passe en revue tous les poètes de son temps, criblant les mauvais de ses railleries, honorant les bons et se montrant lui-même le plus pauvre et le plus malheureux, ayant bien assez de génie pour écrire *Don Quichotte,* qui est « une ressource contre le chagrin et la mélancolie en toute saison, » et les *Nouvelles,* qui « ont ouvert un chemin à la langue castillane, » mais fort embarrassé quand le dieu des vers l'invite à plier son manteau et à s'asseoir dessus : il n'y a qu'un malheur, il n'a pas de manteau. « J'ai, dit-il, j'ai et j'aurai mon esprit, grâce au ciel, qui me guide vers le bien, affranchi et libre de toute adu-

(1) *Le Voyage au Parnasse* de Michel Cervantes, traduit en français pour la première fois, avec une notice biographique, par M. J.-M. Guardia; 1 vol. in-18, Jules Gay, éditeur, 1865. — *Alarcon, théâtre,* traduit pour la première fois par M. Alphonse Royer; 1 vol. in-18. Michel Lévy. — *Carlo Gozzi, théâtre fiabesque,* traduit pour la première fois par M. Alphonse Royer, 1 vol. in-18. Michel Lévy, 1865.

lation. Mes pieds ne suivent jamais la voie du mensonge, de la fraude et de la fourberie, ennemis mortels de la vertu sainte. Je ne m'emporte point contre ma mauvaise fortune, et pourtant, en me voyant debout en un tel lieu, je sens encore plus vivement ma misère. Si grands que soient mes désirs, je me contente de peu... » Il y aura toujours profit à les voir passer, comme dans un nuage, ces génies fiers et indulgens, ces héroïques maladroits, ces vaillans infortunés qui portent leur misère avec une mélancolie souriante, à côté des raffinés, des mondains et des habiles, qui le plus souvent sont aussi les heureux.

C'était peut-être bien aussi un homme à la mode de Cervantes, quoique avec bien moins de génie, ce poète dont M. Alphonse Royer s'est fait le traducteur, cet Alarcon qui arrivait du Mexique, son lieu natal, et débarquait en Espagne vers la fin du XVI[e] siècle, au moment où tous les *désespérés* d'Europe partaient au contraire pour l'Amérique. Cervantes le fait figurer tout jeune encore, sans doute peu après son arrivée du Nouveau-Monde, dans le récit burlesque d'une fête de *San Juan d'Alfarache* à Séville. Quelle fut la vie d'Alarcon? On ne le sait guère. Il n'avait pas certes la beauté en partage. Il était laid, de maigre apparence, bossu, et il eut surtout à lutter contre la mauvaise fortune, même contre le déchaînement des poètes ses contemporains, qui l'assaillirent de brocards. Il avait fini par obtenir un emploi, et vers 1739 on trouve cette note : « Est mort don Juan d'Alarcon, poète renommé par ses comédies et par ses bosses, et rapporteur au conseil royal des Indes. » Alarcon est en effet ce « poète renommé, » le vrai créateur de la comédie de caractère en Espagne. On connaît ses œuvres au moins de nom, *la Vérité suspecte*, premier modèle du *Menteur* de Corneille, *le Tisserand de Ségovie*, *Acquérir des Amis*, *Changer pour trouver mieux*. M. Alphonse Royer n'a pas eu seulement l'idée de les traduire, il a eu la patience d'en traduire au moins une en vers octosyllabiques. Je conçois bien que la traduction d'Alarcon ait été pour M. Alphonse Royer un travail sérieux; mais ce qui est certain, c'est que la traduction de Carlo Gozzi a dû être un amusement autant qu'un travail. Assurément rien ne diffère plus du poète espagnol que le poète vénitien. Ici, on est en pleine vie indolente sous le ciel de Venise, en pleine féerie au théâtre San-Samuel, en pleine guerre aussi contre la comédie larmoyante de Goldoni. Cet humoriste est un autochthone, un défenseur du vieux langage, des vieilles mœurs, des vieux amusemens nationaux. Gozzi a le mérite d'être un original dans l'exiguïté de son génie. C'est de la féerie, direz-vous, c'est un jeu d'esprit bizarre et puéril : c'est possible; mais, comme le remarque avec une spirituelle ironie M. Royer, il faut pardonner au poète vénitien de ne pas prêcher sur son théâtre, de ne faire courir dans ses fables « aucune mère après son enfant perdu, aucun héritier dépossédé après les papiers qui doivent lui rendre son nom et sa fortune au bout de cinq actes de gymnastique dramatique. » Ces puissantes machines n'étaient pas connues du temps de Carlo Gozzi. Fermez les

yeux un instant, vous verrez passer, comme dans un rêve bizarre, toutes ces pièces : *l'Amour des trois oranges, Turandot, le Roi cerf, la Femme serpent, l'Oiselet vert,* et ces personnages populaires, Truffaldin, Tartaglia, Pantalon, Brighella. Tout ce qu'il y a de grâce folle et de caprice se joue dans ces inventions dont la gaîté petille au bruit monotone et indistinct de la décadence vénitienne, car enfin, s'il est vrai que les œuvres de l'esprit reproduisent une époque, elles la peignent quelquefois par contraste. Il y a des bergeries sous la terreur. La reine de l'Adriatique marche à la ruine au milieu des plaisirs, des voluptés faciles et des lazzis de Truffaldin; elle marche vers la mort, mais pour renaître, pour se relever, rajeunie, retrempée par le malheur, par la séve d'un sentiment national qui prépare son avénement à une vie nouvelle. Et voilà comment un simple humoriste, un faiseur de contes de fées, ramène, d'un peu loin il est vrai, et par des chemins un peu détournés, aux grandes contentions et aux obscurs problèmes d'un temps que n'entrevoyait guère l'auteur de *l'Amour des trois oranges.*

L'art, dans sa plus haute acception, dans sa plus intime essence, a cela de merveilleux et de caractéristique, qu'il prend toutes les formes, la plus légère aussi bien que la plus sérieuse, la plus fantasque aussi bien que la plus sévère. Il va plus loin, il ne se renferme pas dans un seul mode d'expression du monde intérieur; il se sert de tout, de la langue parlée, des sons harmonieusement coordonnés ou de la couleur : poésie, musique ou peinture, c'est toujours l'art, c'est-à-dire l'expression, sous des formes diverses et par des procédés différens, des mêmes sentimens, du même idéal, des mêmes passions de l'âme. L'auteur de *Meyerbeer et son temps,* M. Henri Blaze de Bury, est bien de ceux, on le sait, qui saisissent, qui sentent ce lien des choses, cette parenté intime de tous les arts (1). Il éclaire la poésie par la musique, la musique par la poésie, sans oublier la peinture, sans oublier le reste, le mot fin, l'anecdote, le sens philosophique. De là la bonne grâce, l'agrément et la vie de sa critique. De là aussi l'intérêt varié et charmant de cette étude dont le héros est ce génie contemporain de la musique, qui est arrivé entre tous à élever son art par un prodigieux mélange d'inspiration et de réflexion, à l'agrandir, à lui faire exprimer ce qu'il y a de plus profond dans le sentiment religieux, ce qu'il y a de plus large et de plus poignant dans la passion humaine. Le génie musical de Meyerbeer, son caractère, ses habitudes, ses manières d'être et de procéder, c'est là ce que reproduit ingénieusement M. Henri Blaze dans ce livre où les souvenirs se mêlent aux analyses pénétrantes, aux histoires faciles, et où dans l'abandon perce toujours un fin sentiment de l'art. D'autres feront de l'exégèse; M. Henri Blaze a fait un livre agréable, couronne de critique et d'ami posée sur le front de Meyerbeer au lendemain de *l'Africaine* et à la veille de *la Jeunesse de Goethe.*

CH. DE MAZADE.

(1) *Meyerbeer et son temps,* par M. H. Blaze de Bury, 1 vol. in-18, Michel Lévy, 1865.

ESSAIS ET NOTICES.

—

SELF-HELP, par SAMUEL SMILES (1).

Au sud de la bruyère de Blackheath (*Blackheath Common*) s'élève une villa anglaise, blanche, commode, élégante, entourée de jardins et de feuillages. Cette maison, tout récemment construite, a été bâtie avec un livre. Sur la pierre de fondation, il est dit que Samuel Smiles a fait ériger la présente résidence avec les produits de *Self-Help*. C'est ce livre, si populaire chez nos voisins, que vient de traduire M. Alfred Talandier, professeur au Collége militaire de Sandhurst.

Le succès de l'ouvrage, qui s'est répandu comme par enchantement dans les mains de la jeunesse, dans les bibliothèques des villes et des villages, dans les cottages des ouvriers, est un remarquable indice des tendances du génie anglo-saxon. Le titre à lui seul est à peu près intraduisible : *Self-Help* (aide-toi toi-même). L'auteur est de ceux qui croient que ni les lois, ni les institutions de l'état, ni les écoles, ni les livres, ne peuvent élever le niveau d'une société sans le concours libre et persévérant des individus. Les gouvernemens n'ont à ses yeux qu'une valeur négative et restrictive; c'est à l'homme de penser et d'agir par lui-même. Quel pouvoir extérieur changera jamais le paresseux en un ouvrier utile? Ceux qui tournent leurs regards vers l'état pour lui demander le bien-être, la lumière morale, et en quelque sorte le chemin de l'avenir, invoquent avec une stupide idolâtrie une force qui reçoit au contraire l'impulsion de la souveraineté individuelle. La providence des nations ne réside point dans ceux qui les gouvernent : elle est dans la volonté de chacun. — Ces principes, si justes qu'ils puissent être à un certain point de vue, offrent pourtant un danger: ne conduisent-ils point à l'indifférence en matière politique? « La manière dont un homme est gouverné, ajoute l'auteur lui-même, peut ne pas avoir une immense importance. » Il se peut aussi qu'elle en ait une très grande. Ce que les penseurs de tous les temps par exemple ont le plus reproché au despotisme, c'est l'abaissement des caractères. Certaines institutions politiques impuissantes à créer ont le triste privilége de détruire, et ce qu'elles détruisent chez l'homme, ce sont précisément ces forces de l'âme, ces ressorts énergiques du *moi*, ces viriles initiatives du sentiment personnel, que M. Smiles considère avec raison comme les seuls véritables élémens du progrès.

On avait cru jusqu'ici que le génie était un don de la nature, et que le succès dans les beaux-arts, dans la science, dans la littérature, tenait à une disposition innée. M. Smiles aime au contraire à en trouver la source dans les efforts héroïques des individus et dans la puissance du travail. Chaque

(1) Traduit en français par Alfred Talandier. Paris, Henri Plon, rue Garancière, 8.

homme porte en lui-même son étoile, dont il dirige l'influence secrète par les artifices de la patience. Le feu sacré appartient à ceux qui savent l'allumer. Cette thèse est soutenue avec vigueur et avec habileté. M. Smiles invoque le témoignage des artistes eux-mêmes, raconte leurs pénibles débuts, les suit pas à pas de l'atelier sur le théâtre de la vie publique, et arrache aux faits cette triomphante vérité : le génie est une création de la volonté. On peut bien faire à une telle théorie quelques objections : n'est-ce point au contraire une faculté très forte incarnée dans certains hommes qui développe chez eux les ressources du caractère, tend les nerfs de la vigueur morale et les arme d'une résolution bien trempée qui résiste à tous les obstacles? Quoi qu'il en soit, il est bon de rappeler aux artistes que sans cette application, qui est à la fois la conscience et la dignité du talent, les plus heureux dons de la nature avortent dans la fleur. Le succès appartient aux forts; mais, suivant M. Smiles, la force morale est elle-même une faculté acquise qui s'accroît par l'exercice. Virgile n'a point cueilli sans peine le rameau d'or. Même dans le domaine de la poésie, les rêves et les chimères ne profitent qu'à ceux qui savent les dompter. La morale de ce livre est sévère; à tout jeune homme qui se plaint de la destinée, des injustices du hasard, du goût blasé de son siècle, l'auteur répond : « Travaille, lutte, persiste, ne compte que sur toi-même; il te faut passer par des sentiers étroits où d'autres se sont déchirés aux broussailles, mais pour en sortir meurtris et vainqueurs. »

A plus forte raison en est-il ainsi dans l'industrie et le commerce. M. Smiles croit d'ailleurs que les lois de l'intelligence sont les mêmes pour toutes les professions. Peu importe l'objet auquel l'homme s'applique, pourvu qu'il s'y dévoue avec toutes les mâles énergies de son caractère. Selon lui, « c'est une double erreur, qui de tout temps a été chère aux niais, que les hommes de génie sont impropres aux affaires, et que le maniement des affaires rend les hommes impropres aux travaux qui exigent du génie. » A l'appui de son opinion, il invoque des noms et des exemples célèbres. Milton, qui commença par être maître d'école, fut élevé sous la république au poste de secrétaire du conseil d'état, et le livre des ordres du jour du conseil, qui existe encore, fait le plus grand honneur à son exactitude d'esprit. Shakspeare avait géré avec habileté les affaires de son théâtre et réalisé une somme assez ronde lorsqu'il se retira pour vivre de ses rentes dans sa ville natale de Stratford-sur-Avon. Walter Scott commença par être copiste dans une étude d'avoué où il gagnait six sous par page, et à cette discipline sévère il attribuait plus tard l'habitude du travail et de l'application, source de ses plus heureux succès littéraires. Plus tard il eut à remplir les fonctions de greffier de la cour des sessions à Édimbourg. John Stuart Mill, un des plus grands esprits de l'Angleterre, était il y a peu de temps encore membre du conseil de la compagnie des Indes orientales, et avait établi une excellente organisation dans ses bureaux. M. Samuel Smiles lui-même est secrétaire de la compagnie du chemin de

fer connu sous le nom de *South-Eastern*, et à cette position il doit la connaissance pratique des faits, les renseignemens minutieux et les réflexions solides qui distinguent sa *Vie des Ingénieurs*.

Self-Help vous enseigne à chaque page la philosophie des petites choses, les avantages de l'économie et la valeur du temps. *Time is money,* disent nos voisins; mais pour M. Smiles le temps est bien plus que cela c'est la culture, l'amélioration de soi-même, la formation du caractère. Pour les hommes d'état, le temps c'est le pouvoir. Lord Palmerston, lord Russell, M. Gladstone, disputent aux heures fugitives de la vie tout ce que peuvent leur arracher une résolution vigoureuse et un travail opiniâtre. Là est le secret de leur influence. Lord Brougham est surtout, malgré son grand âge, un des représentans les plus illustres de cette activité anglo-saxonne qui ne fléchit jamais. Sir Samuel Romilly, auquel on demandait un travail qu'il ne pouvait entreprendre, répondit un jour : « Adressez-vous à lord Brougham; celui-là trouve du temps pour tout. » Quelqu'un disait encore : « Tel est son désir d'exceller en tout que si le sort l'avait fait naître décrotteur, il ne se fût point donné de repos qu'il ne fût devenu le meilleur décrotteur de Londres. » Sans mépriser la fortune, M. Smiles ne la considère point comme le but de l'activité humaine. Il rappelle ce beau mot de Swift : « Il faut avoir l'argent dans la tête et non dans le cœur. » La fortune n'a de mérite que quand elle sert de véhicule à une idée et à de nobles sentimens. « Pour nous, ajoute-t-il, nous ne croyons pas qu'il y ait de plus grave affaire dans la vie que de se faire un caractère viril et d'arriver au plus haut développement possible du corps, de l'intelligence et de la conscience; c'est là le but, et on ne devrait voir dans tout le reste que des moyens. »

L'auteur de *Self-Help* attache une grande importance à la biographie des inventeurs. L'homme qui invente ne rend pas seulement par sa découverte un service à l'humanité : il laisse un exemple. Ce sont ces exemples que M. Smiles recueille avec un soin pieux, et qu'il propose aux générations nouvelles comme un encouragement ou un reproche. Parmi ses esquisses biographiques des grands hommes fils de leurs œuvres, il est plus d'une anecdote connue, trop connue peut-être; mais un intérêt véritable s'attache à l'histoire de quelques savans modernes dont le public n'admirait jusqu'ici que les travaux. Qui savait, par exemple, que M. Michael Faraday, un des grands philosophes de la science, est le fils d'un pauvre forgeron, et qu'il avait été apprenti jusqu'à l'âge de vingt-deux ans chez un relieur? Sir Roderick Murchison découvrit un jour à Thurso, dans le nord de l'Écosse, un boulanger, nommé Robert Dick, qui était à la fois un profond géologue et un botaniste éminent. « Je reconnus à ma grande humiliation, dit le directeur-général de la société géographique de Londres, que ce boulanger en savait plus que moi, oui, dix fois plus que moi en botanique. » On pense bien que M. Smiles n'oublie point non plus Hugh Miller, ouvrier dans une carrière de l'Écosse, qui, le marteau à la main, ouvrit des perspectives

nouvelles dans les champs pétrifiés des anciens mondes. La vie est une école : c'est à l'enseignement austère des faits, au frottement des hommes les uns contre les autres, aux dures leçons de l'adversité, bien plus encore qu'à la lecture des meilleurs ouvrages et à l'éducation des écoles, que l'auteur de *Self-Help* attribue l'essor du génie individuel. Nul ne peut aider celui qui ne s'aide point lui-même. Pour quiconque au contraire se cherche et s'appuie sur ses propres forces, la moindre circonstance peut faire jaillir l'étincelle qui est la révélation du talent. « Un baiser de ma mère fit de moi un peintre, » disait West.

Une grande sagesse qu'on pourrait appeler la splendeur du bon sens, comme Platon définissait le beau la splendeur du vrai, tel est le caractère qui distingue surtout *Self-Help*. Ce livre, si populaire chez nos voisins, répond admirablement aux idées de la famille anglo-saxonne. Recevra-t-il chez nous le même accueil? Je l'espère, mais il aura aussi, je le crains, plus d'un vieux préjugé à combattre. En France, n'a-t-on point trop compté sur les institutions politiques malgré la durée éphémère des gouvernemens? L'état peut faire du premier venu un ministre : il ne saurait en faire un grand homme, ni même un fonctionnaire intègre et capable. Il est donc bon de chercher à d'autres sources ces énergies morales qui développent et régénèrent les sociétés. La traduction de M. Talandier est à la fois fidèle, nerveuse et élégante; elle contribuera, je n'en doute point, à propager en France les saines idées de M. Smiles. ALPHONSE ESQUIROS.

HOLBERG CONSIDÉRÉ COMME IMITATEUR DE MOLIÈRE.

Le nom du poète Holberg (1), qui créa au XVIIIe siècle le théâtre national danois, n'a guère été prononcé en France que depuis la révolution. Quant aux pièces de son répertoire, nul n'a songé jusqu'ici à les faire passer dans notre langue. Si l'on excepte une ingénieuse étude de M. Ampère (2), on ne trouve plus chez nous que de rapides notices et de courts fragmens de traductions, quand on veut se faire quelque idée d'un écrivain qui règne encore sur toutes les scènes, non-seulement des pays de langue danoise, mais d'un bout à l'autre de l'Allemagne, de Hambourg à Vienne. C'est là un exemple et aussi un fâcheux effet de cette indifférence avec laquelle le Français, dédaigneux des œuvres des autres peuples, a vécu longtemps enfermé dans sa propre littérature. Aujourd'hui même sommes-nous sûrs d'avoir bien secoué cet égoïsme et cet isolement littéraires? Ce courant intellectuel qui, au XVIIe et au XVIIIe siècle, a filtré de la France sur les divers pays de l'Europe, savons-nous ce qu'il a produit autour de nous, et quels sédimens il a déposés sur sa route? Que l'on suive par exemple le génie comique de Molière dans son rôle et son influence à l'étranger. Quelle suite glorieuse de conquêtes et d'envahissemens! A peine émigré en Angle-

(1) Né à Bergen, en Norvége, en 1784, mort à Copenhague en 1754.
(2) Voyez la *Revue* du 1er juillet 1832.

terre, il détrône un moment Shakspeare : cent auteurs, Dryden, Wicherley, Shadwell, Fielding, d'autres encore, se l'approprient en le dénaturant, et s'efforcent de l'accommoder au goût anglais contemporain. Dans les contrées d'outre-Rhin, à Amsterdam, à Leipzig, à Torgau, à Nüremberg, les pièces de Molière sont jouées presque autant qu'en France; elles forment, elles inspirent des écrivains tels que Gottsched, Krueger, Lessing, Elias Schlegel. La péninsule italienne traduit, refond ces mêmes pièces jusque dans ses patois et dans ses dialectes populaires. Goldoni, dont le théâtre comique est encore à présent le plus goûté en Italie, procède directement du poète français. Molière transforme de même la comédie espagnole et lui donne entre autres Moratin et Yriarte. En Danemark enfin, son esprit et ses œuvres enfantent Holberg.

Les rares écrivains qui ont essayé chez nous d'appeler l'attention sur Holberg n'ont pas bien vu l'étroite parenté qui le rattache à l'auteur de *Tartufe*. C'est le mérite et l'attrait d'un travail que M. Legrelle vient de publier sur le poète du Nord (1) de montrer clairement cette filiation intéressante. Le génie de Molière s'est greffé sans peine sur la souche de l'esprit danois. Dès l'an 1669, il y avait à Copenhague une scène sur laquelle une troupe d'acteurs français jouaient dans leur langue les pièces de Molière, et après même qu'Holberg eut écrit et fait adopter son théâtre populaire, on continua de représenter les comédies du poète étranger en danois avec celles de l'auteur national. Plus que Plaute encore, Molière fut l'initiateur et le guide d'Holberg, qui, non content d'avoir pu l'étudier à l'aise dans son pays, vint séjourner deux ans à Paris en 1715 et 1716. Le livre de M. Legrelle, très clair et très méthodique, perce à jour l'esprit et les procédés d'imitation de l'écrivain danois. Comme Molière, Holberg est le peintre de la vie bourgeoise et des intérieurs de famille. L'hypocrisie, ce vice que Molière flagelle tour à tour sur la joue de Tartufe, d'Arnolphe, de Trissotin et d'Arsinoé, est aussi celui que l'auteur danois fouette avec le plus de plaisir et d'ardeur. Il n'y a pas à s'y tromper : si Molière met en scène la classe bourgeoise élevée, tandis qu'Holberg se prend surtout à cette partie de la classe moyenne qui en Danemark confine au peuple, les personnages des deux côtés sont les mêmes, si ce n'est que la teinte du ciel danois estompe naturellement les tableaux d'Holberg, et que la couleur historique et locale marque ses pièces. Ces valets de ville étourdis et rieurs, mais honnêtes et dévoués au fond, de la comédie danoise, on les reconnait pour les avoir vus dans Molière. Ces domestiques campagnards, à la fois balourds et madrés, naïfs et retors, espèce de boucs émissaires sur qui retombent invariablement tous les coups, on les reconnaît également : ce sont ces colons de la maison des champs que Plaute amène si souvent à la ville, ce sont les Alain, les Jeannot, les Lucas, les Lubin de Molière. Ces pères égoïstes et intéressés, mais qui demeurent néanmoins honorables et honorés, et qui ne compromettent plus, comme les pères du théâtre antique et italien, la dignité de leurs cheveux blancs dans des aventures libertines, c'est Molière qui les a rendus ainsi réhabilités à la scène moderne. Et cette épouse à l'humeur acariâtre et despotique, qui

(1) *Holberg considéré comme imitateur de Molière*, 1 vol. in-8. Hachette.

impose silence d'une voix si haute à un mari faible d'esprit et de caractère, et le conduit en quelque façon par l'oreille, d'où vient-elle? De la scène française en droite ligne : c'est Beline du *Malade imaginaire*, c'est Philaminte des *Femmes savantes*. Quant à ce type de jeune fille qui n'offre pas seulement le charme de la primevère gracieuse, mais qui montre encore l'habitude de la réflexion et un tempérament moral et intellectuel solidement affermi, il est impossible de s'y méprendre : il est, comme celui de cette suivante pleine d'entrain et de gaîté que le théâtre français doit transformer plus tard en soubrette, la fille légitime de Molière. Voilà pour les profils comiques et pour la peinture générale des caractères. Qu'on saisisse maintenant au hasard un individu parmi cette foule de personnages burlesques, de gens atteints de monomanie ou d'une espèce de sottise incurable qui s'agitent dans les pièces d'Holberg, on aura Vadius, Purgon, M. de Pourceaugnac, et tous ces types empreints à dessein d'un peu de fantaisie et d'invraisemblance, afin de porter au comble chez le spectateur le délire de l'hilarité. Le précepteur pédant de *la Chambre de Noël*, le magister Rosiflengius de *l'Heureux naufrage*, les philosophes comiques du *Voyage de Sganarelle au pays de la philosophie*, on en trouve sans peine les modèles chez le poète français. Et la manie judiciaire des gens de loi et des médecins, dont toute la science et le prestige résident dans la robe noire et le bonnet pointu, c'est encore un emprunt fait à Molière. Deux pièces, *le Onze juin* et *le petit Paysan en gage*, ne sont, d'après M. Legrelle, que la reproduction des mésaventures de M. de Pourceaugnac.

Non-seulement les personnages sont communs aux deux auteurs, mais le plan et l'ordonnance du drame présentent aussi d'étroites ressemblances. Chez l'un et chez l'autre, le héros comique est le centre vers lequel tout converge, et l'attention du spectateur se trouve concentrée sur le développement d'un vice, d'un travers ou d'un ridicule. Qu'est-ce que *le Ferblantier politique*, la première pièce par laquelle Holberg inaugura en 1722 le théâtre national du Danemark? C'est une satire, exagérée peut-être, de la manie de faire de la politique sans rime ni raison. Qu'est-ce que *la Poudre arabique?* La peinture amusante d'un mari dont toutes les ressources s'en vont en vaine fumée. Le type du soldat fanfaron de Plaute se retrouve dans *Jacob de Tyboe* et dans *Diderich la Terreur de l'humanité*. Dans *la Sorcellerie* et dans *le Spectre de la maison*, le poète danois bat en brèche la superstition. Dans *Don Ranudo de Colibrados*, il drape l'orgueil nobiliaire, comme il se moque ailleurs du ridicule de la rusticité.

A côté de ces pièces de caractère, Holberg en a écrit d'autres, qui sont de pures comédies d'intrigue offrant l'attrait de l'à-propos, et où il saisit les ridicules à la mode et les engouemens du jour, car si cet écrivain procède de Molière dans les principaux sillons de sa veine dramatique et dans la peinture des caractères, il a puisé à d'autres sources secondaires, chez Destouches, Dancourt, Gresset, Dufresny, l'art de démêler adroitement les imbroglios compliqués et l'habitude de faire apparaître le chevalier d'industrie, en diminuant au profit de l'intrigue l'intérêt psychologique du drame et en répandant sur le tout une nuance de comique anodin et un peu convenu. *Ulysse d'Ithaque*, une de ces pièces d'*actualité*, est une parodie littéraire où le poète met en relief dans un curieux pêle-mêle tout le

pédantisme grotesque des déclamations allemandes, éternel sujet de rire pour l'esprit net et précis des peuples scandinaves. Une autre, *la Chambre de l'accouchée,* est la critique de l'usage absurde qui en Danemark force la femme en couches de subir de son lit le défilé interminable des visiteurs et des visiteuses qui viennent causer et bruire à son chevet.

Avec un peu plus d'exagération et une pointe sensible de trivialité toute danoise, Holberg a également pris à Molière son art de la perspective et du grossissement théâtral; il lui a ravi le secret de ce dialogue fécond en surprises et en évolutions inattendues, cette symétrie, ce parallélisme de langage et d'argumens, au moyen desquels le poète français sait épuiser les situations comiques ou bien les rompre et les renverser brusquement. M. Legrelle, dont la plume, un peu dénuée de vivacité et d'entrain, trace cependant plus d'un aperçu ingénieux et fin, indique trois procédés qui ont été transportés par Holberg du théâtre de Molière sur la scène danoise: ce sont d'abord les querelles, puis les visites à domicile, qui répondent à ces rencontres des comédies antiques, dont l'action se passait généralement dans la rue ou sur la place publique, enfin les quiproquos, qui sont restés l'une des ressources principales de la comédie moderne. Le chapitre consacré par M. Legrelle à l'étude comparée des menus ressorts du style dans Holberg et dans Molière est curieux, instructif, fort substantiel, et le livre tout entier, malgré les négligences de la forme, fait bien comprendre la nature du talent et des œuvres du poète danois.

Quelles que soient les traces d'imitation que révèlent les pièces d'Holberg, cet écrivain n'en a pas moins en propre une verve puissante et une originalité scandinave incontestable. Holberg laisse percer, comme Molière, un fonds de misanthropie; mais il raconte lui-même dans l'histoire de sa vie qu'il se guérissait de ses accès de colère contre le genre humain en avalant deux pilules : ce remède n'eût suffi, à coup sûr, ni à l'amant bourru de Célimène, ni à l'époux malheureux d'Armande Béjart. Ce qui distingue surtout Holberg de Molière, c'est qu'il n'a pas, comme le rénovateur de notre comédie, l'art de fouiller dans tous ses recoins le cœur de la femme. Il n'a pas non plus, comme celui-ci, cette fleur de distinction exquise et de délicatesse morale. On devinerait, rien qu'à lire ses pièces, qu'avant d'être un poète il avait été un savant. S'il a moins que l'auteur des *Femmes savantes* cette expérience que donne la vie, il a une plus grande érudition, et la philosophie acquise montre même parfois le bout de l'oreille dans ses comédies; mais que de questions il a remuées! Il n'a pas agi seulement sur le goût, il a exercé une grande influence sur les mœurs de son pays, en déracinant par le rire bien des préjugés et de sottes pratiques. Si l'éclat momentané que lui a dû le théâtre de Copenhague s'est vite éteint, le répertoire d'Holberg reste et fait de lui le représentant le plus illustre de la littérature dramatique danoise. Ses comédies ont noué une solidarité étroite entre l'esprit français et l'esprit danois, à tel point qu'aujourd'hui encore notre influence littéraire est toute vive en Danemark, non plus, il est vrai, par l'imitation de chefs-d'œuvre tels que ceux de Molière, mais par l'importation de l'amusant vaudeville moderne. JULES GOURDAULT.

V. DE MARS.

